

La représentation des langues dans les Vies des Douze Césars de Suétone

Auteur : Simons, Hugo

Promoteur(s) : Rochette, Bruno

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en langues et lettres anciennes, orientation classiques, à finalité approfondie

Année académique : 2020-2021

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/12900>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



Faculté de Philosophie et Lettres
Département des Sciences de l'Antiquité

La représentation des langues dans les *Vies des Douze Césars* de Suétone

Travail de fin d'études présenté par Hugo SIMONS

En vue de l'obtention du grade de
Master en Langues et Lettres Anciennes,
orientation Classiques, à finalité approfondie

Sous la direction de Bruno ROCHETTE

Lecteurs : Étienne FAMERIE, Dominique LONGRÉE

Année académique 2020-2021

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail de fin d'études, nous tenons à remercier tout particulièrement notre promoteur, M. Bruno Rochette. Sa grande disponibilité, ses relectures attentives, le vif intérêt qu'il porte aux thématiques qu'aborde ce TFÉ et les discussions passionnantes que nous avons eues à ce propos ont été d'une importance capitale dans notre approche ainsi que notre compréhension de ce sujet complexe.

Nos remerciements vont ensuite à nos lecteurs, M. Étienne Famerie et M. Dominique Longrée, dont les indications auront été d'une aide précieuse pour aborder la dense et foisonnante matière des *Vies des Douze Césars*.

Nous aimerions également adresser nos remerciements à notre famille, qu'il s'agisse de notre frère, de notre mère ou de notre père, mais également de nos grands-parents ou de nos tantes ainsi que leurs familles respectives. Toutes et tous ont toujours eu à cœur de nous entourer, nous soutenir et croire en nous.

Nous avons aussi une pensée pleine d'affection pour l'ensemble des étudiantes et des étudiants qu'il nous a été donné d'apprendre à connaître au cours de ce bref passage par le monde universitaire. Leur rencontre et les échanges que nous avons pu entretenir furent, à n'en pas douter, des jalons importants dans notre vie. Aussi, comment ne pas citer nos proches compagnons de toujours, Carlo Contino, Julien Dechevez et Marie Lamarche. Leur présence et leurs conseils tout au long de la rédaction de ce travail nous ont grandement aidé. Les moments forts partagés ensemble sont, qu'ils en soient assurés, impérissables.

SOMMAIRE

<i>Remerciements</i>	I
<i>Sommaire</i>	II
<i>Introduction</i>	1
I. Les commentaires métalinguistiques au fil des <i>Vies</i>	9
i. Jules César.....	9
ii. Auguste.....	12
iii. Tibère.....	21
iv. Caligula.....	26
v. Claude.....	30
vi. Néron.....	35
vii. Galba, Othon et Vitellius.....	38
viii. Vespasien.....	41
ix. Titus.....	42
x. Domitien.....	43
xi. Conclusion.....	46
II. Les Césars et le bilinguisme : analyse des phénomènes de contact entre les langues.....	49
i. L'emprunt : témoin d'une langue productive.....	49
ii. Les interlexèmes : marques d'une 'langue de contact'.....	53
iii. L'alternance codique et la correspondance d'Auguste.....	56
a. Lettres à Tibère.....	57
b. Lettres à Livie.....	62
iv. L'alternance codique en contexte oral.....	66
a. Auguste.....	66
b. Caligula.....	68
c. Claude.....	70
d. Néron.....	73
e. Après les Julio-Claudiens.....	79
v. Imprécation et présages.....	81
vi. Les citations littéraires et la structure des <i>Vies</i>	84
vii. Conclusion.....	88
III. Les phénomènes de contact en marge de la figure des Césars.....	90
i. L'alternance codique dans la correspondance augustéenne.....	90
ii. L'alternance codique en contexte oral.....	91

iii. Les inscriptions en langue grecque	95
iv. Les <i>uulgati uersus</i> et la critique des Césars	99
v. La langue : médium prophétique	102
a. L' <i>Etrusca disciplina</i> et sa langue comme objets de propagande	102
b. <i>Cornix in Capitolio</i>	105
vi. Le grec dans la voix du narrateur	107
vii. Conclusion	109
<i>Conclusion générale</i>	111
<i>Annexes</i>	119
A. Figures	119
a. Inscription	119
b. Manuscrits	120
B. Les fonctions de l'alternance codique	121
C. L'alternance codique dans les <i>Vies des Douze Césars</i>	124
Tableau 1 : Les fonctions de l'alternance codique dans les <i>Vies des Douze Césars</i>	124
Tableau 2 : L'alternance codique dans les <i>Vies des Douze Césars</i>	125
Tableau 3 : Les fonctions de l'alternance codique dans la correspondance d'Auguste	125
Tableau 4 : L'alternance codique dans les voix des <i>Vies des Douze Césars</i>	126
Tableau 5 : Les fonctions de l'alternance codique dans la voix des Césars	127
Tableau 6 : Les fonctions de l'alternance codique chez les personnages secondaires	128
Tableau 7 : Les fonctions de l'alternance codique dans la voix du narrateur	128
D. Les citations littéraires dans les <i>Vies des Douze Césars</i>	129
Tableau 8 : La littérature grecque dans la voix des Césars (répartition par <i>Vie</i>)	129
Tableau 9 : La littérature grecque dans la voix des Césars (répartition par genre)	130
E. Corpus de références	130
a. À propos du Tableau 10	130
Tableau 10 : L'alternance codique dans les <i>Vies des Douze Césars</i>	131
b. À propos du Tableau 11	138
Tableau 11 : Les citations littéraires grecques dans les <i>Vies des Douze Césars</i>	139
<i>Bibliographie</i>	141
<i>Index locorum</i>	155

INTRODUCTION

Parmi les œuvres suétoniennes qui sont parvenues jusqu'à nos jours, les *Vies des Douze Césars* ont suscité un vif intérêt de la part des philologues. Notre étude consiste en une analyse des commentaires métalinguistiques, personnels ou non, du biographe, le cas échéant à l'aune du témoignage d'autres auteurs anciens. Ces commentaires, qu'ils s'appliquent au strict contenu des discours formulés ou au-delà pour s'intéresser à la langue, traduisent peut-être quelque chose de l'opinion que Suétone avait de ces hommes. En effet, l'intérêt de Suétone pour les compétences linguistiques de ses personnages, avec un accent spécifique mis sur leur bilinguisme, est remarquable. Du reste, le biographe semble se démarquer d'un auteur comme Tacite en ne répugnant pas à mêler à sa narration des expressions et citations grecques. Aussi, une attention particulière est accordée aux phénomènes de contact entre les langues en vue d'en dresser un bilan raisonné ainsi que d'explorer les réalités que pourraient traduire les passages concernés.

La vie et la carrière de Suétone ne sont que peu connues. Né dans la seconde moitié du I^{er} s., il est le fils du chevalier romain Suetonius Laetus. La correspondance que Pline le Jeune entretint avec lui est la source d'informations la plus abondante à propos des débuts de sa vie adulte. Une inscription, retrouvée dans l'ancienne ville romaine d'*Hippo Regius*¹, est éclairante sur la question du cursus équestre qu'il suivit. L'homme fut, au service de Trajan puis d'Hadrien, *a studiis, a bybliotheccis* et enfin *ab epistulis*². Il connut la disgrâce en même temps que son ami et patron, Septicius Clarus, dans le courant des années 120.

Pendant longtemps, il a été question de savoir si, dans sa production écrite, Suétone agissait en historien ou en biographe³. Ce serait oublier que lui-même n'opère pas cette opposition, mais produit plutôt un travail d'érudit⁴. Il est l'auteur d'un ouvrage sur les expressions injurieuses, d'un livre sur les signes diacritiques utilisés par les grammairiens pour noter sur les manuscrits

¹ Actuelle Annaba, en Algérie.

² Voir fig. 1, en annexe, p. 119.

³ Le présupposé de cette opposition peu pertinente ferait du biographe l'auteur d'un genre moins noble que l'historien, cf. DUBUISSON (2003), p. 250.

⁴ WALLACE-HADRILL (1983), p. 8-10. Pour des raisons de commodité, le terme « biographe » fait référence à Suétone, dans la mesure où les *Vitae* sont des biographies. Pour autant, il ne s'agit pas d'une prise de position dans le débat entre un Suétone historien ou biographe.

leurs observations de critique verbale ou leurs commentaires, d'une défense du *De republica* de Cicéron contre la critique du grammairien Didyme d'Alexandrie, d'un *De rebus uariis* dont les fragments semblent indiquer qu'il y était question, au moins en partie, de points de grammaire et du *De grammaticis et rhetoribus*. La multitude de ses travaux sur des questions linguistiques tend à mettre en évidence l'intérêt particulier qu'il pouvait avoir développé à cet égard⁵. Les *Vies des Douze Césars* ne sont pas en reste en la matière. Elles renseignent dans une certaine mesure sur la conception du langage des dirigeants de la Rome antique de Jules César à Domitien. Elles offrent des informations intéressantes sur un éventuel *habitus* linguistique de ces personnages. De même, elles permettent d'envisager la réglementation de l'usage des langues dans l'administration de l'Empire.

La rédaction des *Vitae* se fonde sur un mode de composition *per species*, privilégié à une construction *per tempora*. Suétone lui-même annonce sa méthodologie dans la *Vie d'Auguste* et donne à son lecteur les motivations qui le poussent à concevoir son travail de la sorte : *proposita uitae eius uelut summa partes singillatim neque per tempora sed per species exequare, quo distinctius demonstrari cognoscique possint*, « Ayant présenté en quelque sorte le résumé de sa vie, je vais en examiner une à une les différentes parties qui la constituent, en procédant non d'après l'ordre chronologique, mais par catégories, de façon à rendre plus net leur exposé et leur étude »⁶. Le biographe envisage une large partie de ses *Vies* sous la forme de rubriques par souci de clarté de son exposé⁷, bien qu'il résulte de cet agencement une porosité entre les diverses parties du récit, qui peut entraîner des contradictions et des incohérences de l'ordre de la chronologie⁸. Plusieurs *rubricae* sont consacrées aux compétences linguistiques des Césars. Sur un ensemble de douze biographies, sept comptent une *species* de ce type : la *Vie de Jules César* (ch. 55-56), *Auguste* (ch. 84-89), *Tibère* (ch. 70-71), *Caligula* (ch. 53), *Claude* (ch. 41-42)⁹, *Néron* (ch. 52) et *Domitien* (ch. 20).

La délimitation des rubriques est parfois indiquée par l'emploi du nom ou de la désignation de la personne, de l'objet dont il sera question, en incipit des *exempla*. Cette pratique du « mot-titre »¹⁰ fait office de point de repère. Il peut s'agir d'une aide pour s'orienter dans les différentes

⁵ BARATIN (1998), p. 83.

⁶ *Aug.*, 9.

⁷ HELLEGOUARC'H (1994), p. 23 ; GASCOU (2001), p. 156.

⁸ GASCOU (1984), p. 371 ; JAL (1998), p. 34.

⁹ WALLACE-HADRILL (1983), p. 83, n. 18, fait appartenir le chapitre 40 de la *Vie de Claude* à cet ensemble. Néanmoins, en accord avec les travaux de CIZEK (1977), p. 214, il semble préférable de considérer que ce passage appartient à la description de l'*inconsiderentia* claudienne, bien des réalités linguistiques y soient indirectement décrites.

¹⁰ CIZEK (1977), p. 53.

*species*¹¹. Les rubriques dédiées à la maîtrise des langues ont toutes un intitulé de ce genre¹². Cet ensemble de « mots-titres » semble presque être homogène. De fait, pour cinq de ces sept « mots-titres », il est possible de constater une récurrence d'une formule impliquant l'adjectif *liberalis*¹³, accompagné d'un substantif comme *ars*, *disciplina* ou *studium*. L'étude des cooccurents de *liberalis* dans le corpus des auteurs latins permet de constater une fréquence élevée des constructions « *liberalis + ars* » et « *liberalis + studium* », tandis que la formule « *liberalis + disciplina* » est moins représentée¹⁴. Dans l'ensemble du corpus suétonien, ce type d'expression apparaît à douze reprises¹⁵. Neuf occurrences figurent dans les *Vies des Douze Césars*¹⁶, deux dans le *De grammaticis et rhetoribus*¹⁷, une dans le *De historicis*¹⁸. Or, l'usage suétonien paraît se démarquer du corpus des auteurs latins par l'utilisation majoritaire de la tournure « *liberalis + disciplina* » (six occurrences sur douze). Les constructions qui contiennent les substantifs *ars* et *studium* sont respectivement au nombre de deux pour douze et quatre pour douze.

Cependant, les intérêts linguistiques de Suétone ne se cantonnent pas à ces rubriques spécifiques. De fait, des éléments qui se rapportent directement et indirectement aux pratiques linguistiques sont également répartis dans les *Vies*. En outre, il faut noter la présence de *dicta* et autres « bons mots » grecs des Césars. Il arrive également que Suétone lui-même intègre à sa narration des termes grecs. En cela, le biographe s'écarte du mode de rédaction d'un contemporain comme Tacite (c. 55 - c. 120), qui tend à bannir le grec de son œuvre¹⁹, mais se rapproche de la langue des lettres de Pline le Jeune (61/2 – av. 117), qui recourt à l'occasion

¹¹ MOUCHOVA (1968), p. 45, souligne cette tendance avec les exemples suivants qui appartiennent à la *Vie de Néron : a Claudio* (*Ner.*, 33, 1), *Britannicum* (*Ner.*, 33, 2), *Antoniam Claudi filiam* (*Ner.*, 35, 4). JAL (1998), p. 33, voit une similarité avec une pratique de Valère Maxime : pour une consultation rapide et chercher à ménager son lecteur, il fait précéder de sommaires et de titres ou de sous-titres chacun de ses livres ou de ses chapitres. CIZEK (1977), p. 53, préfère à une stricte délimitation des rubriques un modèle fondé sur leur présence, leur fonction et leur enchaînement, sur l'opposition chronologique-éidologique, avec une seconde opposition *uirtutes-uitia* dans le secteur éidologique.

¹² *Iul.*, 55, 1 : *eloquentia militarique re* ; *Aug.*, 84, 1 : *eloquentiam studiaque liberalia* ; *Tib.*, 70, 1 : *artes liberales* ; *Calig.*, 53, 1 : *ex disciplinis liberalibus* ; *Claud.*, 41, 1 : *historiam* ; *Ner.*, 52 : *liberalis disciplinas* ; *Dom.*, 20 : *liberalia studia*.

¹³ Seules sont formellement exclues les biographies de César et de Claude. Toutefois, la *Vie* du dictateur semble, également d'un point de vue formel, anticiper le livre consacré à Auguste. En effet, la construction des « mots-titres » des deux *rubricae* se répondent presque parfaitement : *eloquentia militarique re* (*Iul.*, 55, 1) vs *eloquentiam studiaque liberalia* (*Aug.*, 84, 1). Pour ce qui est de la *Vie de Claude*, les derniers mots du chapitre qui précèdent la rubrique de ses études reprennent l'expression *liberalibus studiis* (*Claud.*, 40, 3) et annoncent la *species* à venir.

¹⁴ Renseignement obtenu à la suite de la consultation de la « sélection des textes latins de la base classique du L.A.S.L.A. (ULg) » sur la base de données *Hyperbase*.

¹⁵ Total obtenu à la suite de la consultation de la base de données *PHI Latin Texts*.

¹⁶ *Iul.*, 42, 1 ; *Aug.*, 84, 1 ; *Tib.*, 70, 1 ; *Calig.*, 53, 1 ; *Claud.*, 3, 1 ; 40, 3 ; *Ner.*, 52 ; *Galb.*, 5, 1 ; *Dom.*, 20.

¹⁷ *Gram. et rhet.*, 1, 1 ; 15, 3.

¹⁸ *Rel.*, 80, p. 92, 3 Reifferscheid.

¹⁹ CIZEK (1977), p. 175.

aux énoncés grecs²⁰. Cet *habitus* rédactionnel ne semble pas anormal pour l'auteur d'un Περὶ βλασφημιῶν et d'un Περὶ τῶν παρ' Ἑλλησι παιδιῶν²¹, sans doute rédigés en grec²². De ce fait, la présence de syntagmes grecs dans la narration constitue l'une des caractéristiques du style de Suétone et de sa production « (non) historique »²³.

L'utilisation des *Vies des Douze Césars* nécessite de poser la question de la fiabilité de Suétone. Si le *scholasticus*, comme le présente Pline le Jeune²⁴, a longtemps été considéré comme un compilateur naïf et sans discernement de sources hétéroclites, parfois peu fiables, l'état actuel des études suétoniennes pousse à rejeter cette interprétation²⁵. Comme l'expose STEIDLE (1963²), la critique de ses sources n'a pas manqué à Suétone²⁶. Cependant, comme le remarque CIZEK (1977), le projet littéraire et idéologique des *Vies* motive des choix dans la matière, qui impliquent une certaine subjectivité²⁷. DE CONINCK (1983), dans son *Suetonius en de Archivalia*, relativise l'idée d'une exploitation systématique de documents provenant des archives impériales. La monographie de WALLACE-HADRILL (1983) s'intéresse à la dimension sociologique de Suétone. Il ne s'agissait ni d'un historien, ni d'un écrivain, mais d'un érudit. Or, comme le fait remarquer DUBUISSON (2003), « l'érudition n'est pas nécessairement synonyme de manque d'intelligence »²⁸. Il faut également citer la thèse de GASCOU (1984), qui entreprend une réhabilitation du Suétone historien. Sans pour autant nier la subjectivité de l'auteur, qui fait un usage sélectif et orienté de certaines informations, GASCOU (1984) montre que les *Vies* peuvent apporter une contribution à l'histoire, notamment par le goût du détail que cultive Suétone.

La subjectivité suétonienne doit être comprise comme la conséquence de l'utilisation minutieuse de ses sources par un auteur qui n'hésite pas à plier l'histoire à sa propre vision des

²⁰ Sur le bilinguisme de Pline le Jeune, voir ROCHETTE (2013). ZEHACKER (2015) aborde cette question de manière plus spécifique dans la correspondance de Pline le Jeune avec Trajan.

²¹ Le Περὶ τῶν παρ' Ἑλλησι παιδιῶν de Suétone est certainement à distinguer de son *De puerorum lusibus*, cf. WARDLE (1993), p. 93-96.

²² WARDLE (1993), p. 93-99.

²³ WALLACE-HADRILL (1983), p. 8-10.

²⁴ PLIN., *Ep.*, I, 24, 4 : *scholasticis porro dominis, ut hic est, sufficit abunde tantum soli, ut releuare caput... possint*, « Car pour des propriétaires adonnés à l'étude comme celui-ci, il est bien suffisant d'avoir assez de terrain pour y reposer sa tête ».

²⁵ Cf. GALAND-HALLYN (1991), qui dresse une synthèse de la réhabilitation de l'œuvre suétonienne de 1950 à 1988.

²⁶ STEIDLE (1963²), p. 2.

²⁷ CIZEK (1977), p. 156-192. COUISSIN (1953), p. 249, va jusqu'à considérer que Suétone s'inscrit dans une tradition caricaturale des Césars.

²⁸ Voir DUBUISSON (2003), p. 250, qui dresse un bilan très complet de la fausse impartialité de Suétone et tire un trait sur l'image d'un auteur objectif et impassible face à sa matière, tel que pouvait le décrire EKTOR (1980).

Césars lorsqu'il souhaite donner à son récit une orientation particulière. Toutefois, cette pratique n'est pas systématique et l'historicité des *Vies* ne doit pas être totalement remise en question pour autant. La comparaison avec le témoignage d'auteurs comme Tacite et Dion Cassius, lorsqu'elle est possible, est néanmoins un outil indispensable dans la compréhension des biographies.

Dans l'étude des pratiques linguistiques des Césars, il faut notamment citer l'ouvrage de BARDON (1940), *Les empereurs et les lettres latines*. L'auteur invoque les témoignages de plusieurs sources littéraires antiques, dont Suétone, dans le but d'en tirer des enseignements sur les compétences des empereurs romains en matière de langue. Toutefois, bien que sa monographie soit une référence en la matière, force est de constater que BARDON tire souvent des conclusions hâtives, fondées sur une matière parfois trop peu abondante ou des préjugés personnels. De plus, BARDON (1940), en raison du type d'étude qu'il mène, délaisse les lettres grecques des Césars. Dans une perspective analogue, KAIMIO (1979) s'est penché sur la question de la position et du statut du grec à Rome et dans le monde romain jusqu'en 284²⁹. Par conséquent, il lui arrive de recourir aux *Douze Césars* à titre de source. KAIMIO (1979), en raison des visées de son étude, délaisse le pendant des lettres latines. L'utilisation du grec par les Julio-Claudiens a également été étudiée de façon sommaire par BEST (1977). BARTELINK (1981) donne de brèves indications sur l'intérêt suétonien pour la culture littéraire des Césars, leurs connaissances linguistiques et la façon dont ils employaient les langues. Il faut aussi mentionner l'article de DUBUISSON (2009), qui se penche sur la question des langues dans les *Vies des Douze Césars*. Bien que son étude souffre d'inexactitudes sans doute dues à son caractère posthume, il faut tout de même en souligner l'importance. De même, ROCHETTE (2015) a consacré un article au bilinguisme des Julio-Claudiens dans l'œuvre de Suétone. En outre, il faut mentionner le travail de LEFEBVRE (2010) qui, au départ des biographies suétoniennes, s'est interrogée sur la place des *studia* à la cour impériale, sans pour autant porter son intérêt au-delà de l'opposition *optimus princeps* vs *pessimus princeps*.

La présente étude a pour but de reprendre ce dossier complexe, en se consacrant aux éléments relatifs au bilinguisme dans les *Vies des Césars*, qui forment une unité logique, confrontés, le cas échéant, aux témoignages des auteurs anciens.

²⁹ Le *terminus ante quem* est conditionné par la monographie de ZILLIACUS (1935), qui traite de la question des langues dans l'Empire romain d'Orient.

Dans un premier temps, il est question d'analyser les commentaires métalinguistiques et épilinguistiques des biographies suétoniennes³⁰. Les « activités métalinguistiques » impliquent « les activités de réflexion sur le langage et son utilisation, [ainsi que] les capacités du sujet à contrôler et planifier ses propres processus de traitement linguistique en compréhension et en production. Ces activités et ces capacités peuvent concerner tout aspect du langage qu'il soit phonologique [...], syntaxique [...], sémantique [...] ou pragmatique »³¹. Les « activités épilinguistiques » sont, quant à elles, « des manifestations explicites, dans les comportements des sujets, d'une maîtrise fonctionnelle de règles d'organisation ou d'usage de la langue »³².

Cette analyse doit permettre, à terme, de dresser un bilan cohérent du rapport aux langues des douze Césars ainsi que d'un mouvement qui pourrait se dessiner dans la composition de l'œuvre. De même, il faut envisager un potentiel rôle que joueraient les compétences linguistiques dans la construction orientée du portrait des personnages. Du reste, l'importance des *studia* dans la fonction impériale pour un chevalier romain philhellène tel que Suétone doit être jugée à l'aune de l'ensemble des *Vies*. De fait, la présence de *rubricae* consacrées aux préoccupations intellectuelles des Césars et leur rapport aux études semble impliquer la nécessité d'une préoccupation impériale à l'égard des questions linguistiques³³.

Outre la description de certains comportements linguistiques, qui figure le plus souvent dans des rubriques dédiées, des « phénomènes de contact »³⁴ entre les langues se démarquent également. Ceux-ci participent à l'étude du rôle des langues dans les biographies. À ce sujet, il est bon de citer les travaux d'ADAMS (2003a), qui portent sur le bilinguisme et la langue latine. Bien que le champ de recherche considéré par ADAMS (2003a) soit très vaste et que l'auteur ne fasse usage qu'occasionnellement du témoignage des *Vies des Douze Césars*, sa précieuse étude offre un fondement théorique solide d'une grande utilité pour l'ensemble des travaux portant

³⁰ Pour une synthèse des théories, modèles de développement et champs d'application de la conscience métalinguistique, voir PINTO et EL EUCH (2015), p. 13-37.

³¹ Tel que GOMBERT (1990), p. 32, définit le « métalangage » ou les « activités métalinguistiques ».

³² Tel que GOMBERT (1990), p. 32, définit les « activités épilinguistiques ».

³³ WALLACE-HADRILL (1983), p. 83.

³⁴ WEINRICH (1953), p. 1, nomme ces phénomènes de contact « interference phenomena » (phénomènes d'interférence) et les définit comme des « rearrangement of patterns that result from the introduction of foreign elements into the more highly structured domains of language, such as the bulk of the phonemic system, a large part of the morphology and syntax, and some areas of the vocabulary (kinship, color, weather, etc.). » Nous adopterons pour notre part l'expression « phénomènes de contact », plus englobante, cf. LANGSLOW (2002), p. 42, qui oppose emprunts et interférences de la sorte : « Indeed, it has been said that a borrowing is a successful piece of interference, successful in that it has been sanctioned by the speech community. » Cette acception du terme « interférence » s'inscrit dans la continuité des recherches d'ADAMS (2003a), p. 28 : « I see interference as unintentional and beyond the control of the writer, whereas code-switching (or borrowing [...]) is often a manifestation of linguistic skill. »

sur de telles questions³⁵. Dans une perspective plus ciblée, ELDER et MULLEN (2019) ont récemment accordé une attention spécifique à l'étude du *code-switching*, ou alternance codique, dans la correspondance augustéenne des *Douze Césars*. De même, elles se sont prêtées, de manière très superficielle, à l'analyse du reste de la narration. Pour ce faire, elles se sont fondées sur la base de données *CSRL (Code-Switching in Roman Literature)*, mise au point en 2015 par Mullen. Néanmoins, leur étude comporte des imprécisions et des erreurs qui, le cas échéant, sont mentionnées et auxquelles sont apportées des précisions ou des corrections. De plus, la base de données *CSRL* souffre, elle aussi, d'inexactitudes ou de contradictions qui sont soulignées lorsque nécessaire.

L'emprunt, les interlexèmes et l'alternance codique relèvent des phénomènes de contact. L'emprunt peut être lexical, grammatical (morphologique et syntaxique), phonétique ou prosodique. En théorie, dans une langue donnée, les mots empruntés à une langue tierce respectent les règles morphologiques et syntaxiques de cette langue donnée³⁶. Les interlexèmes sont des termes qui semblent occuper une position particulière entre latin et grec. Seule une mise en perspective des deux langues paraît pouvoir rendre perceptible le sens de ces unités lexicales qui détiennent un signifiant commun en grec et en latin – qu'il s'agisse d'homonymes ou de paronymes – et dont le signifié peut être échangé ou superposé³⁷. Pour définir le concept d'alternance codique et l'appliquer aux situations antiques dont il traite, ADAMS (2003a) s'appuie sur les travaux d'HOFFMANN (1991) et de MILROY et MUYSKEN (1995)³⁸. Par alternance codique, il faut comprendre « l'utilisation alternée de deux langues ou variétés linguistiques dans le même tour de parole ou au cours d'une même conversation »³⁹ ou « l'utilisation alternée par des locuteurs bilingues de deux langues ou plus au cours d'une même conversation »⁴⁰.

Dans une dimension pragmatique, les alternances codiques peuvent remplir une ou plusieurs fonctions dans leur contexte d'énonciation. Aussi, ELDER et MULLEN (2019) proposent un classement fonctionnel de ces phénomènes, auquel il est fait appel dans une tentative de cerner le rôle de ces actes de langage⁴¹. Parvenir à une distinction formelle entre emprunt et alternance codique reste difficile. Toutefois, il semble possible, sur le fondement de critères

³⁵ Sur l'alternance codique, l'interférence et l'emprunt, voir ADAMS (2003a), p. 18-29.

³⁶ POPLACK (1988), p. 31.

³⁷ BIVILLE (2002), p. 101.

³⁸ ADAMS (2003a), p. 19.

³⁹ Traduction personnelle de HOFFMANN (1991), p. 110.

⁴⁰ Traduction personnelle de MILROY et MUYSKEN (1995), p. 7.

⁴¹ Cf. p. 121-123, en annexe. Seules sont reprises les fonctions qui apparaissent au moins une fois dans les *Vies des Douze Césars*. La traduction de l'anglais vers le français est personnelle.

morphologiques, d'établir un *distinguo* entre ces manifestations : si un mot grec suit une flexion grecque dans un texte latin, il serait bon de le classer parmi les alternances de code⁴². Néanmoins, cette classification reste grandement subjective, car ces phénomènes se situent sur un continuum et, pour bien faire, ne doivent pas être enfermés dans une typologie rigide. En effet, ils dépendent grandement de la sensibilité propre des locuteurs, qui en auront une perception différente en fonction de divers paramètres⁴³. Du reste, l'utilisation d'interlexèmes par un locuteur peut, dans une certaine mesure, être assimilée à la pratique de l'alternance de code : un changement de langue ou de registre de langue est opéré⁴⁴. Toutefois, dans la présente étude, il semble opportun d'envisager ce phénomène séparément pour ses propriétés particulières.

L'examen des manifestations linguistiques devrait permettre, à terme, de mettre en lumière un comportement critique ou non de Suétone à l'égard de certaines pratiques langagières. En outre, il est question de dégager les fonctions remplies par ces phénomènes dans le contexte de leur production ainsi que de la composition des *Vies des Césars*. De même, une différence est peut-être observable dans l'expression de ces manifestations selon le rôle occupé par les différents personnages des biographies (principal, secondaire, narrateur) ou le statut social qu'ils occupent. Il s'agit de discerner une éventuelle rupture entre les pratiques des empereurs et celles de ce qui pourrait être appelé, de façon plus générale, les autres « voix » des *Vies*.

Toutes les dates doivent être comprises, sauf mention contraire, comme appartenant à notre ère. Les textes des *Vies des Douze Césars* et du *De grammaticis et rhetoribus* proviennent de l'édition critique de KASTER (2016a). Les sources littéraires antiques pour lesquelles aucune édition n'est précisée dans les notes en bas de page proviennent de la *Collection des Universités de France* ou, le cas échéant, des collections *Loeb*, *Oxford*, ou *Teubner*. Les traductions sont personnelles. Une annexe finale reprend les tableaux auxquels il est fait référence en notes infrapaginales. Les abréviations utilisées pour les revues sont celles de l'*Année philologique*. Les auteurs anciens sont cités selon les listes de l'*Oxford Classical Dictionary (OCD)*.

⁴² ADAMS (2003), p. 25-26.

⁴³ ELDER et MULLEN (2019), p. 224.

⁴⁴ À ce titre, les interlexèmes sont repris dans le tableau 10, p. 131-137, en annexe.

CHAPITRE I

LES COMMENTAIRES MÉTALINGUISTIQUES AU FIL DES *VIES*

i. Jules César

La *Vie de Jules César* est tronquée. Les premiers chapitres qui devaient la constituer manquent à l'appel. L'action débute *in medias res* par l'annonce de la perte de son père l'année de ses seize ans (*annum agens sextum decimum patrem amisit*)¹. Aussi, aucun élément ne permet de savoir ce que Suétone écrivit à propos de la formation du jeune Jules César. C'est également en pleine action que s'ouvre la *Vie de Jules César* de Plutarque, qui n'est donc d'aucune aide dans la reconstruction des premiers chapitres qui manquent à la biographie suétonienne. En outre, la comparaison entre César et Alexandre, qui devait figurer dans l'œuvre du biographe grec, est perdue. Cicéron écrit qu'il fut élevé *domestica consuetudine*, « selon l'habitude domestique »². Le témoignage de Tacite permet d'en apprendre davantage sur l'éducation du dictateur, qui fut élevé sous la supervision de sa mère³.

Une œuvre postérieure, le *Praeceptum demonstratiuae materiae*, attribué à un certain Emporius⁴ – un rhéteur qui aurait vécu dans le courant du VI^e s. –, prend pour exemple la vie de l'homme politique romain afin d'illustrer *in bonam et in malam partem* les caractéristiques d'application des προγυμνάσματα autour de la pratique de l'éloge⁵. Cet écrit pourrait avoir pour source principale Suétone lui-même⁶. De l'œuvre d'Emporius, il faut retenir les informations suivantes qui auraient hypothétiquement pu figurer dans les premiers chapitres des *Douze Césars* : César fut éduqué par sa mère⁷, Aurelia Cotta, et était *Graecae exercitationis expertus*⁸.

¹ *Iul.*, 1.

² *Cic.*, *Brut.*, 252.

³ *Tac.*, *Dial.*, 28, 6 : *sic Corneliam Gracchorum, sic Aureliam Caesaris, sic Atiam Augusti [matrem] prae-fuisse educationibus ac produxisse principes liberos accepimus*, « Nous apprenons que c'est ainsi que Cornélia a dirigé l'éducation des Gracques, Aurélie celle de César, Attia celle d'Auguste, et qu'elles ont élevé ces enfants de grandes maisons ».

⁴ EMPORIUS, *Praeceptum demonstratiuae materiae*, p. 567-574 Halm (*Rhet. Lat. Min.*).

⁵ PIROVANO (2012), p. 430-432.

⁶ PIROVANO (2012), p. 446-457. À propos de la reconstruction des débuts de la *Vita Caesaris*, voir également GARRETT (2015) qui adopte une méthodologie différente en comparant d'autres débuts de biographies suétoniennes et la reconstruction proposée par HOLLAND (1930) et ne s'attarde que très peu sur sa formation, bien qu'il insiste sur l'importance de l'apport de PIROVANO (2012) à cette problématique épineuse.

⁷ EMPORIUS, *Praeceptum demonstratiuae materiae*, p. 568, 17-22 Halm (*Rhet. Lat. Min.*).

⁸ EMPORIUS, *Praeceptum demonstratiuae materiae*, p. 568, 22-26 Halm (*Rhet. Lat. Min.*).

Pour ce qui est de son incompétence à s'exprimer en grec, Emporius est apparemment en contradiction avec Suétone et Plutarque qui, tous deux, rapportent que le dictateur suivit des leçons d'Apollonius Molon, célèbre rhéteur de son temps, à Rhodes⁹. Il va sans dire que, pour un jeune homme qui vécut plusieurs années dans l'Orient grec, il n'y a pas de doute qu'il reçut une formation grecque¹⁰.

L'intérêt que le dictateur portait à l'utilisation du grec semble transparaître dans son *Bellum Gallicum*. Il confie avoir fait envoyer une lettre écrite en grec de manière à en rendre la lecture impossible aux Gaulois¹¹ : *hanc Graecis conscriptam litteris mittit ne intercepta epistula nostra ab hostibus consilia cognoscantur*, « Il envoya cette lettre écrite en caractères grecs, afin que les ennemis, s'ils l'interceptaient, ne pussent connaître nos projets »¹². Parmi les indices de sa maîtrise de la langue, il faut mentionner l'imprécation grecque qu'il proféra lors de son assassinat¹³. En outre, Suétone cite Cicéron, qui atteste que Jules César avait une bonne maîtrise de la littérature grecque et citait souvent des vers grecs d'Euripide¹⁴. Du reste, un intérêt égal tant pour l'Occident et l'Orient se marque dans la tâche qu'il confia à Varron de mettre à disposition du public les bibliothèques grecques et latines les plus fournies, autant que faire se pouvait¹⁵.

La *rubrica* de *eloquentia* le présente sous les traits flatteurs d'un émule des plus grands orateurs. Elle est faite d'un assemblage de citations des commentaires d'autres auteurs :

Iul., 55 : 1. *eloquentia militarique re aut aequavit praestantissimorum gloriam aut excessit. post accusationem Dolabellae haud dubie principibus patronis adnumeratus est. Certe Cicero ad Brutum oratores enumeans negat se uideri cui debeat Caesar cedere atque eum elegantem, splendidam quoque atque etiam magnificam et generosam quodam modo rationem discendi tenere, 2. Et ad Cornelium*

⁹ *Iul.*, 4, 1 : *ut per otium ac quietem Apollonio Moloni clarissimo tunc dicendi magistro operam daret*, « Pour se consacrer, à la faveur de l'inaction et du repos, aux leçons d'Apollonius Molon, qui était alors le maître d'éloquence le plus réputé » ; PLUT., *Caes.*, 3, 1 : ἔπλευσεν εἰς Ῥόδον ἐπὶ σχολὴν πρὸς Ἀπολλώνιον τὸν τοῦ Μόλωνος, οὗ καὶ Κικέρων ἠκρόατο, « Il se rendit à Rhodes pour y suivre les leçons d'Apollonios, fils de Molon, dont Cicéron avait aussi été l'élève ».

¹⁰ Sur l'intérêt politique de forger l'image d'un chef des *populares Graecae exercitationis experts*, voir ZECCHINI (2011).

¹¹ ADAMS (2003a), p. 185. La question de la sécurité des lettres est évoquée par Cicéron (CIC., *Att.*, II, 20, 3) : en l'absence d'un système postal officiel, il craint que ses lettres ne le trahissent. Le recours au chiffrement de certains termes au moyen de l'alternance codique s'impose comme une solution, cf. ADAMS (2003a), p. 329.

¹² CAES., *BGall.*, V, 48, 4.

¹³ *Iul.*, 82, 2 ; DIO CASS., XLIV, 19, 5.

¹⁴ *Iul.*, 30, 5 = CIC., *QFr.*, II, 15, 4 ; *Off.*, III, 82. Sur ces vers grecs que César avait toujours à la bouche, la raison de leur présence en latin dans le texte, ainsi que l'expression *iacta alea esto* (*Iul.*, 32), cf. p. 86-87.

¹⁵ *Iul.*, 44, 2 : *bibliothecas Graecas Latinasque quas maximas posset publicare data Marco Varroni cura comparandarum ac digerendarum*, « Ouvrir au public des bibliothèques grecques et latines aussi riches que possible, en confiant à Marcus Varron le soin des acquisitions et du classement ».

Neptem de eodem ita scripsit, « quid ? oratorem quem huic antepones eorum qui nihil aliud egerunt ? quis sententiis aut acutior aut crebrior ? quis uerbis aut ornatior aut elegantior ? »

1. Au point de vue de l'éloquence et de l'art militaire, il égala ou surpassa la gloire des plus grands maîtres. Après le procès de Dolabella, on le rangea sans conteste parmi les premiers talents du barreau. En tout cas, Cicéron, énumérant les orateurs dans son *Brutus*, déclare « qu'il ne voit point à qui César doive le céder », et il ajoute « qu'il a une éloquence élégante, pleine d'éclat et même de magnificence, avec un certain air de noblesse native. » 2. Ailleurs encore, dans une lettre à Cornélius Nepos, [Cicéron] a parlé de lui en ces termes : « Mais quoi ? Quel orateur lui préférez-vous parmi ceux qui se sont consacrés uniquement à l'éloquence ? Quel autre a plus d'abondance ou plus de finesse dans les pensées, plus d'art et plus d'élégance dans l'expression ? »

Son éloquence aurait été égale à sa maîtrise des arts de la guerre : sans conteste bien supérieure à celle des grands maîtres de la discipline. En outre, à vingt-trois ans à peine, il aurait été considéré comme une éminence du barreau, à la suite des accusations contre Dolabella¹⁶. Suétone cite le *Brutus* de Cicéron¹⁷ pour corroborer son propos, ainsi qu'une lettre adressée à Cornélius Népos¹⁸. L'Arpinate voit en Jules César un talent presque naturel pour la rhétorique (*generosam quodam modo rationem*). Plutarque tient un discours semblable au sujet de ses capacités innées : λέγεται δὲ καὶ φῦναι πρὸς λόγους πολιτικοῦς ὁ Καῖσαρ ἄριστα καὶ διαπονηῆσαι φιλοτιμώτατα τὴν φύσιν, « On dit que César était né avec les plus heureuses dispositions pour l'éloquence politique et qu'il avait cultivé ce talent naturel avec une très grande ardeur »¹⁹. Il en va de même pour Quintilien, Tacite et Fronton²⁰.

Par la suite, Suétone évoque les commentaires des campagnes de César et relève qu'en ce qui concerne l'histoire des guerres d'Alexandrie, d'Afrique et d'Espagne, le doute plane sur l'identité de leur auteur véritable (*Alexandrini Africique et Hispaniensis incertus auctor est*)²¹. Il reprend à nouveau les mots du *Brutus* de Cicéron pour souligner la grandeur de l'œuvre, qui tire sa force de son style dépouillé et de son pragmatisme : *nudi sunt, recti et uenusti*, « Ils [c.-à-d. ses *Commentaires*] sont dépouillés, directs et gracieux »²². Suétone cite également Hirtius, qui partage un point de vue analogue. Celui-ci place le dictateur au faîte des auteurs et met en avant sa facilité ainsi que sa rapidité de composition, qui sous-entendent ses grandes qualités d'écrivain : *facile atque celeriter eos perscripserit*, « Il les [c.-à-d. ses *Commentaires*]

¹⁶ EDER (2003), col. 811. Pour un passage parallèle, voir TAC., *Dial.*, 34.

¹⁷ CIC., *Brut.*, 261.

¹⁸ CIC., fr. 4, p. 152-153 Watt.

¹⁹ PLUT., *Caes.*, 3, 2.

²⁰ QUINT., *Inst.*, X, 1, 114 ; TAC., *Ann.*, XIII, 3, 4 ; *Dial.*, 21, 5 ; 25, 3 ; FRONTON, *Ep.*, p. 123, 3-5 VdH².

²¹ *Iul.*, 56, 1.

²² *Iul.*, 56, 2 = CIC., *Brut.*, 262.

a écrits avec aisance et rapidité »²³. La citation d'Asinius Pollion est la principale difficulté rencontrée dans ce passage. Il reproche à Jules César un manque de soin (*parum diligenter*) ainsi qu'un manque de respect de la vérité des faits (*parumque integra ueritate*)²⁴. Pour connaître la valeur réelle qu'accordait Suétone à ce témoignage, il faudrait savoir comment il jugeait les œuvres de Pollion lui-même. Or, c'est impossible dans l'état des sources disponibles²⁵. C'est pourquoi il convient d'envisager ce témoignage avec prudence.

Enfin, le biographe énumère d'autres écrits du dictateur²⁶. Il met en avant son *De analogia*, dédié à Cicéron²⁷. De même, il évoque son *Anticatones*, rédigé en -45 en réponse à une *laudatio Catonis* de Cicéron²⁸, ainsi qu'un poème, aujourd'hui perdu, qui était intitulé *Iter* (*poema quod inscribitur Iter*). Il évoque également sa correspondance (*epistulae quoque eius*) avec Sénat, Cicéron ainsi que ses proches²⁹. Il est également question du célèbre chiffre qui rendait le contenu des lettres du dictateur inaccessible à tout qui ne possédait pas sa résolution. Pour désigner ces trois corpus de lettres, Suétone emploie le verbe *extare*, qui tend à indiquer qu'ils existaient toujours à son époque³⁰. Enfin, il mentionne un *Éloge d'Hercule*, un *Œdipe*³¹ ainsi qu'un *Recueil de mots remarquables* (*dicta collectanea*).

ii. Auguste

Suétone, familier des productions écrites du premier *princeps*, livre de précieuses et nombreuses informations sur son style, son vocabulaire et son orthographe³². Il rédige une notice, qui s'étend sur pas moins de six chapitres³³, consacrée tant aux activités intellectuelles qu'à la conception du style, aux interventions sur les règles qui régissent la langue, à la maîtrise du grec³⁴ et aux connaissances linguistiques d'Auguste. Il s'agit de la rubrique la plus longue et la plus détaillée de ce genre dans l'ensemble des *Vitae*. En voici les premières lignes :

²³ *Iul.*, 56, 3 = HIRTIUS, *BGall.*, VIII, *praef.*

²⁴ *Iul.*, 56, 4.

²⁵ D'ANNA (1954), p. 114.

²⁶ *Iul.*, 56, 5-7.

²⁷ Cf. CIC., *Brut.*, 253 : *ad te ipsum [...] de ratione Latine loquendi accuratissime scripserit*, « Il a écrit à ton adresse un ouvrage très fouillé sur la méthode de bien parler le latin ». Au sujet de l'intérêt de Jules César pour les questions linguistiques, déterminantes dans la composition du *De analogia*, se référer à GARCEA (2012).

²⁸ Cf. TSCHIEDEL (1981).

²⁹ CIC., *Att.*, IX, 6a, 7c, 13a, 14, 16 ; X, 8b.

³⁰ SPAHLINGER (2003), p. 121.

³¹ GRIMAL (1996), p. 183, suppose que l'*Éloge d'Hercule* et l'*Œdipe* étaient écrits en grec.

³² WALLACE-HADRILL (1983), p. 53-57.

³³ *Aug.*, 84-89.

³⁴ KAIMIO (1979), p. 131-132.

Aug., 84, 1 : *eloquentiam studiaque liberalia ab aetate prima et cupide et laboriosissime exercuit. Mutinensi bello in tanta mole rerum et legisse et scripsisse et declamasse cotidie traditur. nam deinceps neque in senatu neque apud populum neque apud milites locutus est umquam nisi meditata et composita oratione, quamuis non deficeretur ad subita extemporali facultate.*

Il exerça avec passion mais aussi très activement son éloquence et se forma dans les études libérales dès son plus jeune âge. On rapporte que, durant la guerre de Modène, malgré toutes ses occupations écrasantes, il lut, écrivit et déclama chaque jour. Par après, jamais il ne prit la parole au Sénat, ni devant le peuple, ni devant ses soldats, sans avoir médité et préparé son discours, quoiqu'il ne fût pas incapable d'improviser en cas d'imprévu.

Suétone aborde tout d'abord l'apprentissage de l'*eloquentia* et des *studia liberalia* du jeune Octave. L'*eloquentia* désigne l'art oratoire. La rhétorique, enseignée par les *rhetores*, forme la base de l'éducation romaine et semble avoir connu un véritable âge d'or à cette période³⁵. Dans son *Grammairiens et rhéteurs*, le biographe mentionne un certain Epidius³⁶ qui ouvrit une école de rhétorique (*ludus dicendi*) après des démêlés avec la justice. Il fut l'un des professeurs d'Auguste et de Marc-Antoine³⁷. Tacite dit de l'éloquence d'Auguste qu'elle était *prompta et profluens*³⁸. Les termes *studia liberalia*, ou « arts libéraux », désignent avant tout l'étude de la littérature en vue d'apprécier les textes classiques grecs et latins, les comprendre et être capable d'écrire³⁹.

Auguste se serait appliqué à ses études *cupide et laboriosissime* : il est le seul personnage des *Douze Césars* à allier à la fois le désir d'apprendre avec application et un engagement actif⁴⁰. Son implication dans l'étude des arts libéraux est confirmée dans la suite de ce passage,

³⁵ WALLACE-HADRILL (1983), p. 31.

³⁶ Le *praenomen* de cet Epidius pourrait être Marcus, si celui donné par l'index du *De grammaticis et rhetoribus*, et rétabli dans le texte sur cette base par ROTH (1858) est exact. Toutefois, la restitution n'est nullement certaine. L'index comporte en effet de nombreuses erreurs.

³⁷ *Gram. et rhet.*, 28, 1 ; WARDLE (2014), p. 481.

³⁸ TAC., *Ann.*, XIII, 3, 2 : *Augusto prompta et profluens quaeque deceret principem eloquentia fuit*, « Auguste était doué de l'éloquence prompte et abondante qui sied à un prince ».

³⁹ WARDLE (2014), p. 481.

⁴⁰ L'adverbe au superlatif *laboriosissime* pourrait suggérer que Suétone fait montre d'ironie à l'endroit d'Auguste et de son apprentissage. L'adjectif duquel il dérive, *laboriosus* signifie littéralement « laborieux, pénible ». Toutefois, il possède une acception « qui se donne au travail, actif » à rapprocher de notions comme *negotiosus*, « qui a beaucoup d'affaires, occupé, absorbé », et *actuosus*, « plein d'activité, agissant », cf. *TLL* VII, 2, s.v. *labōriōsus*, col. 798-799 (Lumpe). Il serait envisageable de considérer que le biographe joue sur ces différents sens pour ne pas signifier ouvertement les difficultés rencontrées par le *princeps* lors de sa formation. Toutefois, la manière dont est présenté Auguste lorsqu'il est question de sa maîtrise du grec ne laisse pas de doute sur l'acception à préférer. En effet, Suétone écrit : *in quibus* [c.-à-d. les *Graecae disciplinae*] *et ipsis praestabat largiter*, « Ici encore, il excellait véritablement » (*Aug.*, 89, 1). La valeur adverbiale du *et* doit vraisemblablement faire allusion aux compétences latines du *princeps*. Aussi, si Suétone rapporte qu'Auguste excellait dans l'une et l'autre langue, il est préférable de considérer que l'adverbe au superlatif *laboriosissime* renvoie à une notion positive d'implication au travail plutôt qu'à une idée de pénibilité. Cette interprétation est partagée par WARDLE (2014), p. 481, pour qui Auguste « displays both an appropriate desire to learn and the necessary application. »

qui fait écho à un extrait du *Grammairiens et rhéteurs*⁴¹. Le biographe relate qu'il ne cessa de lire, d'écrire et de déclamer chaque jour durant la guerre de Modène, à l'époque de ses dix-neuf ans. Ces propos sont corroborés par l'*Epitome de Caesaribus* qui, si les circonstances des faits rapportés sont plus vagues, semble attester une version identique sur le fond à celle de Suétone⁴².

Ensuite, le style d'Auguste est qualifié d'*elegans* et de *temperatum*, ce que rapportent également Tacite, Aulu-Gelle et Fronton⁴³ :

Aug., 86, 1 : *genus eloquendi secutus est elegans et temperatum, uitatis sententiarum ineptiis atque concinnitate et « reconditorum uerborum », ut ipse dicit, « fertoribus », praecipuamque curam duxit sensum animi quam apertissime exprimere. Quod quo facilius efficeret aut necubi lectorem uel auditorem obturbaret ac moraretur, neque praepositiones urbibus addere neque coniunctiones saepius iterare dubitauit, quae detractae afferunt aliquid obscuritatis, etsi gratiam augent.*

Il adopta un style pur et simple, évitant la sottise des formules à effet balancées avec art et, selon sa propre expression, « l'odeur du moisi des termes surannés ». Avant tout, il se préoccupa de traduire sa pensée le plus clairement possible. Afin d'y parvenir plus sûrement et pour que rien ne pût embarrasser ni arrêter le lecteur ou l'auditeur, il n'hésita pas à exprimer les prépositions devant les noms de villes, ni à répéter souvent les conjonctions, dont la suppression entraîne quelque obscurité, même si elle augmente la grâce.

Ce style « pur » (*elegans*) est à rattacher à l'*elegantia*, décrite dans la *Rhétorique à Herennius* comme l'une des trois qualités essentielles de l'orateur avec la *compositio* et la *dignitas*⁴⁴. Cette clarté dans l'expression de la pensée semble être l'une des préoccupations majeures du *princeps*. L'ajout de prépositions devant les noms de ville, ce qui est une entorse aux règles du latin classique⁴⁵, est présenté comme l'une des stratégies qu'aurait adoptées Auguste en vue de s'exprimer clairement. Ce phénomène n'est attesté qu'une fois dans une

⁴¹ *Gram. et rhet.*, 25, 3 : *Cn. Pompeium quidam historici tradiderunt sub ipsum ciuile bellum, quo facilius C. Curioni promptissimo iuueni causam Caesaris defendenti contradiceret, repetisse declamandi consuetudinem, M. Antonium, item Augustum ne Mutinensi quidem bello omisisse*, « Certains historiens rapportent que Cn. Pompée se remit à la déclamation à la veille même de la guerre civile, pour pouvoir plus aisément apporter la contradiction à C. Curion, jeune homme plein d'énergie qui défendait la cause de César, et que ni Marc-Antoine ni Auguste n'abandonnèrent cet exercice même pendant la guerre de Modène ».

⁴² *Epit. de Caes.*, 1, 17 : *liberalibus studiis, praesertim eloquentiae, in tantum incumbens ut nullus, ne in procinctu quidem, laberetur dies quin legeret, scriberet, declamaret*, « Il s'appliquait tellement aux études libérales, et surtout à l'éloquence, qu'il ne laissa pas passer un jour, même sous les armes, sans lire, écrire et déclamer ».

⁴³ Cf. FRONTON, *Ep.*, p. 123, 2-10 VdH² ; GELL., *NA*, XV, 7, 3 ; TAC., *Ann.*, XIII, 3, 2.

⁴⁴ *Rhet. Her.*, IV, 17 : *quae maxime admodum oratori accomodata est tres res in se debet habere : elegantiam, compositionem, dignitatem. Elegantia est quae facit ut unum quidque pure et aperte dici uideatur. Haec distribuitur in Latinitatem et explanationem*, « [Le style] qui convient le mieux à l'orateur doit présenter trois qualités : élégance, agencement des mots, beauté. L'élégance est ce qui fait que chaque idée paraît exprimée dans une langue pure et intelligible. On y distingue correction du latin et clarté ».

⁴⁵ Cf. CIC., *Att.*, VII, 3, 10 ; QUINT., *Inst.*, I, 5, 38.

lettre adressée à Virgile⁴⁶. Ce seul témoignage n'est, cependant, pas suffisant pour affirmer qu'il s'agissait d'un *habitus* linguistique d'Auguste. En outre, un extrait de la correspondance du *princeps*, dans la *Vie de Claude*, s'oppose aux déclarations de Suétone sur les particularités du style d'Auguste⁴⁷. En effet, dans ce passage, le *princeps* emploie la forme *Romae* plutôt qu'une tournure *in Roma* que l'on attendrait si le César n'hésitait pas à exprimer les prépositions devant les noms de villes⁴⁸. Suétone commente également l'utilisation que le *princeps* faisait des conjonctions et livre un avis qui devait être personnel, comme l'indique le verbe *afferunt*, qui est au présent⁴⁹.

Du reste, dans sa recherche d'un style « sobre » (*temperatum*), Auguste réproouve fermement les *cacozeli* et les *antiquarii* :

Aug., 86, 2-3 : 2. *cacozelos et antiquarios ut diuerso genere uitiosos pari fastidio spreuit exagitabatque nonnumquam, in primis Maecenatem suum, cuius « myrobrechis », ut ait, « cincinnos » usque quaque persequitur et imitando per iocum irridet. Sed nec Tiberio parcit et exoletas interdum et reconditas uoces aucupanti. M. quidem Antonium ut insanum increpat, quasi ea scribentem quae mirentur potius homines quam intellegant, deinde ludens malum et inconstans in eligendo genere dicendi ingenium eius addit haec, 3. « tuque dubitas Cimberne Annius ac Veranius Flaccus imitandi sint tibi, ita ut uerbis quae Crispus Sallustius excerpserit ex Originibus Catonis utaris, an potius Asiaticorum oratorum inanibus sententiis uerborum uolubilitas in nostrum sermonem transferenda ? » et quadam epistula Agrippinae neptis ingenium conlaudans, « sed opus est », inquit, « dare te operam ne moleste scribas et loquaris. »*

2. Il réproouva avec un égal dédain les asianistes et les archaïsants, estimant qu'ils tombaient dans deux excès contraires, et parfois il les harcelait de ses railleries, surtout son cher Mécène, dont il critique à tout propos, suivant son expression, « les maniérismes parfumés », et qu'il s'amuse à contrefaire pour s'en moquer. Mais il n'épargna pas non plus Tibère, qui se mettait parfois en chasse d'expressions désuètes et obscures. Il reproche en particulier à M. Antoine d'être un détraqué comme si ce qu'il écrivait avait pour but d'être admiré plutôt que compris ; puis, plaisantant sur la bizarrerie et l'inconstance de son goût en ce qui concerne le choix d'un style, il ajoute : 3. « Ainsi, vous vous demandez s'il vous faut imiter Annius Cimber et Veranius Flaccus, en employant les mots que Salluste a tirés des Origines de Caton, ou si vous ne devez pas plutôt faire passer dans notre langue la verbosité creuse des orateurs asianistes ? » Et, dans une lettre, tout en félicitant sa petite-fille Agrippine de son esprit, il lui dit : « Mais il faut vous efforcer de parler et d'écrire sans obscurité. »

⁴⁶ PRISC., *Inst.*, GLK, II, p. 533, 13.

⁴⁷ *Claud.*, 4, 3 : *in Albanum montem ire eum non placet nobis aut esse Romae Latinarum diebus*, « Je suis opposé à sa venue sur le mont Albain ou à sa présence à Rome les jours des Fêtes latines ».

⁴⁸ BARTELINK (1981), p. 22, n. 3.

⁴⁹ WARDLE (2014), p. 487, considère que « *coniunctiones iterare* » signifie un recours abondant à la polysyndète. Il cite CUGUSI (1972), p. 132, qui a analysé l'utilisation des conjonctions *et*, *ac*, *atque* et *-que* dans la correspondance privée du *princeps* et dans les *Res gestae*. Son étude met en avant une préférence nette pour *et*, bien que rien n'indique un emploi inhabituellement prononcé de cette conjonction. Toutefois, comme l'écrit DUBUISSON (2002), p. 154, on peut douter que les écrits officiels témoignent d'aptitudes personnelles d'Auguste.

Les *antiquarii* peuvent être assimilés aux archaïsants, imitateurs d'un style sallustéen. Pour ce qui est des *cacozeli*, il doit sans doute s'agir des asianistes⁵⁰. Le terme *cacozelus* (gr. *κακόζηλος*), litt. « de mauvais goût », semble avoir été utilisé dans cette acception⁵¹. L'extrait, qui provient de la correspondance d'Auguste, appuie cette hypothèse. Le *princeps* dresse une vive critique des *inanes sententiae* des orateurs *Asiatici*, opposant ces *oratores* étrangers avec le *sermo noster*. L'auteur livre également une réflexion d'Auguste sur le style de Marc-Antoine : *quasi ea scribentem quae mirentur potius homines quam intellegant*, « comme si ce qu'il écrivait avait pour but d'être admiré plutôt que compris ». En cela, le César semble associer le style de Marc-Antoine à celui des asianistes. Il n'est pas hors de propos de voir dans la relation avec son rival une continuation de l'opposition, qui est exprimée au travers de la langue et du style, entre la *Romanitas* augustéenne et l'orientalisme, représenté par Marc-Antoine. Cette même critique – au fond plus politique que stylistique – se retrouve sous la plume de Cicéron⁵². Plutarque, dans ses *Vies parallèles*, brosse un tableau similaire du *genus scribendi* de l'homme politique romain⁵³. Il faut certainement accorder de la crédibilité aux propos du *princeps*, bien qu'il puisse avoir forcé le trait dans sa description en assimilant le mode de vie de Marc-Antoine à son mode de rédaction⁵⁴. Le *princeps* reproche également ses *myrobrechis*⁵⁵ *cincinnati*, ses « maniérismes parfumés », selon sa propre expression, à son ami Mécène et ses tournures désuètes à Tibère. Ainsi, le *genus eloquendi temperatum* cultivé par Auguste s'oppose au style des asianistes et aux archaïsants, se situant dans une sorte d'entre-deux qui vise la clarté d'expression de la pensée.

⁵⁰ Sur l'asianisme, voir CALBOLI (2003).

⁵¹ Le terme est employé dans un sens analogue chez Sénèque le Rhéteur : *Catius Crispus, municipalis orator, cacozelos dixit post relatum exemplum Othryadis*, « Catius Crispus, orateur provincial, tint des propos de mauvais goût après avoir rappelé l'exemple d'Othryade » (SEN., *Suas.*, II, 16). Dans l'œuvre de Quintilien, ce mot désigne quelque chose de plus général : *cacozelon, id est mala adfectatio, per omne dicendi genus peccat; nam et tumida et pusilla et praedulcia et abundantia et arcessita et exultantia sub idem nomen cadunt. Denique cacozelon uocatur quidquid est ultra uirtutem, quotiens ingenium iudicio caret et specie boni fallitur, omnium in eloquentia uitiorum pessimum; nam cetera parum uitantur, hoc petitur*, « Le *cacozelon*, c'est-à-dire, la recherche malsaine de l'originalité est une faute qui se rencontre dans tous les genres de style. En effet, on range sous cette expression ce qui est emphatique, mesquin et affété et redondant et prétentieux et désordonné. En un mot, il y a *cacozelon* partout où l'on va au-delà de la qualité, toutes les fois où le talent manque de goût et se laisse abuser par une fausse apparence de qualité, ce qui est le pire des travers pour l'éloquence; car, les autres, on les évite insuffisamment, celui-là, on le convoite » (QUINT., *Inst.*, VIII, 3, 56).

⁵² CIC., *Phil.*, III, 21-22.

⁵³ PLUT., *Ant.*, 2, 8.

⁵⁴ Comme le suppose et le conclut CALBOLI (1977), p. 14, 26, pour qui Auguste et Plutarque exagérèrent sans doute le style ampoulé caractéristique de l'éloquence d'Antoine, mais, dans le fond, étaient dans le vrai.

⁵⁵ Translitéré de l'adjectif grec *μυροβρεχῆς* (sg. *μυροβρεχῆς*), « imprégné d'huile parfumée ».

La recherche de clarté d'Auguste affecte son orthographe. Il est dit avoir préféré employer une écriture phonétique à un certain latin, instauré par les grammairiens⁵⁶ :

Aug., 88 : orthographiam, id est formulam rationemque scribendi a grammaticis institutam, non adeo custodit ac uidetur eorum potius sequi opinionem qui perinde scribendum ac loquamur existiment.

Il ne respecte pas absolument l'orthographe, c'est-à-dire l'art d'écrire correctement les mots suivant les règles des grammairiens, et semble plutôt être d'accord avec les partisans d'une écriture phonétique.

L'incise (*id est formulam rationemque scribendi a grammaticis institutam*) doit être une interpolation médiévale⁵⁷. En effet, bien que la glose aborde un sujet qui va au-delà de ce que les glossateurs ont l'habitude d'écrire, le ton général de Suétone est défensif dans cette section. Il tient compte de l'opinion pédante d'Hadrien sur Auguste et a le besoin d'excuser le *princeps* de faire deux poids deux mesures en ce qui concerne l'orthographe phonétique de certains de ses subordonnés⁵⁸.

L'établissement de règles d'orthographe strictes avant ou durant le règne d'Auguste est discutable⁵⁹. La prudence de Suétone, qui est marquée par l'utilisation de *uidetur*, indique qu'il n'y avait aucune déclaration explicite d'Auguste sur les principes orthographiques qu'il suivait. Il peut également s'agir d'un indice du doute de Suétone sur cette pratique étrange pour un homme qui avait été bien éduqué⁶⁰. Le témoignage de Quintilien à ce propos, lui qui atteste durant sa vie des changements de l'orthographe généralement acceptée⁶¹, semble se rapprocher de la position augustéenne : *ego, nisi quod consuetudo optinuerit, sic scribendum quidque iudico quomodo sonat*, « Je suis d'avis que (sauf là où l'usage courant prévaut) les mots devraient s'épeler comme ils sonnent »⁶².

Suétone mentionne ensuite une erreur courante de son personnage :

Aug., 88 : nam quod saepe non litteras modo sed syllabas aut permutat aut praeterit communis hominum error est.

⁵⁶ L'opposition entre la langue latine et la « langue des grammairiens » est parfaitement illustrée par l'expression de Quintilien : *aliud latine, aliud grammaticae loqui*, « Autre chose est de parler le latin, autre chose de parler le grammairien » (QUINT., *Inst.*, I, 6, 27).

⁵⁷ WARDLE (2014), p. 492. KASTER (2016b), p. 122-123, ne mentionne pas cette glose dans le commentaire de son édition. Dans l'édition elle-même, aucun signe diacritique n'indique la présence d'une interpolation à cet endroit, cf. KASTER (2016a), p. 130-131.

⁵⁸ WARDLE (2014), p. 492.

⁵⁹ Cf. HORSFALL (2005).

⁶⁰ WARDLE (2014), p. 493.

⁶¹ QUINT., *Inst.*, I, 7, 11-27.

⁶² QUINT., *Inst.*, I, 7, 30.

Souvent, il intervertit ou omet non seulement des lettres, mais des syllabes. Ce sont des fautes qu'il arrive à tout le monde de commettre.

Cet extrait est un indice en faveur de la consultation de la correspondance privée du *princeps* par l'auteur⁶³. Il note qu'Auguste avait tendance à transposer ou omettre des lettres ou des syllabes. À ce constat, il ajoute qu'il s'agit d'une erreur commune à tout un chacun (*communis hominum error est*). Comme le suppose WARDLE (2014), cette réflexion est sans doute due à la fonction *ab epistulis* que remplit un temps le biographe. L'*ab epistulis* devait avoir une certaine connaissance des erreurs les plus courantes⁶⁴. En outre, il apparaît que les métathèses, des inversions de phonèmes contigus ou non à l'intérieur d'un mot, devaient être assez communes en latin substandard⁶⁵.

La suite de ce chapitre met en avant les motivations qui poussent Suétone à s'intéresser aux erreurs d'Auguste :

Aug., 88 : nec ego id notare, nisi mihi mirum uideretur tradidisse aliquos legato eum consulari successorem dedisse ut rudi et indocto cuius manu « ixi » pro « ipsi » scriptum animaduerterit. Quotiens autem per notas scribit, « B » pro « A », « C » pro « B », ac deinceps eadem ratione, sequentis litteras ponit, pro « X » autem duplex « A ».

Pour ma part, je ne mentionnerais même pas ce fait, si je ne trouvais pas surprenant d'avoir lu chez quelques auteurs qu'il fit remplacer un légat consulaire, le jugeant inculte et ignorant après s'être avisé que celui-ci avait écrit *ixi* au lieu de *ipsi*. Quand il note un cryptogramme, il écrit *B* au lieu de *A*, *C* au lieu de *B* et de même pour toutes les lettres suivantes. Pour le *X* en revanche, il écrit *AA*.

Une formulation complexe, l'emploi du conditionnel irréel et de « *mirum uideretur* » soulignent que l'auteur lui-même n'accorde que peu de crédibilité à cette tradition, bien qu'il ne nie pas les faits⁶⁶. Auguste est présenté sous un jour peu flatteur : excessivement pédant, il punirait un haut fonctionnaire (*legato consulari*) pour le même type de solécisme qu'il lui arrivait de commettre⁶⁷. Ce comportement paraît être en contradiction avec son caractère et son *habitus* linguistique. Si le prétendu incident venait à bien avoir eu lieu, il s'agirait d'une preuve pour un magistrat écrivant à l'empereur de sa propre main et l'empereur lisant lui-même la correspondance⁶⁸.

⁶³ WARDLE (2014), p. 493.

⁶⁴ WARDLE (2014), p. 493.

⁶⁵ Cf. CONSENTIUS, *GLK*, V, p. 392. À ce propos, voir également ADAMS (1990) au sujet des tablettes de cire de C. Novius Eunus, retrouvées à Pouzzoles.

⁶⁶ WARDLE (2014), p. 493.

⁶⁷ WARDLE (2014), p. 493.

⁶⁸ MILLAR (1977), p. 216.

En outre, il est question du chiffre qu'employait Auguste, comparable à celui de César (qui impliquait également une substitution de lettres)⁶⁹. Il y est fait référence chez Dion Cassius et Isidore de Séville⁷⁰.

Par après, le biographe livre un état de sa connaissance du grec et formule même l'unique jugement explicite des *Vies* en la matière : Auguste excella également dans sa connaissance de cette langue, que ce soit tant par son investissement dans son étude que par la qualité de son précepteur, Apollodore de Pergame, et grâce à ses rapports avec le philosophe Areus ainsi que ses fils, Denys et Nicanor.

Aug., 89, 1 : ne Graecarum quidem disciplinarum leuiore studio tenebatur, in quibus et ipsis praestabat largiter magistro dicendi usus Apollodoro Pergameno, quem iam grandem natu Apolloniam quoque secum ab urbe iuuenis adhuc eduxerat, deinde eruditione etiam uaria repletus per Arei philosophi filiorumque eius Dionysi et Nicanoris contubernium...

Auguste avait un goût non moins vif pour les études grecques elles-mêmes. Ici encore, il excellait véritablement, car il avait eu pour maître d'éloquence Apollodore de Pergame, qu'il avait même, en dépit de son grand âge, emmené avec lui de Rome à Apollonie, dans sa jeunesse, et plus tard il s'était encore enrichi d'une vaste culture, grâce à la fréquentation du philosophe Areus et de ses fils Denys et Nicanor.

Sa compétence exceptionnelle semble pourtant bien vite tempérée :

Aug., 89, 1 : non tamen ut aut loqueretur expedite aut componere aliquid auderet, nam et si quid res exigeret, Latine formabat uertendumque aliis dabat.

Cependant, il n'osait pas parler couramment le grec et ne se risquait pas à écrire dans cette langue ; même en cas de nécessité, il rédigeait son texte en latin et le faisait traduire.

Le témoignage suétonien est corroboré par Fronton, qui élargit au latin la répugnance d'Auguste à improviser et s'exprimer spontanément⁷¹. Bien que n'osant s'exprimer et écrire

⁶⁹ *Iul.*, 56, 6.

⁷⁰ Cf. DIO CASS., LI, 3, 7, et ISID., *Etym.*, I, 25 2, bien que le témoignage de ce dernier soit douteux. En effet, il ajoute la lettre *z* à l'alphabet latin augustéen. Or, du vivant d'Auguste, l'alphabet ne comptait que vingt-deux lettres, cf. CIC., *Nat. D.*, II, 39. La dernière lettre était alors *X*, comme en témoignent divers exemples de Pompéi (*CIL*, IV, 2514-2518).

⁷¹ FRONTON, *Ep.*, p. 123, 4-6 VdH² : *Caesari quidem facultatem dicendi uideo imperatoriam fuisse, Augustum uero saeculi residua elegantia et Latinae linguae integro lepore potius quam dicendi ubertate praeditum puto*, « Je perçois, en effet, que la facilité à s'exprimer de César était celle d'un empereur, alors qu'Auguste était, je crois, doté de l'élégance oisive de son temps et du charme gardé intact de la langue latine, plutôt que d'une abondance de parole ». Ce témoignage est contredit par TAC., *Ann.*, XIII, 3, 2 : *Augusto prompta et profluens quaeque deceret principem eloquentia fuit*, « Auguste était doué de l'éloquence prompte et abondante qui sied à un prince ». Il faut tout de même remettre les propos de l'annaliste dans leur contexte. En effet, dans ce passage, Tacite déconsidère Néron pour avoir eu recours à l'aide de Sénèque dans la rédaction de l'éloge funèbre de Claude. Du reste, les considérations des deux auteurs s'appliquent aussi bien au grec qu'au latin, car « en matière de compétences linguistiques, les Romains n'émettent pas de jugement qui ne vaudrait que pour une seule des deux langues », cf. ROCHETTE (2015), p. 161.

librement en grec, Auguste déclama pourtant des vers grecs improvisés (*uersum compositum ex tempore*) en l'honneur de celui qu'il nommait κτίστης d'Apragopolis, Masgaba⁷². Suétone cite de nombreux passages de sa correspondance dans laquelle le grec intervient fréquemment et de manière assez libre⁷³. Pourtant, le cœur du problème, comme il est présenté par le biographe, ne réside pas tant dans les capacités d'Auguste à s'exprimer en grec, mais bien dans son manque de confiance envers ses aptitudes ainsi que dans le contexte de ses prises de paroles⁷⁴. En conséquence, une distinction peut être établie entre productions orales et écrites, privées et publiques⁷⁵. Suétone semble mettre en évidence un comportement proche de celui d'une personne en situation d'« insécurité linguistique »⁷⁶. Cette insécurité est sans doute le fruit d'un sentiment d'infériorité culturelle ressenti par une partie de l'élite romaine. De fait, elle entraînerait une dépréciation de l'usage du grec⁷⁷. En outre, l'opposition sur le plan politique de l'*Augustus Latinus*⁷⁸, *patronus Italiae*, avec Marc-Antoine, parangon de l'hellénisme, pourrait mener le *princeps* vers une autodépréciation de sa compétence⁷⁹.

Le biographe termine sa *species* en disant qu'Auguste était homme à encourager la littérature et à mettre en avant les talents de son temps⁸⁰. Il s'agit d'une des caractéristiques propres à l'*optimus princeps*. Ce dirigeant parfait, davantage mécène que poète, a pour devoir d'être un protecteur des lettres. Ses compétences littéraires sont louées dans leur agencement harmonieux

⁷² *Aug.*, 98, 4. Sur l'analyse des noms et vers grecs de ce passage, cf. p. 66-68.

⁷³ Cf. p. 56-65.

⁷⁴ Cf. BUONGIOVANNI (2016), p. 371 : « non osò (Svetonio usa proprio il verbo *audere*) scrivere in greco. » En outre, BUONGIOVANNI (2016), p. 371, n. 37, considère que DUBUISSON (2002) minimise les informations que Suétone rapporte au sujet de l'incapacité d'Auguste à écrire avec facilité en grec. Aussi, il semble qu'aucun élément tangible, remettant en cause le manque de confiance du *princeps* sur sa maîtrise du grec, n'existe, comme l'ont exprimé auparavant KAIMIO (1979), p. 131-132, et ADAMS (2003a), p. 11.

⁷⁵ ADAMS (2003a), p. 11.

⁷⁶ Telle que la définit LABOV (1972), p. 117, premier chercheur à théoriser cette manifestation, l'insécurité linguistique « is shown by the very range of stylistic variation used by [...] speakers; by their great fluctuation within a given stylistic context; by their conscious striving for correctness; and by their strongly negative attitude towards their [...] speech patterns. »

⁷⁷ ADAMS (2003), p. 10-11.

⁷⁸ Sur l'*Augustus Latinus*, consulter ROCHETTE (1995) qui caractérise cette figure comme suit : « Auguste [...] est le type même du Romain pur, un *Latinus*, même s'il est inévitable, dans le monde où il vit, qu'il soit quelquefois *Graeco-Latinus* et si son attitude n'exclut pas un certain philhellénisme. »

⁷⁹ KAIMIO (1979), p. 131, paraît s'accorder à cette hypothèse, bien qu'il n'évoque pas directement le phénomène d'insécurité linguistique. En effet, il dit qu'il est vrai qu'Auguste connaissait apparemment plutôt bien le grec, « but, as many modern schoolboys, was sceptical of his competence. »

⁸⁰ *Aug.*, 89, 3 : *ingenia saeculi sui omnibus modis fouit. recitantis et benigne et patienter audiit, nec tantum carmina et historias sed et orationes et dialogos*, « Il soutint par tous les moyens les talents de son époque. Il écouta avec bienveillance et patience ceux qui déclamaient leurs œuvres, non seulement quand il s'agissait de poèmes et d'ouvrages historiques, mais aussi de discours et de dialogues ».

avec ses aptitudes politiques⁸¹. Auguste, par attention particulière accordée aux *liberalia studia*, correspond à la vision suétonienne de cette figure politique idéale⁸².

iii. Tibère

L'empereur Tibère est dépeint sous des allures bien moins flatteuses que son prédécesseur, prenant en quelque sorte son contre-pied en matière de courant stylistique.

Tib., 70, 1 : *artes liberales utriusque generis studiosissime coluit. In oratione Latina secutus est Corvinum Messalam, quem senem adulescens obseruarat. sed adfectatione et morositate nimia obscurabat stilum, ut aliquanto ex tempore quam a cura praestantior haberetur.*

Il cultiva les lettres grecques et latines avec un très vif intérêt. Pour l'éloquence latine, il prit comme modèle Corvinus Messala, auquel il s'était intéressé dans sa jeunesse, alors que l'orateur était déjà un vieillard. Mais à force d'affectation et de purisme il obscurcissait son style, de sorte que ses improvisations étaient jugées bien supérieures à ses discours préparés.

Il est certes dit qu'il étudia avec beaucoup d'intérêt les lettres latines et grecques (*artes liberales utriusque generis studiosissime coluit*), comme Auguste avant lui (*studia liberalia [...] laboriosissime exercuit*⁸³), et fut muni de solides connaissances, ce que viennent confirmer Dion Cassius et Porphyryon⁸⁴. Toutefois Auguste portait un jugement très critique à l'égard du style de son successeur, teinté d'archaïsme et marqué par l'ambiguïté⁸⁵. La lecture du *De grammaticis et rhetoribus* permet d'apprendre que les néologismes de Tibère lui étaient reprochés. En effet, selon le grammairien M. Pomponius Porcellus, *sermonis Latini exactor molestissimus*, « gardien très désagréable de la langue latine », un César, s'il pouvait donner droit de cité à un homme, ne le pouvait à un mot⁸⁶. À ce passage font écho Dion Cassius et le

⁸¹ LEFEBVRE (2010), p. 299-300.

⁸² WALLACE-HADRILL (1983), p. 83-84.

⁸³ *Aug.*, 84, 1. Il est intéressant de constater que ces deux expressions semblent être l'écho l'une de l'autre avec une construction identique, qu'on ne retrouve dans aucune autre des notices des Césars traitant de cette thématique et qui implique la séquence suivante : un adverbe superlatif mélioratif impliquant une forte notion d'implication suivi d'un verbe conjugué à la série du parfait dont le complément direct est un substantif au pluriel (*artes* ou *studia*), auquel est accordé l'adjectif *liberalis*, et le précède. Toutefois, Auguste semble davantage être mis en valeur. En effet, chez Tibère, ce sont les seuls les *artes liberales* qui sont évoqués, tandis que dans la biographie d'Auguste, Suétone choisit l'expression *eloquentiam studiaque liberalia*, qui fait ressortir deux éléments : l'éloquence et les études libérales. Du reste, l'utilisation des adverbes tend à accorder plus d'importance à la figure d'Auguste : *laboriosissime et cupide* vs *studiosissime* (sur le sens de *laboriosissime*, cf. p. 13, n. 40).

⁸⁴ DIO CASS., LVII, 1 ; POMPONIUS PORPHYRIO, *Epistulae*, I, 3, 2, p. 271 Holder.

⁸⁵ *Aug.*, 86, 2. Cf. p. 15-16.

⁸⁶ *Gram. et rhet.*, 22, 2 : *hic idem cum ex oratione Tiberii uerbum reprehendisset, adfirmante Ateio Capitone et esse illud Latinum et si non esset futurum certe iam inde, « mentitur, inquit, Capito. Tu enim, Caesar, ciuitatem dare potes hominibus, uerbo non potes », « C'est encore lui qui, ayant critiqué un mot que Tibère avait employé dans un discours et entendant Ateius Capiton affirmer que ce mot était latin et que, s'il ne l'était pas, il le serait en tout cas dorénavant, répliqua : 'Capiton ment, car, vois-tu, César, tu peux donner le droit de cité à des hommes, mais pas à un mot' ».*

grammairien Flavius Sosipater Charisius⁸⁷. Ce dernier affirme qu'Auguste accusa Tibère de créer des néologismes comme l'adverbe *peruiam*, « en passant »⁸⁸. Une nette fracture apparaît donc entre les personnages d'Auguste et de Tibère : si l'un ne jurait que par la clarté de l'expression, l'autre avait opté pour des tours considérés comme ampoulés, dénigrés par le *princeps*.

Cette opposition de style entre les deux dirigeants s'explique notamment par l'identité de leurs « maîtres à s'exprimer » respectifs. Si c'est auprès de l'atticiste Apollodore de Pergame qu'Auguste a été rompu aux lettres grecques⁸⁹, la formation de Tibère fut encadrée par Théodore de Gadara⁹⁰ lors de son exil sur l'île de Rhodes⁹¹. L'école de Théodore le Rhodien, comme il préférait se faire appeler⁹², visait à abolir les catégories strictes qui régissaient le discours. À l'aune des enseignements de son maître, Tibère se départit du principe de clarté qui régissait l'ordre oratoire⁹³. Des suites de cet apprentissage, une fois au pouvoir, il développa un goût véritablement prononcé pour l'érudition – et particulièrement les questions mythologiques –, s'entoura de grammairiens, pour qui il avait développé une affection toute particulière⁹⁴.

L'empereur semble toutefois adopter une attitude en contradiction avec son goût pour le grec : en proie à une sorte d'accès maniaque de purisme il s'excuse d'utiliser le terme *monopolium* au Sénat et s'oppose à l'emploi d'ἔμβλημα dans un sénatus-consulte.

Tib., 71 : *sermone Graeco quamquam alioqui promptus et facilis, non tamen usque quaque usus est abstinuitque maxime in senatu, adeo quidem, ut monopolium nominaturus ueniam prius postularet, quod sibi uerbo peregrino utendum esset. Atque etiam cum in quodam decreto patrum ἔμβλημα recitaretur, commutandam censuit uocem et pro peregrina nostratem requirendam aut, si non reperiretur, uel pluribus et per ambitum uerborum rem enuntiandam. militem quoque Graece testimonium interrogatum nisi Latine respondere uetuit.*

⁸⁷ DIO CASS., LVII, 17, 1-3. CHARISIUS, *Gramm.*, p. 271, 16-18 Barwick² (= *GLK*, I, p. 209, 16-18).

⁸⁸ Il faut signaler que, sur ce même sujet, le grammairien oppose l'opinion d'Auguste avec celle d'Hadrien, cf. CHARISIUS, *Gramm.*, p. 271, 18-20 Barwick² (= *GLK*, I, p. 209, 18-20) : *sed diuus Hadrianus « tametsi » inquit « Augustus non pereruditus homo fuerit, ut id aduerbium non usu potius quam lectione protulerit »*, « Mais le divin Hadrien dit : 'Néanmoins, Auguste n'était pas un homme très instruit, si bien qu'il n'a pas cité cet adverbe en se fondant sur l'usage plutôt que la lecture' ».

⁸⁹ *Aug.*, 89, 1.

⁹⁰ *Tib.*, 57, 1.

⁹¹ *Tib.*, 10-14 ; QUINT., *Inst.*, III, 1, 17.

⁹² QUINT., *Inst.*, III, 1, 17.

⁹³ BARDON (1940), p. 109.

⁹⁴ *Tib.*, 56 : *nihilò lenior in conuictores Graeculos, quibus uel maxime adquiescebat*, « Il ne fut nullement plus tendre avec ses convives grecs, dont la compagnie lui procurait un agrément tout particulier ».

Bien qu'il parlât le grec couramment et sans peine, il n'en fit cependant pas usage indifféremment partout et s'en abstint surtout au Sénat. À ce point qu'il demandait pardon avant de mentionner le mot « *monopolium* », parce qu'il était obligé de recourir à un terme étranger. Et même alors que durant la lecture d'un sénatus-consulte le terme « ἔμβλημα » était prononcé, il déclara qu'il fallait remplacer ce mot et en chercher un de notre langue pour remplacer celui qui était étranger ou, si on ne trouvait pas, la chose devait être énoncée en plusieurs mots au moyen d'une périphrase. Il interdit également à un soldat, interrogé pour son témoignage en grec, de répondre autrement qu'en latin.

Tout d'abord, il faut mentionner la formule particulière « *promptus et facilis* » qui n'apparaît que dans les *Vies des Douze Césars*. L'adjectif *promptus*, lorsqu'il désigne une personne et qualifie des capacités linguistiques, semble avoir une signification indiquant l'aisance avec laquelle la langue est employée. Il est possible de retrouver le couple « *prompta et profluens* », qui désigne l'éloquence d'Auguste chez Tacite⁹⁵. Suétone lui-même qualifie Caligula de « *facundus et promptus* »⁹⁶. L'utilisation du terme *facilis* pour qualifier une personne semble être majoritairement poétique⁹⁷. Il est possible de lire chez Cicéron : *in uerborum usu faciles esse debemus*, « Nous devons être souples dans l'utilisation des mots »⁹⁸. De même, chez Sénèque : *faciles etiam nos facere debemus, ne nimis destinatis rebus indulgeamus*, « Nous devons également montrer de la souplesse, ne pas être trop esclaves des résolutions que nous avons prises »⁹⁹. La conjonction des deux adjectifs semble être spécifique à l'œuvre de Suétone, qui recourt à la même expression lorsqu'il qualifie les compétences linguistiques de Titus : *Latine Graeceque uel in orando uel in fingendis poematibus promptus et facilis ad extemporalitatem usque*, « Il pouvait, en latin comme en grec, forger un discours ou composer des poèmes avec une aisance et une facilité qui allaient jusqu'à l'improvisation »¹⁰⁰.

Le chapitre 22 du *Grammairiens et rhéteurs* peut être rattaché à cet épisode¹⁰¹. En effet, les deux récits illustrent les diverses sensibilités aux phénomènes qu'engendre une situation de bilinguisme. De fait, la distinction entre l'emprunt et l'alternance codique repose essentiellement sur la subjectivité des locuteurs. Ces manifestations se situent sur un continuum largement affecté par des préconceptions en matière de langue¹⁰². Ce faisant, un même mot ne sera pas employé avec la même facilité par deux locuteurs différents. L'utilisation du substantif

⁹⁵ TAC., *Ann.*, XIII, 3, 2 : *Augusto prompta et profluens quaeque deceret principem eloquentia fuit*, « Auguste était doué de l'éloquence prompte et abondante qui sied à un prince ».

⁹⁶ *Calig.*, 53, 1. À ce propos, cf. p. 28.

⁹⁷ *TLL* VI, 1, col. 55-71, s.v. *facilis* (Bannier).

⁹⁸ *Cic.*, *Fin.*, III, 52.

⁹⁹ *Sen.*, *Tranq.*, 14, 1.

¹⁰⁰ *Tit.*, 3, 2.

¹⁰¹ *Gram. et rhet.*, 22, 2.

¹⁰² ELDER et MULLEN (2019), p. 224.

monopolium, litt. « privilège réservé à une seule personne de vendre ou d'acheter une certaine marchandise », met en lumière les limites inhérentes à cette typologie. En effet, la manière dont ce mot est perçu varie selon s'il appartient au discours de Tibère ou à la narration de Suétone. Dans le chapitre 71, le substantif a une terminaison d'accusatif latin plutôt qu'une terminaison d'accusatif grec (*monopolion*). Les excuses que l'empereur formule avant même d'y recourir (*nominaturus ueniam prius postularet*) témoignent de sa propre sensibilité linguistique. Le récit dépeint un personnage qui tend à conserver une *Latinitas* stricte, mais qui, par manque d'équivalent latin, doit se résoudre à faire usage d'un terme grec au sens particulier. Au contraire, l'attitude du biographe contraste avec les réticences de Tibère. En effet, plusieurs chapitres auparavant, Suétone a lui-même utilisé *monopolium*, décliné régulièrement sur la deuxième déclinaison latine, dans une description qu'il fait d'une séance du Sénat, et sans émettre le moindre commentaire¹⁰³. Ainsi, les deux hommes n'évaluent pas l'appartenance de ce mot au lexique latin de la même manière.

Du reste, l'ensemble des manuscrits s'accorde sur la graphie du mot grec ἔμβλημα¹⁰⁴. Ce terme a bien des sens différents et peut désigner tant une pièce d'orfèvrerie, un carré de mosaïque, une semelle d'hiver ou tout autre objet inséré (ἐμβάλλειν) dans un autre¹⁰⁵. Le témoignage de Dion Cassius permet une meilleure compréhension du passage. En effet, l'historien grec situe l'affaire en 16¹⁰⁶, à une époque où l'empereur interdisait alors l'usage de vêtements en soie ainsi que de la vaisselle d'or¹⁰⁷. En conséquence, on comprend que les ἐμβλήματα désignent des plaques en relief fixées au fond de vases ou de coupes, ordinairement faites d'un métal plus précieux que le reste de l'objet¹⁰⁸. D'ailleurs, Dion Cassius s'écarte quelque peu de la version de Suétone et donne un rôle moteur à l'empereur plutôt qu'au Sénat dans la proposition de la mesure¹⁰⁹. En outre, l'historien grec affirme qu'il n'existe aucun

¹⁰³ Tib., 30 : *neque tam paruum quicquam necque tam magnum publici priuatique negotii fuit de quo non ad patres conscriptos referretur : de uectigalibus ac monopoliiis, de extruendis reficiendisue operibus*, « Il n'y eut pas d'affaire, publique ou privée, qui fût si petite ou si grande qu'on n'en référât point aux Pères Conscrits : ils étaient consultés sur les impôts et sur les monopoles, sur la construction et la restauration des bâtiments ».

¹⁰⁴ DUBUISSON (1986), p. 109, n. 1 ; ELDER et MULLEN (2019), p. 225, n. 10.

¹⁰⁵ DUBUISSON (1986), p. 110.

¹⁰⁶ DIO CASS., LVII, 15, 1.

¹⁰⁷ DIO CASS., LVII, 15, 2 : ἐπεὶ τε διηπόρησάν τινες εἰ καὶ τὰ ἀργυρᾶ τὰ χρυσοῦν τι ἔμβλημα ἔχοντα ἀπηγορευμένον σφίσι εἴη κεκτῆσθαι, βουλευθεὶς καὶ περὶ τούτου τι δόγμα ποιῆσαι, ἐκώλυσεν ἐς αὐτὸ τὸ ὄνομα τὸ τοῦ ἐμβλήματος ὡς καὶ Ἑλληνικὸν ἐμβληθῆναι, καίτοι μὴ ἔχων ὅπως ἐπισχωρίως αὐτὸ ὀνομάη, « Certains se demandèrent s'il leur était également interdit de détenir des objets en argent avec un ἔμβλημα en or ; il voulut alors faire un autre édit sur ce sujet, mais il refusa qu'on y fit figurer le mot ἔμβλημα, parce qu'il était grec, bien qu'il n'eût pas de mot latin pour désigner cet objet ».

¹⁰⁸ ROSSBACH (1905).

¹⁰⁹ Tib., 71 : *in quodam decreto patrum...*, « Dans un décret des sénateurs... » ; DIO CASS., LVII, 15, 1 : ὁ Τιβέριος [...] ἀπέπιε..., « Tibère interdisait... ». Cf. DUBUISSON (1986), p. 111-112.

équivalent latin à ἔμβλημα (καίτοι μὴ ἔχων ὅπως ἐπισχωρίως αὐτὸ ὀνομάη), tandis que le biographe fait allusion à l'effort qui, selon Tibère, devait être fait pour en trouver un (*nostratem requirendam*). Dans les *Annales*, Tacite attribue l'initiative de mesures somptuaires en l'an 16 à deux sénateurs, Q. Haterius et O. Fronto¹¹⁰. De ce point de vue, l'annaliste s'accorde avec Suétone sur l'action motrice exercée par le Sénat dans la procédure, sans pour autant faire état de considérations linguistiques. Du reste, sur l'emploi de ce mot, Cicéron adopte une attitude bien différente de celle de Tibère en l'utilisant à plusieurs reprises et en lui donnant une flexion latine sans émettre le moindre commentaire¹¹¹. Pline l'Ancien et Quintilien en font également usage¹¹².

L'épisode pose la question de l'étendue du pouvoir de l'empereur sur les pratiques linguistiques. À ce propos, la *Vita Tiberii* et le *Grammairiens et rhéteurs* font état d'opinions profondément contraires. Dans la *Vie de Tibère*, le chef de l'État établit une stratégie linguistique à imposer au Sénat, tandis que dans le *Grammairiens et rhéteurs* son autorité sur ce qui constitue le latin est remise en question de manière très explicite. Cette différence dans la manière d'aborder le langage est illustrée par l'utilisation d'une métaphore pleine de sens sur le lien entre langue et citoyenneté (une image qui n'est pas propre à Suétone¹¹³).

Ensuite, un nouvel événement implique Tibère et participe à dépeindre son caractère inconstant. En effet, un soldat, d'abord interrogé en grec, se voit interdire de répondre autrement qu'en latin (*militem quoque Graece testimonium interrogatum nisi Latine respondere uetuit*). Le témoignage de Dion Cassius confirme que cet interrogatoire a bien eu lieu au Sénat et précise que le soldat était un centurion¹¹⁴. Cependant, il ne dit rien de la langue dans laquelle fut interrogé l'homme. L'historien fait correspondre cet acte à une attitude inconstante de l'empereur qui, lui-même et à plusieurs reprises, présida des tribunaux et y participa en s'exprimant en grec.

¹¹⁰ TAC., *Ann.*, II, 33, 1 : *proximo senatus die multa in luxum ciuitatis dicta a Q. Haterio, consulari, Octauio Frontone, praetura functo ; decretumque ne uasa auro solida ministrandis cibis fierent, ne uestis serica uiros foedaret*, « À la séance suivante du sénat, un long discours fut prononcé contre le luxe de la cité par le consulaire Q. Haterius et l'ancien préteur Octavius Fronto, et un décret interdit la vaisselle en or massif pur le service de la table et les vêtements de soie, comme déshonorants, pour les hommes ».

¹¹¹ CIC., *Brut.*, 274 (*emblemate*) ; *Verr.*, II, 4, 49 (*emblemata*) ; XI, 4, 37 (*emblematis*) ; 4, 54 (*emblematum*).

¹¹² PLIN., *HN*, XXXIII, 156 et XXXVI, 185 (*emblemate*) ; QUINT., *Inst.*, II, 4, 28 (*emblematis*).

¹¹³ Cf. GELL., *NA*, XIX, 8, 1 ; QUINT., *Inst.*, VIII, 1, 2-3 ; SEN., *QNat.*, V, 16, 4 ; *Ep.*, 120, 4.

¹¹⁴ DIO CASS., LVII, 15, 3 : *καὶ ἑκατοντάρχου ἑλληνιστὶ ἐν τῷ συνεδρίῳ μαρτυρῆσαι τι ἐθελήσαντος οὐκ ἠνέσχετο, καίπερ πολλὰς μὲν δίκας ἐν τῇ διαλέκτῳ ταύτῃ καὶ ἐκεῖ λεγομένας ἀκούων, πολλὰς δὲ καὶ αὐτὸς ἐπερωτῶν*, « De même, lorsqu'un certain centurion voulut témoigner devant le Sénat en grec, il ne l'autorisa pas, bien qu'il ait l'usage d'entendre beaucoup de procès et d'interroger lui-même beaucoup de témoins dans cette langue ».

Une clef de lecture de l'ensemble du chapitre réside sans doute dans l'œuvre de Valère Maxime¹¹⁵, qui encense à demi-mot la conduite de l'empereur. Il critique l'usage du grec dans le Sénat et rapporte que la remise à l'honneur de la politique linguistique romaine, qui consistait davantage à préserver la langue d'hypothétiques attaques extérieures du grec qu'à l'imposer à qui que ce soit, fut l'une des préoccupations de Tibère¹¹⁶. Il faut souligner que les restrictions imposées par le *princeps* ont l'air de ne concerner exclusivement que l'institution sénatoriale¹¹⁷. Du reste, il n'est pas possible de discerner d'attitude négative envers les Grecs ou un sentiment de supériorité romaine sous le règne de Tibère¹¹⁸.

Le manque de contextualisation des événements, illustré par une absence totale de repères chronologiques et de fréquence d'un tel comportement, et leur disposition au milieu de plusieurs rubriques multipliant les traits négatifs¹¹⁹ conduisent inmanquablement à noircir l'image de Tibère. Suétone, lorsqu'il compose ses biographies, ne délaisse pas la structure du récit. Ainsi, c'est à dessein que chaque élément se trouve à sa place. Le chapitre 71, par la position qu'il occupe, ne déroge pas à ce principe. De fait, ce passage de la narration se situe dans un « secteur eidologique »¹²⁰ nettement péjoratif de la *Vita Tiberii*. Il semble plausible que Suétone soit totalement étranger à des considérations puristes : il est un véritable *homo Romanus* philhellène de son temps¹²¹. Aussi, il altère la perception de l'attitude de l'empereur et fait de lui un rustre vététilieux en privant son récit de tout élément de contexte. Son seul objectif est sans doute de caractériser le personnage de Tibère tel qu'il se le représente personnellement.

iv. Caligula

Suétone donne peu d'informations sur le rapport aux langues et les compétences linguistiques du successeur de Tibère. De sa correspondance officielle, la biographie contient uniquement la mention d'une lettre adressée au Sénat pour reprocher à son arrière-grand-mère, Livia Augusta, d'être de basse extraction¹²². De ses lettres privées, seul est évoqué un billet adressé au roi de Maurétanie¹²³. Toutefois, il est possible d'en apprendre davantage sur ce que

¹¹⁵ KAIMIO (1979), p. 96, 106, 132-133 ; DUBUISSON (1982), p. 187-210 ; DUBUISSON (1986), p. 115-116.

¹¹⁶ VAL. MAX., II, 2, 2-5.

¹¹⁷ KAIMIO (1979), p. 133.

¹¹⁸ Cf. ORTH (1970), p. 15-18.

¹¹⁹ Consulter CIZEK (1977), p. 92-102, pour une liste exhaustive des traits évoqués par Suétone dans la *Vie de Tibère* et la valeur qui leur est associée.

¹²⁰ L'expression « secteur eidologique » est employée par CIZEK (1977) pour désigner les parties des biographies qui traitent des aspects de la personnalité des Césars et suivent de préférence un développement *per species*.

¹²¹ CIZEK (1977), p. 173-178.

¹²² *Calig.*, 23, 2.

¹²³ *Calig.*, 55, 1 : *equiti R. tumultuanti per centurionem denuntiavit, abiret sine mora Ostiam perferretque ad Ptolemaeum regem in Mauretiam codicillos suos, quorum exemplum erat, « ei quem istoc misi, neque boni*

devait être l'état des connaissances de Caligula en s'attardant sur les premiers chapitres de sa biographie, bien que les *studia liberalia* n'en soient pas le sujet principal. La *Vie* du César s'ouvre sur un portrait très condensé de son père, Germanicus. Sa description est très élogieuse et a pour but d'être opposée à celle de son fils, une pratique qui n'a rien d'exceptionnel dans l'œuvre suétonienne. De fait, l'auteur a pour habitude d'annoncer à l'avance, au moyen de divers procédés, l'image du César qu'il souhaite susciter dès les premiers chapitres¹²⁴. Dans le cas de Caligula, il établit un contraste très net entre père et fils de manière à renforcer l'aspect détestable du dernier. Germanicus, entre toutes ses qualités remarquables, excella tant dans l'éloquence¹²⁵ que dans la maîtrise de la littérature¹²⁶ et laissa même à la postérité des comédies grecques¹²⁷. Caligula, au contraire, est présenté comme un véritable inculte.

Calig., 53, 1 : ex disciplinis liberalibus minimum eruditioni, eloquentiae plurimum attendit, quantumvis facundus et promptus, utique si perorandum in aliquem esset. Irato et uerba et sententiae suppetebant, pronuntiatio quoque et uox, ut neque eodem loci prae ardore consisteret et exaudiretur a procul stantibus.

En ce qui concerne les études libérales, il s'attacha très peu à la culture littéraire, mais au plus haut degré à l'éloquence, ayant la parole on ne peut plus abondante et facile, surtout quand il lui fallait discourir contre quelqu'un. Quand il était en colère, les mots et les idées étaient à sa disposition, de même sa prononciation et sa voix, si bien que dans le feu du discours il ne pouvait tenir en place et se faisait entendre des personnes les plus éloignées.

Il est jaloux d'Homère et songe à détruire ses poèmes sans pour autant passer à l'action¹²⁸, bien qu'il cite à l'occasion des vers homériques¹²⁹. Il en va de même pour Virgile et Tite-Live, dont il voulut enlever les écrits et les portraits des bibliothèques¹³⁰. Son éloquence naturelle est tout de même saluée (*eloquentiae plurimum attendit*). C'est le seul trait qu'il partage avec le portrait de son père, bien que l'affirmation soit aussitôt contrebalancée par le fait qu'il excellait particulièrement lorsqu'il plaidait contre quelqu'un (*utique si perorandum in aliquem esset*) et

quicquam neque mali feceris », « À un chevalier romain qui s'agitait, il fit notifier par un centurion de partir sans délais pour Ostie et de porter au roi Ptolémée, en Maurétanie, un billet de sa part, dont voici la teneur : 'À l'homme que je t'ai envoyé, ne fais aucun bien, ni aucun mal' ».

¹²⁴ Pour un développement plus complet des stratégies employées par Suétone se référer à CIZEK (1977), p. 111-115, et GASCOU (1984), p. 689-691.

¹²⁵ Ovide loue également son *eloquentia* (OV., *Pont.*, II, 5, 55-56 : « *haec est* » dicas « *facundia principe digna* » : *eloquio tantum nobilitatis inest*, « 'C'est-là, dirait-on, l'éloquence digne d'un prince', tant il y a de noblesse dans la parole ») et son *ingenium* (OV., *Fast.*, I, 24 : *igenii currant flumina quanta tui*, « Avec quelle force se répand le flot de ton génie »).

¹²⁶ *Calig.*, 3, 1.

¹²⁷ *Calig.*, 3, 2.

¹²⁸ *Calig.*, 34, 2 : *cogitavit etiam de Homeri carminibus abolendis*, « Il envisagea même de faire disparaître les poèmes d'Homère ». La nuance d'hésitation est bien exprimée par l'emploi de *cogitavit*, cf. WARDLE (1994), p. 265-266.

¹²⁹ *Calig.*, 22, 1 = HOM., *Il.*, II, 204-205 ; 22, 4 = HOM., *Il.*, XXIII, 724.

¹³⁰ *Calig.*, 34, 2.

quand il était emporté par la colère (*irato et uerba et sententiae suppetebant, pronuntiatio quoque et uox*).

Suétone ajoute ceci : *solebat etiam prosperis oratorum actionibus rescribere*, « Il avait même pour habitude de rédiger des réponses aux discours des orateurs qui l'avaient emporté »¹³¹. Si *rescribere* doit être compris comme un terme du vocabulaire juridique, il signifie que l'empereur imposait un jugement rétrospectif dans les cas où la cour avait tranché pour un verdict contraire¹³². Il semble que ces réponses ont été composées comme des preuves de sa maîtrise de la rhétorique. Enfin, Suétone présente un Caligula se comportant au détriment le plus total de la justice¹³³. Il avait en effet l'habitude de composer à la fois l'accusation et la défense des personnages importants accusés devant le Sénat. Puis, il choisissait de déclamer celui des deux discours qui, selon lui, aurait la plus grande force de persuasion. Il apparaît clairement que, si le biographe a consenti à lui reconnaître un quelconque talent oratoire, il a pour autant mobilisé tout un arsenal de détails pour réduire à un excès d'orgueil ce qui aurait pu être une qualité de l'empereur.

Quatre termes sont employés pour décrire l'ensemble des capacités oratoires du César : *uerba, sententiae, pronuntiatio* et *uox*. Deux groupes peuvent être distingués dans cet ensemble : le premier et les deux derniers termes (*uerba, pronuntiatio, uox*) désignent la forme ; *sententiae* désigne le fond¹³⁴. L'empereur avait un vocabulaire abondant, comme l'indique Suétone lorsqu'il le qualifie de *facundus*¹³⁵ et de *promptus*. Il gardait un bon débit et possédait le coffre attendu d'un bon orateur. Flavius Josèphe, qui reconnaît lui aussi au César une grande maîtrise de la rhétorique, précise que Caligula excellait tant en grec qu'en latin¹³⁶. Suétone lui-même lui attribue certaines expressions et certains néologismes grecs¹³⁷. De même, outre les

¹³¹ *Calig.*, 53, 2.

¹³² WARDLE (1994), p. 344.

¹³³ *Calig.*, 53, 2 : *solebat... magnorum in senatu reorum accusationes defensionisque meditari ac, prout stilus cesserat, uel onerare sententia sua quemque uel subleuare, equestri quoque ordine ad audiendum inuitato per edicta*, « Il avait même pour habitude... d'imaginer les mises en accusation et les plaidoiries des grands personnages passant en jugement devant le Sénat, et, selon la course de sa plume, d'accabler chacun d'entre eux ou de les soulager par son intervention, en invitant également par des édits l'ordre équestre à venir l'écouter ».

¹³⁴ BARDON (1940), p. 122.

¹³⁵ Voir également TAC., *Ann.*, XIV, 16, 1, qui lui attribue la même qualité.

¹³⁶ JOSEPH., *AJ*, XVIII, 206 ; XIX, 208-9.

¹³⁷ Expressions grecques : *Calig.*, 22, 1 = HOM., *Il.*, II, 204-205 : εἷς κοίρανος ἔστω, / εἷς βασιλεύς, « *Qu'il y ait un seul chef, / Un seul roi* » ; 22, 4 = HOM., *Il.*, XXIII, 724 : ἦ μ' ἀνάειρ' ἦ ἐγὼ σέ, « *Enlève-moi, ou alors c'est moi qui t'enlève* ». Néologismes grecs, cf. p. 68-70 : 29, 1 : ἀδιατρεψίαν, « *indétournabilité* » ; 47 : ἀξιοθριάμβευτον, « *digne d'un triomphe* ».

jeux qu'il fonda à Lyon, il mit en place dans cette même ville un concours d'éloquence grecque et latine¹³⁸.

Suétone évoque également le commentaire devenu célèbre de l'empereur à propos du style de Sénèque :

Calig., 53, 2 : peroraturus stricturum se lucubrationis suae telum minabatur, lenius comptiusque scribendi genus adeo contemnens, ut Senecam tum maxime placentem commissiones meras componere et harenam esse sine calce diceret.

Avant de prononcer un discours, il menaçait de s'armer du travail de sa nuit, méprisant à tel point le style trop choisi et trop orné qu'il reprochait aux ouvrages de Sénèque, l'auteur alors le plus en vogue, « d'être de pures tirades théâtrales » et « comme du sable sans chaux. »

L'expression *commissiones meras*, bien que sa traduction soit discutée¹³⁹, a pour but d'opposer le style oratoire sérieux de l'empereur avec celui de Sénèque, dont la seule vocation était de plaire. Le discours de Sénèque présenterait des éléments de langage qui n'ont pas de cohérence entre eux. Il s'agirait d'une métaphore qui compare la langue du philosophe à un mortier de sable, mais sans chaux¹⁴⁰. En suivant cette interprétation, l'opposition du style de l'empereur et celui de Sénèque (*telum vs commissiones meras*) et la relation chiasmatique entre les attributs « *lenius comptiusque* » d'une part, « *commissiones meras* » et « *harenam sine calce* » d'autre part, est préservée. En outre, il y a une anacoluthie dans la proposition en *ut* : ce n'est pas Sénèque lui-même qui *harenam esse sine calce*, mais ce qu'il écrit, c'est-à-dire ses *commissiones meras* ou, plus généralement, son *scribendi genus*¹⁴¹.

Pour poursuivre la rupture avec ses prédécesseurs, le biographe modifie volontairement la structure jusqu'alors habituelle de ses rubriques consacrées aux *studia*. En effet, dans les *Vies* précédentes, un schéma général pouvait être dégagé : une première partie consacrée à l'éloquence latine et aux discours, suivie d'une énumération des productions écrites pour finalement traiter de la maîtrise des lettres grecques¹⁴². Suétone opère une variation dans ce modèle pour substituer aux productions écrites de Caligula son goût très développé pour des *artes aliorum generum*¹⁴³ et non les *artes liberales* auxquels il avait habitué son lecteur. Ces *artes* sont la gladiature (*thraex [...] battuebat pugnatoriis armis*), la conduite de chars (*auriga*

¹³⁸ *Calig.*, 20.

¹³⁹ À ce propos, voir WARDLE (1994), p. 343.

¹⁴⁰ Une critique similaire du style de l'auteur se retrouve chez QUINT., *Inst.*, X, 1, 130 : *si rerum pondera minutissimis sententiis fregisset*, « Si [Sénèque] n'avait pas brisé la solidité des idées en usant de phrases trop finement hachées ».

¹⁴¹ BRAUN (1950), col. 232.

¹⁴² LEFEBVRE (2010), p. 292.

¹⁴³ *Calig.*, 54.

[...] *aurigabat exstructyo plurifariam circo*), le chant et la danse (*idem cantor atque saltator* [...] *canendi ac saltandi uoluptate ita efferebatur*).

Du portrait de Caligula ressort pour la première fois l'image d'un homme qui néglige et méprise les lettres, dont il devrait au contraire être le représentant par excellence. Son dédain pour les *studia liberalia* s'oppose avec la passion d'Auguste, l'*optimus princeps* de Suétone, pour les arts littéraires¹⁴⁴. C'est pourquoi la négligence de Caligula à l'égard des *artes liberales* est l'un des éléments qui participe à forger l'aspect terrible de sa figure.

v. Claude

L'empereur Claude est dépeint comme un grand érudit, bien plus encore que ses pairs. Il est présenté comme un polygraphe. Suétone a sans doute lu et utilisé les ouvrages que Claude avait composés et qui étaient à sa disposition. Le chapitre 41 recense plusieurs de ses œuvres. Les informations paraissent être corroborées par le témoignage d'autres auteurs. Il est notamment question d'une *Histoire* qui fut publiée¹⁴⁵ et qu'il rédigea à l'incitation de Tite-Live¹⁴⁶. Sénèque témoigne avec ironie de l'existence de cet ouvrage¹⁴⁷. Du reste, le biographe se fend d'appréciations personnelles à l'égard des œuvres qu'il mentionne :

Claud., 41, 3 : *composuit et de uita sua octo uolumina, magis inepte quam ineleganter, item Ciceronis defensionem aduersus Asini Galli libros satis eruditam. nouas etiam commentus est litteras tres ac numero ueterum quasi maxime necessarias addidit. De quarum ratione cum priuatus adhuc uolumen edidisset, mox princeps non difficulter optinuit ut in usu quoque promiscuo essent. extat talis scriptura in plerisque libris ac diurnis titulisque operum.*

Il composa en outre huit volumes autobiographiques dénués d'esprit plutôt que d'élégance, ainsi qu'une défense de Cicéron contre les écrits d'Asinius Gallus, ouvrage d'un certain savoir. Il inventa même trois nouvelles lettres et les ajouta aux anciennes, les jugeant absolument indispensables ; lorsqu'il était encore simple particulier, il avait publié un volume sur cette question, et plus tard, une fois empereur, il obtint sans peine qu'on les employât même couramment avec les autres. On peut voir ces caractères dans de nombreux livres, dans les journaux et dans les inscriptions des monuments.

Suétone émet une remarque critique au sujet de son autobiographie : il la trouve *magis inepte quam ineleganter*, ce qui signifie qu'il en blâme davantage le fond (*inepte*) que la forme

¹⁴⁴ LEFEBVRE (2010), p. 290-300.

¹⁴⁵ GASCOU (1984), p. 507.

¹⁴⁶ *Claud.*, 41, 1 : *historiam in adulescentia hortante T. Liuio, Sulpicio uero Flauo etiam adiuuante scribere adgressus est*, « Dans sa jeunesse, il entama la rédaction d'une histoire, sur les recommandations de Tite-Live, et même avec l'aide de Sulpicius Flavius ».

¹⁴⁷ SEN., *Apocol.*, 5, 4 : *Claudius gaudet esse illic philologos homines : sperat futurum aliquem Historiis suis locum*, « Claude se réjouit de voir qu'il existe au ciel des lettrés : il espère trouver un moyen d'y faire lire ses *Histoires* ».

(*ineleganter*). Cette critique, au-delà de sa portée dans la narration, permet d'avancer que Suétone ne s'est pas fait une opinion à propos de cet ouvrage par une source intermédiaire, mais qu'il en a eu une connaissance directe¹⁴⁸. Dans l'ensemble, une analyse similaire paraît pouvoir être appliquée aux autres ouvrages de Claude dans cet extrait, car Suétone en commente également le fond (e. g. *satis eruditam*).

Dans ce même passage, Suétone attribue au César la création de trois lettres avant son accession à l'Empire. Tacite s'accorde avec l'affirmation du biographe¹⁴⁹. Les deux auteurs rapportent également que ces nouvelles lettres sont entrées dans l'usage sous son règne, mais Tacite ajoute qu'elles sont bien vite tombées en désuétude après sa mort¹⁵⁰. Ces trois caractères sont l'*antisigma*¹⁵¹, le *digamma inuersum*, Ƀ, et le Ɔ. Sur le fondement du témoignage de Priscien, il apparaît que l'*antisigma* devait représenter le son \ps\ ou \bs\¹⁵². Le Ƀ est bien connu de l'épigraphie¹⁵³. Il est présenté comme une invention positive et logique par Quintilien¹⁵⁴. Il note le ū consonne et le distingue du ũ voyelle¹⁵⁵, noté ɔ à l'époque républicaine quand une confusion pouvait découler de la répétition du V¹⁵⁶. Cette lettre est obtenue par le renversement du *waw* grec, Ɔ, pour éviter toute confusion avec le F latin. Quant au Ɔ, sa valeur phonétique peut sans doute être inférée au départ des témoignages épigraphiques : cette lettre semble avoir eu pour but de remplacer l'*upsilon* grec bref, ʊ¹⁵⁷. Toutefois, cette lettre semble avoir un caractère facultatif dans l'inscription *CIL*, VI, 36158, qui oppose les formes *Nymphice* et *ScƆmnus*¹⁵⁸. En outre, l'inscription *CIL*, X, 6638c, fait intervenir de manière constante le Ɔ tandis que le *digamma inuersum* ne figure pas aux endroits où il devrait noter le ū consonne. Cet exemple indique une méconnaissance de l'appartenance des deux lettres à une même

¹⁴⁸ GASCOU (1984), p. 507.

¹⁴⁹ TAC., *Ann.*, XI, 13, 2 ; 14, 3.

¹⁵⁰ TAC., *Ann.*, XI, 14, 3 : *Claudius tres litteras adiecit, quae <in> usu imperitante eo, post obliteratae*, « Claude ajouta trois lettres, qui, utilisées sous son règne, sont tombées en désuétude par la suite ».

¹⁵¹ Une graphie ɔ a été proposée par BÜCHELER (1856), p. 12, mais aucune trace épigraphique ou littéraire ne permet de vérifier cette hypothèse.

¹⁵² PRISC., *Inst.*, *GLK*, II, p. 42, 7-16.

¹⁵³ OLIVER (1949), p. 253.

¹⁵⁴ QUINT., *Inst.*, I, 7, 26.

¹⁵⁵ PRISC., *Inst.*, *GLK*, II, p. 15, 1-9.

¹⁵⁶ Cf. *CIL*, I², 584 : *compascuos, iniquom*.

¹⁵⁷ On retrouve cette graphie pour la transposition latine des termes Αἴγυπτος (*CIL*, VI, 918) – le υ est, ici, probablement bref par nature, cf. OLIVER (1949), p. 251-252 –, Βάθυλλος, βιβλιοθήκη (*CIL*, X, 6638), κύκνος (*CIL*, VI, 16707), γλύκων (*CIL*, VI, 5064), κυβερνήτης (*CIL*, X, 6638c), νόμφοι (*CIL*, VI, 553), νυμφίς (*CIL*, IX, 5686), νυμφίος (*CIL*, X, 6638c), Πυλάδης (*CIL*, X, 2895), σάτυρος (*CIL*, VI, 553), σκύμνος (*CIL*, VI, 36158), Θύαμις (*CIL*, XI, 3199), τύχη (*CIL*, VI, 6605 ; VI, 30607, 4), ζωπύρος (*CIL*, VI, 5045) et probablement Εὐρύβιος (*CIL*, IX, 616 :]JIRI-BIVS) ainsi qu'Εὔτυχος (*CIL*, VI, 15012 : EVTH-....).

¹⁵⁸ Il s'agit de l'inscription funéraire d'un certain Scymnus pour sa mère Pomponia Nymphice. Les lettres Ɔ et y sont utilisées indifféremment dans des mots d'origine grecque. Cet exemple témoigne de l'indifférence du scribe à la cohérence de l'orthographe, cf. NIKITINA (2015), p. 111. L'inscription se lit comme suit : *D(is) M(anibus) Pomponiae Nymphice ScƆmnus filius matri pientissimae fecit*.

réforme, mais également une application de ladite réforme qui n'a rien de systématique¹⁵⁹. Quelles que soient la valeur initiale et la valeur perçue du F, il apparaît que cette nouvelle lettre a été envisagée comme un élément facultatif¹⁶⁰. Un facteur sociolinguistique doit sans doute être associé aux lettres claudiennes et à la période relativement courte de leur utilisation : le prestige social qui entourait la maîtrise de la réforme, signifiant la fidélité à l'empereur, pouvait être l'un des principaux motifs d'application de cette nouvelle orthographe. À la mort de Claude, la motivation d'une valorisation sociale, qui pouvait pousser certains à suivre la réforme, se serait alors amoindrie jusqu'à disparaître.

La suite de la rubrique considère l'érudition de Claude étendue à sa maîtrise du grec et particulièrement à son affection remarquable pour cette langue. Une partie des propos du biographe est appuyée par le témoignage de Flavius Josèphe¹⁶¹ et de Dion Cassius¹⁶².

Claud., 42, 1 : *nec minore cura Graeca studia secutus est, amorem praestantiamque linguae occasione omni professus. cuidam barbaro Graece ac Latine disserenti, « cum utroque, » inquit, « sermone nostro sis paratus », et in commendanda patribus conscriptis Achaia, gratam sibi prouinciam ait communium studiorum commercio, ac saepe in senatu legatis perpetua oratione respondit. Multum uero pro tribunali etiam Homericis locutus uersibus. quotiens quidem hostem uel insidiatorem ultus esset, excubitori tribuno signum de more poscenti non temere aliud dedit quam, ἄνδρ' ἀπαμύνασθαι, ὅτε τις πρότερος χαλεπήνη.*

Il ne mit pas moins d'application à cultiver les études grecques, proclamant à chaque occasion la beauté de cette langue et son amour pour elle. S'adressant à un étranger qui discourait en grec et en latin, il lui dit : « Puisque vous possédez nos deux langues. » En recommandant l'Achaïe aux pères conscrits, il déclara que cette province lui était chère parce qu'elle avait en partage avec Rome des études communes et souvent devant le Sénat, il répondit aux ambassadeurs grecs dans un discours suivi. Du reste, du haut de son tribunal, il cita même abondamment des vers d'Homère. Chaque fois qu'il s'était vengé d'un ennemi ou d'un conspirateur, au tribun de garde qui, selon l'usage, lui demandait le mot d'ordre, il n'en donna presque jamais d'autre que : « Repousser quiconque viendrait à m'attaquer. »

L'originalité de Claude se marque dans un assouplissement des rapports entre grec et latin ou, du moins, par le fait que l'empereur était plus enclin à recourir au grec, allant jusqu'à de fréquentes citations de vers homériques dans les affaires judiciaires. De fait, là où Auguste

¹⁵⁹ NIKITINA (2015), p. 117.

¹⁶⁰ NIKITINA (2015), p. 117.

¹⁶¹ JOSEPH., *AJ*, XIX, 213.

¹⁶² DIO CASS., LX, 8 : *καὶ ἕξ τε τὸ συνέδριον ἐσελθεῖν σφισι καὶ χάριν οἱ ἑλληνιστὶ γῶναι ἐπέτρεψεν*, « Et il leur permit d'entrer au sénat et de lui exprimer leurs remerciements en grec ».

n'osait pas s'exprimer en grec en public¹⁶³, où Tibère adoptait une attitude protectionniste¹⁶⁴, Claude aurait, dans son *habitus* linguistique, abondamment eu recours au grec et ce jusque dans des contextes politiques où il répondait à des ambassadeurs hellénophones. De surcroît, il qualifie le latin et le grec d'*uterque sermo noster*. Ce faisant, il établit un rapport d'exclusivité entre les deux idiomes¹⁶⁵. Le terme *noster* témoigne d'un phénomène d'appropriation de la langue grecque par les élites romaines cultivées. Le possessif et les mots qui lui sont associés sont habituellement employés lorsqu'il est question du latin seul¹⁶⁶ et l'exemple du *sermo noster* de la *Vie d'Auguste* ne manque pas de souligner la pratique¹⁶⁷. L'expression se limite alors exclusivement au latin.

Le biographe mentionne également les œuvres grecques du César. Parmi elles, les *Tyrrhenika*, une histoire des Étrusques en vingt livres, ne sont connues que par l'intermédiaire des *Vies des Douze Césars*¹⁶⁸. Elles attestent l'intérêt profond que portait l'empereur à l'égard de la culture étrusque¹⁶⁹. Il évoque également une *Histoire des Carthaginois* en huit livres. La mention du nombre de livres semble indiquer, de même que les commentaires de l'auteur sur la qualité des œuvres du César, que le biographe a pu avoir accès au texte. Il faut également citer une comédie grecque, composée par son frère Germanicus¹⁷⁰, qu'il fit représenter dans un concours¹⁷¹.

La question du pouvoir que pouvait exercer l'empereur sur les pratiques linguistiques ressurgit avec un autre extrait : Claude aurait privé de sa citoyenneté un envoyé Grec,

¹⁶³ *Aug.*, 89, 1. BARDON (1940), p. 127, oppose Auguste et Claude en invoquant une mauvaise maîtrise du grec de ce premier. Or, aucun élément ne permet d'inférer pareille affirmation et tout porte à croire qu'Auguste possédait une connaissance certaine de la langue. En témoigne sa correspondance rapportée par Suétone dans laquelle fleurissent les alternances de code, indissociables d'une situation de bilinguisme, cf. WEINREICH (1953), p. 71-79.

¹⁶⁴ *Tib.*, 71.

¹⁶⁵ VALETTE-CAGNAC (2005), p. 23.

¹⁶⁶ ADAMS (2003b), p. 203.

¹⁶⁷ *Aug.*, 86, 2.

¹⁶⁸ *Claud.*, 42, 2 : *denique et Graecas scripsit historias, Tyrrhenicon uiginti, Carchedoniacon octo. Quarum causa ueteri Alexandriae Musio additum ex ipsius nomine <nouum> institutumque ut quotannis in altero Tyrrhenicon libri, in altero Carchedoniacon diebus statutis uelut in auditorio recitarentur toti a singulis per uices*, « Enfin, il écrivit aussi deux histoires en grec, celle des Tyrrhéniens, en vingt livres, et celle des Carthaginois, en huit. Pour commémorer ces deux œuvres, on ajouta un nouveau bâtiment, qui porterait son nom, à l'ancien Musée d'Alexandrie, et l'on établit que tous les ans, à des jours déterminés, on ferait lire, comme dans une salle de récitation, en entier et en changeant de lecteur à chaque livre, dans l'un, l'histoire des Tyrrhéniens, dans l'autre, celle des Carthaginois ».

¹⁶⁹ Sur les *Tyrrhenika* claudiennes, voir BRIQUEL (1988).

¹⁷⁰ *Calig.*, 3, 2 : *orauit causas etiam triumphalis atque inter cetera studiorum monimenta reliquit et comoedias Graecas*, « Il plaïda des causes même après avoir célébré le triomphe et entre autres produits de ses études, il laissa aussi des comédies écrites en grec ».

¹⁷¹ *Claud.*, 11, 2 : *at <in> fratris memoriam per omnem occasionem celebratam comoediam quoque Graecam Neapolitano certamine docuit ac de sententia iudicum coronauit*, « Il honora la mémoire de son frère à chaque occasion ; il fit aussi représenter au concours de Naples une comédie grecque et lui décerna la couronne, sur la décision du jury ».

personnage de la haute société (*splendidum uirum*) de la *Graeciae prouincia*. Dans cet épisode, Suétone met en lumière une attitude conservatrice de l'empereur, comparable à celle de Tibère¹⁷².

Claud., 16, 2 : *splendidum uirum Graeciaeque prouinciae principem, uerum Latini sermonis ignarum, non modo albo iudicum erasit, sed in peregrinitatem redegit. Nec quemquam nisi sua uoce, utcumque quis posset, ac sine patrono rationem uitae passus est reddere.*

Comme un personnage, tout à fait considérable et l'un des premiers de la province de Grèce, ignorait la langue latine, non seulement il le raya de la liste des juges, mais lui retira son droit de cité. Il ne laissa personne rendre compte de sa conduite autrement que de sa propre bouche, avec ses seules ressources, et sans l'aide d'un avocat.

Ce passage a souvent été mis en parallèle avec un épisode de l'*Histoire romaine* de Dion Cassius¹⁷³. L'historien relate comment Claude, qui s'adressait à un légat lycien incapable de s'exprimer en latin au Sénat, le priva de sa citoyenneté. KAIMIO (1979) lie fortement ces deux événements et explique la conduite de l'empereur par une réaction exceptionnelle proportionnée à une situation exceptionnelle¹⁷⁴ : la révolte des Lyciens de l'an 43¹⁷⁵. Néanmoins, comme DUBUISSON (2009) le fait très justement remarquer, Suétone rattache l'événement à l'époque où Claude exerça la censure, en l'an 48¹⁷⁶.

Bien que l'administration romaine pût recourir au grec¹⁷⁷, cet incident semble être un indice en faveur d'une règle (peut-être tacite) sur laquelle Claude s'appuya pour priver de sa citoyenneté le *splendidus uir* : un citoyen romain se devait de savoir le latin¹⁷⁸. Aucun élément juridique n'entoure une politique linguistique claire et, de fait, la maîtrise du latin n'était pas une obligation légale du citoyen. Des éléments probants montrent toutefois que, par moments, les autorités des administrations de l'Orient ont cherché à imposer aux détenteurs de la

¹⁷² *Tib.*, 71.

¹⁷³ DIO CASS., LX, 17, 4 : ἐν δὲ δὴ τῇ διαγνώσει ταύτῃ (ἐποίητο δὲ αὐτὴν ἐν τῷ βουλευτηρίῳ) ἐπύθετο τῇ Λατίνων γλώσσει τῶν πρεσβευτῶν τινος, Λυκίου μὲν τὸ ἀρχαῖον ὄντος Ῥωμαίου δὲ γεγονότος· καὶ αὐτόν, ἐπειδὴ μὴ συνῆκε τὸ λεχθέν, τὴν πολιτείαν ἀφείλετο, εἰπὼν μὴ δεῖν Ῥωμαῖον εἶναι τὸν μὴ καὶ τὴν διάλεξιν σφῶν ἐπιστάμενον, « Au cours de l'enquête menée au Sénat, il posa une question en latin à l'un des émissaires lyciens, devenu citoyen romain ; et, n'ayant pas compris ce qui était dit, il lui retira sa nationalité, en disant qu'il n'était pas convenable pour un homme d'être Romain et de ne pas connaître la langue romaine ».

¹⁷⁴ KAIMIO (1979), p. 106-108. *Contra* ADAMS (2003b), p. 185-188 ; DUBUISSON (2009), p. 34-41 ; HAHN (1906), p. 209-210 ; HARDINGHAUS (1932), p. 12 ; SCRAMUZZA (1940), p. 138 ; SHERWIN-WHITE (1973²), p. 246-247.

¹⁷⁵ THOMASSON (1994), p. 231.

¹⁷⁶ DUBUISSON (2009), p. 35. En outre, il qualifie d'« implicite » le lien entre l'incident et la censure. Or aucun élément textuel ne marque de discontinuité dans l'unité temporelle de la rubrique. Il est toutefois nécessaire de rester prudent, ce chapitre se situe dans le secteur eidologique de la *Vie* et les principes de chronologie ne s'y appliquent théoriquement pas, cf. GASCOU (1984), p. 371, et JAL (1998), p. 34.

¹⁷⁷ ADAMS (2003b), p. 186 ; ROCHETTE (1997), p. 160, n. 420 ; WALLACE-HADRILL (2008), p. 88.

¹⁷⁸ DUBUISSON (1982), p. 208.

citoyenneté d'utiliser dans certaines circonstances la langue latine pour symboliser leur statut¹⁷⁹. Aussi, la connaissance du latin agissait peut-être comme un facteur favorisant l'intégration sociale, permettant de faire usage des droits associés à cette condition¹⁸⁰. Faute de preuves solides et nombreuses, les témoignages de situations particulières telles que celles rencontrées par Tibère et Claude, lorsqu'ils privent un citoyen de ses droits au motif d'une incompetence linguistique, doivent sans doute être envisagés comme des exceptions bien plus que comme une norme.

Claude accorde une attention particulière à la langue. Elle se marque dans son invention de trois lettres pour compléter l'alphabet latin et la rédaction d'un volume à ce propos. Cette attitude contraste avec celle des autres Césars, concernés par des problématiques davantage politiques que savantes. Elle s'expliquerait par la jeunesse et l'éducation de l'empereur, qui n'était pas destiné au faite du pouvoir et accordait beaucoup d'attention à de telles questions philologiques et linguistiques. De plus, l'intérêt que Claude porte au grec, l'importance égale avec le latin qu'il lui octroie (*utroque sermone nostro*) et le prestige linguistique associant citoyenneté et *Latinitas* qu'il préserve¹⁸¹ sont les indices d'une évolution du rapport entre ces deux idiomes. Claude semble se trouver à la confluence entre deux grandes tendances : Auguste et Tibère¹⁸² sont les représentants d'une *Latinitas* ne tolérant que très difficilement les incursions du grec dans la vie publique et politique, tandis qu'à partir de Néron il prendra de plus en plus part à la vie impériale, parfois *ad nauseam*.

vi. Néron

En ce qui concerne l'éducation de Néron, au chapitre 7, le biographe mentionne que Sénèque devint son précepteur dès ses onze ans¹⁸³. Toutefois, il se trompe dans la chronologie des événements. D'après la version plus fiable de Tacite et Dion Cassius, il est clair que l'adoption doit avoir eu lieu en 50¹⁸⁴. La date exacte du 25 février est fournie par des références ultérieures,

¹⁷⁹ Cf. ADAMS (2003b), p. 186-188.

¹⁸⁰ ADAMS (2003b), p. 188 ; DUBUISSON (2009), p. 36-37.

¹⁸¹ Comme exposé par DUBUISSON (1981), p. 282-283, « le biculturalisme gréco-romain est en fait à sens unique. »

¹⁸² L'intérêt de Caligula pour le latin est trop faiblement marqué dans les *Vies des Douze Césars* pour pouvoir réellement le considérer comme un de ses défenseurs au même titre que ses prédécesseurs. Sa condition de *pessimus princeps* aux yeux de Suétone le met également à l'écart d'un tel classement.

¹⁸³ *Ner.*, 7, 1 : *undecimo aetatis anno a Claudio adoptatus est Annaeoque Senecae iam tunc senatori in disciplinam traditus*, « L'année de ses onze ans, il fut adopté par Claude et fût confié, pour son instruction, à Sénèque, qui était alors déjà sénateur ».

¹⁸⁴ Cf. TAC., *Ann.*, XII, 25-26, et DIO CASS., LX, 33, 2², cités par BRADLEY (1978), p. 53.

dans les *Acta Fratrum Arvalium*¹⁸⁵. Par conséquent, Néron était âgé de douze ans et deux mois au moment de son adoption.

Pour ce qui est des *studia*, la *species* est brève et ne livre que peu de renseignements sur sa formation :

Ner., 52 : liberalis disciplinas omnis fere puer attigit, sed a philosophia eum mater auertit monens imperaturo contrariam esse, a cognitione ueterum oratorum Seneca praeceptor, quo diutius in admiratione sui detineret. Itaque ad poeticam pronus carmina libenter ac sine labore composuit nec, ut quidam putant, aliena pro suis edidit. Venere in manus meas pugillares libellique cum quibusdam notissimis uersibus ipsius chirographo scriptis, ut facile appareret non tralatos aut dictante aliquo exceptos, sed plane quasi a cogitante atque generante exaratos : ita multa et deleta et inducta et superscripta inerant. habuit et pingendi fingendique {maxime} non mediocre studium.

Il toucha, dès son enfance, presque à toutes les études libérales, mais il fut détourné de la philosophie par sa mère, qui la lui représenta comme nuisible à un futur souverain, et de l'étude des anciens orateurs par son maître Sénèque, désireux d'accaparer plus longtemps son admiration. Aussi, comme il était porté vers la poésie, composa-t-il des vers par plaisir et sans peine, loin de publier sous son nom ceux d'autrui, comme certains le pensent. Il m'est tombé sous la main des notes et des brouillons contenant certains vers de lui, très connus : or, il était facile de voir qu'ils n'avaient pas été copiés ni écrits sous la dictée de quelqu'un, mais incontestablement tracés par un homme qui médite et compose, tant il y avait de ratures, d'additions et de surcharges.

Suétone développe dans ces quelques lignes une présentation sommaire de l'état des connaissances de Néron sans s'intéresser à ses compétences en grec. Il rapporte que l'empereur reçut une formation littéraire assez banale, mais note qu'il a été détourné de la lecture et de l'apprentissage des orateurs anciens à l'instigation de Sénèque. Il en découle que Néron n'a jamais profité d'une véritable formation rhétorique. Le terme *auertit* a toute son importance, puisqu'il indique que le César avait initialement un véritable intérêt pour la philosophie et l'art oratoire. Suétone souligne également que Néron était particulièrement versé dans la poésie. Son goût si prononcé pour cet art contribue à l'originalité de l'empereur par rapport à ses prédécesseurs. Suétone admet même un certain talent du jeune homme, tant par la maîtrise de sa voix que par la qualité de ses poèmes¹⁸⁶. En outre, il affirme avoir eu accès (*uenere in manus meas*) à certaines de ses notes, rédigées de sa propre main (*uersibus ipsius chirographo*

¹⁸⁵ SMALLWOOD (1967), p. 18-20.

¹⁸⁶ *Ner., 10, 2 : recitauit et carmina, non modo domi sed et in theatro, tanta uniuersorum laetitia, ut ob recitationem supplicatio decreta sit eaque pars carminum aureis litteris Ioui Capitolino dicata, « Il lut également ses poèmes, non seulement chez lui, mais aussi au théâtre, en suscitant chez tous un tel enthousiasme qu'on décréta une supplication pour commémorer cette lecture et que cette partie de ses poèmes, gravée en lettres d'or, fut dédiée à Jupiter Capitolin ».*

scriptis), ce que justifie l'auteur en invoquant la présence de ratures propres au processus de composition (*ita multa et deleta et inducta et superscripta inerant*)¹⁸⁷.

Dans un chapitre antérieur, le biographe relate que l'empereur avait pour habitude de faire lire ses poésies et que lui-même déclamaient souvent en public¹⁸⁸. En outre, lors d'un concours d'éloquence et de poésie latine qu'il remporta, il reçut la couronne du meilleur joueur de cithare et l'offrit à une statue d'Auguste¹⁸⁹. Plusieurs « bons mots » grecs lui sont également attribués¹⁹⁰. De plus, il lui arriva de plaider auprès de deux cités durant le règne de Claude : il s'exprima en latin aux habitants de Bologne et en grec aux Rhodiens ainsi qu'aux Troyens¹⁹¹. Le témoignage de Tacite s'accorde avec celui du biographe. L'annaliste cite plus de discours que le biographe : dans sa jeunesse, pour prouver son éloquence, Néron plaida la cause de la cité de Troie et obtint que ses habitants soient exemptés des charges publiques ; dans un autre discours, il parvint à obtenir dix millions de sesterces pour venir en aide à la colonie de Bologne, ravagée par les flammes ; il rendit leur liberté aux Rhodiens ; il fit remettre un tribut à la ville d'Apamée à la suite d'un tremblement de terre¹⁹². Le discours aux Rhodiens semble faire écho au discours prononcé en grec par Auguste aux Alexandrins et s'inscrit dans la mise en place d'une administration orientale de langue grecque¹⁹³, qui sera marquée par la distinction entre les secrétariats *ab epistulis Graecis* et *ab epistulis Latinis*¹⁹⁴. Du reste, c'est à Naples que Néron se produisit pour la première fois sur scène¹⁹⁵. Le choix de ce lieu n'est pas anodin, car il s'agissait alors d'un berceau de culture grecque en Italie¹⁹⁶.

Au fil de sa biographie, le dernier des Julio-Claudiens tombe dans une sorte d'« hellénomanie »¹⁹⁷. Il se démarque par son goût prononcé pour le monde grec. Sa passion

¹⁸⁷ GASCOU (1994), p. 10, voit dans l'expression *uenere in manus meas*, traditionnellement citée pour montrer le caractère fortuit de la découverte des écrits de Néron par Suétone, une formulation n'excluant en rien des recherches archivistiques.

¹⁸⁸ *Ner.*, 10, 2.

¹⁸⁹ *Ner.*, 12, 3.

¹⁹⁰ *Ner.*, 20, 1 ; 20, 2 ; 38, 1 ; 40, 2 ; 49, 3.

¹⁹¹ *Ner.*, 7, 2.

¹⁹² TAC., *Ann.*, XII, 58.

¹⁹³ KAIMIO (1979), p. 116.

¹⁹⁴ BOULVERT (1970), p. 93 ; MILLAR (1977), p. 226 ; ROSTOVITZ (1957), p. 211.

¹⁹⁵ TAC., *Ann.*, XV, 33, 2 : *non tamen Romae incipere ausus, Neapolim quasi Graecam urbem delegit ; inde initium fore*, « Toutefois, n'osant pas débiter à Rome, il choisit Naples, en qualité de ville grecque ; il y ferait ses débuts » ; 34, 1 : *illic, plerique ut arbitrabantur, triste, ut ipse, prouidum potius et secundis numinibus euenit : nam, egresso qui adfuerat populo, uacuum et sine ullius noxa, theatrum conlapsum est*, « Là [c.-à.-d. à Naples] survint un incident, que la plupart jugeaient sinistre, mais Néron plutôt providentiel et dû à la faveur des dieux : quand le public fut en sorti, une fois vide et sans dommage pour personne, le théâtre s'effondra ».

¹⁹⁶ ROCHETTE (2015), p. 160. Naples est également la ville où Auguste se livra à des vers grecs improvisés (*Aug.*, 98, 4), bien que Suétone relate son manque de confiance à s'exprimer dans cette langue (*Aug.*, 89, 1). Au sujet des raisons qui motivent la présence du récit des vers improvisés dans la *Vie d'Auguste*, cf. p. 66-68.

¹⁹⁷ ROCHETTE (2015), p. 167.

excessive pour les arts lui vaut d'ailleurs les déboires qui mènent à sa chute et à sa mort. Dépeint comme un personnage tragique, lentement tombé dans une forme de cruauté démente, Suétone contribue à alimenter l'image peu flatteuse de l'empereur. Il blâme Néron pour ses comportements cruels, mais également son rapport à l'art. En effet, par son abandon total pour les activités artistiques, il ne correspond pas à la vision du biographe de l'*optimus princeps* au contact des lettres. L'auteur recourt à l'essentialisation de certains de ses comportements ponctuels et participe à son image presque mythique d'un nouvel Oreste, assassin de sa mère¹⁹⁸.

vii. Galba, Othon et Vitellius

Les *Vies* des trois premiers *imperatores* de l'« Année des quatre empereurs » (68-69) ne sont que peu développées en comparaison avec celles des Julio-Claudiens. Les *rubricae* des *studia liberalia* sont elles aussi affectées par la réduction drastique de la matière et disparaissent du plan des biographies. Par conséquent, il est nécessaire de considérer les rares et maigres renseignements dans l'ensemble des *species*.

Dans le tableau que Suétone brosse de la naissance et de la formation de Galba¹⁹⁹, il fait tout d'abord intervenir un événement qui prend place à la cour d'Auguste, entre les années -2/1 et 2/3²⁰⁰. La jeunesse de l'*imperator* est marquée au moyen du diminutif *buccula*²⁰¹.

Galb., 4, 1 : *constat Augustum puero adhuc, salutanti se inter aequales, apprehensa buccula dixisse, και σὺ τέκνον τῆς ἀρχῆς ἡμῶν παρατρόωξι.*

Il est avéré que, durant son enfance, un jour qu'il venait avec des camarades de son âge saluer Auguste, celui-ci lui dit, en lui saisissant la joue : « *Toi aussi, mon enfant, tu grignoteras un bout de notre pouvoir.* »

Cet événement, tel qu'il est relaté dans les *Douze Césars*, pose problème une fois confronté à la version que partagent Tacite et Dion Cassius, qui attribuent un propos similaire à Tibère, à la veille du mariage de Galba²⁰². Il n'en demeure pas moins que la langue employée par le

¹⁹⁸ *Ner.*, 39, 2. Pour une étude sur l'assimilation du récit historique de l'assassinat d'Agrippine avec le récit mythique de l'assassinat de Clytemnestre, consulter BORZA (2004).

¹⁹⁹ *Galb.*, 4-5.

²⁰⁰ ARNAUD (1998), p. 62-64. En effet, Galba est certainement né en -5 et non en -3, comme c'est ordinairement admis, cf. SANCERY (1983), p. 181-182. La mort d'Auguste, quant à elle, survient en 14. Cet intervalle de dates paraît être le plus approprié.

²⁰¹ ARNAUD (1998), p. 63-64.

²⁰² TAC., *Ann.*, VI, 20, 3 : *non omiserim praesagium Tiberii de Servio Galba, tum consule ; quem, accitum et diuersis sermonibus pertemptatum, postremo Graecis uerbis in hanc sententiam adlocutus « et tu, Galba, quandoque degustabis imperium »*, « Je ne saurais omettre une prédiction de Tibère à propos de Servius Galba, alors consul ; l'ayant mandé et sondé à fond par divers propos, il finit par lui adresser en grec cette parole : 'Toi aussi, Galba, tu goûteras un jour à l'empire' » ; DIO CASS., LVII, 19, 4 : *τῷ Γάλβῳ τῷ μετὰ ταῦτα ἀυταρχήσαντι ἀπαντήσας, γυναῖκα ἐγγεγυημένῳ, εἶπ[ε] ὅτι « και σὺ ποτε τῆς ἡγεμονίας γεύσει »*, « Il dit à Galba, qui fut empereur par après, alors qu'il s'était fiancé à une femme, que : 'Toi aussi, tu goûteras un jour au pouvoir' » ; LXIV, 1, 1 : *οὕτω μὲν οὖν ὁ Γάλβας ἀυτοκράτωρ ἀπεδείχθη, ὥσπερ που προεἶπε μὲν αὐτῷ και ὁ Τιβέριος, φήσας*

princeps, qu'il s'agisse d'Auguste ou de Tibère, donne une indication suffisamment claire sur la connaissance que Galba avait du grec. De plus, le goût de l'auteur pour « la citation exacte l'a incité à rompre une convention qui lui eût imposé de traduire les vers grecs qu'on trouve en abondance dans ses *Vies* »²⁰³. Il y aurait fort peu à parier que Suétone a inventé de toute pièce ce trait d'humour de l'empereur, qui tourne en dérision le jeune Galba. En outre, il établit en vérité cet épisode (*constat*) et ne conteste pas l'autorité de ses sources : c'est un procédé auquel il lui arrive de recourir²⁰⁴.

Du reste, le biographe mentionne brièvement qu'il s'appliqua aux *liberales disciplinas*. Faisant cela, il met particulièrement l'accent sur ses études de droit²⁰⁵. Le jeune Galba a probablement reçu une éducation qui incluait les lettres grecques. Sa maîtrise du grec semble également être indiquée par les mots qui lui vinrent peu avant sa mort. En effet, à une personne qui complimentait la vigueur de son âge déjà avancé, le César répondit que ses forces étaient encore entières en citant un vers homérique : ἔτι μοι μένος ἔμπεδόν ἐστιν, « *J'ai encore toute ma vigueur* »²⁰⁶.

La *Vita Othonis* est elle aussi particulièrement pauvre en commentaires. Une seule citation en langue grecque est évoquée dans le portrait chronologique d'Othon²⁰⁷, lorsqu'il est question des débuts de son règne. En outre, elle est introduite par un verbe *dicitur*, qui marque la distance prise par rapport à la véracité des faits. À la suite de son accession à l'Empire ainsi qu'une succession de deux mauvais présages, Othon s'exclame : τί γάρ μοι καὶ μακροῖς αὐλοῖς;, « *Qu'avais-je besoin aussi de longues flûtes ?* »²⁰⁸. Les mêmes termes figurent chez Dion Cassius²⁰⁹. Plutarque relate les faits sans y apporter autant de détails²¹⁰. Pour en apprendre

ὄτι καὶ αὐτὸς τῆς ἡγεμονίας παραγέσεται, « Ainsi Galba fut proclamé empereur, comme Tibère l'avait prédit quand il lui avait dit qu'il goûterait lui aussi au pouvoir ».

²⁰³ GASCOU (1984), p. 584.

²⁰⁴ GASCOU (1984), p. 703-706 ; GASCOU (2001).

²⁰⁵ *Galb.*, 5, 1 : *inter liberales disciplinas attendit et iuri*, « Parmi ses études libérales, il se consacra également au droit ».

²⁰⁶ *Galb.*, 20, 2 = HOM., *Il.*, V, 254 ; *Od.*, XXI, 426.

²⁰⁷ CIZEK (1977), p. 229-230.

²⁰⁸ *Otho*, 7, 2.

²⁰⁹ DIO CASS., LXIV, 7, 1 : θύοντί τε γὰρ αὐτῷ τὴν θυσίαν τὴν πρώτην τὰ ἱερὰ πονηρὰ ὤφθη, ὥστ' αὐτὸν μεταγνόντα ἐπὶ τοῖς πεπραγμένοις εἰπεῖν « τί γάρ με ἔδει μακροῖς αὐλοῖς αὐλεῖν; » ἔστι δὲ τοῦτο δημῶδες, ἐς παροιμίαν φέρον, ἐπὶ τῶν ἔξω τι τοῦ προσφόρου σφίσι ποιοῦντων, « En effet, au moment où il offrait son premier sacrifice, les présages paraissaient défavorables, de sorte qu'il se repentit de ce qui avait été fait et s'écria : 'Pourquoi me fallait-il jouer des longues flûtes ?' Il s'agit d'une expression familière et proverbiale qui s'applique à ceux qui font quelque chose pour laquelle ils ne sont pas faits ».

²¹⁰ PLUT., *Otho*, 1, 1 : ὁ δὲ νεώτερος αὐτοκράτωρ ἅμ' ἡμέρα προελθὼν εἰς τὸ Καπιτώλιον ἔθυσσε· καὶ κελεύσας Μάριον Κέλσον ἀχθῆναι πρὸς αὐτὸν ἡσπάσατο καὶ διελέχθη φιλανθρώπως, καὶ παρεκάλεσε τῆς αἰτίας ἐπιλαθέσθαι μᾶλλον ἢ τῆς ἀφέσεως μνημονεῦειν, « Le nouvel empereur, au lever du jour, alla offrir un sacrifice au Capitole. Là, il se fit amener Marius Celsus, l'accueillit et lui parla avec bonté en l'invitant à oublier son inculpation plutôt qu'à se souvenir de sa libération ».

d'avantage sur les connaissances de l'ancien proche de Néron, il est nécessaire de se tourner vers les *Histoires* de Tacite, dans lesquelles l'historien soutient qu'il n'avait développé que peu d'intérêt pour les *studia*²¹¹.

Enfin, la *Vie de Vitellius* offre une seule expression que le César aurait employée pour désigner un plat d'une grandeur hors du commun, qu'il compare au bouclier de Minerve : *clipeus Mineruae πολιοῦχου*, « le bouclier de Minerve *protectrice de la cité* »²¹². Il s'agit d'un jeu de mot sur l'épiclese *πολιοῦχος*²¹³, « protectrice de la cité », de la déesse Athéna (Minerve, dans ce contexte latin) et un adjectif *πολυοῦχος*, « qui porte une grande quantité ». Ce jeu sur les mots est peut-être un signe de la maîtrise du grec qu'avait l'empereur, à savoir suffisamment fine pour pouvoir se permettre des traits d'esprit. BARDON (1940) a attribué à Vitellius des compétences littéraires qu'il qualifie de « médiocres »²¹⁴. Toutefois, il pose un jugement arbitraire, sans doute alimenté par la tradition littéraire hostile à l'*imperator*, et qui ne se fonde sur aucun élément textuel. Aussi, la lecture des *Vies des Douze Césars* et, a fortiori, de Tacite et de Plutarque, ne permet pas de dégager un jugement, même vague, de sa maîtrise des lettres.

L'absence de *rubrica* dédiée aux études littéraires de ces trois *imperatores* rend difficile une véritable interprétation des propos de Suétone et les quelques informations présentes dans leurs *Vies* ne permettent pas de dresser un bilan tangible de leurs compétences linguistiques. L'abandon de cette *species* dans la structure des biographies résulte-t-il d'un constat d'incompétence de Galba, Othon et Vitellius ? Pourtant, les *Vies* dont il a été question jusqu'alors ne manquent pas de détails qui soulignent une formation bancale, un style peu élégant ou le mépris des lettres. La brièveté de ces biographies entraîne-t-elle un choix délibéré dans la matière ? Le nombre de chapitres de la *Vie de Domitien* est inférieur à celui des *Vies* des Julio-Claudiens. Suétone consacre néanmoins une rubrique à ses *studia liberalia*. Reste un désintérêt du biographe pour ces personnages²¹⁵ ou un manque de renseignements, alimenté par cette perte d'intérêt ou non. Ces deux facteurs interviennent sans doute dans des proportions variables et mènent à un résultat particulier d'une série de portraits plus superficiels, qui recourent moins souvent à la citation de sources et vont à l'essentiel pour dépeindre ces hommes.

²¹¹ TAC., *Hist.*, I, 13, 3 : *namque Otho pueritiam incuriose, adulescentiam petulanter egerat, gratus Neroni aemulatione luxus*, « De fait, Othon enfant avait vécu à l'abandon. Au cours de sa jeunesse scandaleuse, il avait acquis la faveur de Néron en rivalisant de débauches avec lui ».

²¹² *Vit.*, 13, 2.

²¹³ TGL, col. 1345, s.v. *πολιοῦχος*.

²¹⁴ BARDON (1940), p. 264.

²¹⁵ WALLACE-HADRILL (1983), p. 61-62.

viii. Vespasien

La rubrique des *studia liberalia* fait défaut au premier Flavien. Néanmoins, plusieurs passages relatent des faits dignes d'intérêt. En effet, si aucune indication formelle de ses compétences littéraires n'est donnée, un chapitre attire toutefois l'attention.

Vesp., 22 : *et super cenam autem et semper alias comissimus multa ioco transigebat. Erat enim dicacitatis plurimae, etsi scurrilis et sordidae, ut ne praetextatis quidem uerbis abstineret. Et tamen nonnulla eius facetissima extant, in quibus haec. Mestrium Florum consularem, admonitus ab eo « plaustra » potius quam « plostra » dicenda, postero die « Flaurum » salutauit.*

Du reste, toujours très obligeant à table ou dans les autres circonstances, il terminait de nombreuses affaires par une plaisanterie. En effet, il était très caustique, mais d'une manière facétieuse et triviale, si bien qu'il ne s'interdisait pas même des paroles obscènes. Pourtant, quelques-uns de ses traits d'esprit ont été conservés, parmi lesquels ceux-ci. Le consulaire Mestrius Florus, lui ayant fait observer qu'il fallait prononcer *plaustra* plutôt que *plostra*, le lendemain il le salua du nom de « Flaurus ».

Dans ces lignes, le consulaire Lucius Mestrius Florus reproche à Vespasien une élocution paysanne : il prononce la première syllabe du terme *plaustrum*, « chariot, voiture », \plɔ\ plutôt que \plo\. Cette opposition est marquée dans la graphie latine par la voyelle « o » et la diphtongue « au ». À cette remarque, le César altère la prononciation de son *cognomen* : *Florus* devient *Flaurus*. La place de cet événement dans la structure de la biographie offre une meilleure compréhension du texte : les chapitres 22 et 23 sont majoritairement consacrés aux plaisanteries et aux bons mots de l'empereur²¹⁶. En conséquence, Suétone dépeint un personnage avec de la répartie, qui se joue avec finesse de l'accès de purisme de Mestrius Florus en usant d'une forme de son *cognomen* qui évoque le grec φλαῦρος, « minable »²¹⁷. Son répondant semble être confirmé par Aurélius Victor : *hoc item ex genere Vespasianus, sanctus omnia, facundiae haud egens promendis quae senserat*, « Vespasien était de ce genre aussi, irréprochable en tout, non dépourvu d'éloquence pour exprimer ce qu'il pensait »²¹⁸. Tacite abonde également en ce sens : *omniumque quae diceret atque ageret arte quadam ostentatur*, « Il avait l'art de mettre en valeur toutes ses paroles et toutes ses actions »²¹⁹.

Les qualités oratoires de Vespasien sont sans doute, pour partie, dues à sa carrière militaire et la pratique des harangues, aucun élément textuel ne faisant état d'une formation rhétorique

²¹⁶ CIZEK (1977), p. 238-239.

²¹⁷ Cf. p. 54-55.

²¹⁸ AUR. VICT., *Caes.*, 9, 1.

²¹⁹ TAC., *Hist.*, II, 80, 2.

quelconque ou d'un goût de l'empereur pour les lettres²²⁰. Il est le premier des *Douze Césars* à ne pas tirer son origine de l'ordre patricien : il est le fils d'un percepteur de taxes et d'une mère issue de l'ordre équestre²²¹. Sa carrière militaire et la condition plus modeste de sa famille furent peut-être à l'origine d'une forme de pragmatisme et de désintéret pour des activités peu concrètes comme l'apprentissage des *studia liberalia*. Ce faisant, il se démarque de ses prédécesseurs.

Seules deux citations, l'une d'Homère et l'autre de Ménandre²²², sa réponse adressée à Mestrius Florus et un dernier trait d'esprit²²³, témoignent indirectement des capacités de l'empereur à s'exprimer en grec. Ancien membre de la cour et ami de Néron, il devait certainement avoir appris le grec. Tacite affirme qu'il la parlait avec aisance : *satis decorus etiam Graeca facundia*, « Il s'exprimait avec assez d'élégance, même quand il parlait grec »²²⁴. Il est également le premier empereur à financer sur le compte du trésor impérial (*e fisco*) un salaire pour les professeurs de rhétorique, qu'ils enseignent en grec ou en latin, à Rome²²⁵.

ix. Titus

Fils de Vespasien, Titus fut élevé en compagnie de Britannicus sous le règne de Claude. Suétone affirme qu'ils reçurent la même éducation et eurent les mêmes professeurs²²⁶. Il lui reconnaît également un véritable talent pour les arts et les lettres²²⁷ ainsi que des dispositions pour l'apprentissage des « arts de la paix »²²⁸. Sa maîtrise du latin comme du grec était particulièrement développée et c'est *promptus et facilis* (une expression propre à Suétone et qui désigne également les compétences linguistiques de Tibère²²⁹) qu'il composait discours et

²²⁰ BARDON (1940), p. 264-265.

²²¹ *Vesp.*, 1, 2-3. ECK (2010), col. 334-338.

²²² *Vesp.*, 23, 1 = HOM., *Il.*, VII, 213 : μακρὰ βιβιάς, κραδάων δολιχόσκιον ἔγχος, « *Marchant à grandes enjambées, brandissant une javeline qui projette son ombre* » ; MEN., fr. 430 K.-A. (*PCG*, VI, 2, p. 256), et *Theophoroumene*, fr. 1, 2 Sandbach : ὦ Λάχης, Λάχης, / ἐπὶ ἀποθάνης, αὐθις ἐξ ἀρχῆς ἔσει / σὺ Κηρύλος, « *Ô Lachès, Lachès, / Quand tu seras mort, comme avant, tu seras de nouveau bien toi : / Cerylus* »

²²³ *Vesp.*, 22.

²²⁴ TAC., *Hist.*, II, 80, 2.

²²⁵ *Vesp.*, 18 : *primus e fisco Latinis Graecisque rhetoribus annua centena constituit*, « Il fut le premier à constituer, sur le compte du trésor impérial, une pension annuelle de cent mille sesterces pour les rhéteurs latins et grecs ».

²²⁶ *Tit.*, 2, 1 : *educatus in aula cum Britannico simul, ac paribus disciplinis et apud eosdem magistros institutus*, « Il fut élevé à la cour avec Britannicus et suivit les mêmes études que lui, auprès des mêmes maîtres ».

²²⁷ *Tit.*, 3, 1 : *in puero statim corporis animique dotes explenderunt*, « Dans son enfance, ses dons physiques et intellectuels furent tout de suite éclatants ».

²²⁸ *Tit.*, 3, 1 : *docilitas ad omnem fere tum belli tum pacis artes*, « Une aisance dans presque tous les arts, ceux de la paix comme ceux de la guerre ».

²²⁹ Cf. p. 23.

vers²³⁰. Véritable homme de lettres, Pline l’Ancien salue sa grande culture en lui dédiant sa *Naturalis Historia*²³¹ et corrobore le témoignage des *Douze Césars*. De même, il confirme l’existence de ses poèmes en évoquant l’un de ceux qu’il écrivit, encore jeune homme, à propos d’une comète²³². Il qualifie de *praeclarus* cette production. Ce terme témoigne, si pas de la qualité de ces vers, de leur renommée. Eutrope note que Titus composa des poèmes et des tragédies grecques (*poemata et tragoedias Graece composuit*)²³³.

En matière d’éloquence, le biographe affirme que l’empereur n’était pas en reste. En effet, c’est fort d’une solide maîtrise du droit qu’il plaida avec succès à son retour de Germanie et de Bretagne²³⁴. En outre, Eutrope confirme que le *princeps* monta au barreau et le qualifie de *facundissimus*²³⁵. De plus, sous le règne de son père, il se vit confier la tâche de rédiger les lettres et les édits²³⁶. Nanti d’une éducation qui différait de celle de Vespasien, Titus renoua avec les occupations des Césars qui l’avaient précédé. Davantage versé dans les arts et la littérature, il s’éloigne du pragmatisme de Vespasien tout en s’inscrivant dans une époque où l’opposition entre grec et latin semble ne plus avoir lieu d’être.

x. Domitien

La *Vie* du dernier César comporte la seule *rubrica* consacrée aux lettres dans les biographies des Flaviens. Sa jeunesse est mal connue : une existence de pauvreté et de débauche, selon Suétone²³⁷. Aucun auteur n’apporte de renseignement sur les maîtres avec l’aide desquels il aurait pu recevoir sa formation²³⁸.

²³⁰ Tit., 3, 2 : *Latine Graeeque uel in orando uel in fingendis poematibus promptus et facilis ad extemporalitatem usque*, « Il pouvait, en latin comme en grec, forger un discours ou composer des poèmes avec une aisance et une facilité qui allaient jusqu’à l’improvisation ».

²³¹ PLIN., *HN*, *praef.*, 11, cité par BARDON (1940), p. 275 : *te quidem in excelsissimo humani generis fatigio positum, summa eloquentia, summa eruditione praeditum*, « Toi qui es placé au faite le plus élevé de l’humanité, toi qui es doué de la plus haute éloquence, du plus haut savoir ».

²³² PLIN., *HN*, II, 89 : *haec fuit, de qua quinto consulatu suo Titus imperator Caesar praeclaro carmine perscripsit*, « Telle était celle que Titus César Imperator, lors de son cinquième consulat, détailla dans un poème célèbre ».

²³³ EUTR., VII, 21, 1.

²³⁴ Tit., 4, 2 : *post stipendia foro operam dedit honestam magis quam assiduum*, « Après son temps de service, son activité d’avocat fut plus honorable qu’assidue ».

²³⁵ EUTR., VII, 21, 1 : *uir omnium uirtutum genere mirabilis adeo ut amor et deliciae humani generis diceretur, facundissimus, bellicosissimus, moderatissimus. Causas latine egit*, « C’était un homme admirable par toutes sortes de qualités, au point qu’on l’appelait l’amour et les délices du genre humain, très éloquent, très valeureux à la guerre, très modéré. Il plaida des causes en latin ».

²³⁶ Tit., 6, 1 : *cum patris nomine et epistulas ipse dictaret et edicta conscriberet orationesque in senatu recitaret etiam quaestoris uice*, « Au nom de son père, il dictait lui-même les lettres et rédigeait les édits, lisait ses discours au Sénat, prenant même dans ce rôle la place du questeur ».

²³⁷ Dom., 1, 1 : *pubertatis ac primae adulescentiae tempus tanta inopia tantaque infamia gessisse fertur, ut nullum argenteum uas in usu haberet*, « À ce qu’on raconte, il passa la fin de son enfance et son adolescence dans une indigence, une abjection si profonde qu’il ne disposait même pas d’un seul vase d’argent pour son usage ».

²³⁸ BARDON (1940), p. 280-281.

Dom., 20 : liberalia studia imperii initio neglexit, quanquam bibliothecas incendio absumptas impensissime reparare curasset, exemplaribus undique petitis missisque Alexandream qui describerent emendarentque. numquam tamen aut historiae carminibusue noscendis operam ullam aut stilo uel necessario dedit. Praeter commentarios et acta Tiberi Caesaris nihil lectitabat, epistulas orationesque et edicta alieno formabat ingenio. Sermonis tamen nec inelegantis, dictorum interdum etiam notabilium, « uellem, » inquit, « tam formosus esse, quam Maecius sibi uidetur », et cuiusdam caput uarietate capilli subrutulum et incanum perfusam niuem mulso dixit.

Dès le commencement de son principat, il négligea les études libérales, quoiqu'il eût pris soin de reconstituer à force d'argent les bibliothèques incendiées, ayant fait rechercher dans tout l'Empire des exemplaires [des ouvrages disparus] et partir pour Alexandrie une mission chargée de copier et de corriger les textes. Toutefois, jamais il ne prit la peine d'étudier l'histoire ou la poésie, ni d'écrire, même en cas de nécessité. En dehors des mémoires et des actes de Tibère, il ne lisait rien ; ses lettres, ses discours et ses édits étaient l'ouvrage d'autrui. Pourtant, sa conversation ne manquait pas d'élégance, et l'on a conservé de lui des mots remarquables : « Je voudrais, disait-il, être aussi beau que Maecius croit l'être ». Il disait d'un homme dont la chevelure était moitié blanche et moitié rousse : « C'est de l'hypocras saupoudré de neige ».

Suétone circonscrit la *species* dans un certain laps de temps : les débuts du règne de Domitien et sa suite (*imperii initio*). La rubrique couvre donc la période des années 81 à 96. Il prête à l'empereur un désintéret pour l'histoire, la poésie, la lecture et l'écriture. Toutefois, le biographe mentionne également une attention toute particulière de sa part pour les bibliothèques ainsi qu'une conversation non dénuée de style. Ce faisant, il semble se contredire.

Il est nécessaire d'effectuer un retour en arrière dans le développement *per tempora* pour avoir un aperçu du comportement de Domitien avant son accession au pouvoir et tenter de comprendre ces attitudes opposées. Suétone relate que le jeune homme, après avoir voulu égaler le prestige de son frère, Titus, aurait été écarté par Vespasien et se serait livré à l'étude de la poésie²³⁹. Néanmoins, l'assertion du biographe n'est pas sans nuance : pour lui, cette conduite n'était que simulation (*simulauit*). Tacite rejoint les propos de son contemporain et considère que l'intérêt de Domitien n'était que feint (*simulans*)²⁴⁰. C'est pourtant sur l'instigation de

²³⁹ *Dom., 2, 2 : simulauit et ipse mire modestiam in primisque poeticae studium, tam insuetum antea sibi quam postea spretum et abiectum, recitauitque etiam publice, « Il joua lui-même aussi à merveille la retenue et, en particulier, un goût pour la poésie qui lui était aussi inhabituel jusqu'alors qu'il sera méprisé de lui et rejeté par la suite, il donna même des lectures publiques ».*

²⁴⁰ *TAC., Hist., IV, 86, 2 : Domitianus sperni a senioribus iuuentam suam cernens modica quoque et usurpata antea munia imperii omittebat, simplicitatis ac modestiae imagine in altitudinem conditus studiumque litterarum et amorem carminum simulans, quo uelaret animum et fratris <se> aemulationi subduceret, cuius disparem mitioremque naturam contra interpretabatur, « Domitien, voyant sa jeunesse dédaignée par ses aînés, renonça aux charges impériales, même sans grande importance, qu'il avait exercées jusqu'alors. Profondément dissimulé, sous le masque de la simplicité de la modestie, il feignait le goût des lettres et l'amour de la poésie, afin de jeter un voile sur sa véritable nature et se soustraire à la jalousie de son frère, dont il comprenait mal le caractère plus doux, bien que différent du sien ».*

Domitien que des jeux, entre autres en l'honneur de Jupiter Capitolin, mêlant concours physiques et artistiques, et dans lesquels rivalisaient des poètes grecs comme latins, furent institués²⁴¹. En outre, Quintilien, bien que membre de sa cour et, de ce fait, sans doute excessif dans ses propos, écrit : *ne fefelisse in iis uidear principem ut in omnibus ita in eloquentia quoque eminentissimum*, « De manière que je ne paraisse pas avoir déçu à leur propos un prince qui n'est pas moins éminent dans le domaine de l'éloquence qu'en tout autre domaine »²⁴².

Le biographe se contredit en opposant une négligence de l'empereur survenue à sa montée sur le trône (*imperii initio*) et une attitude hostile de tout temps aux lettres (*numquam tamen aut historiae carminibusue noscendis operam ullam aut stilo uel necessario dedit*). Ce faisant, il ne tient pas compte des motivations qui ont poussé Domitien à tempérer son goût des arts pour se démarquer de la figure de Néron²⁴³.

Au sujet de sa production littéraire, Suétone note l'existence d'un seul ouvrage de l'empereur, *De cura capillorum*, certainement rédigé durant sa jeunesse (*in adulescentia*)²⁴⁴. Il ajoute que le César débuta son œuvre par une citation d'Homère : οὐχ ὀράας, οἷός κἀγὼ καλός τε μέγας τε;, « *Ne vois-tu pas comme je suis beau et grand, moi aussi ?* »²⁴⁵.

Finalement, Suétone mentionne deux événements, qui impliquent des actes de censure et qui eurent lieu à l'instigation du César, sous son règne. L'un concerne des pamphlets diffamatoires qui visaient des personnes de la haute société et dont les auteurs furent punis en conséquence²⁴⁶. Sa position dans la structure de la *Vie* en fait un des traits positifs de l'empereur et met en valeur son souci de justice²⁴⁷. Cette attitude s'oppose au second passage : la mise à mort d'Hermogène de Tarse pour des propos allusifs et diffamants contenus dans son œuvre ainsi que la crucifixion des libraires qui participèrent à sa copie²⁴⁸. Cet épisode s'inscrit dans la description de la

²⁴¹ Dom., 4, 4.

²⁴² QUINT., *Inst.*, IV, *praef.*, 3. Le témoignage de Silius Italicus (*SIL.*, *Pun.*, III, 618-621) doit également être considéré avec prudence. L'auteur compare Domitien à Orphée et annonce qu'il « surpassera de sa voix les descendants de Romulus qui se seront vus attribuer la gloire de l'éloquence ; les Muses lui apporteront leurs offrandes, et sa lyre, supérieure à celle qui fit s'arrêter le cours de l'Hèbre et venir le Rhodope, aura des accents admirés de Phébus » : *quin et Romuleos superabit uoce nepotes / quis erit eloquio partum decus. Huic sua Musae / sacra ferent, meliorque lyra, cui substitit Hebrus / et uenit Rhodope, Phæbo miranda loquetur.*

²⁴³ BARDON (1940), p. 287.

²⁴⁴ Dom., 18, 2.

²⁴⁵ HOM., *Il.*, XXI, 108.

²⁴⁶ Dom., 8, 3 : *scripta famosa uulgoque edita, quibus primores uiri ac feminae notabantur, aboleuit non sine auctorum ignominia*, « Il supprima les pamphlets diffamatoires répandus dans le public, qui visaient les hommes et les femmes de premier plan, sans omettre d'en flétrir les auteurs ».

²⁴⁷ CIZEK (1977), p. 242.

²⁴⁸ Dom., 10, 1 : *item Hermogenem Tarsensem propter quasdam in historia figuras, libraris etiam qui eam descripserant cruci fixis*, « Il en fut de même pour Hermogène de Tarse, à cause de quelques sous-entendus dans son *Histoire* – dans cette circonstance, il fit même mettre en croix les copistes qui l'avaient transcrite ».

saeuitia de l'empereur et de sa descente vers le mal et la cruauté. Ces deux passages sont contradictoires dans leur traitement, mais concernent une même problématique : la censure par le pouvoir impérial. Il semblerait que Suétone ne tranche pas entre une interprétation négative ou positive de cette pratique et fait usage de ces événements pour tantôt mettre en avant les bons côtés du personnage, tantôt noircir son portrait.

xi. Conclusion

Deux grandes tendances se démarquent au croisement entre les *Vies* des Julio-Claudien et celles de leurs successeurs. Les six premières biographies, de César à Néron, mettent en exergue un phénomène d'opposition entre latin et grec dans les circonstances de la vie publique et politique. Ce contraste est véritablement visible à partir de la *Vie d'Auguste*.

Auguste est décrit comme incapable de s'exprimer en grec à l'improviste par manque de confiance : *non tamen ut aut loqueretur expedite aut componere aliquid auderet*, « Cependant, il n'osait pas parler couramment le grec et ne se risquait pas à écrire dans cette langue »²⁴⁹. Toutefois, de nombreux exemples, qui pourraient passer pour contradictoires, viennent nuancer cette affirmation : l'autodépréciation des aptitudes linguistiques d'Auguste ne l'empêchait pas de faire intervenir très librement le grec dans un cadre privé²⁵⁰. Tibère, bien que longtemps exilé à Rhodes et hellénophone aguerri, montre des réticences à concéder l'emploi de termes grecs dans le cadre très particulier du Sénat²⁵¹. En agissant de la sorte, il semble adopter une démarche de protectionnisme linguistique²⁵² ou, du moins, mettre en exergue l'importance sociale et politique du latin au cœur des assemblées des *patres*²⁵³. Caligula, en empereur cruel, se montre paradoxal dans son rejet de la littérature et d'Homère²⁵⁴, car il cite davantage la poésie homérique que les autres Julio-Claudien²⁵⁵. De fait, il est le premier représentant des *pessimi*

²⁴⁹ *Aug.*, 89, 1.

²⁵⁰ Pour les manifestations grecques dans le discours d'Auguste, voir *Aug.*, 25, 4 ; 65, 4 ; 98, 4 ; 99, 1. Pour sa correspondance, voir *Aug.*, 71, 2 ; 92, 2 ; *Tib.*, 21, 4-6 ; *Claud.*, 4, 1-2 ; 4, 5-6.

²⁵¹ *Tib.*, 71.

²⁵² Suétone a beau évoquer une attitude qui doit sans doute être considérée comme du protectionnisme linguistique lorsqu'il prête à Tibère ses emportements alimentés par son « scrupule romain », cf. BARDON (1940), p. 127, l'indice est trop mince pour supposer l'existence d'une politique linguistique cohérente et suivie sur le fondement de ce seul extrait. Néanmoins, la comparaison avec d'autres textes faisant mention de comportements semblables met en évidence « une attitude constante chez deux des principaux organes du pouvoir romain, les magistrats supérieurs et le Sénat » ce qui « permet assurément de parler d'une politique linguistique au sens actuel du terme » qui « disparaît progressivement à la fin du règne d'Auguste, malgré les efforts de Tibère et de Claude », cf. DUBUISSON (1982), p. 209.

²⁵³ Ce témoignage pourrait peut-être corroborer l'existence d'une situation de « bilinguisme-diglossie ». Cette notion désigne une société où plus d'une langue sont en usage, dont le statut et le prestige sont relatifs, cf. FISHMAN (1972) et HYMES (1964). Au sujet de la diglossie dans le monde romain, se rapporter également à ADAMS (2003a), p. 399-403, 754-755.

²⁵⁴ *Calig.*, 34, 2.

²⁵⁵ *Calig.*, 22, 1 = HOM., *Il.*, II, 204-205 ; *Calig.*, 22, 4 = HOM., *Il.*, XXIII, 724.

principes qui, par leur rapport déraisonné aux *liberales disciplinas*, s'opposent à Auguste, l'*optimus princeps* de Suétone. Ce dirigeant idéal doit arriver à entretenir des rapports harmonieux entre les *artes liberales*, en sa qualité de représentant par excellence de la culture, et le pouvoir politique qu'il exerce²⁵⁶. Claude, meilleur empereur que Caligula, semble incarner une forme d'équilibre²⁵⁷. Il est le premier et le seul des Césars à qui Suétone attribue une mention de l'*uterque sermo*²⁵⁸, bien qu'il fasse mention de la privation de citoyenneté d'un notable d'Achaïe fondée sur une discrimination linguistique²⁵⁹ – un cas sans doute exceptionnel. Enfin, Néron tombe dans l'excès inverse de Caligula : sa passion pour les arts et tout particulièrement ceux grecs conduit à sa ruine. Le dernier représentant des Julio-Claudien semble culminer au sommet d'un mouvement d'acceptation du grec dans la vie publique et politique des empereurs. Il paraît même préférer la langue grecque à celle du Latium.

Les biographies de Galba, Othon et Vitellius, des personnages qui n'eurent que brièvement accès au pouvoir, ne consacrent pas de rubriques aux compétences linguistiques de ces hommes. Les *Vies* de Vespasien et de Titus sont soumises à un traitement analogue, au contraire de la biographie de Domitien. Les six derniers livres ne semblent plus être traversés par la question de la légitimité du grec face au latin dans certains contextes de communication. Le cœur de l'intérêt suétonien paraît résider essentiellement dans la mise en exergue d'un empereur qui, par son mépris des *studia liberalia*, ne peut prétendre à l'idéal de l'*optimus princeps* dans son rapport à la culture littéraire. Ainsi, Domitien, par le caractère exceptionnel de la présence d'une rubrique consacrée à ses études libérales, se démarque par son éloignement des valeurs littéraires que devrait défendre le dirigeant idéal.

En somme, l'importance de la relation entre Grecs et Romains occupe une place notable dans les biographies des Julio-Claudien et de leurs successeurs. Elle laisse une impression de progression du grec d'Auguste à Néron²⁶⁰. Les réticences d'Auguste à s'exprimer en grec et le « scrupule de Romain »²⁶¹ de Tibère ont laissé place à la passion de Claude et à l'hellémanie de Néron. D'un bilinguisme des sphères privées semble émerger un État bilingue, débarrassé de considérations protectionnistes²⁶². Leurs continuateurs, eux, s'inscrivent dans le prolongement

²⁵⁶ LEFEBVRE (2010), p. 290-300.

²⁵⁷ BARDON (1940), p. 127 : « Dans le mouvement qui, d'Auguste à Hadrien, a porté les empereurs à préférer de plus en plus le grec au latin, Claude représente le moment où les deux idiomes se sont faits contre-poids dans une exacte balance. » Une idée que reprend également GASCOU (1984), p. 671-673.

²⁵⁸ *Claud.*, 42, 1.

²⁵⁹ *Claud.*, 16, 2.

²⁶⁰ GASCOU (1984), p. 671-673.

²⁶¹ BARDON (1940), p. 109-110.

²⁶² GASCOU (1984), p. 673.

de l'acceptation du grec dans le cadre de la vie publique et politique et, par leur comportement, mènent peut-être Suétone à accorder une attention non pas moindre mais différente à leurs pratiques linguistiques.

CHAPITRE II

LES CÉSARS ET LE BILINGUISME : ANALYSE DES PHÉNOMÈNES DE CONTACT ENTRE LES LANGUES

Dans un premier temps, l'étude des commentaires métalinguistiques du biographe a permis d'envisager son rapport ainsi que celui de ses personnages avec les langues. Les rubriques consacrées aux *studia liberalia* ne sont pas les seuls témoignages. Il arrive à Suétone de consigner des mots, des expressions, des extraits d'œuvres littéraires grecs. Ces « incursions » de la langue grecque dans les *Vies* sont regroupées sous le nom de « phénomènes de contact »¹. Une attention particulière doit être portée à ces manifestations car, dans la mesure de leur véracité historique, elles peuvent être les indicateurs de certains *habitus* linguistiques, au même titre que les commentaires métalinguistiques.

i. L'emprunt : témoin d'une langue productive

Un curieux catalogue d'expressions appartient à la rubrique des *studia liberalia* augustéennes. Le biographe achève cette brève mise en perspective du lexique personnel d'Auguste en écrivant : *ne quis mendam magis quam consuetudinem putet*, « C'est donc bien une habitude, et non pas une faute »². Les particularités de la langue du *princeps* mises en évidence par l'auteur, bien qu'elles n'appartiennent pas à l'usage commun, font partie des pratiques linguistiques du César et possèdent, pour Suétone, un intérêt qui mérite d'être souligné. Pour lui, ce ne sont pas des fautes, mais des variantes propres à l'idiolecte d'Auguste. Son intérêt l'a poussé à rassembler cette série de termes et de tournures caractéristiques de ses écrits, peut-être tirés de manuscrits originaux de la correspondance privée impériale³.

¹ Sur la notion de « phénomène de contact », cf. p. 6, n. 34. Le cas d'une situation de diglossie ayant été préalablement considéré lorsqu'il était question de la *Vie de Tibère*, de l'inconstance de l'empereur et de son protectionnisme linguistique, cf. p. 22-26, ainsi que dans la conclusion du précédent chapitre, cf. p. 46-48, ce phénomène de contact entre les langues ne sera pas abordé à nouveau dans le présent chapitre.

² *Aug.*, 87, 2.

³ CONINCK (1983), p. 49-57, à la suite de son étude sur l'utilisation de la correspondance privée des empereurs dans les *Vies des Douze Césars*, remet en question l'idée selon laquelle Suétone aurait fait abondamment usage des archives impériales grâce à sa position de fonctionnaire. Cependant, il ne rejette pas l'idée de recherches archivistiques menées par le biographe. En effet, il n'est pas possible de savoir combien de lettres privées des Césars se trouvaient encore dans les archives impériales.

Aug., 87, 2: ponit assidue et pro stulto « baceolum » et pro pullo « pullaceum » et pro cerrito « uacerrosus » et « uapide » se habere pro male et « betizare » pro languere, quod uulgo « lachanizare » dicitur, item « simus » pro sumus et « domos » genetiui casu singulari pro « domus », nec umquam aliter haec duo, ne quis mendam magis quam consuetudinem putet.

Il emploie systématiquement, au lieu du mot *sultus* (imbécile), le terme *baceolus* (insensé) ; au lieu du mot *pullus* (sombre), le terme *pulleiaceus* (assombri) ; au lieu du mot *cerritus* (fou) le terme *uacerrosus* (fêlé) ; *uapide se habere* (avoir des vapeurs), au lieu de *male se habere* (se sentir mal) et *betizare* (être mou comme une bête) au lieu de *languere* (être faible), ce qui est vulgairement exprimé par *lachanizare* (être comme un légume) ; et de même *simus* au lieu de *sumus*, et *domos*, au génitif singulier, au lieu de *domuos* ; jamais il n'écrit autrement ces deux mots : c'est donc bien une habitude, et non pas une faute.

Trois termes doivent attirer l'attention dans une étude des phénomènes de contact entre les langues : *baceolus*, *betizare* et *lachanizare*. L'adjectif *baceolus* connaît plusieurs lectures retenues par la tradition manuscrite : *bacceolum*, *batcheolum*, *baculum*⁴. Au départ de ces formes, deux reconstructions sont envisageables : *bacelus*⁵ et *baceolus*. En raison du contexte, imposé par le sens de l'adjectif *stultus*, « sot, insensé », avec lequel est mis en lien *baceolus* ou *bacelus*, ces deux alternatives doivent avoir un lien avec le grec βᾰκηλος, qui désigne un eunuque au service de la déesse Cybèle, car son sens dérivé, « efféminé », vient à signifier « bête, stupide »⁶. En outre, d'autres termes latins empruntés au grec tels que *phaseolus* et *pasceolus* substituent à la terminaison -ηλος une graphie -eolus⁷. Par conséquent, la forme *baceolus* paraît tout indiquée pour être la reconstitution la plus probable de ce terme⁸.

Les verbes *betizare* et *lachanizare* appartiennent à une même unité logique. L'ensemble des énoncés qui constituent cette partie de la rubrique peuvent être réduits à une forme simple « y pro x », où « x » est la valeur habituellement attendue et « y » la valeur de l'idiolecte du princeps. Or, dans ce cas, l'énonciation a lieu en deux temps : 1) Auguste emploie *betizare* à la place de *languere* ; 2) *lachanizare* est la forme substandard⁹ (*uulgo*) de *languere*. Le second membre (*quod uulgo « lachanizare » dicitur*) a pour but d'expliquer la forme verbale singulière *betizare*. Le commentaire de Suétone est, certes, peu développé, mais d'une importance certaine dans la compréhension de ce terme du lexique augustéen. Le verbe *betizare* est construit sur la

⁴ Cf. AILLOUD (1931), p. 133. L'édition de KASTER (2016a), p. 130, ainsi que le commentaire de son édition (KASTER, 2016b, p. 122) restent muets quant à ces questions.

⁵ Cette reconstitution proposée par Érasme est suivie par DUBUISSON (2002), p. 157, n. 28.

⁶ LSJ s.v. βᾰκηλος ; SAALFELD (1964²), col. 156 ; TLL II, col. 1667, s.v. *baceolus* (Ihm).

⁷ GELSOMINO (1959), p. 129 ; LEUMANN (1977), p. 75.

⁸ BILLERBECK (1990), p. 195.

⁹ À la notion de « latin vulgaire », voir VÄÄNÄNEN (1981), il convient de préférer l'expression neutre de « latin substandard » suggérée par MOLINELLI (1998), qui est également plus englobante, cf. TRONCI (2017), p. 2, n. 1.

racine latine *beta*, « bette, poirée »¹⁰. À celle-ci s'ajoute le suffixe grec *-izo* < *-ίζειν*¹¹, certainement emprunté à la forme latinisée *lachanizare*, « être languissant », qui semble appartenir à un latin substandard et fait office de substitut pour *languere*. Cette forme provient elle-même du grec *λαχανίζειν*, formé sur la racine *λάχανον*, « légume, plante potagère »¹². Néanmoins, la forme active du verbe *λαχανίζειν* n'était pas employée en grec. Seul son moyen dispose d'un sens « cueillir des légumes »¹³. De fait, le verbe *lachanizare* devait appartenir à un « gréco-latin ».

Le néologisme *betizare* est bien souvent assimilé à un trait d'humour du *princeps* ou à l'atténuation d'une raillerie¹⁴. Or, aucun élément ne n'abonde en ce sens. Au contraire, le substitut populaire du terme *languere*, l'hellénisme *lachanizare*, est dépréciatif par sa référence métaphorique aux légumes. Ainsi, le terme idiolectal *betizare*, hybride gréco-latin formé analogiquement, pourrait être encore plus injurieux, puisque la bette est traditionnellement assimilée à un légume réservé aux pauvres¹⁵. Dès lors, il est difficile d'assimiler cette construction à une plaisanterie. Par manque de sources qui livreraient un ou des contextes d'utilisation précis, il n'est pas possible de trancher de manière définitive sur l'emploi exact qu'Auguste faisait de ce mot¹⁶.

L'extrait illustre la productivité de l'idiolecte augustéen, alimenté par des éléments morphologiques et lexicaux grecs et latins. Le substantif *baceolus* adopte une suffixation particulière indiquant son origine étymologique et connaît une adaptation grammaticale et phonétique en suivant de manière régulière la deuxième déclinaison des noms masculins. Le verbe *betizare* est formé sur une racine latine avec suffixation grecque. Le suffixe *-ίζειν* connaît également une adaptation grammaticale pour être intégré à la première conjugaison latine. Enfin, le terme *lachanizare* est translittéré, adapté lui aussi à la conjugaison latine et, par l'emploi d'une forme active qui entraîne une évolution de son sens, se démarque du verbe grec *λαχανίζομαι*.

¹⁰ TLL II, col. 1950, s.v. *bētizo* (Ihm) ; Cic., *Fam.*, VII, 26, 2 ; Plin., *HN*, XIX, 132.

¹¹ Le suffixe grec *-ίζειν* est repris sous la forme latine *-issare*, puis *-izāre* au I^{er} s. Une variante *-idiāre* voit le jour à partir du II^e s., cf. FRUYT (1987), p. 248-249, cité par VANSÉVEREN (2015), p. 19. Du reste, ce suffixe est très productif en latin substandard et cette productivité est particulièrement marquée dans les contextes chrétiens tardifs, cf. HERMAN (2000), p. 105, cité par ELDER et MULLEN (2019), p. 78, n. 95. Pour une étude détaillée des verbes en *-izare*, *-issare* et *-idiare* dans une perspective sociolinguistique, se référer à la thèse de doctorat de COCKBURN (2012).

¹² SAALFELD (1964²), col. 602.

¹³ ADAMS (2003a), p. 421, n. 17.

¹⁴ ADAMS (2003a), p. 421 ; DUBUISSON (2002), p. 157 ; WARDLE (2014), p. 491.

¹⁵ BIVILLE (1992), p. 27.

¹⁶ Une conclusion que partagent également ELDER et MULLEN (2019), p. 78.

La création du néologisme *spintria*, « travailleur, travailleuse du bracelet »¹⁷, est attribuée à Tibère qui l'aurait inventé dans sa retraite de Capri pour désigner l'action de jeunes gens *triplici serie conxi*. Suétone qualifie ces personnes de *monstruosi concubitus repertores*, « créateurs d'un accouplement monstrueux »¹⁸.

Tib., 43, 1 : *secessu uero Caprensi etiam sellaria excogitauit, sedem arcanarum libidinum, in quam undique conquisiti puellarum et exoletorum greges monstruosique concubitus repertores, quos spintrias appellabat, triplici <se> conxi in uicem incestarent coram ipso, ut aspectu deficientis libidines excitaret.*

Dans sa retraite de Capri, il conçoit un *Sellaria* comme un site pour ses fantasmes secrets : là-bas, des troupes de filles et de mignons qu'il avait fait rassembler de toutes parts, ainsi que des inventeurs d'accouplements monstrueux – il surnommait tous ces gens « travailleurs du bracelet » –, copulaient devant lui en triples unions afin d'exciter, par ce spectacle, ses passions déviantes.

On retrouve la description d'un acte similaire chez Ausone¹⁹. Le terme *spintria* est employé à trois reprises dans les *Vies*, mais il s'agit de la seule occurrence dans la voix d'un des personnages²⁰. Le témoignage de Tacite, qui n'emploie ce terme qu'une fois, est éclairant dans la compréhension de la perception de ce mot. En effet, l'annaliste écrit à ce sujet que l'expression fut imaginée (*reperta sunt*) pour désigner cette pratique de débauche²¹. Le latin *spintria* est composé au départ du mot *spinter*, « bracelet » (du grec σφιγκτήρ), et du suffixe

¹⁷ CHAMPLIN (2011), p. 322-327, remet en question le sens « infâme débauché, pédéraste » du mot et considère que le néologisme *spintria* a été formé au départ du latin *spinter*, « bracelet », plutôt que la forme grecque peu attestée σφίγκτης, « pédéraste », qui tend à faire du terme une façon de désigner spécifiquement des prostitués masculins et non des femmes, ce qui contredit l'extrait de Suétone. De fait, des *puellae* portent également ce surnom. CHAMPLIN (2011) donne une traduction « bracelet worker », que nous proposons de traduire en français par une expression « travailleur (ou travailleuse) du bracelet », qui fait écho à la formule « travailleur (ou travailleuse) du sexe ».

¹⁸ Pour de plus amples informations à propos du contexte historique autour des *spintriae*, consulter LE GUENNEC (2017) et LENTANO (2010).

¹⁹ AUSON., *Epigrammata*, 43, p. 85 Green : *tris uno in lecto ; stuprum duo perpetiuntur / et duo committunt. – quattuor esse reor. / – falleris : extremis da singula crimina et illum / bis numera medium, qui facit et patitur*, « Ils sont trois dans un lit : deux subissent la violence et deux le commettent. – Je pense qu'ils sont quatre. – Tu te trompes : impute un seul méfait à ceux des extrémités et à celui du milieu un double crime, lui qui est à la fois actif et passif ».

²⁰ Voir également *Calig.*, 16, 1 : *spintrias monstruosarum libidinum aegre ne profundo mergeret exoratus, urbe submouit*, « Quant aux concepteurs de plaisirs pervers, les *spintriae*, après s'être difficilement laissé convaincre de ne pas les faire couler au fond de la mer, il les chassa de la capitale » ; *Vit.*, 3, 2 : *ipse perpetuo spintriae cognomine notatus*, « Lui-même fut toujours désigné du surnom *spintria* ». L'épisode concernant Vitellius est directement lié aux *spintriae* de Capri. La base de données CSRL recense la seule occurrence de *Tib.*, 43, 1, au compte des alternances codiques des *Vies des Douze Césars* et oublie ces formes rencontrées dans les biographies suivantes.

²¹ TAC., *Ann.*, VI, 1, 12 : *tuncque primum ignota antea uocabula reperta sunt sellariorum et spintriarum ex foeditate loci ac multiplici patientia*, « Alors furent imaginés pour les première fois les noms inconnus auparavant de *sellarii* et de *spintriae*, tirés de lieux obscènes et de raffinements lubriques ». Il faut également signaler la présence d'une dernière occurrence de cette expression dans le *Satyricon* de Pétrone (PETRON., *Sat.*, 113, 11). Le terme apparaît également dans l'*Histoire Auguste* (SHA, *Heliogab.*, 33, 1).

féminin latin *-tria*, qui est utilisé dans différents termes latins empruntés au grec²². Ce morphème dérive de la série suffixale de l'agentif féminin grec *-τρια*. Le grec *-τρια* finit par être suffisamment intégré pour produire des formes à base latine comme *lupatria*²³ et *spintria*²⁴. Toutefois, le suffixe grec diffère dans son emploi de celui latin car, en grec, le processus dérivationnel mène à la formation de substantifs au départ de bases verbales²⁵. Or, en latin, des bases nominales sont également employées pour former ces nouveaux mots. En outre, ce suffixe a acquis un sens qui le lie étroitement aux femmes pourvoyeuses de sexe (cf. *λαϊκάστρια*, « prostituée »)²⁶. Cet exemple constitue un témoignage supplémentaire de la productivité de la langue latine, alimentée par les emprunts morphologiques et lexicaux grecs.

ii. Les interlexèmes : marques d'une 'langue de contact'

Les *Vies des Douze Césars* attestent également l'existence de termes qui semblent occuper une position particulière entre latin et grec, et dont le sens ne paraît pouvoir être complètement perçu que par une mise en perspective des deux langues. En effet, la présence d'homonymes interlinguistiques et les différentes couches de sens qu'ils véhiculent sont autant de portes ouvertes aux jeux de mots. Le terme d'« interlexème » convient pour décrire ces unités lexicales qui détiennent un signifiant commun en grec et en latin dont le sens peut être échangé ou superposé²⁷. Ce type de phénomène intervient dans des passages marqués par des jeux de mots au ton corrosif. Les outrages de Néron à l'égard de Claude à la suite de son assassinat sont un exemple flagrant de ce type de manifestation linguistique :

Ner., 33, 1 : certe omnibus rerum uerborumque contumeliis mortuum insectatus est, modo stultitiae modo saeuitiae arguens. Nam et morari eum desisse inter homines producta prima syllaba iocabatur multaue decreta et constituta, ut insipientis atque deliri, pro irritis habuit, denique bustum eius consaepiri nisi humili leuique maceria neglexit.

En tout cas, il s'acharna sur le défunt au moyen de tous les outrages, en actes et en paroles, dénonçant tantôt sa sottise, tantôt sa cruauté. Par exemple, il disait en plaisantant qu'il avait fini de *s'attarder* parmi les hommes, en allongeant la première syllabe [de *mōrari*]. Il tint pour caducs beaucoup de ses décrets et de ses règlements, comme s'il s'agissait de l'œuvre d'un fou et d'un extravagant. Enfin, il ne se soucia pas que sa tombe ne soit entourée que d'une mince et chétive muraille.

²² ANDRÉ (1971), p. 103-106.

²³ Forme que l'on retrouve chez PETRON., *Sat.*, 37, 6. Le terme est absent d'ANDRÉ (1971), mais bien repris par BIVILLE (2000), p. 201-202.

²⁴ BIVILLE (1993), p. 48

²⁵ ADAMS (2003a), p. 420, donne l'exemple de *πανεύτρια*.

²⁶ ADAMS (2003a), p. 420.

²⁷ BIVILLE (2002), p. 101.

Néron joue sur la similitude formelle entre le substantif *mōra*, « délai » (d'où *mōrari*, « s'attarder »), et l'adjectif grec μωρός, « fou », pour subtilement tourner Claude et son décès en dérision²⁸. Par conséquent, l'empereur crée un verbe, *mōrari*, au sens double et dont la sémantique renferme à la fois l'idée latine d'attente et grecque de déraison²⁹.

Une utilisation à des fins polémiques de ce type de création linguistique se retrouve également dans la *Vie de Vespasien*, lorsqu'il est question de la prononciation erronée du phonème /o/ en /ɔ/ dans le substantif *plaustrum*, « chariot, voiture ».

Vesp., 22 : et super cenam autem et semper alias comissimus multa ioco transigebat. Erat enim dicacitatis plurimae, etsi scurrilis et sordidae, ut ne praetextatis quidem uerbis abstineret. Et tamen nonnulla eius facetissima extant, in quibus et haec. Mestrium Florum consularem, admonitus ab eo « plaustra » potius quam « plostra » dicenda, postero die « Flaurum » salutavit.

Du reste, toujours très obligeant à table ou dans les autres circonstances, il terminait de nombreuses affaires par une plaisanterie. En effet, il était très caustique, mais d'une manière facétieuse et triviale, si bien qu'il ne s'interdisait pas même des paroles obscènes. Pourtant, quelques-uns de ses traits d'esprit ont été conservés, parmi lesquels ceux-ci. Le consulaire Mestrius Florus, lui ayant fait observer qu'il fallait prononcer *plaustra* plutôt que *plostra*, le lendemain il le salua du nom de « Flaurus ».

La répartie de l'empereur au consulaire Mestrius Florus peut être interprétée comme une insulte proférée à demi-mot. En effet, il n'y a qu'un pas entre l'hyperurbanisme *Flaurus* et le grec φλαῦρος, qui est la forme ionienne de l'adjectif φαῦλος, « minable »³⁰. La diphtongue *au* se conserve à Rome, tandis que sur une partie du domaine latin, elle aboutit à *ō*, comme l'illustre le témoignage de Festus : *rustici orum dicebant, ut auriculas, oriculas*, « Les campagnards disaient 'orum', comme 'oriculas' pour 'auriculas' »³¹. Cette constatation s'étend aux noms propres³². La moquerie à l'égard de ce personnage, dont le César raille le purisme, est immédiatement perceptible. Dans ce même chapitre, Suétone fait part d'une curiosité similaire lorsqu'il décrit brièvement une aventure amoureuse de Vespasien et le « bon mot » qui en découla :

²⁸ BIVILLE (2002), p. 101.

²⁹ Le jeu de mots auquel recourt Néron pourrait être rendu en français par la polysémie « s'attarder » / « être un attardé », comme le propose très justement LACHAPPELLE (2016), p. 287, n. 2.

³⁰ JONES et MILNS (2002), p. 21.

³¹ FESTUS, s.v. *orata*, 196, 27-28 Lindsay (= *Gloss. Lat.*, IV, p. 298b).

³² MAROUZEAU (1935), p. 5, cite notamment l'exemple de *Plotus*, donné comme nom provincial par FESTUS, s.v. *Plotos*, 274, 9 Lindsay (= *Gloss. Lat.*, IV, p. 344b).

Vesp., 22 : *expugnatus autem a quadam, quasi amore suo deperiret, cum perductae pro concubitu sestertia quadringenta donasset, admonente dispensatore, quem ad modum summam rationibus uellet inferri, « Vespasiano, » inquit, « adamato. »*

Ayant cédé aux avances d'une femme qui avait feint de l'aimer éperdument, il se la fit amener, lui donna quatre cent mille sesterces en échange de ses faveurs, et, lorsque son intendant lui demanda comment il fallait inscrire cette somme dans ses comptes, « Écrivez, dit-il, pour l'amour inspiré par Vespasien. »

L'interprétation du terme *adamato* est intimement liée au syntagme *pro concubitu*. En effet, l'expression *Vespasiano adamato* peut avoir été construite avec le participe passé passif d'*adamare*, « se mettre à aimer, s'éprendre de »³³. Le groupe *pro concubitu* doit alors être traduit « en échange de faveurs sexuelles »³⁴. Néanmoins, en considérant les éléments évoqués préalablement à propos des interlexèmes, une autre analyse pourrait être envisagée. Le participe *adamato* retranscrirait également la forme latinisée de l'adjectif grec ἀδάματος, « indompté »³⁵ : ἀδαμάτω. Il faudrait, dans cette mesure, traduire *pro concubitu* par « au lieu de coucher »³⁶. Cependant, ce serait oublier le sens d'*expugnatus*, qui exprime que l'acte a bien eu lieu³⁷. C'est pourquoi l'adjectif ἀδάματος doit être compris dans l'acception qu'il recouvre lorsqu'il est appliqué aux femmes, « vierge, non-marié », et correspondrait à la décision de Vespasien de ne pas se remarier à la suite de la mort de son épouse, Flavia Domitilla³⁸. Cette analyse n'empêche nullement le syntagme *pro concubitu* d'exprimer la consommation de leur relation. Toutefois, elle rend difficile une traduction française qui rendrait compte avec justesse des réalités mises en présence tout en conservant la brièveté de l'expression latine.

Ces extraits permettent d'illustrer l'existence de termes qui n'appartiennent pas véritablement à l'une ou l'autre langue à partir desquelles ils sont forgés. Pour reprendre l'exemple de *mōrari*, avec un *ō* long : il ne s'agit ni d'un mot grec, ni d'un mot latin. C'est à la rencontre de ces deux idiomes que de telles expressions révèlent la totalité de leur contenu sémantique. Ce point d'intersection nécessite impérativement une situation de bilinguisme et pourrait être appelé « langue de contact » ou « gréco-latin »³⁹ : un langage particulier, constitué d'un ensemble de lexèmes et de morphèmes qui lui sont propres, à cheval entre latin et grec.

³³ OLD s.v. *adamō*.

³⁴ JONES et MILNS (2002), p. 21, n. 2.

³⁵ LSJ s.v. ἀδάματος.

³⁶ ZINN (1951), p. 10 ; MILNS (2010), p. 119.

³⁷ HUDSON-WILLIAMS (1952), p. 72-73.

³⁸ REEKMANS (1992), p. 210, n. 74.

³⁹ BIVILLE (2002), p. 101.

iii. L'alternance codique et la correspondance d'Auguste

Les fragments de lettres des *Vies des Douze Césars* rassemblent la plus vaste collection d'alternances codiques du corpus suétonien : sur un total de vingt-cinq occurrences⁴⁰, dix-huit se trouvent dans les biographies des Césars et concernent exclusivement la correspondance d'Auguste⁴¹. L'utilisation de documents de ce type est unique dans les *Vies des Douze Césars*⁴². En outre, il faut souligner l'aspect fragmentaire de cette correspondance ainsi que le peu de contexte qui l'entoure⁴³.

L'intérêt linguistique sous-jacent du biographe pour le style épistolaire du *princeps* pose tout de même la question de la sélectivité et de la représentativité de l'évidence épistolaire, et surtout de l'évidence épistolaire bilingue, que Suétone choisit de citer. La sensibilité au bilinguisme de l'auteur pourrait l'avoir amené à choisir des passages présentant un certain intérêt linguistique plutôt que d'autres qui n'en avaient pas. Néanmoins, Suétone ne commente jamais l'utilisation des alternances codiques à l'intérieur des lettres elles-mêmes, ce qui suggère que des manifestations de cet acabit étaient une caractéristique suffisamment courante des lettres d'Auguste pour ne nécessiter aucune précision. Même si les choix du biographe étaient affectés par des biais, quels qu'ils soient, sa sélection devait plausiblement être représentative du style du *princeps*⁴⁴. À cela doit s'ajouter le témoignage des correspondances de Cicéron, Pline et Fronton : leur lecture permet d'envisager le *code-switching* comme caractéristique commune de la communication épistolaire au sein de l'élite républicaine et impériale⁴⁵. L'étude des alternances codiques, dans un contexte écrit ou d'oralité, conduit le présent travail à suivre une typologie permettant, dans une perspective pragmatique, l'organisation des différentes

⁴⁰ La base de données CSRL recense un total de 27 alternances codiques de la correspondance d'Auguste en intégrant les termes *betizare* et *baceolum* (*Aug.*, 87, 2). Or, il appert de l'étude de ces termes qu'il serait plus judicieux de les considérer comme des emprunts appartenant à l'idiolecte propre au *princeps*. De fait, ROMAINE (1995²), p. 124, donne comme différence notoire entre le *code-switching* et l'emprunt le fait que l'alternance codique révèle des compétences linguistiques dans l'une et l'autre langue alors que l'emprunt pourrait appartenir à un discours monolingue plutôt qu'à un discours plurilingue. POPLACK (1988), p. 31, quant à elle, définit l'emprunt comme respectant les « règles morphologiques et syntaxiques » de la langue de base, à la différence de l'alternance de code qui respecte la structure ou la grammaire d'une autre langue.

⁴¹ Deux alternances se trouvent dans une lettre d'Auguste à Horace citée dans le *de Poetis* (*Vita Hor.*, 40, p. 45, 47 Reifferscheid), deux dans une lettre à Virgile (*Rel.*, 47, p. 61 Reifferscheid). La lettre de Cassius de Parme, adressée à Auguste (*Aug.*, 4, 2), est abordée séparément, cf. p. 90-91. Pour ce qui est des alternances codiques restantes dans l'œuvre de Suétone, deux appartiennent à la correspondance de Cicéron avec Dolabella (*Gram. et rhet.*, 14) et une à celle du grammairien Lucius Ateius Philologus avec Laelius Hermas (*Gram. et rhet.*, 10).

⁴² Se référer à l'ouvrage de WALLACE-HADRILL (1983), p. 91-95, sur la question de la correspondance augustéenne.

⁴³ ELDER et MULLEN (2019), p. 248.

⁴⁴ WALLACE-HADRILL (1983), p. 63, s'interroge en ces termes : « Why did Suetonius first read Augustus' letters to Antony or Virgil: out of historical, or out of philological, interest ? » Si la question posée ne concerne pas le corpus retenu pour ce travail, elle n'en demeure pas moins pertinente dans l'analyse des extraits de lettres caractérisés par la présence d'une ou plusieurs alternances codiques.

⁴⁵ ELDER et MULLEN (2019), p. 111-219, 250.

fonctions que réalisent ces phénomènes linguistiques⁴⁶. Ce classement fonctionnel, issu des travaux d'ELDER et MULLEN⁴⁷, ne disqualifie pas les différentes occurrences relevées d'appartenir à plusieurs groupes dans un même temps⁴⁸.

a. Lettres à Tibère

Six alternances codiques appartiennent aux lettres et fragments de lettres adressées à Tibère. Ces phénomènes de contact pourraient susciter l'étonnement dans le cas d'empereurs tels qu'Auguste et Tibère, que Suétone décrit respectivement l'un comme atteint d'« insécurité linguistique »⁴⁹ et l'autre comme un puriste réfractaire⁵⁰. Néanmoins, il faut rappeler les conclusions énoncées au préalable à ce propos : l'attitude d'Auguste se justifie grandement par un contexte politique, social ainsi qu'une position de défense de la *Latinitas* contre Marc-Antoine ; Tibère, quant à lui, pratique un protectionnisme linguistique dans le cadre des séances du Sénat et n'était nullement opposé à l'usage privé du grec. Le contexte de production des lettres joue donc un rôle majeur : il n'est pas question d'écrits politiques destinés à être rendus publics, mais bien d'une correspondance privée entre les deux hommes. L'enjeu et le « marché linguistique »⁵¹ ne sont aucunement les mêmes. La compréhension mutuelle des propos tenus dans ces lettres est un présupposé qui ne peut souffrir d'être remis en question par une hypothétique « ignorance » de l'un ou l'autre César. Un fort lien de confiance semble se dessiner entre les deux locuteurs impliqués dans la relation épistolaire. En outre, l'alternance codique se définit par une relative spontanéité⁵². Ce caractère naturel et sans heurt de l'alternance de code s'illustre avec une grande clarté lorsque Suétone reprend les mots d'Auguste qui s'adresse à Tibère et lui décrit une soirée de jeu :

Aug., 71, 2 : autographa quadam epistula, « cenauī, » ait, « mi Tiberi, cum isdem, accesserunt conuiuiae Vinicius et Silius pater. Inter cenam lusimus geronticos et heri et hodie. talis enim iactatis, ut quisque canem aut senionem miserat, in singulos talos singulos denarios in medium conferebat, quos tollebat uniuersos, qui Venerem iecerat. »

⁴⁶ Cf. p. 121-123.

⁴⁷ ELDER et MULLEN (2019), p. 25-29.

⁴⁸ Pour un relevé des fonctions remplies par les alternances de code dans la correspondance d'Auguste, voir le tableau 1, p. 124, en annexe.

⁴⁹ Selon la définition de LABOV (1972), p. 117, cf. p. 20, n. 76.

⁵⁰ *Aug.*, 89, 1 ; *Tib.*, 71.

⁵¹ Tel que le définit BOURDIEU (1982), p. 16, « le marché linguistique, ce n'est pas 'la langue', mais des discours stylistiquement caractérisés, à la fois du côté de la production, dans la mesure où chaque locuteur se fait un idiolecte avec la langue commune, et du côté de la réception, dans la mesure où chaque récepteur contribue à *produire* le message qu'il perçoit et apprécie en y important tout ce qui fait son expérience singulière et collective. »

⁵² ELDER et MULLEN (2019), p. 7.

Dans une lettre autographe, il écrit : « J'ai dîné, mon bon Tibère, avec les mêmes personnes ; à ces gens, des convives se sont joints ; il s'agit de Vicinius et de Silius le père. Durant le repas, nous avons joué *comme des vieillards* aussi bien hier qu'aujourd'hui ; en effet les dés étaient jetés, chaque fois que l'un de nous amenait le coup du chien ou le six, par dé il ajoutait à la mise un denier ; celui qui faisait le coup de Vénus raflait la mise.

Dans cet extrait, le *princeps* emploie l'adverbe *geronticos*, une translittération du grec γεροντικῶς⁵³, « en vieillard », de façon à préciser la modalité de l'action. Il est nécessaire de considérer la possibilité d'une corruption du texte originel et la transposition en caractères latins d'un terme initialement écrit en alphabet grec dans la correspondance du César. Bien qu'aucun élément ne semble abonder en ce sens, il reste difficile de trancher. Certes, Auguste pourrait être à l'origine de la translittération. En effet, le terme lui-même, sous sa forme latinisée, se retrouve uniquement dans des sources latines épistolaires, en *sermo cottidianus*⁵⁴ et les manuscrits des *Vies* sont d'ordinaire plutôt fiables dans leur reproduction des lettres grecques⁵⁵. Néanmoins, il ne s'agit pas du témoignage de l'original mais bien de la lecture de l'archétype⁵⁶. C'est pourquoi il serait envisageable d'avancer que le terme était originellement en caractères grecs. Il convient de rester prudent et d'étendre ces considérations aux autres mots grecs translittérés qui peuvent être rencontrés⁵⁷.

Du reste, trois chapitres sont consacrés aux superstitions du *princeps*⁵⁸. Ils explorent sa peur de la foudre, son respect prudent pour les rêves, les auspices et les présages. À ce propos, Suétone dit que « jamais il ne partait en voyage le lendemain des jours de marché et n'entreprenait aucune affaire sérieuse le jour des nones. » Le biographe intègre à sa narration ce qui s'apparente à un nouveau fragment de la correspondance d'Auguste avec Tibère (*ut ad Tiberium scribit*). Il fait mention d'une alternance dont la compréhension est une clef de lecture indispensable dans l'analyse de l'ensemble de ce passage.

Aug., 92, 2 : obseruabat et dies quosdam, ne aut postridie nundinas quoquam proficisceretur aut Nonis quicquam rei seriae incohaeret, nihil in hoc quidem aliud deuitans, ut ad Tiberium scribit, quam δυσφημίαν nominis.

⁵³ Un exemple de l'emploi de ce terme dans la littérature classique se trouve chez Plutarque (*Quaest. conv.*, 639c) : τὸν δὲ πρεσβύτεν ἐν τῷ ἀποκρίνεσθαι παραδολεσχοῦντα γεροντικῶς, « Et le vieillard répondit avec la prolixité des gens de son âge ».

⁵⁴ Voir également Cic., *Att.*, XII, 1, 2, où l'on retrouve l'adverbe au comparatif, cf. GELSOMINO (1959), p. 126.

⁵⁵ KASTER (2016b), p. 178.

⁵⁶ WENSKUS (2001), p. 223.

⁵⁷ On pensera notamment aux formes *artios* et *holocleros*, en *Claud.*, 4, 1, cf. p. 63.

⁵⁸ *Aug.*, 90-92.

Il avait également la superstition de certaines dates : il ne partait nulle part le lendemain des jours de marché et n'entreprenait aucune affaire sérieuse le jour des nones ; dans ce dernier cas, il voulait seulement, comme il l'écrit à Tibère, éviter le *son fâcheux* de ce mot.

Le substantif *δυσφημία*, « parole de mauvais augure », est apparenté à l'adjectif *δύσφημος*, « de mauvais augure », et au verbe *δύσφημέω-ῶ*, « prononcer des paroles de mauvais augure »⁵⁹. Le terme signifie littéralement « mauvaise parole ». Il est accompagné par un complément au génitif, *nominis*, qui reprend de manière anaphorique *Nonis*. L'empereur signifie donc que les nones peuvent être une source de malchance, un moment *nefas*. En effet, *Nonis* peut être découpé en *non is*⁶⁰, « tu ne vas pas, tu ne pars pas ». Auguste, dans sa crainte des *omina*, y voyait certainement quelque terrible avertissement⁶¹. Au-delà de l'économie de mots que permet le substantif grec⁶² – dépourvu d'équivalent latin –, son utilisation est intrinsèquement liée à l'interprétation que le lecteur doit tirer de *Nonis*. Ainsi, la formule *δυσφημία nominis* tire parti du potentiel connotatif de son membre grec pour indiquer explicitement l'*omen* défavorable qui se cache derrière les dites *Nonis*⁶³.

Enfin, plusieurs extraits des échanges épistolaires de Tibère et Auguste viennent détailler les affirmations de Suétone à propos de la succession du *princeps*. Ces exemples sont, à ses yeux, les preuves que le choix de Tibère comme successeur se fit après mûre réflexion et sur le fondement de bonnes raisons. Il signifie ainsi son désaccord avec une rumeur qui prétendait que c'est à contre-cœur qu'Auguste avait désigné Tibère pour recevoir le pouvoir⁶⁴.

Tib., 21, 4 : *uale, iucundissime Tiberi, et feliciter rem gere, ἐμοὶ καὶ ταῖς Μούσαις στρατηγῶν. Iucundissime et ita sim felix, uir fortissime et dux νομιμότατε, uale.*

Adieu, très aimable Tibère, et remporte des succès *en commandant pour moi et pour les Muses*. Toi qui es très aimable et puissé-je être heureux de la sorte, l'homme le plus vaillant et le chef *le plus légitime*, adieu !

⁵⁹ GELSOMINO (1959), p. 126, recourt à une graphie « *δυσφεμέω* ». Voir LSJ s.v. *δύσφημέω*.

⁶⁰ Pour une expression analogue, voir CIC., *Div.*, II, 84 : *ne iret*. ELDER et MULLEN (2019), p. 260, reproduisent fautivement WARDLE (2014), p. 506, en lui imputant à tort une forme **Nones* qui pourrait être découpée et évoquer un syntagme *non est*.

⁶¹ LEHMANN (1999), p. 256.

⁶² DUBUISSON (2002), p. 158-159 ; WARDLE (2014), p. 506 ; ELDER et MULLEN (2019), p. 260.

⁶³ Le raisonnement de DE BIASI et FERRERO (2003), p. 265, selon lequel le *princeps* aurait évité un terme latin plus « chargé » comme *dirum* par le truchement d'un euphémisme grec paraît moins plausible. Aussi le présent travail s'accorde pleinement avec la position de WARDLE (2014), p. 506.

⁶⁴ *Tib.*, 21, 3 : *adduci tamen nequeo quin existimem, circumspectissimum et prudentissimum principem in tanto praesertim negotio nihil temere fecisse*, « Je ne peux cependant me résoudre à penser qu'un prince si prudent et si avisé ait jamais agi à la légère, surtout dans une affaire de cette importance ».

Le sens de cette proposition a déjà été étudié par POWELL (1990). Il est arrivé qu'elle soit interprétée comme une exhortation aux arts littéraires, personnifiés par les Μοῦσαι, adressée par le *princeps* à son successeur⁶⁵. Néanmoins, la présence de la locution « *rem gere* », à laquelle s'adjoint le syntagme grec, écarte de manière définitive cette hypothèse⁶⁶. Auguste reprend un thème exploité par Cicéron lorsqu'il cite et traduit en latin Antigénidas, un professeur de musique, s'adressant à son élève : *mihi cane et Musis*, « Chante pour moi et pour les Muses »⁶⁷. Par conséquent, il invite Tibère à persévérer dans ses actions pour lui plaire (ἐμοί) ainsi que pour la satisfaction de les accomplir (ταῖς Μούσαις). L'alternance de code reprendrait cette idée partagée avec l'œuvre de l'Arpinate. La proposition pourrait être paraphrasée de la sorte : « Ne te soucie de l'avis de personne si ce n'est du mien. » Du reste, dans la suite de superlatifs que contient la lettre, c'est sur le terme *dux* que l'incidence est portée par l'utilisation du grec. En outre, le recours à un adjectif comme νόμιμος pour qualifier un *dux* passe pour être intrigant. En effet, le mot νόμιμος, qui renvoie au substantif νόμος, désigne une réalité qui se rapporte à la coutume ou à la légalité. Néanmoins, dans cet extrait, il peut faire écho à légitimité indiscutable face à la loi conférée par Auguste dans les fonctions militaires confiées à Tibère à la suite de son retour d'exil⁶⁸.

Toujours dans une volonté de prouver les raisons profondes qui ont poussé Auguste à choisir Tibère comme successeur, Suétone poursuit son chapitre avec deux extraits qui évoquent des périodes de trouble du principat⁶⁹. Il félicite à nouveau le futur empereur pour ses qualités de chef militaire :

⁶⁵ La tradition manuscrite relativement confuse a participé aux difficultés d'interprétation de ce passage. De nombreuses conjectures ont été proposées pour comprendre le syntagme Μούσαις στρατηγῶν, cf. POWELL (1990), p. 579-580. KASTER (2016a), p. 163, indique dans son apparat un archétype MOYICACAICT, suivant la reconstruction du byzantin Manuel Chrysoloras (KASTER, 2016b, p. 135-136 ; ROLLO, 2018, p. 613-614). Toutefois, la lecture de l'archétype devait être MOYICACΔICT, avec un *delta* bien reconnaissable, comme on peut le voir sur le Par. Lat. 6115 (fig. 2, p. 120) et le Par. Lat. 5801 (fig. 3, p. 120). Par la suite, ce *delta* a été converti en une capitale latine dans le Montepess. H. 117 (fig. 4, p. 120) et le Laur. 68. 7 (fig. 5, p. 120). À la suite de la lecture du Laur. 68. 7 (DIC), Manuel Chrysoloras tenta certainement de reconstruire la forme Μούσαις et, de fait, fit du Δ ou du D l'équivalent d'un A. Ainsi, la séquence AC de MOYICAC a été interprétée comme une dittographie. ROLLO (2018), p. 614, conjecture à partir des lettres inexploitable (ΔIC) un néologisme, διστρατηγῶν, ou un adverbe, δις στρατηγῶν, pour mettre l'emphasis sur le double militantisme (ἐμοὶ καὶ ταῖς Μούσαις) de Tibère. Ces questions restant éminemment complexes, l'édition de KASTER (2016a) fait foi dans la présente analyse.

⁶⁶ POWELL (1990), p. 579.

⁶⁷ CIC., *Brut.*, 187.

⁶⁸ BIRCH (1981), p. 158.

⁶⁹ BIRCH (1981), p. 160-161, date l'événement raconté en *Tib.*, 21, 5, des environs de l'an 5, à la suite d'un conflit salarial avec la garde prétorienne et *Tib.*, 21, 6, aux alentours de l'an 9, à la suite de la révolte de Pannonie ou de la défaite de Varus à la bataille de Teutoburg.

Tib., 21, 5 : *ordinem aestiuorum tuorum ego uero <laudo>, mi Tiberi, et inter tot rerum difficultates καὶ τοσαύτην ἀποθυμίαν τῶν στρατευομένων non potuisse quemquam prudentius gerere se quam tu gesseris, existimo. It quoque qui tecum fuerunt omnes confitentur, uersum illum in te posse dici, unus homo nobis uigilando restituit rem.*

Pour ma part, vraiment, j'admire la manière dont tu as mené ta campagne d'été, mon cher Tibère, et j'estime qu'au milieu de tant de difficultés et *avec des troupes si abattues*, personne n'aurait pu se comporter plus judicieusement que toi. Du reste, tous ceux qui furent à tes côtés reconnaissent que le vers bien connu peut être employé pour toi : « Un seul homme, par sa vigilance, a rétabli notre État. »

L'apathie connue par l'armée, exprimée par le syntagme grec « *τοσαύτην ἀποθυμίαν τῶν στρατευομένων* », semble être le point qu'Auguste veut mettre en valeur. Du reste, le substantif *ἀποθυμία* n'est pas unanimement accepté par la tradition manuscrite. C'est une lecture qui a été adoptée par IHM (1933) et, après lui, AILLOUD (1932) ainsi que KASTER (2016a)⁷⁰. Tous trois acceptent cet *hapax legomenon*. Auguste pourrait l'avoir inventé par analogie avec le terme *προθυμία*, « bonne volonté, ardeur, empressement »⁷¹. BIRCH (1981) propose une forme qu'il juge supérieure : *ἀπροθυμίαν*. En effet, ce mot est conservé dans la Souda comme une alternative au terme *ἀρρωστία* tel qu'il est utilisé par Thucydide dans un contexte militaire avec la signification de « perte de moral »⁷². Ce sens est celui qui semble s'imposer. Quant à la proposition « *καὶ τοσαύτην ἀποθυμίαν τῶν στρατευομένων* », elle qualifie et précise le référent « *inter tot rerum difficultates* ».

Tib., 21, 6 : *siue quid incidit de quo sit cogitandum diligentius siue quid stomachor, ualde medius Fidius Tiberium meum desidero succurritque uersus ille Homericus :*

τούτου γ' ἔσπομένοιο καὶ ἐκ πυρὸς αἰθομένοιο
ἄμφω νοστήσαιμεν, ἐπεὶ περίοιδε νοῆσαι.

Soit que se présente une affaire exigeant de sérieuses réflexions, soit que je me fasse du mauvais sang, par le dieu des serments ! Mon cher Tibère me manque bien et ces vers d'Homère me viennent à l'esprit : « *S'il m'accompagnait, même au cœur d'un brasier ardent, nous nous tirerions tous deux d'affaire, car sa prudence est sans égale.* »

Finalement, cet ensemble d'extraits se clôture avec une citation homérique tirée du chant X de l'*Iliade*⁷³. Il s'agit des paroles de Diomède, lequel commente son choix d'Ulysse en tant que compagnon pour entrer dans le camp des Troyens. Il faut y voir une comparaison très

⁷⁰ IHM (1933), p. 123 ; AILLOUD (1932), p. 20 ; KASTER (2016a), p. 163.

⁷¹ BIRCH (1981), p. 160.

⁷² BIRCH (1981), p. 160. Voir *Suda*, s.v. ἀρρωστία, A 3998 Adler (I, p. 366) : Ἀρρωστία ἢ ἀσθένεια. Ἀρρωστία δὲ τοῦ στρατεύειν, ἀντὶ τοῦ ἀπροθυμία. Θουκυδίδης, « Mais [est également attestée la phrase] ἀρρωστία τοῦ στρατεύειν [‘indisposition à faire campagne’], ce qui signifie ‘manque d’enthousiasme [pour le faire]’. Thucydide [utilise cette phrase] ».

⁷³ HOM., *Il.*, X, 246-247.

flatteuse de Tibère avec Ulysse : Auguste reconnaît la valeur et la sagesse des conseils de celui qu'il a désigné pour être son successeur⁷⁴. Le choix de ce passage, loin d'être anodin, illustre également la situation délicate dans laquelle se trouve le *princeps* (ἐκ πυρὸς αἰθομένοιο) et la nécessité qui s'impose à lui de pouvoir compter sur Tibère (ἄμφω νοστήσαιμεν).

La correspondance des deux hommes témoigne de la maîtrise du grec qu'ils partageaient, au-delà des commentaires de Suétone consacrés à leurs connaissances respectives⁷⁵. Auguste, en destinataire, produit avec spontanéité à des alternances de code, les intégrant à la syntaxe latine, sans devoir recourir à une explication de chaque terme ou de chaque membre de phrase qu'il introduit. Dans le cadre de la passation du pouvoir et de la légitimité du successeur, l'expression « ἐμοὶ καὶ ταῖς Μούσαις στρατηγῶν » et les vers tirés de l'*Iliade* sont particulièrement marqués. En effet, par deux fois Auguste exprime sa confiance en Tibère et adopte une position paternaliste de mentor : tantôt il est Antigénidas qui s'entretient avec son élève, tantôt il devient Diomède qui choisit Ulysse pour son esprit fin. Ces lettres donc sont l'expression des liens forts qui existent entre les deux hommes ou, du moins, d'une relation de confiance qu'Auguste tente de créer⁷⁶.

b. Lettres à Livie

Suétone cite également plusieurs passages de la correspondance d'Auguste dans le troisième chapitre de la *Vie de Claude*. Il y rassemble une sélection de lettres (*capita ex ipsius epistulis posuit*) qui portent toutes sur un même sujet : l'opinion du *princeps* sur son petit-neveu, Claude. Ce sont des extraits de ces lettres, adressées à Livie (*mea Liuia*), l'épouse d'Auguste, qui viennent appuyer l'ambivalence caractéristique de Claude⁷⁷. À la fois victime de son étourderie et doué d'une grande sagesse, il ne laisse pas indifférente sa grand-tante qui n'eut apparemment que du mépris pour lui (*quiuu Augusta pro despectissimo semper habuit*).

À nouveau, l'empereur passe avec facilité du latin au grec. Le naturel avec lequel ces alternances se produisent est un indice supplémentaire de sa maîtrise de la langue grecque et une piste indiquant un bilinguisme bien établi dans son entourage. En outre, la nature de la

⁷⁴ ELDER et MULLEN (2019), p. 262.

⁷⁵ *Aug.*, 89, 1 ; *Tib.*, 71.

⁷⁶ ELDER et MULLEN (2019), p. 264, font à juste titre remarquer que le superlatif νομιμότητα désigne, comme BIRCH (1981), p. 158, l'expose, le statut pleinement légal de Tibère et s'oppose par contraste avec l'époque où Auguste l'empêcha de revenir à Rome *contra uoluntatem*, cf. *Tib.*, 12, 1.

⁷⁷ CIZEK (1998), p. 47-58.

destinataire et le contenu de ces lettres permettent le constat suivant : le recours au *code-switching* n'est pas influencé par le genre du récepteur⁷⁸.

Claud., 4, 1 : *collocutus sum cum Tiberio, ut mandasti mea Liuia, quid nepoti tuo Tiberio faciendum esset ludis Martialibus. Consentit autem uterque nostrum, semel nobis esse statuendum, quod consilium in illo sequamur. Nam si est artios <et>, ut ita dicam, holocleros, quid est quod dubitemus, quin per eosdem articulos et gradus producendus sit, per quos frater eius productus sit ?*

Je me suis entretenu avec Tibère, comme tu me l'as demandé, ma chère Livie, de ce que devait faire ton petit-fils Tiberius [Claude] aux jeux de mars. Nous sommes tous deux d'accord : il nous faut décider une fois pour toutes quelle conduite suivre à son égard. En effet, s'il est *bien disposé*, pour ainsi dire, *entier*, pourquoi hésiterions-nous à l'élever en lui faisant franchir les mêmes échelons et les mêmes étapes qu'à son frère ?

Les termes *artios* et *holocleros* ont longtemps été notés en caractères grecs – considérant qu'ils représentent les adjectifs ἄρτιος, « bien proportionné, bien disposé » et ὀλόκληρος, « entier, intact » –, malgré une tradition manuscrite qui avait recours à l'alphabet latin⁷⁹. La question de la nature de ces deux mots se pose : s'agit-il de deux adjectifs ou d'un adjectif et d'un adverbe (ἄρτιος et ὀλοκλήρως)⁸⁰ ? Si la présence de la proposition *ut ita dicam* semble, pour certains, justifier la présence d'un adverbe ὀλοκλήρως, « entièrement, intégralement »⁸¹, et faciliter la compréhension de ce passage sans devoir recourir à une émendation, l'ordre normal du grec voudrait qu'il tienne la première place de ce groupe⁸². Ainsi, la proposition en *ut* expliquerait la présence d'un adjectif ὀλόκληρος qui ne convient que peu pour décrire un esprit. Néanmoins, il reste difficile de trancher et, dans la continuité de ce travail, l'édition de KASTER (2016a) et son interprétation font foi : il s'agit de deux adjectifs.

Qu'en est-il des motivations qui poussent le *princeps* à recourir à des formes grecques dans les circonstances de cet échange épistolaire ? Une explication se fonde sur un besoin d'Auguste de recourir à des euphémismes, permis par l'emploi du grec, pour « faire passer des choses difficiles à dire »⁸³. Dans un premier temps, cette idée semble se vérifier par la suite :

⁷⁸ ADAMS (2003a), p. 416 ; ELDER et MULLEN (2019), p. 265 ; WENSKUS (2001), p. 222-227.

⁷⁹ KASTER (2016b), p. 177-178. Sur les termes grecs translittérés, cf. p. 58.

⁸⁰ AILLOUD (1932), p. 207 : « Les deux mots grecs ἄρτιος ὀλοκλήρως sont transcrits en latin : cf. *Aug.* 71, 4 [*Aug.*, 71, 2 dans KASTER (2016a)] : *geronticos*. L'adverbe ne fait que reprendre sous une autre forme le mot ἄρτιος : de là le *ut ita dicam* » ; GELSOMINO (1959), p. 125.

⁸¹ AILLOUD (1932), p. 207.

⁸² KASTER (2016b), p. 178.

⁸³ DUBUISSON (2002), p. 155.

Claud., 4, 2 : *sin autem ἡλαττωσθαι sentimus eum et βεβλάφθαι καὶ εἰς τὴν τοῦ σώματος καὶ εἰς τὴν τῆς ψυχῆς ἀρτιότητα, praebenda materia deridendi et illum et nos non est hominibus τὰ τοιαῦτα σκώπτειν καὶ μυκτηρίζειν εἰωθόσιν. Nam semper aestuabimus, si de singulis articulis temporum deliberabimus, μὴ προῦποκειμένου ἡμῖν posse arbitremur eum gerere honores necne.*

Si, à l'inverse, nous jugeons qu'il *lui manque quelque chose* et qu'il *ne possède pas toutes ses facultés, soit au point de vue physique, soit au point de vue mental*, nous ne devons pas l'exposer, en même temps que nous, aux moqueries des gens *habitué à se moquer et à ricaner de pareilles choses*. Car nous serons toujours ballotés, si nous délibérons à propos de chaque circonstance, *sans avoir par avance défini* si nous le jugeons capable d'exercer des magistratures ou non.

Seul le syntagme impersonnel au génitif absolu *μὴ προῦποκειμένου ἡμῖν*, « sans nous faire d'idée à l'avance », se détache de ce passage. Il exerce une fonction de description qui vient préciser la proposition « *posse arbitremur eum gerere honores necne* ». Le tour au génitif absolu ne traduit pas une hésitation d'Auguste à employer quelque mot plus dur. Outre cet usage, les alternances de code restantes (*ἡλαττωσθαι... βεβλάφθαι καὶ εἰς τὴν τοῦ σώματος καὶ εἰς τὴν τῆς ψυχῆς ἀρτιότητα ; τὰ τοιαῦτα σκώπτειν καὶ μυκτηρίζειν εἰωθόσιν*) paraissent bien exprimer des réalités qu'il est malaisé au locuteur de formuler. Par un recours au grec qui vise à exprimer les limitations mentales et physiques de Claude, Auguste invoque un cadre particulier et fortement lié à cette langue. En effet, c'est en grec que se tiennent les discussions médicales et que sont exprimés les diagnostics⁸⁴. Ces propos, plus mesurés, permettent au *princeps* un recul relatif, faisant état des problèmes de Claude et les associant en quelque sorte à des pathologies⁸⁵. Toutefois, Auguste produit ensuite une alternance qui sème le doute sur la lecture adoptée jusqu'alors :

Claud., 4, 5 : *Tiberium adulescentem ego uero, dum tu aberis, cotidie inuitabo ad cenam, ne solus cenet cum suo Sulpicio et Athenodoro. Qui uellem diligentius et minus μετεώρως deligeret sibi aliquem, cuius motum et habitum et incessum imitaretur. Misellus ἀτυχεῖ nam ἐν τοῖς σπουδαίοις, ubi non aberrauit eius animus, satis apparet ἡ τῆς ψυχῆς αὐτοῦ εὐγένεια.*

Pendant ton absence, j'inviterai chaque jour le jeune Tiberius [Claude] à ma table, afin qu'il ne dîne pas seul avec ses amis Sulpicius et Athénodore. Je voudrais qu'il se choisisse avec plus de soin et moins de *distraction* quelqu'un dont il puisse imiter les gestes, la tenue et la démarche. Le pauvre petit *n'a pas de chance* ! Car *dans les affaires sérieuses*, quand son esprit n'est pas égaré, *la noblesse de son âme* apparaît clairement.

⁸⁴ ELDER et MULLEN (2019), p. 267.

⁸⁵ ELDER et MULLEN (2019), p. 266-267.

En effet, il salue l'εὐγένεια τῆς ψυχῆς αὐτοῦ, « la noblesse de son esprit ». Qualités et défauts de Claude sont donc exprimés en grec dans cet échange épistolaire. Il apparaît de plus en plus que l'interprétation d'une stricte distanciation par l'euphémisme est un frein dans la compréhension des mécanismes qui sont à l'œuvre, comme le remarquent également ELDER et MULLEN (2019)⁸⁶. Un dernier élément utile au déchiffrement de ces passages s'ajoute dans un troisième extrait de lettre :

Claud., 4, 6 : *Tiberium nepotem tuum placere mihi declamantem potuisse, peream nisi, mea Liuia, admiror. Nam qui tam ἀσαφῶς loquatur, qui possit cum declamat σαφῶς dicere quae dicenda sunt, non uideo.*

Je m'étonne, ma chère Livie, que ton petit-fils Tiberius [Claude] ait pu me plaire avec son discours – malheur à moi si je mens. En effet, je ne vois pas comment il peut, lui qui s'exprime *confusément*, dire *nettement* ce qu'il faut lorsqu'il parle en public.

L'opposition entre les adverbes ἀσαφῶς et σαφῶς reprend avec limpidité les motivations qui ont poussé Auguste à écrire à Livie. En effectuant un retour en arrière, il appert que Suétone lui-même résumait le contenu de ces lettres et en annonçait le contenu de manière programmatique : *nam auunculus maior Augustus quid de eo in utramque partem opinatus sit quo certius cognoscatur, capita ex ipsius epistulis posui*, « De fait, concernant son grand-oncle Auguste, afin de mieux connaître ce qu'il pense de lui, en bien comme en mal, j'ai extrait des passages de ses propres lettres »⁸⁷. Ainsi, l'emploi de ces alternances, au-delà d'une forme de pudeur et de répugnance à recourir à certains termes, souligne les problématiques autour de la personne de Claude et le dilemme qui traverse la pensée d'Auguste⁸⁸. Après ces considérations, il est temps de revenir aux adjectifs *artios* et *holocleros*, qui ont initié cette réflexion. De manière analogue aux autres alternances codiques de ces passages, les deux termes grecs ont également pour fonction d'exposer des situations alternatives et hypothétiques sur lesquelles Auguste veut attirer l'attention de son épouse.

Ce tour d'horizon du corpus des lettres augustéennes laisse entrevoir une langue d'échanges privés substantiellement alimentée par l'alternances codique. En outre, la spontanéité des changements de code, leur utilisation, leur intégration à la syntaxe latine ainsi que la réutilisation de passages de la littérature grecque sont des indices supplémentaires en faveur de la compétence linguistique d'Auguste et de ses destinataires.

⁸⁶ ELDER et MULLEN (2019), p. 266-267.

⁸⁷ *Claud.*, 3, 2.

⁸⁸ ELDER et MULLEN (2019), p. 267.

iv. L’alternance codique en contexte oral

Après avoir considéré les échanges épistolaires d’Auguste, il est nécessaire de s’attarder sur d’autres occurrences grecques dans la voix des Césars. En effet, le *code-switching* n’intervient pas uniquement dans la production écrite, mais également dans les productions orales⁸⁹. Il s’agit toujours de pouvoir comprendre la fonction de ces alternances à la fois dans le cadre de leur production et dans celui de la structure de l’œuvre du biographe. Ces passages doivent être appréhendés avec la plus grande prudence. En effet, si la critique des sources ne manquait pas à Suétone⁹⁰, il demeure qu’il effectue des choix dans sa matière⁹¹. Ces citations sont, le plus souvent, détachées de leur contexte discursif pour les intégrer aux *rubricae* et les faire participer à la construction des portraits. Par conséquent, elles livrent un résultat bien différent des alternances codiques de la correspondance augustéenne, citées la plupart du temps *in extenso*.

a. Auguste

Lorsqu’il est question de la dernière maladie d’Auguste, Suétone fait intervenir un épisode particulier à propos d’une *uicina Capreis insula* et d’un certain Masgaba, l’un des favoris du *princeps*⁹².

Aug., 98, 4 : uicinam Capreis insulam Apragopolim appellabat a desidia secedentium illuc e comitatu suo. Sed ex dilectus unum Masgaban nomine quasi conditorem insulae κτίστην uocare consueuerat. Huius Masgabae ante annum defuncti tumulum cum e triclinio animaduertisset magna turba multisque luminibus frequentari, uersum compositum ex tempore clare pronuntiauit, κτίστου δὲ τύμβον εἰσορῶ πυρούμενον, conuersusque ad Thrasyllum Tiberi comitem contra accubantem et ignarum rei interrogauit cuiusnam poetae putaret esse. quo haesitante subiecit alium, ὄρθς φάεσσι Μασγάβαν τιμώμενον; ac de hoc quoque consuluit. Cum ille nihil aliud responderet quam cuiuscumque essent optimos esse, cachinnum sustulit atque in iocos effusus est.

Il nommait « Apragopolis » l’île voisine de Capri, à cause de l’oisiveté des membres de son entourage qui s’y retiraient. Or, parmi ses favoris, il avait coutume d’appeler κτίστης (fondateur) un dénommé Masgaba, comme s’il eût été le fondateur de cette île. Après avoir observé depuis sa salle à manger que la tombe de ce Masgaba, mort un an plus tôt, était visitée par une grande foule avec de nombreuses torches, il déclama tout haut un vers improvisé : « *Je vois la tombe du fondateur en feu.* » Il se tourna vers Thrasyllus, un compagnon de Tibère, qui était placé en face de lui et ignorait l’anecdote, et lui demanda de quel poète était, selon lui, ce vers. Devant son hésitation, il en ajouta un autre : « *Vois-tu Masgaba être honoré par la lumière de ces flambeaux ?* » Il le questionna également sur ce vers. Comme celui-ci ne

⁸⁹ ELDER et MULLEN (2019), p. 6.

⁹⁰ STEIDLE (1963²), p. 2.

⁹¹ COUISSIN (1953), p. 249.

⁹² Sur Masgaba, voir FEDERICO (1999) et LACERENZA (2002).

répondait rien d'autre que, quel que fût l'auteur, ces vers étaient excellents, Auguste partit d'un grand rire et se répandit en plaisanteries.

Auguste fait un premier jeu de mots en nommant *Apragopolis*, « la ville de l'oisiveté », une île proche de Capri. Ce terme est sans doute forgé sur le verbe grec ἀπραγέω-ω⁹³, « ne rien faire, demeurer inactif », et n'est pas sans rappeler les néologismes varroniens *Anthropopolis* et *Marcopolis* – qui ont sans doute servi de modèles à Auguste⁹⁴. Ce type d'humour, qui consiste à créer un nom se rapportant à un trait du sujet auquel il est attribué, n'est pas inhabituel. Suétone, en l'expliquant (*a desidia secedentium illuc*), rend sa compréhension claire et souligne son but comique⁹⁵. Le terme, construit au départ d'éléments lexicaux grecs, par son utilisation par un locuteur Romain dans le but de décrire un référent romain, peut être défini comme appartenant à un « gréco-latin »⁹⁶. Si Auguste surnommait κτίστης, « fondateur », un dénommé Masgaba, Suétone fait appel au latin *conditor* pour préciser le sens du substantif grec, chose assez rare pour être soulignée. Le César se moque donc avec gentillesse de ce jeune premier en lui attribuant la prétendue fondation d'une cité d'oisiveté et raille sa paresse. Suivent deux trimètres iambiques (κτίστου δὲ τύμβον εισορῶ πυρούμενον / ὄρῳ φράεσσι Μασγάβαν τιμώμενον) improvisés (*uerbum compositum ex tempore*) par le *princeps*. Ces vers, en raison de l'emploi d'un répertoire linguistique particulier, peuvent être assimilés à un pastiche littéraire⁹⁷.

Le comportement d'Auguste paraît contradictoire avec le portrait qu'a auparavant brossé Suétone⁹⁸. Toutefois, le manque de confiance du *princeps* dans ses capacités à s'exprimer en grec ne relève pas d'une méconnaissance profonde de la langue⁹⁹, mais d'une autodépréciation de sa maîtrise induite par des phénomènes sociaux et politiques¹⁰⁰. La prise de parole est limitée au cadre privé de sa salle à manger (*e triclinio*). Le lieu peut également avoir été un facteur

⁹³ GELSOMINO (1959), p. 128 ; DE BIASI et FERRERO (2003), p. 239.

⁹⁴ WARDLE (2014), p. 545.

⁹⁵ REEKMANS (1992), p. 199-200. Il paraît peu opportun de comparer cette formation avec le terme forgé *Neropolis*, par lequel Néron aurait prétendument voulu remplacer le nom de Rome (*Ner.*, 55, 1). En effet, la construction néronienne ne fait pas intervenir les mêmes caractéristiques que celles de son prédécesseur : ce sont l'*hybris* de l'empereur ainsi que ses tendances « hellénomanes » que souligne le substantif *Neropolis*. Ces traits sont, en outre, renforcés par le contexte du passage dans lequel apparaît ce mot. Du reste, dans la mesure où seules les *Vies des Douze Césars* font état d'un tel épisode, il ne semble pas incohérent d'attribuer à cette histoire une crédibilité très relative. Suétone tient sans doute son information d'une source suivant une tradition anti-néronienne.

⁹⁶ BIVILLE (2002), p. 94.

⁹⁷ GELSOMINO (1959), p. 124-125.

⁹⁸ *Aug.*, 89, 1.

⁹⁹ *Aug.*, 89, 1 : *ne Graecarum quidem disciplinarum leuiore studio tenebatur, in quibus et ipsis praestabat largiter*, « Auguste avait un goût non moins vif pour les études grecques elles-mêmes. Ici encore, il excellait véritablement ».

¹⁰⁰ Cf. p. 20.

facilitant l'utilisation du grec¹⁰¹, car la baie de Naples était un berceau de la culture grecque en Italie¹⁰².

Néanmoins, Suétone ne mentionne cet événement ni dans le but de démontrer les compétences du César à s'exprimer dans cette langue, ni de souligner son sens de l'humour. Son objectif est de mettre en avant le caractère prophétique de cette prise de parole spontanée, qui est en décalage avec son usage habituel. En effet, le biographe avait auparavant exprimé qu'Auguste *non tamen ut [...] componere aliquid auderet*, « ne se risquait pas à écrire dans cette langue »¹⁰³. L'infinitif *componere* contraste subtilement avec le participe passé passif *compositum*.

Du reste, Suétone possède une grande sensibilité pour les présages et leur accorde une part non-négligeable dans la rédaction des biographies¹⁰⁴. C'est pourquoi cet épisode devait servir à annoncer le destin divin du *princeps* et les formes de culte qu'il recevrait, principalement dans le Mausolée, dont les éléments principaux ont été tirés du culte héroïque grec¹⁰⁵. Ainsi, à un niveau de lecture différent de la fonction première de l'alternance de code, Suétone utilise ces vers improvisés dans des circonstances bien spécifiques pour faire de la poésie d'Auguste un *omen*.

b. Caligula

La biographie de Caligula, à l'exception de deux citations homériques, ne compte que deux autres occurrences grecques¹⁰⁶. Elles méritent une attention particulière car, outre le fait d'être des *hapax*, elles appartiennent à une structure similaire. Suétone, pour appuyer le caractère de *monstrum* de Caligula, livre un catalogue d'expressions qui débute par un terme curieux :

¹⁰¹ Comme le souligne WARDLE (2014), p. 546, qui partage également cette interprétation.

¹⁰² ROCHETTE (2015), p. 160. La ville de Naples était en elle-même une cité de langue grecque et Néron y fit ses premières représentations, cf. *Ner.*, 20, 2 ; *TAC., Ann.*, XV, 33, 2 ; 34, 1.

¹⁰³ *Aug.*, 89, 1.

¹⁰⁴ TUPET (1984), p. 233, 235.

¹⁰⁵ En effet, le fondateur, κτίστης, d'une colonie grecque pouvait s'attendre à recevoir un culte comme un héros au centre de la communauté. De plus, les rites des cultes aux fondateurs et aux héros étaient principalement organisés de nuit, du fait de leur nature chthonienne, d'où l'emploi de πυρόω-ω qui, bien qu'ambigu à cause de sa signification, « mettre en feu », doit, en raison du contexte et du second trimètre iambique, être interprété comme la représentation de la tombe de Masgaba illuminée par des torches. Auguste, en nouveau Romulus, était un κτίστης ou un *conditor* à une échelle beaucoup plus grande et fut, de manière posthume, adoré en qualité de *diuus*. Le culte d'un *diuus* accapare, dans sa forme officielle, des aspects de celui d'un héros car l'objet de culte n'est pas véritablement une divinité olympienne, cf. WARDLE (2014), p. 546.

¹⁰⁶ TOWNEND (1960), p. 101-102.

Calig., 29, 1 : immanissima facta augebat atrocitate uerborum. Nihil magis in natura sua laudare se ac probare dicebat quam – ut ipsius uerbo utar – ἀδιατρεψία, hoc est inuerecundiam.

Ses crimes les plus monstrueux s'aggravaient de paroles cruelles. Il disait admirer et priser avant tout son ἀδιατρεψία, pour me servir de sa propre expression, dans son caractère, c'est-à-dire son effronterie.

Il faut tout d'abord souligner le commentaire apporté à la forme grecque (*hoc est inuerecundiam*), qui n'est autre qu'une glose des manuscrits récents¹⁰⁷. La comparaison avec le passage du triomphe de Caligula à la suite de l'expédition en Germanie et en Gaule renforce ce constat :

Calig., 47 : conuersus hinc ad curam triumphi praeter captiuos ac transfugas barbaros Galliarum quoque procerissimum quemque et, ut ipse dicebat, ἀξιοθριάμβευτον, ac nonnullos ex principibus legit ac seposuit ad pompam coegitque non tantum rutilare et summittere comam, sed et sermonem Germanicum addiscere et nomina barbarica ferre.

Il se mit ensuite à s'occuper de son triomphe : outre les prisonniers et les transfuges barbares, il fit aussi choisir dans les Gaules et réserver pour le cortège tous les hommes les plus grands et, suivant sa propre expression, *dignes de figurer au triomphe*, dont certains appartenaient à la noblesse du pays, puis il les obligea non seulement à teindre en rouge et à laisser tomber leur chevelure, mais encore à étudier la langue des Germains et à prendre des noms barbares.

La structure des deux extraits est sensiblement identique : une incise permet au biographe d'annoncer à son lecteur que l'expression grecque à laquelle il s'apprête à recourir est propre au personnage (*ut ipsius uerbo utar ; ut ipse dicebat*). Néanmoins, ce second passage ne laisse entrevoir aucun commentaire de l'expression. En outre, aucune attestation d'*inuerecundia*, « impudence, effronterie », n'existe en latin classique¹⁰⁸. Le substantif lui-même exprime un jugement moral, tandis que le mot grec désigne une caractéristique qui se détache complètement de ce type de considération¹⁰⁹. En conséquence, il ne s'agit pas d'une traduction satisfaisante pour ἀδιατρεψία¹¹⁰. Les *hapax* ἀδιατρεψία, de διατρέπω, « détourner de, dissuader de »¹¹¹, et ἀξιοθριάμβευτος, de θριαμβεύω, « triompher, conduire un triomphe »¹¹², ont en commun d'être

¹⁰⁷ DUBUISSON (1998), p. 591 ; HURLEY (1993), p. 119.

¹⁰⁸ *TLL* VII, 2, col. 161, s.v. *invērecundia* (Hugenschmidt).

¹⁰⁹ DUBUISSON (1998), p. 591. La base de données *CSRL* recense cette alternance au compte des fonctions « SCG Philosophie ». Toutefois, comme le souligne DUBUISSON (1998), p. 593-594, ce terme est forgé par Caligula car un mot latin comme *inflexibilis*, « raide, inflexible » (cf. *TLL* VII, 1, col. 1461-1462, s.v. *inflexibilis* (Szantyr)), ne pouvait convenir à décrire la réalité qu'il exprime, détachée de toute considération morale. Aussi, il paraît plus opportun de considérer que le néologisme occupe un rôle de « Description ».

¹¹⁰ DUBUISSON (1998), p. 591-594 ; HURLEY (1993), p. 119.

¹¹¹ LSJ s.v. διατρέπω.

¹¹² LSJ s.v. θριαμβεύω.

des néologismes forgés par l'empereur et sont des indices supplémentaires qui plaident en faveur de sa maîtrise de la langue grecque¹¹³.

La présence de ces deux occurrences à la structure similaire doit sans doute être assimilée à une volonté du biographe de souligner le goût de son personnage pour les néologismes grecs et non de traiter directement de ses capacités linguistiques. Le système dérivationnel du grec, peut-être plus permissif aux yeux de l'empereur, lui permet de créer ces expressions sans équivalent, mais au sens suffisamment clair pour que Suétone ne juge pas nécessaire de les commenter¹¹⁴. Le latin, délaissé dans la formation de tels signifiants, semble alors ne pas pouvoir répondre aux besoins de Caligula et ne pas disposer des termes adéquats pour retranscrire l'idée qu'il souhaite formuler.

c. Claude

Un chapitre est consacré aux comportements malséants de Claude pour un homme de son rang, lors de ses prises de paroles¹¹⁵. Un préambule conduit à une première affirmation de l'ordre de la conscience linguistique et sociale¹¹⁶. En effet, Suétone, sa source ainsi que les contemporains de Claude, qui ont participé sa réputation, devaient très probablement être dotés d'une sensibilité à une réalité que BOURDIEU (1982) a théorisée sous le nom de « marchés linguistiques » ou « marchés francs »¹¹⁷ : il existe différents registres de langage (*uerba faceret*), conditionnés par les origines sociales du producteur d'énoncés, le type de locuteurs auxquels il s'adresse (*quis*¹¹⁸), le public qui assiste à l'échange (*inter quos*) ainsi que les circonstances de la prise de parole (*quoue tempore ac loco*). Cicéron lui-même établissait un tel constat à propos des plaidoiries. Il est fort probable que Suétone applique les idées de l'Arpinate à son personnage : *quamquam id quidem perspicuum est, non omni causae nec auditori neque personae neque tempori congruere orationis unum genus*, « Du reste, il est bien

¹¹³ En raison de son statut de néologisme, ἀδιατρεψία pourrait être traduit en français par un terme tel qu'« indétournabilité », comme le propose très justement DUBUISSON (1998), p. 593.

¹¹⁴ KASTER (2016b), p. 150, considère cette glose propre à l'auteur. Il avance pour unique argument la nécessité d'un commentaire en guise d'explication de ce néologisme si spécifique. Néanmoins, il ne prend pas en compte des éléments comme l'absence de glose pour le terme ἀξιοθριάμβευτος et la traduction boiteuse d'ἀδιατρεψία par *inuerecundia*. Pour ces raisons, il semble de circonstance de s'écarter de la leçon donnée par KASTER (2016a), p. 233, et de considérer la glose postérieure à la rédaction des *Vies des Douze Césars*.

¹¹⁵ *Claud.*, 40.

¹¹⁶ *Claud.*, 40, 1 : *sermonis uero rerumque tantam saepe neglegentiam ostendit, ut nec quis nec interquos, quoue tempore ac loco uerba faceret, scire aut cogitare existimaretur*, « Dans ses paroles et dans ses actes, il fit souvent preuve d'une si grande distraction qu'il donnait le sentiment de ne pas savoir ou de ne pas saisir à qui il s'adressait, ni devant quel public, ni en quelle occasion ou en quel lieu. »

¹¹⁷ Selon la définition de BOURDIEU (1982), p. 44-45, cf. p. 57, n. 51.

¹¹⁸ AILLOUD (1932), p. 144, traduit à tort ce *quis*, pronom relatif au datif pluriel, comme un interrogatif au nominatif singulier : « qui il était. » Le datif pluriel *quis* en effet une forme à laquelle recourt volontiers le biographe, cf. *Aug.*, 36, et *Gram. et rhet.*, 10, 3, cités à titre d'exemples par HURLEY (2001), p. 224.

évident que le même style ne convient pas à toutes les causes, à tous les auditeurs, à tous les orateurs, à toutes les circonstances »¹¹⁹. Pour aller plus loin, BOURDIEU (1982) file la métaphore mercantile et expose que les prises de parole du locuteur équivalent à des mises qui, à terme, ont pour objectif de tirer un profit des actes de langage dans l'espoir d'alimenter un capital symbolique, signe d'autorité ou de richesse¹²⁰. Ainsi, la *Vie de Claude* témoigne du comportement d'un empereur qui avait une propension certaine à « risquer des mises ».

Cependant, au bout du compte, ces « risques » pris ne lui étaient d'aucun profit, comme en atteste la suite de la rubrique :

Claud., 40, 3 : *nam illa eius cotidiana et plane omnium horarum et momentorum erant, « quid, ego tibi Telegenius uideor ? » et, « λάλει καὶ μὴ θίγγανε, » multaque talia etiam priuatis deformia, nedum principi, neque infacundo neque indocto, immo etiam pertinaciter liberalibus studiis dedito.*

De fait, il avait ses formules habituelles qu'il répétait vraiment à toute heure et à chaque instant : « Eh bien ! Me prends-tu pour Telegenius ? » et « Cause donc, mais ne touche pas ! », ainsi que beaucoup d'autres analogues, malséantes même pour de simples particuliers, et à plus forte raison pour un prince qui, loin d'être sans éloquence et sans culture, s'était appliqué avec persévérance aux études libérales.

Après une énumération des expressions de Claude systématiquement inscrites dans un contexte d'énonciation, Suétone généralise en qualifiant les deux exemples de cet extrait d'*illa eius cotidiana et plane omnium horarum et momentorum*, de « ses formules habituelles qu'il répétait vraiment à toute heure et à chaque instant ». Le syntagme *illa cotidiana* n'est pas sans rappeler le *cottidianus sermo* d'Auguste, qui occupait la fonction de mot-titre d'un chapitre également consacré à une série de locutions curieuses et propres au *princeps*¹²¹. Il s'agit donc d'un *habitus* linguistique et non plus de faits ponctuels. La première formule, en latin, pourrait être interprétée comme une exclamation du type : « Me prends-tu pour un idiot !? » Le Telegenius dont il est question n'est pas connu, ce qui rend difficile la compréhension du sens exact de la proposition¹²². Le grec, lui, signifie : « Bavardez, mais ne touchez pas » ou, en développant, « Dites ce que vous voulez à mon propos, mais n'essayez pas de me faire du mal. » L'idée se retrouve dans la correspondance d'Auguste : *aetati tuae, mi Tiberi, noli in hac re indulgere et nimium indignari quemquam esse, qui de me male loquatur ; satis est enim, si hoc habemus ne quis nobis male facere possit*, « Mon cher Tibère, ne cède pas, dans ce domaine, au penchant de ton âge et ne t'indigne pas outre mesure qu'il existe un homme capable de dire

¹¹⁹ CIC., *De or.*, III, 210.

¹²⁰ BOURDIEU (1982), p. 44-45.

¹²¹ *Aug.*, 87, 1.

¹²² HURLEY (2001), p. 226.

du mal de moi ; car il nous suffit d'avoir les moyens d'empêcher quiconque de nous en faire »¹²³.

Ces deux faits de langue, dans deux idiomes distincts, ne sont pas sans rappeler les paroles de Claude à propos de l'*uterque sermo noster*¹²⁴. En outre, Suétone affirme que bien d'autres exemples de ce genre (*multaque talia*) existent. Il aurait donc pu retenir un seul de ces deux exemples ou deux *sententiae* d'une même langue. Il ressort que ce passage contribue sans doute à l'élaboration du personnage de Claude, qui accorde autant d'importance au latin qu'au grec. De même, l'extrait participe à affirmer sa gaucherie. En effet, ces saillies étaient inappropriées car elles pouvaient attirer l'attention sur la conscience qu'il avait au sujet de ce qui était dit de lui. Suétone les oppose au vif intérêt du César pour les *studia liberalia* et à la maîtrise qu'il en avait. Ce faisant, il annonce la rubrique, qui suit immédiatement cet épisode, consacrée aux études libérales de Claude¹²⁵.

Du reste, il faut mentionner une dernière occurrence qui prend place lorsqu'il est question des remords tardifs qu'éprouva l'empereur à l'égard de Britannicus. De fait, Claude regrette son mariage avec Agrippine et l'adoption de Néron. Ce faisant, il aurait causé du tort à son fils.

Claud., 43 : *sub exitu uitae signa quaedam nec obscura paenitentis de matrimonio Agrippinae deque Neronis adoptione dederat, siquidem commemorantibus libertis ac laudantibus cognitionem, qua pridie quandam adulterii ream condemnarat, sibi quoque in fatis esse iactauit omnia impudica, sed non impunita matrimonia. Et subinde obuium sibi Britannicum artius complexus hortatus est, ut cresceret rationemque a se omnium factorum acciperet, Graeca insuper uoce prosecutus, ὁ τρώσας ἰάσεται, cumque impubi teneroque adhuc, quando statura permetteret, togam dare destinasset, adiecit, « ut tandem populus R. uerum Caesarem habeat. »*

Sur la fin de sa vie, il donna des signes sans équivoque du fait qu'il regrettait d'avoir épousé Agrippine et adopté Néron. Puisque, lorsque ses affranchis lui rappelaient avec éloge une audience judiciaire à l'issue de laquelle il avait condamné la veille une femme adultère, il leur répondit c'était aussi son destin que de n'avoir que des épouses impudiques, mais qu'elles n'étaient pas restées impunies. Un moment après, rencontrant Britannicus, il le serra dans ses bras et l'encouragea à grandir et à recevoir de lui l'explication de tous ses actes. Il ajouta en grec : « Celui qui t'a blessé te guérira. » Quoique Britannicus n'eût pas encore atteint la puberté, Claude avait décidé de lui donner la toge virile, parce que sa taille le permettait, et il ajouta : « Pour qu'enfin le peuple romain ait un vrai César. »

Entre autres citations, une *Graeca uox* traduit l'état d'esprit du César au moment de cet épisode. L'expression a valeur de proverbe. Il s'agit des paroles d'un oracle au personnage

¹²³ *Aug.*, 51, 3.

¹²⁴ *Claud.*, 42, 1.

¹²⁵ *Claud.*, 41.

mythique de Télèphe, roi de Mysie, blessé par Achille durant la guerre de Troie. Il ne pouvait être guéri par personne d'autre que celui qui lui avait infligé le coup. Le guerrier achéen le soigna en appliquant la rouille de sa lance sur sa plaie¹²⁶. Le motif est appliqué à la relation que Claude avait avec Britannicus : après l'avoir symboliquement blessé par l'adoption de Néron et son mariage avec Agrippine, il souhaite lui faire prendre sa toge virile afin de lui confier le pouvoir. La proposition « *cumque impubi teneroque...* » semble être, en quelque sorte, l'explication apportée par Suétone à ce que signifie, en actes, le verbe *ιάσεται*. En outre, l'emploi du grec n'est sans doute pas motivé par un autre but que celui de citer l'oracle mythique qui a valeur de proverbe, dans la langue dans laquelle il a été émis.

d. Néron

L'éducation musicale de Néron, *inter ceteras disciplinas*, est mise en avant¹²⁷. Suétone intègre à sa narration un proverbe grec que le César aurait toujours eu à la bouche avant de monter et de se produire sur scène :

Ner., 20, 1 : *subinde inter familiares Graecum prouerbium iactans occultae musicae nullum esse respectum.*

Il répétait souvent à ses proches le proverbe grec : « De musique cachée on ne fait point de cas. »

Ce *Graecum prouerbium* n'est pas sans rappeler un passage de Lucien de Samosate : οὐδὲν γὰρ ὄφελος ἀπορρήτου, φασί, καὶ ἀφανοῦς τῆς μουσικῆς, « À quoi bon, comme on dit, la musique secrète et cachée »¹²⁸. Un extrait d'Aulu-Gelle se rapproche de l'idée exprimée par Néron : *nosti, inquam, magister, uerbum illud scilicet e Graecia uetus musicam, quae sit abscondita, eam esse nulli rei*, « Tu connais évidemment, dis-je, maître, ce vieux proverbe de Grèce qui veut qu'une musique qui reste cachée ne vaut rien »¹²⁹ ? L'usage du latin pour retranscrire une proposition textuellement indiquée comme exprimée en grec par le locuteur semble curieux. Étant donné qu'en d'autres occasions le biographe cite avec fidélité les *dicta* et autres « bons mots » grecs de Néron, la précision *Graecum* est frappante. S'ajoute à cet exemple étonnant que, dans la suite directe de ce même chapitre, Suétone emploie à nouveau ce procédé :

¹²⁶ HURLEY (2001), p. 234.

¹²⁷ *Ner.*, 20, 1 : *inter ceteras disciplinas pueritiae tempore imbutus et musica*, « Entre autres études, il fut imprégné de musique depuis son enfance ».

¹²⁸ LUCIAN, *Harmonides*, 1.

¹²⁹ GELL., *NA*, XIII, 31, 3.

Ner., 20, 2 : *si paulum subbibisset, aliquid se suffritinniturum, Graeco sermone promisit.*

Il promet en grec « de faire retentir quelque chose de bien plein, sitôt qu'il aurait un peu bu. »

La promesse du César est adressée aux Napolitains (*prodit Neapoli primum*), habitants d'un berceau de la culture grecque en Italie¹³⁰. L'utilisation de cet idiome ne pose aucunement question dans de telles circonstances. Le vocabulaire inhabituel de l'extrait (*subbibisset* et *sufferi tinniturum* ou *suffritinnitrum*¹³¹) pourrait induire que Suétone suivait, dans cette partie du récit, une source qui évitait délibérément l'emploi du grec¹³². Il faut pourtant rappeler que l'utilisation du vocabulaire est souvent particulière dans l'œuvre suétonienne, ce qui pourrait suffire à expliquer les « bizarreries » du texte¹³³.

Outre la langue qui est employée, différente de celle annoncée, ces deux extraits partagent un point commun : le lecteur est confronté à une parole rapportée au style indirect¹³⁴. Ainsi, ces « anomalies » s'expliqueraient par un souci de commodité et seraient en réalité sensiblement régulières¹³⁵. Reste à déterminer si la transposition en latin au style indirect est le fait du biographe ou d'une de ses sources. Il est tout d'abord bon de noter que seul Suétone évoque brièvement ces éléments dans des passages dont il partage la trame narrative avec Tacite et Dion Cassius¹³⁶. Ce que l'auteur des *Vies* ajoute contribue sans aucun doute à l'élaboration du portrait d'un Néron philhellène, mettant à son compte un « bon mot » grec ainsi que les circonstances qui l'entourent. La phraséologie grecque de Néron peut ne pas avoir été assimilée par la tradition littéraire. Peut-être que ni Suétone ni sa source ne connaissaient les mots exacts de l'énoncé original¹³⁷. Ainsi, ces détails satellites autour du *topos* des débuts de l'empereur à Naples peuvent indistinctement être issus d'une source littéraire que ne partagent pas Tacite et Dion Cassius avec le biographe ou de ses recherches personnelles.

La distinction entre le traitement réservé au style indirect, où les propos du locuteur sont rapportés dans une transposition latine, et direct, où le grec est préservé, est flagrante dès l'instant où sont confrontés les extraits dont il vient d'être question et la suite de la *Vita Neronis*.

¹³⁰ Cf. p. 37 ; 67-68.

¹³¹ Comme l'a envisagé BORTHWICK (1965), p. 252-256. KASTER (2016b), p. 210, reconnaît le caractère brillant de cette proposition et l'adopte dans son édition, cf. KASTER (2016a), p. 297.

¹³² TOWNEND (1960), p. 108, suggère qu'il s'agit de Cluvius Rufus.

¹³³ GASCOU (1984), p. 582 : « [...] Suétone s'intéresse à des aspects très divers de la réalité historique, mais aussi renonce à chercher des transpositions 'littéraires' de certaines notions qu'un historien comme Tacite répugnerait à transcrire telles quelles. »

¹³⁴ BRADLEY (1978), p. 126-127.

¹³⁵ Au sujet d'une inscription qui connaît un traitement similaire, cf. p. 95-97.

¹³⁶ TAC., *Ann.*, XV, 33, 2 ; 34, 1 ; DIO CASS., LXI, 20.

¹³⁷ BRADLEY (1978), p. 126-127.

Ner., 38, 1 : *dicente quodam in sermone communi*, ἐμοῦ θανάοντος γαῖα μειχθήτω πυρί, « *immo* », *inquit*, « ἐμοῦ ζῶντος », *planeque ita fecit*.

Quelqu'un disait au milieu d'une conversation générale : « *Qu'à ma mort la terre soit précipitée dans les flammes !* » Ce à quoi il répondit : « Non, au contraire, que ce soit *de mon vivant !* » et il agit pleinement en conséquence.

L'épisode dont il est question dans ce chapitre 38 renvoie à l'incendie de Rome, dont Néron est, selon Suétone, le coupable. Le trimètre iambique, cité par un membre de la cour néronienne, est connu, bien qu'anonyme¹³⁸. Dion Cassius le lie à Tibère et à la désignation de Caligula comme successeur à l'Empire : l'empereur le citait souvent et se comparait à Priam, l'heureux survivant de la destruction de Troie¹³⁹. Cette référence au mythique roi d'Ilion se retrouve chez les deux auteurs lorsqu'ils abordent le cas du continuateur d'Auguste¹⁴⁰. Une interprétation pourrait être que cette citation s'appliquait à l'origine uniquement à la personne de Tibère et que, par la suite, une source commune l'a également attribuée à Néron¹⁴¹. Si cela s'avère, la *sententia* est erronée sur le plan historique et vise uniquement à noircir le portrait de l'empereur¹⁴². L'idée paraît plausible car la correction que Néron apporte au vers (ἐμοῦ ζῶντος) n'apparaît nulle part ailleurs. Elle résulte sans doute d'une adaptation du récit par Suétone ou par sa source afin de s'inscrire dans la tradition hostile à l'égard du dernier Julio-Claudien, faisant de lui le coupable de l'incendie de Rome.

L'alternance codique dans la réponse de l'empereur se distingue sans peine des cas abordés jusqu'alors. L'adverbe *immo* introduit la séquence que corrige l'empereur. Il est immédiatement suivi du génitif absolu « ἐμοῦ ζῶντος », qui reprend sans ambiguïté « ἐμοῦ θανάοντος ». Cependant, en substituant au participe θανάοντος son antonyme (ζῶντος), le César tronque le trimètre iambique. Le fait est curieux car le vif intérêt de l'empereur pour le chant, la musique et la poésie ne cesse d'être rappelé par Suétone. Une fois rectifiée par Néron, l'expression semble s'apparenter à des aveux anticipés de sa responsabilité dans la destruction de Rome par les flammes. Loin d'un pastiche littéraire, cette alternance s'intègre davantage dans une dimension de « personnalisation » telle que l'envisage GUMPERZ (1980) dans sa typologie pragmatique du *code-switching*¹⁴³. La corruption du vers est en quelque sorte la figuration de

¹³⁸ CIC., *Fin.*, III, 19 et 64 ; SEN., *Clem.*, II, 2, 2 ; *Adesp.*, fr. 513 K.-S. (*TrGF*, II, p. 145).

¹³⁹ DIO CASS., LVIII, 23, 4.

¹⁴⁰ *Tib.*, 62, 3 ; DIO CASS., LXII, 16, 1.

¹⁴¹ TOWNEND (1960), p. 112.

¹⁴² BRADLEY (1978), p. 229.

¹⁴³ GUMPERZ (1980), p. 80, à propos de sa catégorie pragmatique « personnalization versus objectification » : « The code contrast here seems to relate to such things as: the distinction between talk about action and talk as

l'abandon de la fonction protectrice de l'empereur¹⁴⁴. Par conséquent, le locuteur produit un énoncé au caractère programmatique et performatif. Toutefois, cette performativité doit être relativisée. En effet, le trait d'esprit de Néron – s'il est bel et bien de son fait – est arraché à son contexte et seule la précision *dicente quodam in sermone communi* offre un repère très vague. C'est dans la perspective de la construction d'un portrait sombre que Suétone ou sa source, s'ils n'inventent pas tout bonnement cet épisode, confondent volontairement cause et conséquence avec coïncidence.

En outre, cet extrait met en présence deux catégories d'alternance codique. En effet, le trimètre iambique relève de l'alternance inter-phrastique (angl. *inter-sentential*), qui correspond à un changement de langage entre phrases ou propositions. La citation grecque du courtisan rompt avec la narration latine. La réponse que lui donne l'empereur, elle, s'apparente à l'alternance intra-phrastique (angl. *intra-sentential*), marquée par un changement de langue à l'intérieur d'une phrase ou d'une proposition¹⁴⁵. De fait, dans un même tour de parole, l'empereur met en coprésence deux éléments appartenant à des codes différents.

Une autre parole célèbre se démarque dans la biographie de Néron, lorsqu'il est question des prédictions entourant la fin de son règne. Un groupe de personnages mal défini et associé aux arts divinatoires, des *mathematici*, annonce à l'empereur sa déposition future avant son accession au trône.

Ner., 40, 2 : *praedictum a mathematicis Neroni olim erat fore ut quandoque destitueretur, unde illa uox eius celeberrima, τὸ τέχνιον ἡμᾶς διατρέφει, quo maiore scilicet uenia meditaretur citharoedicam artem, principi sibi gratam, priuato necessariam.*

Les astrologues avaient autrefois prédit à Néron qu'il serait un jour déposé ; c'est à ce propos qu'il prononça le mot si célèbre : « *L'art me maintient en vie* », afin de se rendre évidemment plus excusable de cultiver l'art des citharèdes, agréable pour un prince, mais nécessaire pour un simple particulier.

Jean Xiphilin dans son épitomé de l'*Histoire romaine* de Dion Cassius, reprend *in extenso* l'énoncé grec présent chez Suétone : ἄν καὶ ἐκ τῆς ἀρχῆς ἐκπέσωμεν, ἀλλὰ τό γε τέχνιον ἡμᾶς ἐκεῖ διατρέφει, « Si nous tombons du pouvoir, notre talent, du moins, nous maintiendra en vie là-bas »¹⁴⁶. Il situe l'événement bien plus tard dans la vie de Néron que ne le fait le

action, the degree of speaker involvement in, or distance from, a message, whether a statement reflects personal opinion or knowledge, whether it refers to specific instances or has the authority of generally known fact. »

¹⁴⁴ MITCHELL (2015), p. 351-352.

¹⁴⁵ Sur la terminologie *inter-* et *intra-sentential switching*, se référer à ELDER et MULLEN (2019), p. 57-62, qui se fondent sur le travail de POPLACK (1980) ainsi que de MULLEN (2013), p. 74-94.

¹⁴⁶ DIO CASS., LXIII, 27, 2.

biographe. En outre, il l'associe avec le complet abandon de l'empereur face à sa situation inextricable. Ainsi, Néron s'exprimerait juste avant sa dernière échappée et son suicide, le 9 juin 68, à un moment où il n'avait nul besoin de *mathematici* pour lui prédire la fin de son règne. Suétone donne en guise de mince repère temporel l'adverbe temporel *olim*, « autrefois ». Ces mots paraissent être ceux de Néron, bien que le contexte historique exact les entourant ne soit pas certain¹⁴⁷.

La source des deux auteurs n'aurait pas daté avec précision l'événement, de sorte qu'ils ont eu toute liberté de l'intégrer au moment le plus opportun de leur narration¹⁴⁸. Il a également été suggéré que Suétone est plus susceptible d'être en faute ici, puisque Dion Cassius tend à suivre de plus près la source qui, en ce qui concerne ce passage, semble leur être commune¹⁴⁹. Cependant, il se peut que cette source ait inclus les deux versions des événements : une première description de la première diffusion de cette remarque à une date indéterminée avant la révolte de Vindex, et une seconde description de la dernière diffusion d'une légère variante de la même remarque juste avant la fuite et la mort de Néron¹⁵⁰.

À nouveau, cette citation met en évidence une alternance codique dans un énoncé au fort caractère performatif. Le rapport entre le substantif grec τέχνιον (diminutif de τέχνη, « l'art ») et la lyre semble être assez bien établi par la source de Suétone, étant donné qu'il livre une interprétation de ce « bon mot » (*quo maiore scilicet uenia meditaretur citharoedicam artem*). Cependant, il pourrait être envisagé que le terme τέχνιον, dans les circonstances historiques décrites, se rapporte à la réputation d'empoisonneur de Néron et que l'allusion fut mal comprise a posteriori¹⁵¹. Il demeure que l'antériorité par rapport aux événements du chapitre 40 conférée à ce passage lui octroie, d'une manière analogue à l'expression ἐμοῦ ζῶντος, un caractère performatif et programmatique *post euentum* qui participe à l'image donnée de l'empereur. Ainsi, l'épisode diffère dans son traitement de la version de Dion Cassius qui, elle, témoigne de l'abattement et de la résolution de l'empereur.

¹⁴⁷ BRADLEY (1978), p. 247.

¹⁴⁸ TOWNEND (1960), p. 104.

¹⁴⁹ BRADLEY (1978), p. 247.

¹⁵⁰ WOODS, (2017), p. 126.

¹⁵¹ WOODS, (2017), p. 127.

Enfin, la rubrique consacrée aux ultimes instants de l'empereur livre une dernière série d'expressions grecques mises en relation avec une proposition exprimée en latin. Dégouté par sa propre lâcheté et incapable de se donner la mort, Néron se lamente et s'apostrophe dans une ultime tentative de reprendre courage afin de passer à l'acte :

Ner., 49, 3 : *ac modo Sporum hortabatur ut lamentari ac plangere inciperet, modo orabat ut se aliquis ad mortem capessendam exemplo iuuaret, interdum segnitiam suam his uerbis increpabat, « uiuo deformiter, turpiter – οὐ πρόπει Νέρωνι, οὐ πρόπει – νήφειν δεῖ ἐν τοῖς τοιοῦτοις – ἄγε ἔγειρε σεαυτόν. »*

Et tantôt il exhortait Sporus à commencer de se plaindre et de se lamenter, tantôt il implorait que quelqu'un lui vienne en aide pour se donner la mort ; parfois il se reprochait sa lâcheté en ces termes : « Ma vie est ignoble, déshonorante. - *C'est indigne de Néron, oui, indigne. - Il faut du sang-froid dans pareils moments. - Allons, réveille-toi !* »

La proposition « *uiuo deformiter, turpiter* » n'est pas sans évoquer un passage parallèle dans l'*Epitome de Caesaribus* : *itane nec amicum habeo, nec inimicum ? Dedecorose uixi, turpius peream*, « N'ai-je donc ni ami ni ennemi ? J'ai vécu dans l'infamie, je mourrai plus honteusement encore »¹⁵². Le membre interrogatif de cet extrait fait écho à une autre citation de Néron dans l'œuvre de Suétone : *ergo ego, inquit, nec amicum habeo nec inimicum*, « Ainsi donc, je n'ai ni ami ni ennemi »¹⁵³. Une formule qui apparaît également, en grec, chez Dion Cassius¹⁵⁴. Cependant, les trois exclamations grecques que mentionne Suétone ne figurent nullement dans l'*Histoire romaine*, bien que les deux œuvres partagent une trame commune pour ces événements¹⁵⁵. C'est pourquoi il est raisonnable d'en conclure que la sélection d'expressions grecques ne provient pas d'une source commune aux deux auteurs¹⁵⁶.

À supposer que le regroupement opéré par Suétone ou sa source soit historiquement fidèle, ce qu'aucun élément ne peut véritablement corroborer, deux grandes tendances sont discernables dans ce passage. Elles sont marquées par l'alternance de code entre les énoncés latins et grecs. En effet, seule la proposition « *uiuo deformiter, turpiter* » emploie la première personne, mais le sujet dresse un constat relativement passif de sa vie, bien que très dur. Une modification dans son attitude a immédiatement lieu dans les trois phrases suivantes. Les deux premières propositions sont impersonnelles et semblent vouloir ébranler la torpeur dans laquelle

¹⁵² *Epit. de Caes.*, 5, 7.

¹⁵³ *Ner.*, 47, 3.

¹⁵⁴ DIO CASS., LXIII, 29, 2 : ἐγὼ μόνος οὔτε φίλον οὔτε ἐχθρὸν ἔχω, « Moi seul, je n'ai ni ami ni ennemi ».

¹⁵⁵ TOWNEND (1960), p. 105, relève également dans la *Vita Neronis* les passages *haec est Neronis decocta*, « C'est le breuvage de Néron » (*Ner.*, 48, 3), et *qualis artifex pereo*, « Quel artiste périt avec moi » (*Ner.*, 49, 1), appartiennent au même *topos* de la mort de Néron et figurent aussi dans l'œuvre de Dion Cassius.

¹⁵⁶ TOWNEND (1960), p. 105.

est tombé le César. Néron se rappelle qui il est et son rang (οὐ πρέπει Νέρωνι). Ce rang lui indique ensuite quelle conduite il lui convient d'adopter : il doit se ressaisir (νήφειν δεῖ). Puis, la dernière proposition (ἄγε ἔγειρε σεαυτόν) est une exhortation que s'adresse l'empereur pour passer à l'action. Il veut quitter son état passif, symbolisé par un sommeil dont il lui faudrait se réveiller (ἔγειρε). L'épisode aboutit avec l'arrivée des cavaliers à sa recherche et son suicide, permis par ce courage retrouvé. L'alternance codique marque l'implication du sujet dans l'action et les propos tenus en grec ont une valeur performative, concrétisée par des actes, tandis que l'expression latine se cantonne à décrire une situation.

e. Après les Julio-Claudiens

D'une ampleur moindre en comparaison avec les biographies des Julio-Claudiens, les *Vies* de leurs successeurs ne comptent que peu de citations dans la voix de leurs personnages principaux. D'une part, la disparité dans la proportion des différents livres peut être expliquée par des coupes volontaires dans la matière – que ce soit par désintérêt de Suétone ou par manque de matériel avec lequel travailler. D'autre part, le nombre d'alternances codiques des *Vitae* semble suivre une répartition plus ou moins proportionnée à leur longueur¹⁵⁷.

Il faut d'abord évoquer le cri du cœur d'Othon, qui est alors au début de son court règne et semble éprouver des remords, ou du moins être en proie à quelque crainte superstitieuse, après l'assassinat de Galba :

Otho, 7, 2 : *dicitur ea nocte per quietem pauefactus gemitus maximos edidisse repertusque a concursantibus humi ante lectum iacens per omnia piaculorum genera Manes Galbae, a quo deturbari expellique se uiderat, propitiare temptasse, postridie quoque in augurando tempestate orta grauiter prolapsus identidem obmurmurasse, τί γάρ μοι καὶ μακροῖς ἀλοῖς;*

On raconte que cette nuit-là, saisi de frayeur dans son sommeil, Othon poussa de très grands gémissements et qu'il fut découvert étendu au sol, au pied de son lit, par ses gens qui étaient accourus. Il s'employa par toutes sortes d'expiations à fléchir les Mânes de Galba, par lequel il s'était vu être jeté à terre et mis dehors ; on ajoute que le lendemain, comme un orage avait éclaté pendant qu'il prenait les augures, il tomba lourdement et murmura à plusieurs reprises : « *Quel besoin avais-je aussi de longues flûtes ?* »

L'événement, qui doit être lié au matin du 16 janvier 69¹⁵⁸, est également mentionné par Tacite, Plutarque et Dion Cassius¹⁵⁹. Toutefois, des variations substantielles dans le déroulement de l'épisode apparaissent chez ces auteurs. Seul Dion Cassius écrit au sujet de

¹⁵⁷ Voir le tableau 2, p. 125, en annexe.

¹⁵⁸ Le syntagme *ea nocte* évoque la nuit du 15 au 16 janvier de cette même année. L'adverbe *postridie* permet ensuite de définir qu'il s'agit du jour faisant suite à cette nuit : le 16 (MURISON, 2001², p. 111).

¹⁵⁹ TAC., *Hist.*, I, 47 et 71 ; PLUT., *Otho*, 1, 1 ; DIO CASS., LXIII, 7, 1-2.

« longues flûtes » : τὶ γὰρ με ἔδει μακροῖς ἀλοῖς ἀλεῖν; « Pourquoi me fallait-il jouer des longues flûtes ? » Les deux expressions ne diffèrent que légèrement, ce qui laisse supposer que derrière ces phrases au sens opaque se cacherait une formule proverbiale. Elle désignerait des personnes accomplissant des tâches qui ne leur correspondent pas. Il pourrait également s'agir d'une citation erronée d'un passage de Sophocle que reprend Cicéron et qu'il met en rapport avec Pompée¹⁶⁰, qui ne soufflerait « plus dans de petites flûtes délicates, mais dans de plus grosses et sans lanière »¹⁶¹. En définitive, c'est avec prudence que l'expression doit être interprétée. Il semble raisonnable de considérer qu'elle appartient à la sphère culturelle grecque. En outre, il apparaît qu'Othon l'emploie dans ces circonstances de préférence à une autre formule proverbiale latine de sens analogue ou à une traduction latine. Ainsi, cette alternance de code peut être envisagée comme un indice de l'influence grecque sur la sphère culturelle romaine dont Othon était originaire – lui qui, dans sa jeunesse, était proche de la cour néronienne.

Une autre expression, mêlant les cultures grecque et romaine, apparaît dans la voix de Vitellius. Elle se trouve au sein de la rubrique consacrée à la voracité du César et participe à un jeu de mots mettant en présence langue grecque et latine. Intégrée à la biographie de l'empereur, elle sert à témoigner de son sens de l'humour et doit sans doute être interprétée comme un signe de la maîtrise que le dirigeant romain avait du grec :

Vit., 13, 2 : *hanc quoque exuperavit ipse dedicatione patinae, quam ob immensam magnitudinem clipeum Mineruae πολιοῦχου dictitabat.*

Lui-même surpassa encore cette somptuosité en inaugurant un plat qu'il se plaisait à nommer, à cause de ses dimensions extraordinaires, « le bouclier de Minerve protectrice de la ville. »

Vitellius désigne un plat aux proportions démesurées qu'il fit faire. Sa grandeur sans commune mesure entraîne une comparaison avec le bouclier d'une Minerve Poliade (*clipeus Mineruae πολιοῦχου*). Pline l'Ancien fait également mention de cette curiosité et précise que ce met était d'une valeur d'un million de sesterces – un four dut même être construit pour l'occasion¹⁶². La *Minerua πολιοῦχος* réfère sans doute à la statue colossale d'Athéna Promachos sur l'acropole athénienne¹⁶³. La subtilité repose sur la similarité sonore entre l'épiclèse *πολιοῦχος*, « protectrice de la cité », de la déesse Athéna et un adjectif *πολυοῦχος*,

¹⁶⁰ MURISON (2001²), p. 111

¹⁶¹ CIC., *Att.*, II, 16, 2 : *φυσᾶ γὰρ οὐ μικροῖσιν ἀλίσκοις ἔτι, / ἀλλ' ἀγρίαις φύσαισι φορβειᾶς ἄτερ*, « Car ce n'est plus dans de petites flûtes délicates qu'il souffle, mais dans de plus grosses et sans lanière ».

¹⁶² PLIN., *HN*, XXXV, 163-165.

¹⁶³ ROLFE (1920), p. 266.

« qui porte une grande quantité ». Au I^{er} s., les deux termes devaient avoir une prononciation identique¹⁶⁴. Au-delà d'un jeu sur les sonorités, l'alternance codique témoigne une nouvelle fois de l'importance de la culture grecque à Rome. En effet, la récupération de l'épiclèse, son adaptation à la figure suprahumaine de Minerve et la compréhension de la plaisanterie qui en découle ne peuvent avoir lieu que dans la mesure d'une intégration des référents grecs.

v. Imprécation et présages

Les *Vies des Douze Césars* relatent le très célèbre assassinat de Jules César, lors des Ides de Mars 44. À cet épisode est associée une locution latine qui a ensuite pris diverses formes. Il faut notamment citer l'expression « *tu quoque fili mi* » (« Toi aussi, mon fils ») de l'abbé Lhomond, qui forgea cette *sententia* au départ du texte de Suétone dans un but didactique : mettre en évidence les formes particulières de *filius* et *meus* au vocatif singulier. L'exclamation « *et tu, Brute ?* » (« Toi aussi, Brutus ? ») du *Jules César* de Shakespeare, est également entrée dans la culture populaire. La tradition littéraire rapporte pourtant que les derniers mots du dictateur furent prononcés en grec, comme en attestent Dion Cassius¹⁶⁵ et, avant lui, de Suétone.

Iul., 82, 2 : *atque ita tribus et uiginti plagis confossus est uno modo ad primum ictum gemitu sine uoce edito, etsi tradiderunt quidam Marco Bruto irruenti dixisse, « καὶ σὸ τέκνον; »*

Il fut ainsi percé de vingt-trois coups : au premier seulement, il poussa un gémissement, sans dire mot. Toutefois, quelques auteurs ont rapporté qu'il dit à Marcus Brutus, qui se précipitait sur lui : « Toi aussi, mon garçon ! »

Il n'est pas question de discuter de la transmission de cette expression, ni de la mécompréhension du substantif τέκνον qui, chez Lhomond, aboutit à *filius*. De fait, cette erreur ouvre la porte au rejet de ces *ultima uerba* en raison du caractère légendaire du lien de parenté entre Jules César et Brutus. Ces sujets ont été abondamment traités par les philologues et ont mené à ce qui semble à présent être devenu un consensus : les dernières paroles de Jules César furent prononcées en grec et le substantif τέκνον n'est nullement un aveu de parentalité¹⁶⁶. Il faut alors interroger les raisons qui motivent l'alternance de code et, par la même occasion, celles qui poussent Suétone à l'inclure dans son portrait du *Diuus Iulius*. Un passage de la *Vie*

¹⁶⁴ MURISON (2001²), p. 161.

¹⁶⁵ DIO CASS., XLIV, 19, 5 : ἤδη δέ τινες καὶ ἐκεῖνο εἶπον, ὅτι πρὸς τὸν Βροῦτον ἰσχυρῶς πατάξαντα ἔφη « καὶ σὸ, τέκνον; », « Mais certains ont dit ceci, à savoir qu'il dit à Brutus, lorsque celui-ci le frappa violemment : 'Toi aussi, mon garçon !' »

¹⁶⁶ ARNAUD (1998), p. 61-71 ; BRENK (1998), p. 31-49 ; DUBUISSON (1980), 881-890 ; DUBUISSON (2000), p. 158-161 ; RUSSELL (1980), p. 123-128 ; ZIOGAS (2016), p. 134-153.

de Galba semble faire écho aux derniers mots du dictateur. Dans sa jeunesse, l'*imperator* se vit annoncer de manière prophétique son accession future au pouvoir à la cour d'Auguste.

Galb., 4, 1 : *constat Augustum puero adhuc, salutanti se inter aequales, apprehensa buccula dixisse,*
καὶ σὸ τέκνον τῆς ἀρχῆς ἡμῶν παρατρώξει.

Il est avéré que, durant son enfance, un jour que [Galba] venait avec des camarades de son âge saluer Auguste, celui-ci lui dit, en lui saisissant la joue : « *Toi aussi, mon enfant, tu grignoteras un bout de notre pouvoir.* »

Il y a une résonance, au moins formelle, entre ces deux expressions dont le syntagme initial (καὶ σὸ τέκνον) se répète à l'identique. Pourtant, ces deux passages n'ont pas le même sens. Dans le premier cas, c'est un Jules César bravache qui, sur le point de rendre l'âme, adresse à l'un de ses meurtriers une menace, une forme de malédiction, et annonce déjà la bataille de Philippes ainsi que la défaite des tyrannicides Brutus et Cassius¹⁶⁷. Il ne s'agit pas d'une exclamation d'étonnement, de stupeur, du dictateur qui reviendrait alors à un « stade infantile » et laisserait s'exprimer son inconscient dans la langue de ses jeunes années sous le coup de l'affolement¹⁶⁸. En effet, il est méthodologiquement impossible de tirer la conclusion d'une langue « maternelle » grecque de Jules César¹⁶⁹. Messala dit explicitement qu'il fut éduqué par sa mère, Aurélia Cotta¹⁷⁰. Il est peu vraisemblable que cette dernière « ait eu le grec pour langue de communication avec ses enfants »¹⁷¹.

Du reste, la différence de ton se marque sans difficulté. En effet, Auguste tourne en dérision le jeune Galba avec gentillesse. Parallèlement, Tacite et Dion Cassius présentent une version certes semblable sur le fond, mais qui s'éloigne, par son contexte, du récit du biographe : c'est à Tibère et non à Auguste qu'ils attribuent la paternité de l'expression¹⁷². En outre, les deux

¹⁶⁷ ARNAUD (1998), p. 70.

¹⁶⁸ Contrairement à ce qu'affirme DUBUISSON (1980), p. 889.

¹⁶⁹ WENSKUS (1993), p. 125, n. 27, reprise par ADAMS (2003), p. 310, et ROCHETTE (2015), p. 156. ADAMS (2003), p. 310, écrit à ce propos que le grec utilisé par les Romains de la haute société « n'est pas le grec des nourrices, mais dans une mesure considérable, [...] celui des écoles rhétoriques, de la salle de conférence des philosophes, et de la grande littérature. S'il s'agit d'un retour aux racines de l'écrivain, ce n'est pas dans la petite enfance qu'il faut les chercher, mais à un stade avancé du système éducatif. Il ne faut pas prendre trop littéralement les affirmations selon lesquelles les enfants sont devenus des locuteurs du grec avant de parler latin. »

¹⁷⁰ Cf. p. 9, n. 3.

¹⁷¹ ROCHETTE (2015), p. 156.

¹⁷² TAC., *Ann.*, VI, 20, 3 : *non omiserim praesagium Tiberii de Servio Galba, tum consule ; quem, accitum et diuersis sermonibus pertemptatum, postremo Graecis uerbis in hanc sententiam adlocutus* « *et tu, Galba, quandoque degustabis imperium* », « Je ne saurais omettre une prédiction de Tibère à propos de Servius Galba, alors consul ; l'ayant mandé et sondé à fond par divers propos, il finit par lui adresser en grec cette parole : 'Toi aussi, Galba, tu goûteras un jour à l'empire' » ; DIO CASS., LVII, 19, 4 : τῷ Γάλβᾳ τῷ μετὰ ταῦτα ἀυταρχήσαντι ἀπαντήσας, γυναῖκα ἐγγεγυθημένῳ, εἶπ[ε] ὅτι « *καὶ σὺ ποτε τῆς ἡγεμονίας γεύσει* », « Il dit à Galba, qui fut empereur par après, alors qu'il s'était fiancé à une femme, que : 'Toi aussi, tu goûteras un jour au pouvoir' ». Il faut noter que Dion Cassius, au vu de la ressemblance pour ainsi dire totale des deux passages, prend sans doute les *Annales*

auteurs sont bien plus explicites que Suétone sur la nature a posteriori prophétique de l'événement¹⁷³. Le contexte ne permet nullement d'inférer qu'Auguste puisse reprendre le motif de l'assassinat de son père adoptif pour l'appliquer à un enfant qu'il moque avec un paternalisme bienveillant. Le constat est identique pour Tibère, lui qui adopte une posture bienveillante similaire dans la version de Tacite et de Dion Cassius.

Des tentatives de restitution des *ultima uerba* de Jules César ont été proposées. Pour ARNAUD (1998), il faut voir d'une origine littéraire commune aux deux citations¹⁷⁴. Il propose une source comique à la locution augustéenne et, de surcroît, contemporaine des faits. Néanmoins, il éprouve des difficultés dans la résolution de la scansion de l'expression, qu'il assimile à un pastiche comique notamment en raison du verbe παρατρώγω, « grignoter », fortement lié à l'œuvre d'Aristophane, qui remplacerait un prédicat de sens similaire bien que plus dur¹⁷⁵. ZIOGAS (2016) considère également que l'expression est incomplète, mais lui donne une origine proche des épigrammes funéraires, de la poésie épique et des réponses oraculaires. La formule introductive (καὶ σὺ τέκνον) lui paraît parfaitement adaptée à l'ouverture d'un hexamètre dactylique¹⁷⁶. Cependant, pourquoi Suétone et Dion Cassius à sa suite rapporteraient-ils une parole incomplète, cryptique, en guise d'anecdote que seuls les lecteurs les plus hardis ou les plus au fait de son origine littéraire s'hasarderaient à compléter¹⁷⁷ ? La réponse à cette question est délicate et le dossier autour de ces expressions reste épineux.

Néanmoins, certains éléments de réponse semblent pouvoir être trouvés dans les *Douze Césars*. La ressemblance formelle entre *Iul.*, 82, 2, et *Galb.*, 4, 1, a déjà été abordée. Les deux extraits s'opposent par une différence de fond. Plus qu'une dissemblance sur le contenu, ce sont essentiellement deux tons qui se distinguent : César est hostile et menaçant ; Auguste (ou Tibère, selon les versions) est paternaliste et aimable. La substance du propos, raison pour laquelle les auteurs s'en emparent pour construire les personnages de Jules César et de Galba,

pour source dans cette partie du récit. En effet, le verbe γεύση semble correspondre au *degustabis* de Tacite. À souligner également : ARNAUD (1998), p. 70, ne cite nullement Tacite dans son analyse et se prive malheureusement d'un solide appui pour la comparaison avec Dion Cassius. En cela, son interprétation du vers, qui passait alors pour proverbe encore à l'époque de Suétone et que Dion Cassius tirerait d'une source latine tout en ne discernant pas la référence littéraire qui se cache derrière la transposition latine, semble être fragilisée.

¹⁷³ TAC., *Ann.*, VI, 20, 3 : *seram ac breuem potentiam significans, scientia Chaldaeorum artis*, « Il faisait allusion à son tardif et bref pouvoir, grâce à sa connaissance de l'art des Chaldéens » ; DIO CASS., LVII, 19, 4 : οὕτω δ' οὖν τὸ πεπρωμένον ἐκάστω τῶν πρώτων καὶ ἐξήταζε καὶ ἠπίστατο, « En fait, il a étudié si minutieusement et a si bien compris le destin réservé à chacun des hommes les plus éminents ».

¹⁷⁴ ARNAUD (1998), p. 71.

¹⁷⁵ ARNAUD (1998), p. 65. Le vers s'achève en effet par un spondée. Or, comme le fait remarquer DUBUISSON (2000), p. 160, n. 84, il ne considère pas la possibilité d'un scazon.

¹⁷⁶ ZIOGAS (2016), p. 150, complète comme suit : καὶ σὺ, τέκνον, θάνατον στυγερὸν καὶ πότμον ἐφέψεις, « Toi aussi, mon garçon, tu régneras sur l'horrible mort et le sort fatal. »

¹⁷⁷ Une origine littéraire qui, en définitive, n'est que supposée par ARNAUD (1998).

reste fondamentalement similaire : il s'agit d'*omina* interprétés comme tels *post euentum*, qui annoncent l'accès fatal à une forme de pouvoir. Pour ce qui est de Galba, le verbe παρατρόγω, « grignoter », indique sans ambiguïté quel sera son malheur : son pouvoir ne sera qu'éphémère. La *Vie de Jules César*, elle, ne dispose pas d'une telle précision textuelle du présage. Cette raison pousse à remplir le vide laissé par le dictateur. Pourtant, c'est avec beaucoup de justesse que ZIOGAS (2016) voit dans l'épisode un effet dramatique spectaculaire et une forme très aboutie de communication non-verbale derrière la mort de César, mais qui entraverait contre son gré ses propos¹⁷⁸. Or, les signifiants non-verbaux tiennent une place d'importance dans les biographies de Suétone. Ils peuvent être des indicateurs d'états mentaux transitoires, des illustreurs de traits de caractère durables, de la nature des relations et des interactions¹⁷⁹. Ce sont également des instruments permettant la dramatisation d'une scène. Les *ultima uerba* de César, lapidaires et a posteriori funeste *memento mori*, ne nécessiteraient peut-être pas de compléments verbaux, mais se suffiraient des éléments non-verbaux associés au contexte sordide de l'assassinat. En conséquence, la locution « καὶ σὸ τέκνον » ne pourrait être appréhendée qu'à l'aune du contexte narratif auquel elle appartient. Pour Suétone, elle indiquerait, plus qu'une marque de surprise, l'annonce d'un *omen* dont la force est puisée dans le statut intermédiaire, entre vie et mort, dans lequel se trouve alors son personnage¹⁸⁰. La formule aurait presque des propriétés magiques qui perdraient leur valeur dans une autre langue que celle d'origine, à l'image des *defixiones* lorsqu'elles sont traduites¹⁸¹.

vi. Les citations littéraires et la structure des *Vies*

La culture littéraire des Césars se voit accorder une attention particulière au même titre que leurs compétences linguistiques. Un total de vingt-deux citations littéraires dans la voix des Césars témoigne de l'importance de ce sujet¹⁸². Suétone ne conteste jamais l'authenticité de ces citations¹⁸³, bien qu'il reste impossible d'en assurer l'historicité. Il lui fut sans doute nécessaire de choisir parmi un matériel assez riche. Sa sélection laisse entrevoir un ensemble de moments précis qui ont, à ses yeux, un sens et une portée particulière dans la composition des portraits.

¹⁷⁸ ZIOGAS (2016), p. 150.

¹⁷⁹ Cf. NEWBOLD (2000).

¹⁸⁰ ZIOGAS (2016), p. 146. Sur l'intérêt profond de Suétone pour les prodiges, les présages et les superstitions, lire BALDWIN (1983), p. 359-360, WALLACE-HADRILL (1983), p. 189, GASCOU (1984), p. 444-450, et se référer également à PLIN., *Ep.*, I, 18, 1.

¹⁸¹ ADAMS (2003a), p. 310 ; ROCHETTE (2015), p. 156 ; WENSKUS (1993), p. 214-215.

¹⁸² Il faut signaler l'existence des travaux de BERTHET (1978), MITCHELL (2015) et TOWNEND (1960), p. 98-120, qui, en dépit de certaines faiblesses, apportent un socle d'une utilité certaine pour l'analyse de l'influence de la culture homérique et littéraire sur les Césars, la question de la citation littéraire d'une façon plus générale ainsi que les possibilités et les probabilités relatives aux sources suétoniennes.

¹⁸³ BERTHET (1978), p. 322.

La comparaison avec Tacite et Dion Cassius permet de souligner le goût suétonien de la citation littéraire grecque. Tacite est muet et ne représente à aucun moment un empereur citant Homère. Dion Cassius s'approche sensiblement de la pratique de Suétone. Les vers homériques que cite l'historien grec appartiennent tous aux *Vies des Douze Césars*, dans des contextes parallèles ou exactement identiques¹⁸⁴.

Les citations littéraires des Césars sont caractérisées par une forte représentation du grec et du monde culturel grec : 4 occurrences latines¹⁸⁵, 3 occurrences grecques en traduction latine et 15 occurrences grecques¹⁸⁶. En marge de ce compte, il semble également bon de considérer les 2 vers grecs improvisés à Naples par Auguste¹⁸⁷. Ces citations sont réparties assez uniformément entre les douze biographies, bien que les *Vies* d'Othon, Vitellius et Titus n'en comportent aucune¹⁸⁸. Il faut cependant noter qu'il s'agit là des biographies les plus courtes.

Le faible nombre d'extraits qui proviennent de la littérature latine, comparé à l'abondance des citations grecques, met en relief l'importance accordée à la culture grecque. Aussi, les extraits d'œuvres latines mis à l'écart, il est possible de recenser 10 occurrences de *Illiade* (dont 2 renvoient également à des passages de *Odyssée*), 2 occurrences de Ménandre (dont 1 en traduction latine), 2 occurrences d'Euripide (dont 1 en traduction latine), 1 occurrences supplémentaires issues de la comédie et 1 occurrence supplémentaire issue de la tragédie¹⁸⁹. Le nombre des citations de *Illiade* et de *Odyssée* souligne sans ambiguïté l'importance de ces récits dans la construction des biographies. Toutes les *Vies* dont le personnage principal cite des extraits littéraires, à l'exception de la biographie de César, sont marquées par un passage de

¹⁸⁴ Considérons également les œuvres mutilées de Plutarque et d'Appien, qui devaient sans doute contenir des témoignages similaires à ceux présents dans les *Vies des Douze Césars*. En ce qui concerne Plutarque, ses *Vies* d'Auguste, Tibère, Caligula, Claude, Néron et Vitellius sont perdues, mais des remarques de la *Vie d'Alexandre* (PLUT., *Alex.*, 8, 2 ; 26, 1-7) au sujet de la culture du souverain macédonien et le texte homérique qui y est rattaché rendent plausible une pratique similaire pour les empereurs romains. Appien, quant à lui, livre un texte qui abonde en ce sens lorsqu'il rapporte le cri du cœur d'Octavien, qui cite Homère, à son retour d'Apollonie, et qui retrouve sa famille dans l'anxiété (APP., *BCiv.*, III, 47 = HOM., *Il.*, XVIII, 98-99), cf. BERTHET (1978), p. 318-319.

¹⁸⁵ *Aug.*, 40, 5 (= VERG., *Aen.*, I, 284) ; *Tib.*, 21, 5 (= ENN., *Ann.*, 363 Skutsch) ; *Calig.*, 30, 1 (= ACCIUS, fr. 47 Dangel) ; *Dom.*, 9, 1 (= VERG., *G.*, II, 537).

¹⁸⁶ Voir le tableau 9, p. 130, en annexe. L'expression τὸ τέχγιον ἡμᾶς διατρέφει, que l'on retrouve en *Ner.*, 40, 2, figure dans la liste fournie par MITCHELL (2015), p. 337, sous la dénomination « a tragic line, author unknown » et est répertoriée en tant que « Quotation: proverb/gnomic statement » sur la base de données CSRL. Si rien n'empêche de supposer une origine littéraire à ces mots, aucun élément probant ne permet de l'affirmer. Ainsi, il semble préférable de ne pas se prononcer à propos de cette citation.

¹⁸⁷ *Aug.*, 98, 4.

¹⁸⁸ Voir le tableau 8, p. 129.

¹⁸⁹ Pour les 2 dernières occurrences, dont les auteurs sont inconnus, il est difficile de véritablement déterminer le genre auquel elles appartiennent. Voir le tableau 8, p. 129, et le tableau 11, p. 139-140, en annexe.

l'œuvre homérique. Seules les *Vies* de Caligula et de Domitien comptent plus d'une citation d'Homère¹⁹⁰.

Les *Douze Césars* infusent dans une culture homérique qui ne doit pas être envisagée comme apanage des seuls bons empereurs. Même les *pessimi principes* recourent à la citation et à la citation homérique. Ce fond culturel s'adapte en réalité aux comportements multiples de ces personnages complexes. En effet, il s'agit d'une manne d'*exempla* au ton plus ou moins moralisateur. Or, il est dans l'habitude de Suétone d'essentialiser des comportements ponctuels et de recourir abondamment aux *exempla* par le truchement de la généralisation d'événements parfois exceptionnels¹⁹¹. L'auteur emploie ces passages, insérés à des moments de transition¹⁹², comme un système de références qui lui est d'une aide précieuse dans la composition des portraits. Ainsi, le jugement que Suétone porte sur ses personnages n'est pas tant conditionné par le contenu de ces références que par la manière dont elles sont réinvesties pour s'adapter à une situation donnée.

La présence de rares extraits tirés d'œuvres grecques et traduits en latin peut paraître curieuse. En effet, le nombre largement supérieur de citations d'œuvres grecques reproduites dans leur langue semble être un indice supplémentaire en faveur d'un goût du biographe pour la citation exacte¹⁹³. Plusieurs éléments permettent une meilleure compréhension de ces passages. C'est dans la biographie de Jules César que ces « bizarreries » se manifestent le plus. Lorsque Suétone commente une possible convoitise du pouvoir suprême par le futur dictateur, il appuie l'opinion de certains auteurs (*quidam putant*) en citant Cicéron :

Iul., 30, 5 : *quidam putant captum imperii consuetudine pensitatisque suis et inimicorum uiribus usum occasione rapiendae dominationis, quam aetate prima concupisset. Quod existimasse uidebatur et Cicero scribens de Officiis tertio libro semper Caesarem in ore habuisse* {est in *Phoenissis* : εἴπερ γὰρ ἀδικεῖν χρεή, τυραννίδος περί / κάλλιστον ἀδίκημα, τὰ δ' ἄλλα εὐσεβεῖν χρεών} *Euripidis uersus, quos sic ipse conuertit* :

*nam si uiolandum est ius, <regnandi> gratia
uiolandum est : aliis rebus pietatem colas.*

¹⁹⁰ MITCHELL (2015), p. 335, n. 9, affirme que, dans son recensement des citations des Césars, ses vingt-deux occurrences proviennent toutes de la voix des personnages à l'exception de l'extrait de *Tib.*, 21, 6, qui provient de la correspondance d'Auguste. Or, qu'en est-il de *Calig.*, 22, 4 ? L'expression grecque est bien introduite par un verbe *exclamaui* dont le sujet est Caligula. Elle aurait donc dû intégrer le compte des formules retenues. S'ajoute à cela que ce malheureux oubli rend caduque l'un des éléments de la conclusion qu'il tire de sa liste, cf. MITCHELL (2015), p. 338 : « no biography features more than one Homeric quotation, save that of Domitian. »

¹⁹¹ GASCOU (1984), p. 430-436.

¹⁹² MITCHELL (2015), p. 339-341.

¹⁹³ GASCOU (1984), p. 545-548.

D'aucuns pensent qu'il était dominé par l'habitude du pouvoir et qu'après avoir évalué ses propres forces et celles de ses ennemis, il avait cru devoir saisir l'occasion de s'emparer du pouvoir suprême qu'il avait convoité depuis son plus jeune âge. C'est le point de vue que Cicéron aussi semblait avoir adopté, puisqu'il écrit dans le troisième livre des *Devoirs* que César avait toujours à la bouche des vers d'Euripide, ainsi traduits par Cicéron : « Car s'il faut violer les lois, que ce soit pour régner, qu'on les viole ; dans les autres circonstances, reste dans le droit chemin. »

L'extrait provient du troisième livre du *De officiis* de l'Arpinate, qui cite un *Euripidis uersus*¹⁹⁴. Une glose, partagée par plusieurs manuscrits, indique la provenance de ces vers (*in Phoenissis*) ainsi que le texte original de l'œuvre du tragique grec¹⁹⁵. Le texte de Suétone est très clair pour ce qui est de cet extrait : c'est bien la traduction de Cicéron qu'il cite (*sic ipse conuertit*) et non les vers originaux. L'Arpinate lui-même traduisait ce passage dans son œuvre *ut res possit intellegi*, « pour que l'idée puisse être comprise. »

Deux chapitres plus loin, le biographe reproduit des paroles devenues célèbres : *iacta alea esto*, « Que le sort en soit jeté »¹⁹⁶. L'utilisation du latin semble être contredite par le témoignage qu'apportent Appien et Plutarque¹⁹⁷. En outre, il est à présent bien établi que César, sur le point de traverser le Rubicon, s'exprima en grec en citant l'expression proverbiale ἀνεπίφθω κύβος, « Que le dé en soit jeté », qui apparaît sous cette forme dans un vers de Ménandre¹⁹⁸. La traduction du proverbe en latin doit sans doute être imputée à la source de Suétone¹⁹⁹. L'explication de DUBUISSON (2000), qui voit dans cette parole « un exemple de plus de l'emploi du grec, langue 'maternelle' ou du moins première des aristocrates romains, dans une circonstance de grande tension psychologique »²⁰⁰ doit être considérée avec énormément de prudence²⁰¹. En effet, l'emploi du grec pourrait s'expliquer par l'hypothèse économique en faveur d'une reprise de l'expression proverbiale dans la langue à laquelle elle appartient originellement.

Une dernière occurrence illustre la cruauté de Tibère à l'égard d'Agrippine. Suétone rapporte un *Graecus uersus* que l'empereur appliqua à sa belle-fille : *si non dominaris, inquit, iniuriam*

¹⁹⁴ CIC., *Off.*, III, 82. Pour un commentaire détaillé du *De officiis* de Cicéron, consulter DYCK (1996). À propos de ce passage, DYCK (1996), p. 604, se contente de citer les vers d'Euripide et la reprise du texte de Cicéron chez Suétone.

¹⁹⁵ EUR., *Phoen.*, 524-525.

¹⁹⁶ *Iul.*, 32.

¹⁹⁷ APP., *BCiv.*, II, 140 ; PLUT., *Caes.*, 32, 8 ; *Pomp.*, 60, 2.

¹⁹⁸ MEN., fr. 64, 5 K.-A. (*PCG*, VI, 2, p. 75).

¹⁹⁹ TOWNEND (1960), p. 99.

²⁰⁰ DUBUISSON (2000), p. 156.

²⁰¹ DUBUISSON (1980), p. 889, analyse de la même manière les derniers mots du dictateur (*Iul.*, 82, 2). Or, l'hypothèse d'une langue « maternelle » grecque de Jules César semble difficilement tenir, cf. p. 82.

te accipere existimas, « Du moment que ce n'est pas toi qui commandes, tu crois subir une injustice »²⁰². Ce passage apparaît également chez Tacite sous une forme sensiblement différente : *correptumque Graeco uersu admonuit non ideo laedi quia non regnaret*, « Il lui répliqua, par un vers grec, qu'elle n'était pas lésée parce qu'elle ne régnait pas »²⁰³. Que ces extraits partagent autant de similitudes paraît indiquer que le biographe utilisait une source dans laquelle le *Graecus uersus* avait été préalablement traduit²⁰⁴. Ainsi, l'utilisation de passages de la littérature grecque traduits en latin est, d'une manière générale, probablement due aux sources du biographe.

vii. Conclusion

Divers phénomènes se manifestent et sont directement placés dans la voix des personnages principaux. Ils sont révélateurs des liens entre les mondes latin et grec. Suétone livre une série d'occurrences de ces manifestations, qui peuvent être regroupées comme suit : les emprunts lexicaux, les interlexèmes, les alternances codiques (épistolaires et orales). L'emprunt, est particulièrement remarquable dans la *Vie d'Auguste* lorsque Suétone donne à son lecteur un ensemble de caractéristiques spécifiques du *sermo cottidianus* du *princeps*²⁰⁵. Ce phénomène est révélateur d'une vivacité de l'idiolecte augustéen. Il est un témoin de sa productivité morphologique et lexicale.

De même, les interlexèmes apparaissent comme les éléments constitutifs d'un « gréco-latin ». Ces termes sont utilisés dans un but de moquerie ou de dérision. Le biographe n'émet pas de jugement spécifique sur cette pratique, mais bien sur ses contextes d'emploi. En effet, lorsqu'il forge le terme *mōrari*, c'est l'irrespect de Néron envers feu Claude qui est mis en avant²⁰⁶. Au contraire, Suétone souligne la subtilité de l'esprit de Vespasien avec ses créations linguistiques²⁰⁷. Ainsi, ces passages sont sans doute des indices d'une valeur certaine dans l'identification d'une langue de contact gréco-latine qui sert la construction des *Vies* selon les circonstances dans lesquelles les Césars y recourent.

Du reste, les alternances de code constituent un groupe qui occupe une place prépondérante dans l'élaboration des biographies et tout particulièrement celle d'Auguste²⁰⁸. Qu'elles soient

²⁰² *Tib.*, 53, 1.

²⁰³ *TAC., Ann.*, IV, 52, 6.

²⁰⁴ TOWNEND (1960), p. 101.

²⁰⁵ *Aug.*, 87, 2.

²⁰⁶ *Ner.*, 33, 1.

²⁰⁷ *Vesp.*, 22.

²⁰⁸ Voir le tableau 2, p. 125, en annexe.

analysées isolément ou en relation les unes avec les autres, elles offrent, par le caractère motivé de leur emploi, des indications sur le rapport à la langue des locuteurs. Ainsi, le langage épistolaire semble opérer sur plusieurs *continua* entre langue orale et écrite, publique et privée, formelle et informelle²⁰⁹. C'est avec soin que les extraits de lettres ont été choisis et disposés dans la narration par le biographe, révélant langue d'échanges privés fortement influencée par les contacts avec le monde grec. Ainsi, la correspondance d'Auguste est un exemple frappant de la manière dont agissent les alternances codiques dans la construction de la parole. Sa langue des lettres contraste avec ses comportements linguistiques dans d'autres situations et Suétone joue de ces contradictions. En contexte d'oralité, les fonctions que remplissent les alternances de code sont également plurielles. Elles diffèrent cependant des occurrences qui appartiennent au domaine de l'écrit, car leur contexte d'élocution est rarement explicité. Suétone intègre bien souvent à sa narration les seules parties grecques de ces échanges.

La pratique de la citation littéraire est une stratégie supplémentaire, qui permet au biographe de donner une certaine orientation au portrait des Césars. L'utilisation de ces extraits s'adapte au comportement de ces personnages complexes et donne du relief à leur portrait. Les citations littéraires font office d'*exempla* situés dans des moments de transition. La littérature latine est très peu représentée en comparaison avec l'abondance des citations grecques. En outre, le nombre des citations de l'*Illiade* et de l'*Odyssée* souligne sans ambiguïté l'importance de ces récits dans la construction des portraits. Du reste, les rares citations littéraires grecques en traduction latine sont très certainement dues aux sources qu'utilise Suétone et non à une réticence de sa part à citer du grec.

²⁰⁹ ELDER et MULLEN (2019), p. 269.

CHAPITRE III

LES PHÉNOMÈNES DE CONTACT EN MARGE DE LA FIGURE DES CÉSARS

La majorité des phénomènes de contact des *Vies des Douze Césars* se trouvent dans la voix des personnages principaux¹. Ces manifestations occupent des fonctions diverses et n'interviennent pas exclusivement dans des rubriques consacrées aux compétences linguistiques des Césars. Des phénomènes de contact se produisent également dans la voix des personnages ou groupes de personnages secondaires. Une étude de ces cas peut être une clef pour la compréhension des raisons qui sous-tendent leur utilisation dans l'élaboration des portraits. De même, une approche similaire des pratiques de l'auteur en la matière peut éclairer l'usage qu'il fait du grec dans la construction de son œuvre.

i. L'alternance codique dans la correspondance augustéenne

L'ensemble des alternances codiques écrites appartient à la correspondance d'Auguste. Elles sont réparties dans la *Vie d'Auguste, de Tibère et de Claude*. Dix-huit occurrences sont de la main du *princeps*². Une dernière appartient à une lettre que lui envoya Cassius de Parme, l'un des meurtriers de Jules César et écrivain³. On la retrouve dans les premiers chapitres de la biographie du *princeps*. L'extrait prend place dans le secteur chronologique initial⁴, consacré à la *gens Octavia*, et reprend la critique que formulaient ses opposants politiques au sujet de l'origines de ses ancêtres.

Aug., 4, 2 : Cassius quidem Parmensis quadam epistula non tantum ut pistoris, sed etiam ut nummulari nepotem sic taxat Augustum : « materna tibi farina est ex crudissimo Ariciae pistrino : hanc finxit manibus collybo decoloratis Nerulonensis mensarius. »

Quant à Cassius de Parme, dans une lettre, il reproche en ces termes à Auguste d'être le petit-fils non seulement d'un boulanger, mais également d'un banquier : « Ta farine maternelle, dit-il, prise dans le plus grossier moulin d'Aricie, a été pétrie par les mains du changeur de Nerulum que l'argent avait noircies. »

¹ Voir le tableau 4, p. 126, en annexe.

² Cf. p. 56. Voir également tableau 10, p. 131-137, en annexe.

³ Sur ce personnage, voir ELVERS (2003), col. 1168. Sur sa production littéraire, voir SCHANZ et HOSIUS (1927), p. 315 ; BARDON (1952), p. 327, 331 ; LA PENNA (1970- 1971), p. 286-292.

⁴ CIZEK (1977), p. 77.

La lettre est évidemment diffamatoire et joue sur la sémantique de mots comme *crudissimus*, *tingo* et *mensarius*⁵. Cassius de Parme s'attaque aux origines et aux aïeux d'Auguste. Suétone interprète de façon inexacte la métaphore houleuse et en conclut que le grand-père paternel d'Auguste était un changeur (*ut nummulari nepotem*)⁶. Or, les propos de Cassius sont encore plus infâmant : il fait du grand-père maternel du *princeps* un boulanger et de son père un changeur. L'auteur de la lettre produit une alternance de code en se servant du terme *collybus*⁷. Il s'agit d'une transposition rare du grec κόλλυβος⁸. Ce terme peut désigner une petite pièce⁹, au sens figuré l'intérêt¹⁰ ou un petit gâteau rond¹¹. Il semble inapproprié, dans le contexte de cette *epistula*, que l'emploi de ce mot ait été envisagé dans sa dimension polysème. En effet, le matériel textuel allant en ce sens manque¹². Le substantif *collybus* évoque donc de petites pièces de monnaies en tant qu'objets et non l'acte de change¹³. L'usage de ce terme d'origine grec s'explique par l'absence d'équivalent latin.

ii. L'alternance codique en contexte oral

Quatre alternances codiques sont attribuées à un personnage secondaire dans un contexte d'oralité. Deux figurent dans la rubrique de la *saevitia* de Domitien et, plus précisément, dans deux prises de parole d'Aelius Lamia, sénateur de la seconde moitié du I^{er} s., dont la femme fut enlevée par l'empereur afin de l'épouser¹⁴. Après s'être fendu d'un commentaire quelque peu opaque, s'étant vu féliciter pour la qualité de sa voix, Aelius Lamia rétorque à Titus, qui le presse de se remarier, une curieuse réponse :

⁵ Pour WARDLE (2014), p. 94-95, l'allusion générale de la lettre pourrait être sexuelle. Il lui semble difficile de comprendre ce que désigne concrètement *crudissimus* : il a été interprété comme un recensement (« pas établi depuis longtemps »), d'où une insulte à l'humble ascendance ou comme s'il s'agissait d'un signe de la cruauté traditionnelle des meuniers à l'égard de leurs esclaves, ou comme un manque de sophistication. *Finxit* peut être compris comme « pétris » ou « façonné, modelé », cf. D'HAUCOURT (1997), p. 802, n. 18, ou avec un sens sexuel plus lourd, qui aurait ajouté de la force à l'image de Cassius, « baisé », cf. ADAMS (1982), p. 138. Le terme choisi par Cassius pour le métier père d'Auguste (*mensarius*) évoque le *τραπεζιτης*, « changeur, banquier », grec et peut souligner l'allégation d'ascendance non romaine, même d'origine servile, cf. CÉBEILLAC GERVASONI (1998), p. 173. Comme son nom l'indique, le *mensarius* s'asseyait dans une cabine de comptage à une table. L'utilisation d'un terme général qui couvre les fonctions d'un *argentarius* et d'un *nummularius* peut suggérer que Cassius n'était pas certain de la profession exacte du grand-père d'Auguste ou qu'il considérait le terme suffisamment péjoratif en lui-même, cf. ANDREAU (1987), p. 244, 432.

⁶ WARDLE (2014), p. 94-95.

⁷ TLL III, col. 1667, s.v. *collybus* (Maurenbrecher).

⁸ CHANTRAINE (1980), p. 556 ; LSJ s.v. κόλλυβος.

⁹ AR., *Pax*, 1199-1200 : ὡς πρὸ τοῦ / οὐδεὶς ἐπρίατ' ἂν δρέπανον οὐδὲ κολλύβου, « En effet, auparavant personne n'aurait acheté une faux, pas même pour une piécette ».

¹⁰ CIC., *Att.*, XII, 6, 1 : *sed certe in collubo est detrimenti satis*, « C'est bien assez de tout perdre sur le change ».

¹¹ HIERON., *Commentarii in Mattheum*, III, 21, 12-13, p. 113 H.-A. (CCSL, 77 = CPL 590).

¹² WARDLE (2014), p. 95.

¹³ ANDREAU (1987), p. 184.

¹⁴ ECK (2007), col. 359-360.

Dom., 10, 2 : *Aelium Lamiam ob suspiciosos quidem, uerum et ueteres et innocios iocos, quod post abductam uxorem laudanti uocem suam « eutacto » dixerat quodque Tito hortanti se ad alterum matrimonium responderat, μή και σὺ γαμήσαι θέλεις;*

Aelius Lamia, pour des plaisanteries certes suspectes, mais anciennes et innocentes, parce qu'il avait répondu à quelqu'un qui le félicitait de sa voix, après que Domitien lui eut enlevé sa femme : « Je pratique l'abstinence », et répliqué à Titus, qui l'exhortait à se remarier : « Ne voudrais-tu pas te marier, toi aussi ? »

À deux reprises, Aelius Lamia s'exprime en grec¹⁵. L'expression *eutacto* est une transposition latine du verbe εὐτακτέω-ῶ, « être tempérant, observer la tempérance » en parlant des plaisirs de l'amour¹⁶, et n'apparaît qu'en caractères latins dans les manuscrits. L'abstinence faisait alors partie du processus participant à une voix claire et de qualité¹⁷. Aelius Lamia, privé de son épouse, joue en réalité sur l'absurdité de sa situation pour implicitement critiquer les actions de Domitien. Un processus similaire est à l'œuvre lorsqu'il demande à Titus si lui aussi ne chercherait pas à se remarier. L'absurde, au cœur de sa réponse, est un outil qui lui permet de souligner sa situation et de créer la polémique. Le sénateur joue sur la limite de ce qui lui est permis de dire ou de ne pas dire – et la dépasse (*ob suspiciosos quidem, uerum et ueteres et innocios iocos*), ce qui lui coûtera la vie – en faisant mine de ne pas comprendre ce qu'il comprend parfaitement. Cette catégorie particulière d'humour, « l'absurdité intentionnelle », est évoquée par Cicéron¹⁸ et définie par Quintilien¹⁹. Elle recouvre une série de pratiques qui répondent au nom de *subabsurda*²⁰. C'est sur ce levier que joue Aelius Lamia dans sa critique de Domitien.

Deux passages font également intervenir des Grecs qui s'expriment dans leur langue maternelle. Les motivations qui animent ce retour à leur langue d'origine méritent d'être explorées. En outre, il s'agit d'épisodes d'une grande utilité pour comparer le traitement que Suétone réserve aux Romains qui parlent grec avec celui des Grecs qui parlent grec. Dans un premier exemple de la *Vie de Tibère*, le biographe décrit la nature cruelle et insensible de l'empereur et insère dans son développement un détail au sujet de son *praeceptor rhetoricae*,

¹⁵ La base de données CSRL attribue à tort ces occurrences à Domitien dans son entrée « Author », mais précise dans son entrée « Context » : « Joking remark of Aelius Lamia, made in response to Domitian taking his wife away. »

¹⁶ LSJ s.v. εὐτακτέω.

¹⁷ Voir également *Ner.*, 20, 1, où sont présentées plusieurs dispositions prises par les artistes afin de ménager leur voix.

¹⁸ CIC., *De or.*, II, 274.

¹⁹ QUINT., *Inst.*, VI, 3, 23 ; 3, 99.

²⁰ Cf. REEKMANS (1992), p. 217-220, pour un plus ample développement des plaisanteries *subabsurda*. La base de données CSRL donne à l'alternance *eutacto* une fonction « Jeu de mots ». Or, au même titre que la proposition μή και σὺ γαμήσαι θέλεις et à la lumière de ces quelques éclaircissements, elle semble davantage remplir un rôle « Insulte / Moquerie ».

Théodore de Gadara. Dès la plus tendre enfance du César, son professeur aurait cerné son comportement. C'est par une métaphore qu'il représente l'attitude du jeune Tibère :

Tib., 57, 1 : saeua ac lenta natura ne in puero quidem latuit. Quam Theodorus Gadareus rhetoricae praeceptor et perspexisse primus sagaciter et assimilasse aptissime uisus est, subinde in obiurgando appellans eum πηλὸν αἷματι πεφυραμένον {id est lutum a sanguine maceratum}. Sed aliquanto magis in principe eluxit, etiam inter initia cum adhuc fauorem hominum moderationis simulatione captaret.

Sa nature cruelle et insensible ne passa pas inaperçue même dans son enfance. Théodore de Gadara, son professeur de rhétorique, paraît l'avoir pénétrée le premier avec clairvoyance, et définie très exactement au moyen d'une image, car, lorsqu'il le grondait, il l'appelait souvent πηλὸν αἷματι πεφυραμένον [c'est-à-dire « boue pétrie de sang »]. Mais ce trait de personnalité se manifesta bien davantage quand il fut empereur, même à ses débuts, à un moment où il cherchait encore à gagner la faveur des gens en feignant la modération.

La proposition « *id est lutum a sanguine maceratum* » est manifestement une glose. La question se pose de savoir si Suétone en est l'auteur ou si elle lui est postérieure. Que le biographe traduise le datif instrumental grec αἷματι par la tournure « *a* + ablatif » semble peu probable²¹. C'est pourquoi il est envisageable de considérer que jamais, dans les *Vies des Césars*, Suétone ne juge nécessaire d'apporter un commentaire de ce type pour les formules grecques qu'il intègre à sa narration²². L'expression étant extraite de son contexte, il est difficile de tirer de solides conclusions de son analyse. Néanmoins, une piste se dessine et la précision apportée par Suétone sur les circonstances de production de l'énoncé (*in obiurgando*) est d'une aide précieuse dans la compréhension du passage. C'est lorsque Théodore de Gadara, locuteur hellénophone²³, réprimandait le jeune Tibère qu'il le qualifiait de « boue pétrie de sang », une manière détournée d'évoquer sa *saeua ac lenta natura*. Aucun élément textuel ne permet de savoir si l'ensemble du reproche était adressé en latin et s'il s'agissait d'une alternance codique dans la voix du précepteur de rhétorique. Le cas échéant, le grec devait être un moyen d'atténuer la critique. Cependant, l'hypothèse la plus économique serait d'envisager que les réprimandes qu'il faisait à son élève étaient en grec, sans pour autant qu'un changement de code ait eu lieu.

²¹ KASTER (2016b), p. 150. On trouve notamment un emploi parmi d'autres de l'instrumental sans *a* ou *ab* en *Calig., 57, 4 : respersus est phoenicopteri sanguine*, « Il fut éclaboussé par le sang d'un flamant ».

²² KASTER (2016b), p. 150, considère que seule la glose commentant le terme ἁδιατρεψία (*Calig., 29, 1*) doit être imputée à Suétone. Néanmoins, à l'aune des éléments évoqués précédemment, cette conclusion semble devoir être remise en question, cf. p. 70, n. 114. La base de données CSRL fait de l'incise un commentaire de Suétone : « "id est" (flagged by Suetonius; technically here flagging the translation: "id est lutum a sanguine maceratum"). » En accord avec la position de KASTER (2016b), qui fait de la proposition « *id est lutum a sanguine maceratum* » une glose postérieure à Suétone, cette interprétation doit être rejetée.

²³ QUINT., *Inst.*, III, 1, 19, dans un chapitre dédié aux auteurs ayant traité de rhétorique, établit une différence nette entre les personnages grecs, auxquels il s'intéresse dans un premier temps, et latins, qu'il considère par après, au moyen de l'expression « *Romanorum primus* ». Cette formule établit une rupture nette avec le monde grec auquel appartient Théodore de Gadara.

Ce serait l'emploi de la métaphore qui aurait pour but d'adoucir l'expression et non le passage d'une langue à l'autre²⁴.

Le second extrait relate, dans la *Vie de Claude*, l'emportement d'un *litigator Graeculus*. La rubrique dans laquelle ce passage figure reprend divers exemples de l'inconstance de l'empereur lors des enquêtes impériales. Tantôt juste, tantôt injuste, Claude bredouille également des sentences parfois bien sottes. Ainsi, les mots qui échappent au plaideur Grec donnent un relief particulier au portrait de la maladresse claudienne.

Claud., 15, 4 : *ac ne cui haec mira sint, litigatori Graeculo uox in altercatione excidit, καὶ σὺ γέρων εἶ καὶ μωρός.*

Et pour que nul ne s'étonne de tels événements, je mentionnerai ces paroles échappées, au cours d'une altercation, à un plaideur grec : « *Toi aussi, tu es vieux et insensé.* »

Plusieurs éléments méritent d'être considérés avec attention. Tout d'abord, le terme *Graeculus* pourrait suggérer un regard dévalorisant porté sur le personnage qualifié de la sorte. Néanmoins, l'analyse des occurrences de ce terme montre qu'il n'a pas toujours un sens péjoratif²⁵. En outre, dans les *Vies des Douze Césars*, il ne prend jamais cette connotation et désigne systématiquement des personnages d'origine grecque²⁶. En considérant l'intérêt du biographe pour le monde grec, il semble peu probable qu'il fasse un tel usage de cet adjectif. Il faut sans doute en conclure que le *litigator* était tout simplement un Grec et qu'aucune notion particulière n'est attachée à l'adjectif *Graeculus*. L'injure καὶ σὺ γέρων εἶ καὶ μωρός, « *Toi aussi, tu es vieux et insensé* », n'est donc peut-être pas la conséquence d'un changement de code du locuteur, car il arrivait à Claude de plaider en grec et, au Sénat, il répondit plusieurs fois à des ambassadeurs grecs²⁷. Aussi, cette *altercatio* aurait pu mettre en présence des locuteurs

²⁴ La base de données *CSRL* considère cette citation comme une alternance de code produite par Théodore de Gadara et lui donne une fonction strictement descriptive. Il semble plus à propos d'également classer cette occurrence dans la fonction « Insulte / Moquerie ». En effet, la considérer comme une simple description revient à analyser le phénomène tel qu'il est utilisé par Suétone pour démontrer l'assertion *saeva ac lenta natura ne in puero quidem latuit*, « Sa nature cruelle et insensible ne passa pas inaperçue même dans son enfance ». Or, lorsque Théodore de Gadara qualifie Tibère de la sorte (si les propos qui lui sont attribués sont bien vrais), il critique (*in obiurgando*) également son mauvais caractère.

²⁵ DUBUISSON (1989), p. 327.

²⁶ On compte trois occurrences de l'adjectif *Graeculus* dans les *Vies des Douze Césars*. Deux se trouvent dans la biographie de Tibère (*Tib.*, 11, 1 : *mutuaque cum Graeculis officia usurpans prope ex aequo*, « Entretenant avec les Grecs un mode de relation où il les traitait presque comme des égaux » ; 56 : *nihilo lenior in conuictores Graeculos, quibus uel maxime adquiescebat*, « Il ne fut nullement plus tendre avec ses convives grecs, dont la compagnie lui procurait un agrément tout particulier »). La troisième figure dans la *Vie de Claude*, au passage étudié.

²⁷ *Claud.*, 42, 1 : *in commendanda patribus conscriptis Achaia gratam sibi prouinciam ait communium studiorum commercio, ac saepe in senatu legatis perpetua oratione respondit. Multum uero pro tribunali etiam Homericis locutus est uersibus*, « En recommandant l'Achaïe aux pères conscrits, il déclara que cette province lui était chère parce qu'elle avait en partage avec Rome des études communes et souvent devant le Sénat, il répondit aux

s'exprimant uniquement dans cette langue, bien que l'absence d'éléments textuels et de contexte incite à faire preuve de précaution, comme le fait remarquer DUBUISSON (1982), pour qui l'échange n'eut sans doute pas lieu en grec²⁸.

Du reste, il ne semble pas opportun de lier indirectement cet événement avec la déchéance de citoyenneté du *splendidus uir Graeciae prouinciae*²⁹. Le cas du *splendidus uir* est exceptionnel³⁰. Dans le contexte d'échange tendu qui implique le *litigator Graeculus*, Suétone ne souligne pas l'utilisation du grec, mais bien l'insulte qui échappe (*excidit*) au plaideur et particulièrement l'adjectif *μωρός*, « insensé », qui semble, avec ses dérivés, désigner de manière spécifique Claude³¹. En somme, il est envisageable de porter cette occurrence au compte des alternances de code. Dans cette éventualité, le *code-switching* remplit une fonction à la fois descriptive et d'insulte³².

iii. Les inscriptions en langue grecque

On retrouve des inscriptions dans deux passages des *Vies de Néron et de Domitien*. Ces graffitis méritent d'être considérés dans la présente étude, car ils sont un témoin supplémentaire du contact entre les langues. Tout d'abord, le biographe met en scène les outrages faits à Néron à cause d'une disette à Rome. Une des statues de l'empereur est travestie avec l'apposition d'un *cirrus*, « toupet, postiche ». Suétone rapporte qu'une inscription, qui atteste la colère du peuple, figurait également sur le monument. Cette inscription est dite avoir été écrite en grec (*inscriptione Graeca*). Or, il apparaît sa citation par Suétone est, elle, en latin :

Ner., 45, 2 : *quare omnium in se odio incitato nihil contumeliarum defuit quin subiret. Statuae eius a uertice cirrus appositus est cum inscriptione Graeca, nunc demum agona esse, et traderet tandem. Alterius collo ascopa deligata simulque titulus, « ego quid potui ? sed tu culleum meruisti. » Ascriptum et columnis, etiam Gallos eum cantando excitasse. Iam noctibus iurgia cum seruis plerique simulantes crebro « uindicem » poscebant.*

ambassadeurs dans un discours suivi. Du reste, du haut de son tribunal, il cita même abondamment des vers d'Homère » ; DIO CASS., LVII, 15, 3 : *καὶ ἑκατοντάρχου ἑλληνιστὶ ἐν τῷ συνεδρίῳ μαρτυρῆσαι τι ἐθελήσαντος οὐκ ἠνέσχετο, καίπερ πολλὰς μὲν δίκας ἐν τῇ διαλέκτῳ ταύτῃ καὶ ἐκεῖ λεγομένας ἀκούων, πολλὰς δὲ καὶ αὐτὸς ἐπερωτῶν*, « De même, lorsqu'un certain centurion voulut témoigner devant le Sénat en grec, il ne l'autorisa pas, bien qu'il ait l'usage d'entendre beaucoup de procès et d'interroger lui-même beaucoup de témoins dans cette langue ».

²⁸ DUBUISSON (1982), p. 208.

²⁹ *Claud.*, 16, 2.

³⁰ Cf. p. 34-35.

³¹ *Claud.*, 38, 3 ; *Ner.*, 33, 1.

³² L'alternance codique est considérée comme remplissant uniquement la fonction « Insulte / Moquerie » sur la base de données CSRL. Néanmoins, au même titre qu'en *Tib.*, 57, 1, l'alternance joue également ce rôle descriptif du comportement de l'empereur.

Aussi, une animosité générale s'étant levée contre lui, il n'y eut sorte d'outrages qu'on ne lui fit subir. On accrocha un toupet derrière la tête d'une stature le représentant, avec une inscription en grec : « C'est maintenant que commence la lutte ; dérobe-toi donc ! » Au cou d'une autre on attacha une besace portant ces mots : « Moi, qu'aurais-je pu faire de plus ? Mais toi tu as mérité le sac. » On écrivit aussi sur des colonnes : « Ses chants ont réveillé même les Gaulois. » Enfin, la nuit, beaucoup de gens, qui feignaient de se disputer avec des esclaves, réclamaient avec insistance un « Vengeur [Vindex] ».

La présence du latin à un endroit où est annoncé ainsi qu'attendu du grec n'est pas le résultat d'une erreur dans la tradition manuscrite, qui est unanime à l'égard de l'extrait. Le choix de la langue peut être dû à une source narrative sur laquelle s'appuie l'auteur. Cette source choisirait de délaisser l'usage du grec. Il pourrait s'agir de Pline l'Ancien, comme le suggère TOWNEND (1960)³³. Cette piste expliquerait l'usage de la transposition latine, qui ne se justifie certainement pas dans les *Douze Césars* par une volonté de l'auteur d'éviter à tout prix l'emploi du grec. Néanmoins, BRADLEY (1978) penche davantage vers l'hypothèse d'une source narrative qui emploierait le grec à l'occasion et qui serait partagée avec Dion Cassius³⁴. Or, le présent passage n'appartient sans doute pas à une source commune à ces deux auteurs. De fait, l'historien grec ne mentionne pas cet incident, mais bien le suivant (*alterius collo ascopa deligata simulque titulus*)³⁵. La version de Suétone est peut-être le résultat de ses recherches. Ainsi, la traduction du grec au latin pourrait avoir lieu par commodité. De fait, le texte est donné en discours indirect, là où l'emploi du latin doit être attendu³⁶, comme dans d'autres exemples d'un grec latinisé³⁷.

L'emploi d'*agona* dans le discours indirect doit tout de même être souligné. Au même titre qu'en *Tib.*, 30 et 71, passages dans lesquels Suétone emprunte au grec le terme *monopolium*, le biographe se sert d'*agon*, du grec ἀγών, « concours, lutte, combat »³⁸. Le mot conserve la quantité des voyelles grecques (*agōn*³⁹). Il est muni d'une désinence casuelle d'accusatif grec⁴⁰ et s'intègre à la syntaxe latine en sa qualité de sujet de proposition infinitive. Ce choix de mot n'est certainement pas anodin : d'une part, ses occurrences se limitent à la *Vita Neronis*⁴¹ et, de

³³ TOWNEND (1960), p. 108-109.

³⁴ BRADLEY (1978), p. 267.

³⁵ DIO CASS., LXI, 16, 1 : τοῦτο μὲν γὰρ μολγὸν τέ τινα ἀπ' ἀνδριάντος αὐτοῦ νύκτωρ ἀπεκρέμασαν, ἐνδεικνύμενοι ὅτι ἐξ ἐκεῖνον αὐτὸν δεῖο ἐμβεβλήσθαι, « D'une part, ils ont accroché un sac de cuir la nuit sur l'une de ses statues pour signifier qu'il fallait le jeter lui-même dans l'une d'elles ».

³⁶ BRADLEY (1978), p. 267.

³⁷ *Ner.*, 20, 1-2 ; cf. p. 73-74.

³⁸ SAALFELD (1964), col. 34-35.

³⁹ *TLL* I, col. 1411-1413, s.v. *agōn* (Hey).

⁴⁰ Le terme revient à quatre reprises dans l'œuvre de Suétone, exclusivement avec des désinences casuelles qui indiquent clairement un emprunt à la déclinaison grecque ou qui ne permettent pas de trancher entre déclinaison latine ou grecque : *agona* (*Ner.*, 21, 1 ; 23, 1 ; 45, 2) et *agones* (*Ner.*, 22, 3).

⁴¹ Voir le tableau 10, p. 131-137, en annexe.

l'autre, son utilisation est attestée dans des textes non-historiques, à l'époque impériale, ainsi que, après Suétone, sous l'influence du latin patristique⁴². Avec Pline le Jeune, son contemporain, qui lui aussi se sert à cinq reprises de ce mot⁴³, Suétone pourrait attester un phénomène d'emprunt en cours de réalisation⁴⁴.

La charge sémantique de ce mot rend son emploi limpide. En effet, dans la construction de son personnage, Suétone lie étroitement Néron à la culture agonistique grecque. Le goût néronien pour les arts et les concours « à la grecque » est une des thématiques autour desquelles s'articulent les défauts qui lui sont reprochés⁴⁵. C'est précisément cette « hellémanie » que critique le peuple en colère. Le seul terme *agon* invoque de manière concise et directe ce thème de la *Vita Neronis*. Il convient davantage à l'expression lapidaire de l'inscription qu'un tour tel que « *certamen... more Graeco* »⁴⁶, qui priverait la formule de sa subtilité. En effet, un habile jeu sur les mots est à l'œuvre dans la menace ambigüe adressée à l'empereur. Le substantif *agon*, loin d'avoir pleinement acquis un sens moins marqué comme *certamen*, doit être compris dans les deux valeurs que possède le substantif grec ἀγών : celle de la lutte dans des jeux publics, image de ce qui est reproché à Néron, et celle du combat, image de l'ire populaire.

Pour ce qui est de Domitien, c'est dans un épisode qui illustre son arrogance par la multiplication des arcs qu'il fit élever que Suétone s'intéresse à un événement du même type. C'est dans le relevé des traits négatifs, au travers d'une caractéristique particulière de la politique édilitaire de l'empereur, que le biographe fait intervenir une structure similaire à celle qui vient d'être évoquée.

Dom., 13, 2 : *pari arrogantia, cum procuratorum suorum nomine formalem dictaret epistulam, sic coepit, « dominus et deus noster hoc fieri iubet, » unde institutum posthac, ut ne scripto quidem ac sermone cuiusquam appellaretur aliter. Statuas sibi in Capitolio non nisi aureas et argenteas poni permisit ac ponderis certi. Ianos arcusque cum quadrigis et insignibus triumphorum per regiones urbis tantos ac tot extruxit ut cuidam Graece inscriptum sit APKI.*

Il fit montre de la même arrogance lorsque, dictant au nom de ses procureurs une circulaire, il débuta ainsi : « Notre maître et dieu ordonne que ce qui suit soit fait. » De là, il fut établi qu'il ne serait plus appelé autrement par écrit et à l'oral. Il ne permit d'ériger au Capitole en son honneur que des statues d'or ou d'argent et d'un poids déterminé. Il fit construire dans les divers secteurs de la ville un tel nombre de voûtes et d'arcs de

⁴² Sur le fondement de la consultation de la base de données *PHI Latin Texts*.

⁴³ *PLIN.*, *Ep.*, IV, 22, 1 ; 22, 3 ; 22, 7 ; X, 75, 2 ; 118, 2.

⁴⁴ Avec le développement du latin ecclésiastique, la désinence casuelle -a de l'accusatif grec disparaîtra au profit d'une terminaison régulière -em d'accusatif masculin et féminin de la troisième déclinaison, cf. *TLL I*, col. 1411-1413, s.v. *agōn* (Hey).

⁴⁵ Cf. CIZEK (1977), p. 215-225.

⁴⁶ *Ner.*, 12, 3.

triomphe énormes, surmontés de quadriges et des insignes de ses victoires, que sur l'un d'entre eux on inscrit en grec : « Assez. »

L'auteur de ce graffiti répond à la multiplication des arcs au moyen de ce jeu sur les sens de l'étrange forme « APKI ». Le terme joue sur les sonorités et évoque tant le nominatif pluriel du substantif latin *arcus* (*arce*), « arc », tel qu'on le retrouve chez Varron⁴⁷, que l'impératif présent actif du verbe grec ἄρκεω (*arcei*), « suffire » (lat. *satis est*). Ces deux formes sont prononcées \aɾ.ki\⁴⁸. La tradition manuscrite hésite entre une forme latinisée, *arce*, et la forme grecque, ἄρκει. KASTER (2016b), pour sa part, adopte la forme proposée par BECKER (1863), APKI, qui a pour avantage d'être à mi-chemin entre ces deux solutions et indique nettement l'ambiguïté de son sens⁴⁹. Il s'agit d'un jeu de mots d'une extrême concision. Par conséquent, il faut voir dans cette occurrence une nouvelle manifestation d'un interlexème appartenant à un « gréco-latin », une « langue de contact »⁵⁰. Ce passage s'intègre à nouveau dans le jugement que porte le biographe sur son personnage et joue de la dimension politique et contestataire du message pour corroborer le portrait qu'il dresse de ce *pessimus princeps*, méprisé par ses contemporains sur qui il exerçait sa domination.

L'emploi de documents de première main et la citation souvent littérale de sources telles que des inscriptions ne sont pas étonnants et s'inscrivent dans la démarche de Suétone. Qui plus est, le biographe cultive le goût de la citation exacte⁵¹ et, par cette originalité, permet de faire la lumière sur cette pratique de l'inscription en grec qui s'attaque à la personne de l'empereur ou à sa politique. Une partie du sens de ces critiques est voilé par le truchement de cette langue qui n'est pas véhiculaire⁵². Du point de vue de la structure, il faut souligner que ces incidents – uniques en leur genre dans les biographies – sont utilisés de manière à contribuer sombre portrait de ces deux *pessimi principes* par leur caractère éminemment politique⁵³.

⁴⁷ VARRO, *De uita populi Romani*, IV, 126, p. 316 Risposati : *eoque pecuniam magnam consumsisset, quod arce quos summo opere fecerat, fessi pondere, diffracti celeriter corruissent*, « À cause de cela, il dépensa une grande quantité d'argent, parce que les arcs, qu'il avait faits ériger au prix d'un effort immense, une fois brisés, s'étaient rapidement effondrés ».

⁴⁸ CORBIER (2017), p. 12.

⁴⁹ BECKER (1863), p. 205-206 ; KASTER (2016b), p. 258.

⁵⁰ Cf. p. 53.

⁵¹ GASCOU (1984), p. 545-548.

⁵² KAIMIO (1979), p. 171.

⁵³ Ces usages se démarquent des *imagines a ciuitatibus positae*, « les statues dressées par les cités », évoquées dans la *Vie de Vespasien*, sur lesquelles figure l'inscription : ΚΑΛΩΣ ΤΕΛΩΝΗCΑΝΤΙ, « À un collecteur honnête » (*Vesp.*, I, 2). Il faut signaler que l'édition d'AILLOUD (1964²), p. 48, ne recourt pas aux sigmas lunaires. L'anecdote est méliorative et vise à présenter le père de Vespasien, Sabinus, sous son meilleur jour tandis qu'il était receveur de l'impôt du quarantième en Asie. Ces *tituli* sont une marque du respect témoigné par des cités à ce fonctionnaire, contrairement aux inscriptions polémiques dont le contenu est une attaque contre la manifestation d'un pouvoir impérial perverti.

iv. Les *uulgati uersus* et la critique des Césars

Dans la construction des portraits, Suétone fait également usage des propos grecs attribués à des groupes indéfinis⁵⁴. À l'image des inscriptions et graffitis en langue grecque, ces occurrences semblent participer à la critique populaire des Césars. Un premier exemple concerne le chapitre 1 de la *Vie de Claude*. Suétone s'intéresse à Drusus, le père de l'empereur, dans ce qui se rapprocherait de la biographie abrégée d'un César. Cette *Vie* réduite est semblable aux chapitres consacrés à Germanicus, fils de Drusus et frère de Claude, qui ouvre la *Vie de Caligula* pour ensuite lui être opposée⁵⁵.

Claud., 1, 1 : *patrem Claudii Caesaris Drusum – olim Decimum mox Neronem praenomine – Liuia, cum Augusto grauida nupsisset, intra mensem tertium peperit, fuitque suspicio ex uitrigo per adulterii consuetudinem procreatum. statim certe uulgatus est uersus,*

τοῖς εὐτυχοῦσι καὶ τρίμηνα παιδία.

Drusus, le père de Claude César, qui porta d'abord le prénom de Decimus, puis celui de Néron, fut mis au monde par Livie dans les trois mois suivant son mariage avec Auguste, car elle l'avait épousé en étant déjà enceinte. On soupçonna qu'il naquit d'une relation adultère avec son beau-père. En tout cas, aussitôt fut en vogue le vers suivant : « *Les gens heureux ont même des enfants en trois mois.* »

L'expression grecque prend la forme d'un trimètre iambique. Elle figure également dans l'œuvre de Dion Cassius, mais sa versification n'est pas préservée⁵⁶. Il s'agit sans doute d'un extrait de comédie grecque⁵⁷. La conception hors mariage de Drusus est donnée comme origine probable au succès du vers. L'anecdote est peu flatteuse. Cependant, il s'agit de la seule ombre qui ternit son portrait. Ces passages diffèrent essentiellement par la manière dont Claude et son père étaient considérés par Auguste : le père avait toute la confiance de l'empereur⁵⁸, tandis que la condition du fils – tantôt brillant, tantôt gauche – suscite son embarras⁵⁹. Si, dans la construction de la *Vie de Caligula*, Germanicus était très nettement opposé à son fils⁶⁰, dans la *Vie de Claude*, le contraste avec Drusus est moins flagrant.

⁵⁴ Ce phénomène se manifeste également sous une forme légèrement différente : ce sont des paroles populaires latines que rapporte Suétone pour contribuer à la caractérisation de ses personnages. Ces occurrences n'appartenant pas au champ d'étude du présent travail, elles sont données à titre informatif : *Iul.*, 20, 2 ; *Calig.*, 8, 1 ; *Otho*, 3, 2.

⁵⁵ *Calig.*, 1-6.

⁵⁶ DIO CASS., XLVIII, 44, 5 : ὁ δ' οὖν ὄμιλος ἄλλα τε ἐπὶ τούτῳ πολλὰ διεθρύλει, καὶ τοῖς εὐτυχοῦσι καὶ τρίμηνα παιδία γεννᾶσθαι ἔλεγεν, ὥστε καὶ ἐς παροιμίαν τὸ ἔπος προχωρήσει, « Le peuple donc, entre autres bruits qu'il répandait à ce sujet, disait qu'aux gens heureux les enfants naissent en trois mois et l'expression finit par devenir un proverbe ».

⁵⁷ *Adesp.*, fr. 926 K.-A. (*PCG*, VIII, p. 275).

⁵⁸ *Claud.*, 1, 5 : *Augustus tanto opere et uiuum dilexerit ut coheredem semper filiis instituerit*, « Auguste le chérit tellement que de son vivant il l'institua toujours cohéritier, aux côtés de ses fils ».

⁵⁹ *Claud.*, 4. Cf. p. 62-65.

⁶⁰ CIZEK (1977), p. 111-115 ; GASCOU (1984), p. 689-691.

Deux autres occurrences figurent dans la *Vie de Néron*. Suétone énumère plusieurs épigrammes latines et grecques qui circulaient sous le règne du César. Loin d'être élogieux, ces vers populaires conduisirent certains de leurs auteurs à être dénoncés auprès du Sénat (*quosdam per indicem delatos ad senatum*). Une lecture de ce passage laisse rapidement entrevoir deux vers grecs :

Ner., 39, 2 : *multa Graece Latineque proscripta aut uulgata sunt, sicut illa,*

Νέρων Ὀρέστης Ἀλκμέων μητροκτόνος.

Νεόψηφον· Νέρων ἰδίαν μητέρα ἀπέκτεινε.

Quis negat Aeneae magna de stirpe Neronem ?

sustulit hic matrem, sustulit ille patrem.

Dum tendit citharam noster, dum cornua Parthus,

noster erit Pæan, ille Hecatebeletes.

Roma domus fiet : Veios migrate, Quirites,

si non et Veios occupat ista domus.

On afficha et on fit circuler nombre de ces poèmes, en grec comme en latin, comme ceux que voici : « *Néron Oreste Alcmeon est un matricide* » ; « *Nouveau compte : Néron a tué sa propre mère* » ; « *Qui prétend que Néron n'est pas de l'illustre lignée d'Énée ? Le premier a emporté sa mère, le second a porté sa mère* » ; « *Notre homme accorde sa lyre, le Parthe bande son arc : Le premier sera Péan, l'autre Hécatebéletès* » ; « *Rome va devenir sa maison : citoyens, émigrez à Véies, Si du moins cette maison n'envahit pas aussi Véies.* »

Le premier vers est un trimètre iambique. Il lie Néron à des personnages mythiques de la sphère culturelle grecque connus pour avoir assassiné leurs mères. Dion Cassius cite cette même ligne, mais le dernier mot est au pluriel : Νέρων Ὀρέστης Ἀλκμέων μητροκτόνοι, « Néron, Oreste, Alcmeon : des matricides »⁶¹. Dans l'*Histoire romaine*, Vindex donne un discours dans lequel il dit que Néron ne devrait pas porter les noms César et Auguste, mais Thyeste et Œdipe, ou Oreste et Alcmeon⁶². Chez Suétone, l'épigramme pourrait donc signifier : « Néron Oreste Alcmeon est un matricide »⁶³. Outre sa capacité à créer un lien évident entre le César et ces figures matricides bien connues⁶⁴, l'utilisation du grec offre un avantage non-négligeable. En effet, l'adjectif μητροκτόνος, « matricide » n'a pas de strict équivalent en latin⁶⁵.

⁶¹ DIO CASS., LXI, 16, 22².

⁶² DIO CASS., LXIII, 22, 5-6 : εἴτα τις τὸν τοιοῦτον Καίσαρα καὶ αὐτοκράτορα καὶ Αὔγουστον ὀνομάσει; μηδαμῶς· μηδεὶς ὑβρίζετω τὰ ἱερὰ ἐκεῖνα ὀνόματα. ταῦτα μὲν γὰρ Αὔγουστος καὶ Κλαύδιος, ἔσχον, οὗτος δὲ δὴ Θυέστης τε καὶ Οἰδίπους Ἀλκμέων τε καὶ Ὀρέστης δικαιοτάτ' ἂν καλοῖτο, « Quelqu'un va-t-il, alors, appeler une telle personne César et empereur et Auguste ? Jamais ! Que personne n'abuse de ces titres sacrés. Ils ont été détenus par Auguste et par Claude, alors que lui pourrait être plus correctement appelé Thyestes, Oedipe, Alcmeon, ou Oreste ».

⁶³ WARMINGTON (1977), p. 105.

⁶⁴ Sur la construction de la *Vie de Néron* autour du mythe d'Oreste, assassin de sa mère, voir BORZA (2004).

⁶⁵ ELDER et MULLEN (2019), p. 245.

Le second vers, qui est également un trimètre iambique, débute par le néologisme νεόψηφος, « nouvellement calculé »⁶⁶. Cette forme apparaît uniquement dans l'œuvre de Suétone à cette occasion. Elle introduit un « nouveau calcul », preuve de la responsabilité de Néron dans le meurtre de sa mère⁶⁷. En effet, la technique de l'isopséphie attribue des valeurs numériques aux lettres du nom de l'empereur. Ainsi, au moyen de ce procédé, la somme de ces valeurs (Νέρων = 1005) équivaut au reste de la proposition (ιδίαν μητέρα απέκτεινε)⁶⁸.

Ce passage n'est pas sans évoquer un autre extrait de la biographie. Suétone y présente un certain *Datus Atellanarum histrio*, personnage inconnu. Cet acteur évoque en mots (ὕγαινε πάτερ, ὕγαινε μήτηρ, « Adieu, mon père ; adieu, ma mère ») et en gestes (*ita demonstrauerat, ut bibentem natantemque faceret, exitum scilicet Claudii Agrippinaeque significans*, « Il avait mimé l'action de boire et de nager, évoquant là clairement la mort de Claude et celle d'Agrippine ») les parricides commis par l'empereur, dans un chant, face au Sénat⁶⁹. Par après, dans la *Vie de Domitien*, des *sparsi libelli* sont évoqués. Sur ceux-ci sont inscrits les vers suivants : κἄν με φάγης ἐπὶ ρίζαν, ὅμως ἔτι καρποφορήσω, / ὅσον ἐπισπεῖσαι σοί, τράγε, θυομένω, « Même si tu me dévores jusqu'à la racine, je porterai toujours assez de fruits, pour qu'on puisse faire la libation sur ta tête, ô bouc, lors de ton sacrifice »⁷⁰. Ils sont le signe de la défiance à l'égard du César et de son édit sur les vignes, ce qui le pousse à ne pas le mettre en application (*ut edicti de excidendis uineis propositi gratiam faceret*). La formule figure également dans les *Fastes* d'Ovide lorsque l'auteur brosse un portrait général de l'histoire des sacrifices⁷¹.

Ainsi, dans la voix de groupes et de personnages indéfinis, présentés comme appartenant au peuple⁷², l'emploi de citations ou d'éléments littéraires grecs semble être caractéristique de la critique des Césars. Ces attaques peuvent concerner les origines de ces hommes comme leur politique et leurs actes. Le grec met à disposition un lexique dont les mots peuvent recouvrir

⁶⁶ LSJ s.v. νεόψηφος.

⁶⁷ ROLFE (1920), p. 158.

⁶⁸ On notera également dans le cinquième vers la présence de deux épicleses d'Apollon, *Pæan* et *Hecatebeletes*, qui servent à désigner l'empereur.

⁶⁹ *Ner.*, 39, 3.

⁷⁰ *Dom.*, 14, 2.

⁷¹ OV., *Fast.*, I, 357-358 : *rode, caper, uitem ; tamen hinc, cum stabis ad aram, / in tua quod spargi cornua possit erit*, « Rogne la vigne, bouc ; il en sortira pourtant de quoi arroser tes cornes quand tu seras devant l'autel ».

⁷² Le caractère « populaire » de ces sources est tout de même questionnable. Néanmoins, le fait que Suétone soutienne cette fiction suggère que la conscience de la langue et l'utilisation prudente du grec dans les commentaires politiques ne se limitent pas à une élite politique et littéraire, mais pourraient au moins être utilisées par une frange plus large de la société, comme le font remarquer ELDER et MULLEN (2019), p. 246. Du reste, ZADOROJNYI (2011), p. 129, adopte un point de vue sceptique sur la question et envisage la possibilité que des auteurs appartenant à l'élite littéraire aient délibérément attribué ces textes polémiques au peuple pour amoindrir leur impact ou prendre de la distance avec eux.

des sens pour lesquels aucun équivalent latin n'existe. En outre, il permet de forger de subtils jeux de mots et d'évoquer un cadre culturel ainsi que des référents spécifiques.

Toute l'attention de Suétone étant tournée vers les sujets de ses biographies, ces personnages ou groupes de personnages ne sont que peu, voire pas, caractérisés. Ils remplissent dès lors un rôle qui se limite à exprimer diverses critiques du comportement des Césars. Ce faisant, ils sont un élément parmi d'autres permettant au biographe d'organiser la structure de ses portraits.

v. La langue : médium prophétique

Les biographies comptent de nombreux *omina*, qui, dans le chef de Suétone, pour qui ces manifestations prodigieuses ont du crédit⁷³, ne servent non pas à indiquer une quelconque humeur des dieux, mais que les événements futurs peuvent être prévus. Aussi, toutes les listes de signes de l'avenir qu'il dresse tournent autour des deux mêmes problématiques : l'ascension et la chute du pouvoir impérial⁷⁴. L'expression est à dessein vague car les individus détenant l'*imperium* ne sont pas les seuls à connaître un tel sort : les dynasties sont également soumises à ces aléas⁷⁵. Deux occurrences de ces *omina*⁷⁶ méritent une attention toute particulière. Elles ont pour caractéristique commune de faire intervenir un autre idiome que le latin.

a. L'*Etrusca disciplina* et sa langue comme objets de propagande

Au II^e s., rares sont les témoignages littéraires relatant l'état de la langue originelle des Étrusques à la suite de leur incorporation à la *ciuitas Romana*. Toutefois, les *Vies des Césars* sont émaillées de commentaires mettant en situation l'*Etrusca disciplina* et un épisode se distingue par sa spécificité. En effet, il s'agit de la seule mention de la langue étrusque dans l'ensemble de l'œuvre parmi la multitude de passages qui attestent la persistance des pratiques divinatoires étrusques. L'extrait est d'une certaine importance pour faire la lumière sur l'usage de cette langue au I^{er} s. et début du II^e s.

⁷³ GASCOU (1984), p. 444-445.

⁷⁴ WALLACE-HADRILL (1983), p. 191.

⁷⁵ La *Vie de Galba*, par exemple, premier empereur à ne pas faire partie des Julio-Claudiens, débute avec les signes de la chute de la dynastie précédente, cf. *Galb.*, 1 : *progenies Caesarum in Nerone defecit : quod futurum compluribus quidem signis, sed uel euidentissimis duobus apparuit*, « La lignée des Césars prit fin avec Néron : si de nombreux signes avant-coureurs firent apparaître qu'il en irait ainsi, deux en particulier furent extrêmement clairs ».

⁷⁶ *Aug.*, 97, 2 ; *Dom.*, 23, 2.

Aug., 97, 2 : *sub idem tempus ictu fulminis ex inscriptione statuae eius prima nominis littera effluxit. Responsum est centum solos dies posthac uicturum, quem numerum C littera notaret, futurumque ut inter deos referretur, quod aesar, id est reliqua pars e Caesaris nomine, Etrusca lingua deus uocaretur.*

À la même époque, la première lettre de son nom fut effacée de l'inscription de la statue sous le coup de la foudre qui l'avait frappée. La réponse des haruspices fut qu'il ne vivrait plus que cent jours, nombre qu'indiquait la lettre C, et qu'il serait porté au rang des dieux, parce que le mot AESAR, c'est-à-dire la partie restante que l'on obtient à partir du nom de César, signifie « dieu » en langue étrusque.

Ce passage relate que la foudre, à une époque où les présages de la mort imminente d'Auguste se multipliaient, frappa la première lettre de l'inscription d'une statue et l'effaça, indiquant qu'il restait au *princeps* cent (C) jours à vivre avant de devenir un dieu (*aesar*). La mention d'un prodige manifesté par la foudre tombée du ciel et associé à la langue étrusque pourrait paraître anodine. Toutefois, cette histoire semble être un précieux indice sur la connaissance de l'étrusque sous le Principat. Pour y voir plus clair, il faut se tourner vers l'œuvre de Pline l'Ancien. Dans son exposé sur les pouvoirs prophétiques de la foudre⁷⁷, il se réclame essentiellement des Étrusques⁷⁸ : ils transmirent aux Romains et continuèrent à pratiquer, avec l'haruspicine, l'art d'interpréter les fulgurations. Chez Suétone, les foudres aux propriétés divinatoires sont habituellement porteuses d'un terrible message de mort⁷⁹, mais dans ce passage l'*ictus fulminis* semble différent⁸⁰. En effet, la science fulgurale reconnaît plusieurs types de foudres, souvent associés à la figure jupitérienne. Celui dont il est question dans ce passage paraît s'apparenter au *fulmen clarum*, une sous-catégorie de la foudre qui brûle (*quod urit*) plus ou moins complètement les objets qu'elle frappe⁸¹. Il s'agit d'un avertissement, mais

⁷⁷ PLIN., *HN*, II, 138-145.

⁷⁸ PLIN., *HN*, II, 138 : *Tuscorum litterae... existimant*, « Les écrits des Étrusques sont d'avis que... » ; *Etruria... arbitratur*, « L'Étrurie pense que... » ; 139 : *Volsnii, oppidum Tuscorum*, « Volsinies, une ville d'Étrurie » ; 140 : *uetus fama Etruriae est*, « D'après une vieille tradition étrusque... » ; 143 : *caelum... diuisere Tusci*, « Les Étrusques ont divisé le ciel... ».

⁷⁹ Cf. *Dom.*, 15, 2 : *continuis octo mensibus tot fulgura facta nuntiataque sunt ut exclamauerit, « feriat iam quem uolet »*. *Tactum de caelo Capitolium templumque Flauiae gentis, item domus Palatina et cubiculum ipsius, atque etiam e basi statuae triumphalis titulus excussus ui procellae in monumentum proximum decidit*, « Pendant huit mois consécutifs, il y eut tant de coups de foudre et d'annonces des coups de foudre qu'il s'écria : 'À présent, qu'il frappe qui bon lui semblera.' Le Capitole et le temple de la famille Flavia furent touchés, ainsi que sa demeure du Palatin et sa propre chambre, et même l'inscription gravée à la base de sa statue triomphale fut arrachée par une violente bourrasque et retomba sur un tombeau tout proche ». Il est d'ailleurs intéressant de relever dans ce passage une représentation en filigrane de Jupiter dont le nom n'est pas énoncé, mais qui semble être cette personne à qui l'exhortation au subjonctif est adressée (*feriat iam quem uolet*).

⁸⁰ WARDLE (2014), p. 540.

⁸¹ Cf. PLIN., *HN*, II, 137 : *fulminum ipsorum plura genera traduntur. quae ueniunt, non adurunt, sed dissipant ; quae umida, non urunt, sed infuscant ; tertium est quod clarum uocant, mirificae maxime naturae, quo dolia exhauriuntur intactis operimentis nulloque alio uestigio relicto, aurum et aes et argentum liquatur intus, sacculis ipsis nullo modo ambustis ac ne confuso quidem signo cerae*, « Quant à la foudre elle-même, on en signale plusieurs variétés : celle qui est sèche et ne cause pas de brûlures, elle met en pièce ; celle qui est humide ne consume pas, mais noircit. Il y en a une troisième variété, dite 'foudre claire', de nature tout à fait extraordinaire : elle vide les tonneaux sans toucher au couvercle, ni laisser aucune trace. Elle fond l'or, le cuivre et l'argent

pas des plus sévères. Ainsi, il est de circonstance de traduire la tournure impersonnelle « *responsum est* » par : « la réponse des haruspices fut... » En outre, *respondeo* se rapporte souvent à la réponse des devins et des haruspices⁸². De plus, le contexte de l'épisode paraît être assez clairement lié à de telles pratiques divinatoires.

Certes, l'événement relaté par Suétone fut sans doute inventé de toutes pièces pour glorifier le *princeps* et justifier son apothéose en lui donnant un fondement religieux. Il n'en révèle pas moins qu'en l'an 14, les haruspices connaissaient encore assez d'étrusque pour savoir que le terme *ais* (pluriel : *aiser/aisar*)⁸³ signifiait « dieu ». Suétone, pour être exact, aurait d'ailleurs dû écrire : *quod aesar [...] Etrusca lingua dei uocarentur*. Bien plus qu'une imprécision de l'auteur ou de sa source, le pluriel *aiser* pourrait être le reflet de la formule employée dans la consécration impériale : *in deorum numerum relatus est*, « Il fut porté au nombre des dieux »⁸⁴. Il y a donc lieu de voir dans cet épisode un signe d'apothéose pour le fondateur et *princeps* idéal que fut Auguste⁸⁵, une bénédiction divine qui, en quelque sorte, consacrerait à l'avance sa mort. Au même titre, le décès de son père adoptif, Jules César, le fut par l'apparition d'une comète⁸⁶. Néanmoins, ce signe céleste se manifeste pour Jules César de manière posthume et se fonde davantage sur une conviction populaire que sur l'expertise de techniciens de l'interprétation des prodiges (*non ore modo decernentium sed et persuasione uolgi*)⁸⁷.

Suétone n'est d'ailleurs pas le seul auteur à rapporter cet événement. Dion Cassius relate les mêmes faits et les précise⁸⁸ : la statue se trouvait sur le Capitole et il nomme μάντεις ceux

contenus dans un sac sans causer à ce dernier la moindre brûlure et sans en altérer les cachets de cire » ; BOUCHÉ-LECLERCQ (1882), p. 40-41.

⁸² Suétone emploie cette même formule (*responsum est* suivi d'une infinitive au futur avec l'ellipse d'*esse*) en *Aug.*, 94, 2 : *Velitris antiquitus tacta de caelo parte muri responsum est eius oppidi ciuem quandoque rerum potiturum*, « Voilà très longtemps, à Véлитres, un endroit du rempart fut frappé par la foudre. La réponse des haruspices fut qu'un citoyen de ce bourg obtiendrait un jour le pouvoir suprême ». On retrouve par exemple cette acception chez CIC., *Div.*, I, 79 : *pater autem Roscii ad haruspices rettulit, qui responderunt nihil illo puero clarius, nihil nobilius fore*, « Le père de Roscius consulta les haruspices, qui lui répondirent que la gloire et la célébrité de cet enfant seraient sans égal ».

⁸³ Cf. PALLOTTINO (1936), p. 87.

⁸⁴ *Iul.*, 88. Contrairement à ce qu'avance HADAS-LEBEL (2004), p. 42, n. 55. Voir WARDLE (2014), p. 540.

⁸⁵ CHAMPEAUX (1995), p. 70.

⁸⁶ *Iul.*, 88 : *periit sexto et quinquagesimo aetatis anno atque in deorum numerum relatus est, non ore modo decernentium sed et persuasione uolgi, siquidem ludis quos primo consecratos ei heres Augustus edebat stella crinita per septem continuos dies fulsit exoriens circa undecimam horam*, « Il mourut dans sa cinquante-sixième année et fut porté au nombre des dieux, non seulement dans les paroles des sénateurs qui adoptaient la motion, mais aussi dans la conviction profonde du peuple. Car lors des jeux qu'Auguste, son héritier, donnait pour la première fois en l'honneur de César divinisé, une comète brilla pendant sept jours consécutifs, en apparaissant vers la onzième heure. »

⁸⁷ ZECCHINI (2016), p. 216.

⁸⁸ DIO CASS., LVI, 29, 4 : καὶ κεραυνὸς ἐς εἰκόνα αὐτοῦ ἐν τῷ Καπιτωλίῳ ἐστῶσαν ἐμπεσὼν τὸ γράμμα τὸ πρῶτον τοῦ ὀνόματος τοῦ Καίσαρος ἠφάνισεν· ὅθεν οἱ μάντεις ἑκατοστῇ μετὰ τοῦτο αὐτὸν ἡμέρα θείας τινὸς μοίρας μεταλήψεσθαι ἔφασαν, τεκμαιρόμενοι ὅτι τὸ τε στοιχεῖον ἐκεῖνο τὸν τῶν ἑκατὸν ἀριθμὸν παρὰ τοῖς Λατίνοις καὶ τὸ λοιπὸν πᾶν ὄνομα θεὸν παρὰ τοῖς Τυρσηνοῖς νοεῖ, « Un coup de foudre tomba sur sa statue qui se dressait sur

qui déchiffrèrent cet *omen*. En raison de la similarité entre ces deux versions, il est envisageable d'avancer que les deux auteurs partagent une source commune qui énonçait avec précision la signification de l'*omen*⁸⁹.

Enfin, il est nécessaire de s'attarder sur le verbe *uocaretur*. S'il peut être rendu par « signifiait », il ne faut pas le comprendre comme une marque de l'ignorance de l'étrusque à l'époque de l'écriture des *Douze Césars* (au début du II^e s.). En effet, l'emploi de l'imparfait du subjonctif se justifie tout simplement par la nécessité du respect de la concordance des temps. Aussi, même si l'étrusque était encore parlé du vivant du biographe des Césars, il n'avait d'autre choix que d'utiliser ce temps pour ne pas contrevenir à cette règle bien établie de la grammaire latine⁹⁰.

Ainsi, le prodige semble être porteur d'une symbolique jovienne et il va sans dire que ce passage atteste l'empreinte que la politique idéologique augustéenne⁹¹ a laissée sur Suétone, fervent partisan du premier *princeps*, de ses valeurs et de sa *pietas*⁹². Cet *omen* possède un lien fort et marqué avec l'*Etrusca disciplina*. De plus, l'inscription de la statue est une transcription des plus littérales du message suprahumain. Ainsi l'utilisation de l'étrusque comme langue vectrice du présage de mort imminente abonde dans le sens d'une annonce très explicite de la volonté divine : ces dieux (Jupiter, a fortiori) s'adressent aux haruspices dans leur langue d'origine⁹³. Le présage s'inscrit donc dans une véritable démarche politique tout autant que linguistique de légitimation du pouvoir impérial.

b. *Cornix in Capitolio*

Il a été évoqué que les *omina* concernent essentiellement les aléas que peuvent connaître les Césars, mais également les dynasties auxquelles ils appartiennent⁹⁴. L'annonce de la mort d'Auguste, signalée par la chute de la foudre et l'apparition d'un texte en langue étrusque, concerne un individu. Or, il apparaît qu'un prodige laissant entendre la fin des Flaviens et le début d'un âge d'or existe. En outre, il s'avère être formulé en grec.

le Capitole et effaça la première lettre du nom 'César'. Cela a conduit les devins à déclarer que le centième jour après cela il devrait atteindre quelque état divin. Ils ont déduit cela du fait que la lettre 'C' signifie 'cent' chez les Latins, et le reste du mot signifie 'dieu' chez les Étrusques ».

⁸⁹ WARDLE (2014), p. 540.

⁹⁰ HADAS-LEBEL (2004), p. 42.

⁹¹ BERTRAND-ÉCANVIL (1994), p. 487-488.

⁹² CIZEK (1977), p. 147, 166 ; DELLA CORTE (1967²), p. 71-76 ; POULLE (2009), p. 121-131.

⁹³ WARDLE (2014), p. 538.

⁹⁴ WALLACE-HADRILL (1983), p. 191.

Dom., 23, 2 : *ante paucos quam occideretur menses cornix in Capitolio elocuta est, ἔσται πάντα καλῶς, nec defuit qui ostentum sic interpretaretur,*

nuper Tarpeio quae sedit culmine cornix

« *est bene* » non potuit dicere, dixit « *erit* ».

Ipsum etiam Domitianum ferunt somniasse gibbam sibi pone ceruicem auream enatam, pro certoque habuisse beatiorem post se laetioresque portendi rei publicae statum, sicut sane breui euenit abstinentia et moderatione insequentium principum.

Quelques mois avant son assassinat, une corneille fit entendre ces mots au Capitole : « *Tout ira bien* », et il ne manqua pas de se trouver quelqu'un pour interpréter de la sorte ce présage : « La corneille qui dernièrement s'est perchée sur la cime de la roche tarpéienne, ne pouvait dire 'C'est bien', et a dit 'Ce sera bien'. » Domitien lui-même, rapporte-t-on, rêva qu'une bosse en or lui avait poussé derrière le cou, et il en conclut que l'Empire serait après lui dans un état plus heureux et plus prospère. Ce songe se réalisa peu après grâce au désintéressement et la modération des princes qui suivirent.

C'est une corneille qui rapporte la parole annonciatrice de la fin du règne de Domitien. L'incursion de cet animal, qui remplit le rôle de vecteur du message à caractère prophétique, est exceptionnelle dans le domaine des *omina imperii*. De même, les grenouilles annonçant le pouvoir futur d'Octave, le cheval de Néron métamorphosé en singe ou encore le coq qui se penche sur la tête de Vitellius⁹⁵, sont autant d'« irruption[s] du sacré dans le profane »⁹⁶. L'interprétation de l'*omen*⁹⁷ que donne Suétone est une traduction latine, qui prend la forme d'un distique élégiaque⁹⁸, d'une première affirmation exprimée en grec. En effet, la corneille doit avoir coassé ἔσται (prononcé « este ») à la place de ἔσται et non *erit* à la place de *est*⁹⁹. En outre, le biographe est le premier auteur à inclure cette histoire à son œuvre¹⁰⁰. Il est envisageable qu'elle ait appartenu à une tradition orale retenue lors de la composition des *Douze Césars*¹⁰¹. En définitive, c'est un avenir néfaste pour Domitien et, avec lui, les Flaviens, mais heureux pour Rome que fait présager cette corneille parlante.

⁹⁵ FÉVRIER (2003), p. 43-64 ; cf. *Aug.*, 94, 7, *Ner.*, 46, 1, et *Vit.*, 9.

⁹⁶ BLOCH (1963), p. 2.

⁹⁷ La base de données *CSRL* donne à cette alternance codique le contexte suivant : « Raven supposed to have perched on the Capitolium and cried this out a few months before Domitian was killed; some interpreted it as an omen. » L'affirmation selon laquelle seules certaines personnes auraient interprété le phénomène prodigieux est fautive et ne tient pas compte du texte latin. En effet, l'événement est bien qualifié d'*ostentum*, de présage. La précision qu'apporte Suétone réside dans la manière (*sic*) dont l'*omen* fut interprété par certains.

⁹⁸ GASCOU (1984), p. 563.

⁹⁹ REEKMANS (1992), p. 191, n. 11.

¹⁰⁰ DIO CASS., LXVII, 18, 1-2, rapporte un présage d'une nature différente : Apollonius de Tyane serait monté sur un roc à Éphèse le jour même de son assassinat et, face à la population assemblée, se serait exclamé : καλῶς, Στέφανε, εὐ γε, Στέφανε· παῖε τὸν μαιφόνον. ἔπληξας, ἔτρωσας, ἀπέκτεινας, « Bien joué, Stéphanos ! Bravo, Stéphanos ! Frappe le meurtrier ! Tu as frappé, tu as blessé, tu as tué ».

¹⁰¹ GALLI (1991), p. 102.

vi. Le grec dans la voix du narrateur

Une dernière étape est nécessaire pour achever cette mise en perspective des occurrences du grec. En effet, il a jusqu'à présent été question des phénomènes de contact dans les voix des différents personnages, tantôt Césars, tantôt secondaires. Il reste donc à aborder l'épineux sujet du grec dans la voix du narrateur. Si la question est complexe, c'est bien parce que l'ensemble des alternances codiques des *Vies* se trouve, en un sens, dans la voix du narrateur, comme l'exposent très justement ELDER et MULLEN (2019)¹⁰². Quel critère retenir pour opérer une distinction entre les phénomènes propres à la narration et ceux imputés aux personnages ? La solution la plus économique reste de constituer deux grands ensembles : les phénomènes de contact cités de diverses sources et les autres, qui doivent être cantonnés à la voix de narrateur du biographe. Un total de trente-six alternances codiques, repérées par ELDER et MULLEN (2019)¹⁰³, doivent vraisemblablement être imputées au narrateur¹⁰⁴. Les emprunts ne font pas l'objet d'un classement exhaustif¹⁰⁵.

Ces phénomènes sont une des marques du style suétonien et de sa production « (non) historique »¹⁰⁶. Dans son besoin de précision, il ne recule pas devant l'emploi de termes et de néologismes grecs¹⁰⁷. Si ces mots sont les témoins de la curiosité du biographe pour certaines réalités¹⁰⁸, ils peuvent également contribuer à la construction du portrait des Césars. Un passage de la *Vie de Claude* illustre ce type d'usage. Suétone consacre plusieurs chapitres au portrait restreint de l'empereur et s'attarde particulièrement sur son caractère et ses mœurs. L'avant-dernier chapitre de la section est consacré à son inconscience, exprimée par deux substantifs grecs :

Claud., 39, 1 : *inter cetera in eo mirati sunt homines et obliuionem et inconsiderantiam, uel ut Graece dicam, μετεωρίαν et ἀβλεψίαν.*

Entre autres choses, on s'étonna surtout à son sujet de son étourderie et de son inconséquence, ou bien, pour le dire en termes grecs, de son côté *tête en l'air* et de son *aveuglement*.

¹⁰² ELDER et MULLEN (2019), p. 241, n. 60.

¹⁰³ Au sujet de la méthodologie ayant permis la différenciation des alternances codiques et des emprunts, voir ELDER et MULLEN (2019), p. 232-236, 241-244.

¹⁰⁴ Total établi à la suite de la consultation de la base de données *CSRL* : *Iul.*, 37, 2 ; 52, 1 ; *Aug.*, 45, 4 ; 68 ; 71, 2 ; 74 ; 87, 1 ; 94, 12 ; 96, 2 (2 occurrences) ; *Tib.*, 6, 4 ; 11, 3 ; 30 ; 74 ; *Calig.*, 20 ; 35, 2 ; 52 ; *Claud.*, 39, 1 ; *Ner.*, 11, 2 ; 12, 4 ; 21, 1 ; 22, 3 ; 23, 1 ; 24, 1 (2 occurrences) ; 30, 2 ; 37, 2 ; 43, 2 ; 45, 2 ; 50 ; 51 ; 53 ; *Vesp.*, 20 ; *Tit.*, 2, 1 ; *Dom.*, 4, 4 (2 occurrences). Voir le tableau 4, p. 126, le tableau 7, p. 128, ainsi que le tableau 10, p. 131-137, en annexe.

¹⁰⁵ Pour une liste des hellénismes de Suétone, cf. BAGGE (1874), p. 55-57, et DALMASSO (1906), p. 139-140.

¹⁰⁶ WALLACE-HADRILL (1983), p. 8-10.

¹⁰⁷ CIZEK (1977), p. 22.

¹⁰⁸ Cf. GASCOU (1984), p. 569-582.

La comparaison de cet extrait avec un passage de la correspondance augustéenne est nécessaire à la compréhension des raisons qui poussent Suétone à paraphraser les termes *obliuio*, « étourderie » et *inconsiderantia*, « inconséquence », en grec. En effet, dans une lettre à Livie, le *princeps* dit du jeune Claude qu'il souhaiterait qu'il choisisse ses amis avec plus de soin et *minus μετεώρως*, « moins de *distraction* »¹⁰⁹. Par conséquent, plusieurs chapitres plus tard, lorsque le biographe traduit en grec *obliuio* et *inconsiderantia* par *μετεωρία*, « étourderie », et *ἀβλεψία*, « aveuglement », il fait très nettement allusion aux propos d'Auguste au sujet de son petit-neveu. Les deux occurrences partagent une fonction identique de description. En outre, il s'agit de l'une des rares alternances présentes dans la voix du narrateur à être signalées par l'auteur (*ut Graece dicam*). Le recours à l'alternance de code pourrait être interprété comme la nécessité d'un euphémisme pour décrire une situation peu flatteuse. Toutefois, la production d'alternances codiques par Auguste témoigne plutôt du dilemme moral qu'il éprouvait dans sa façon de considérer Claude¹¹⁰. Dans le cas de Suétone, il exprime déjà l'étourderie du *princeps* par le couple de substantifs latins. Le biographe crée un lien fort entre ces deux extraits qui se font écho pour appuyer le portrait d'un empereur gauche, considéré de la sorte tant par Auguste que par la critique populaire¹¹¹.

Du reste, une analyse de l'utilisation des emprunts éclaire également les méthodes du biographe qui contribuent à la caractérisation de ses personnages. L'exemple de la *Vie de Néron* semble être le plus parlant pour traiter du sujet. En effet, les alternances codiques et les emprunts de la biographie paraissent s'accumuler jusque dans la narration comme des preuves de l'« hellénomanie » du César¹¹². Un bref aperçu du chapitre 12 de la biographie, consacré aux intérêts culturels de l'empereur, laisse entrevoir bon nombre d'emprunts : *athletarum, citharae, epheborum, gymnasio, gymnico, gymnicum, naumachiam, orchestram, pyrricharum, pyrrichas, pyxidem*¹¹³. Tous ces mots renforcent le portrait d'un Néron philhellène.

En outre, l'étude des occurrences d'un substantif tel qu'*agon* révèle qu'il apparaît exclusivement dans la biographie du dernier des Julio-Claudiens¹¹⁴. Bien plus, il est utilisé à

¹⁰⁹ *Claud.*, 4, 5.

¹¹⁰ Cf. p. 62-65.

¹¹¹ Un processus analogue relie étroitement le personnage de Claude avec l'adjectif *μωρός* (cf. p. 54, 94-95) et contribue de même à sa réputation de sottise et de gaucherie.

¹¹² ELDER et MULLEN (2019), p. 242.

¹¹³ Cette liste, classée par ordre alphabétique et non d'apparition, est reprise des travaux de ELDER et MULLEN (2019), p. 243, n. 62. Néanmoins, il a été nécessaire d'opérer quelques modifications : une correction a été apportée à *gymncium* (*sic*) et le terme *Neronia* a été supprimé, faute de comprendre quelle place il pouvait bien occuper dans une énumération des « Greek borrowings » du chapitre.

¹¹⁴ Cf. p. 96, n. 40. Voir également tableau 10, p. 131-137, en annexe.

trois reprises dans les chapitres consacrés aux concours organisés par Néron et une ultime fois dans l'inscription *nunc demum agona esse*. De manière similaire au traitement de la figure de Claude, c'est au moyen de ce terme grec que Suétone fait un subtil rapprochement entre la colère du peuple, qui met un terme à la passion dévorante de Néron pour les *concours à la grecque* par le *combat*, et les pratiques agonistiques de l'empereur. Ainsi, la condamnation du comportement du César par l'ire populaire trouve son origine dans des chapitres antérieurs, déjà critiques à son égard. Ce serait donc mal comprendre les *Douze Césars* de Suétone que de considérer les phénomènes de contact comme les simples traces des intérêts particuliers de l'auteur. Dans la rédaction de ces biographies, il accorde certes une attention certaine à des questions sociales, culturelles et linguistiques¹¹⁵. Cependant, la disposition de sa matière n'est pas neutre pour autant et l'utilisation des emprunts et alternances codiques peut être l'un des outils participant à l'élaboration du récit et la caractérisation des Césars. Certes, les alternances produites par l'auteur dans la voix de la narration ne retranscrivent pas de complexes jeux de mots, mais sont employées comme des armes bien plus discrètes et subtiles. En définitive, la manière dont Suétone intègre les phénomènes de contact au cœur de la narration est un indice qui tend à lui reconnaître une capacité de manipulation de la langue selon le contexte pour appuyer la vision qu'il s'est forgée de ses personnages.

vii. Conclusion

L'étude des phénomènes de contact dans la voix des personnages ou groupes de personnages secondaires des *Vies* et de la narration est une nouvelle fois éclairante dans la compréhension des motifs qui poussent le biographe à intégrer ces manifestations à son récit¹¹⁶. Lorsqu'elles sont imputées à des personnages qui occupent un rôle « mineur » dans les biographies, elles relèvent de la critique – au sens large du terme – des Césars. Il faut comprendre par-là que le jugement porté sur les sujets des biographies peut être tant mélioratif que péjoratif. Néanmoins, la remise en question du pouvoir des *principes* par le peuple, et même les forces suprahumaines (il faut penser à l'épisode de la *cornix in Capitolio*, très nettement dépréciateur à l'égard du règne de Domitien¹¹⁷), est largement prépondérante.

¹¹⁵ GASCOU (2001), p. 164-165.

¹¹⁶ Seules les alternances codiques indiquant un titre d'ouvrage ont été laissées à l'écart de cette analyse. Peu nombreuses (*Aug.*, 94, 4 : *Theologumenon*, « les *Recherches sur les dieux* » ; *Claud.*, 38, 3 : *μωρῶν ἐπανάστασις*, « la *Révolte des demeurés* »), elles n'apportent qu'une matière peu conséquente à explorer. Un lien peut sans doute être établi entre l'ouvrage que Suétone présente sous le nom *μωρῶν ἐπανάστασις* et la création gréco-latine de Néron, *mōrari* (*Ner.*, 33, 1).

¹¹⁷ *Dom.*, 23, 2.

Deux passages semblent pouvoir appartenir à la catégorie très peu représentée de la célébration du pouvoir. L'annonce de la divinisation future d'Auguste paraît avoir lieu à l'instigation de Jupiter¹¹⁸. Pourtant, bien que ce prodige soit assimilé à l'action d'une entité suprahumaine, il va sans dire que le message laissé en étrusque sur la statue de César frappée par la foudre est un témoin d'une politique idéologique et linguistique augustéenne¹¹⁹. Les inscriptions en l'honneur de Sabinus, le père de Vespasien, font également partie des marques de soutien aux Césars. De fait, de la manière dont elles sont présentées, elles valorisent de manière indirecte l'empereur du fait de son ascendance honorable¹²⁰.

Dans la voix du narrateur, les phénomènes de contact renvoient majoritairement à des notions propres à la sphère culturelle grecque¹²¹. Ce constat s'explique en partie par le goût avéré du biographe pour les termes techniques¹²². Néanmoins, la référence à des réalités grecques au moyen de la matière linguistique dont dispose Suétone est un outil auquel il peut faire appel dans l'orientation qu'il donne aux portraits. Ainsi, dans la *Vie de Néron*, la thématique du goût excessif de l'empereur pour le monde grec est marquée dans la narration par l'utilisation de termes reflétant l'influence de l'Orient sur le personnage de l'empereur. Elle est l'exemple de certains enjeux qui mènent à l'abondance de concepts grecs dans la voix de la narration.

De façon similaire avec le bilinguisme des Césars et les phénomènes de contact qui apparaissent dans leur voix, les personnages ou groupes de personnages secondaires ainsi que le narrateur contribuent, au moyen de l'utilisation de ressources linguistiques, à la caractérisation des sujets de l'œuvre suétonienne. Les différentes manifestations des phénomènes de contact ne font, en elles-mêmes, pas l'objet d'un jugement du biographe, qui se concentre exclusivement sur le contexte dans lequel elles prennent place. Il faut tout de même constater que la critique « populaire » du pouvoir en langue grecque est largement défavorable aux Césars. Peut-être est-ce là, entre autres fonctions, une façon d'attirer l'attention du lecteur sur ces passages.

¹¹⁸ *Aug.*, 97, 2.

¹¹⁹ BERTRAND-ÉCANVIL (1994), p. 487-488.

¹²⁰ *Vesp.*, 1, 2.

¹²¹ Voir le tableau 7, p. 128, en annexe.

¹²² Comme l'expose GASCOU (1984), p. 569-582.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'étude des questions linguistiques dans les *Vies des Douze Césars*, appuyée par la comparaison avec d'autres témoignages antiques, a permis de mettre en avant la diversité des stratégies employées par Suétone. En guise de conclusion, nous souhaitons revenir sur cet ensemble varié de procédés, qui trouve sa place dans une description détaillée des habitudes et du comportement d'un personnage et participe à la construction et à la représentation de la figure des Césars.

1. Les commentaires métalinguistiques. L'intérêt du biographe pour les questions linguistiques, marqué notamment par l'intégration de rubriques consacrées aux *studia liberalia*, laisse entrevoir l'importance pour lui de la relation entre les deux langues de l'Empire romain. La construction des biographies donne l'image d'une progression de l'acceptation du grec dans les sphères publiques et politiques d'Auguste à Néron. Ainsi, à la retenue d'Auguste et au protectionnisme linguistique de Tibère se seraient substituées la passion érudite de Claude et l'hellénomanie de Néron. Les *Vies des Douze Césars* semblent dépeindre l'émergence d'un État bilingue, qui prend racine dans un bilinguisme des sphères privées¹.

Les successeurs des Julio-Claudiens s'inscrivent dans le prolongement de l'acceptation du grec dans la vie publique et politique. Aussi, ces six livres n'abordent plus la question de la légitimité du grec par rapport au latin dans des contextes donnés. Les *Vies* de Galba, Othon et Vitellius, dont les règnes furent courts, ne contiennent pas de *species* particulières s'attachant à décrire leur maîtrise des langues. Bien que Vespasien et Titus fussent plus longtemps au faîte de l'Empire, une rubrique consacrée aux *studia liberalia* manque à leurs biographies. Au contraire, la *Vie de Domitien* fait exception. Sa *rubrica* s'explique par son désintérêt ou du moins son investissement moindre dans les *studia liberalia*. Suétone concentre son attention sur la pratique des lettres de cet empereur, qui, par son dédain pour la culture littéraire, ne peut prétendre à l'idéal de l'*optimus princeps*.

Du reste, il faut souligner que jamais il n'est question de l'ignorance du grec. Ce sont les attitudes méprisantes vis-à-vis de la culture littéraire, grecque et latine à la fois, et les excès néroniens qui retiennent l'attention de Suétone. Ceci étant, l'intérêt apporté aux lettres par les

¹ GASCOU (1984), p. 671-673.

Césars est un critère sur lequel se fonde Suétone dans la distinction entre *optimus* et *pessimus princeps*. De fait, les Césars, en représentant par excellence de la culture, doivent allier avec harmonie leur goût pour les *studia* et leurs fonctions politiques².

Ainsi, les commentaires métalinguistiques et la question de la culture des Césars prennent une place d'une importance certaine dans la caractérisation des personnages, bien que les lettres ne soient pas abordées dans des proportions égales tout au long des biographies. Cette thématique occupe, chez Suétone, un rôle structurant au même titre que les descriptions physiques ou morales des Césars.

2. Les phénomènes de contact dans la voix des Césars. L'importance que Suétone accorde aux questions linguistiques ne se cantonne pas aux seules *rubricae* dédiées à ce sujet. Elle est marquée également par la présence de phénomènes de contact entre les langues qui figurent aussi bien dans la narration que dans les « bons mots » des Césars. Ces manifestations ont été envisagées selon un critère méthodologique assez simple, à savoir l'identité du locuteur, afin de pouvoir cerner des caractéristiques propres aux différentes voix des *Vies*. Trois types de phénomènes se démarquent assez nettement à l'intérieur du corpus étudié : l'emprunt, l'interlexème ou langue de contact et l'alternance codique.

L'emprunt. Le référent culturel que véhiculent les emprunts peut être exploité à des fins plus ou moins explicites. La biographie d'Auguste offre un catalogue d'expressions propres à l'idiolecte du *princeps* et permet de constater sa productivité. Suétone ne pose aucun jugement sur les Césars qui emploient des termes empruntés au grec, l'auteur lui-même faisant intervenir des mots passés dans le lexique latin. Néanmoins, il semble adopter une attitude réprobatrice, sous-entendue dans la structuration de la biographie, face aux réticences de Tibère à utiliser des termes d'origine grecque tels que *monopolium*³. À ce propos, le témoignage du *De grammaticis et rhetoribus* pose également la question de l'emprise du pouvoir impérial sur la langue : si l'empereur pouvait accorder la citoyenneté à un homme, il ne le pouvait à un mot⁴.

L'interlexème. Les interlexèmes, par leur statut particulier, à cheval entre deux langues, occupent, au même titre que les alternances de code, une fonction dans le contexte de la production de la parole. Ce phénomène n'apparaît que dans la voix des personnages, avec une majorité d'occurrences exprimées par les Césars. Ces interlexèmes reposent, par nature, sur un jeu de mots entre les langues. Lorsque Suétone situe dans son œuvre ces occurrences de manière

² Comme l'exposait déjà LEFEBVRE (2010), p. 299-300.

³ *Tib.*, 71.

⁴ *Gram. et rhet.*, 22, 2.

à les faire ressortir négativement, c'est en raison du contexte de leur production et des motivations qui ont poussé à les formuler. Ainsi, le terme *mōrari*⁵ est placé dans la biographie de Néron de manière à souligner sa *crudelitas*⁶ lorsqu'il entache la mémoire de Claude, dont il est responsable de l'assassinat. À l'inverse, le biographe met en avant la répartie de Vespasien, qui forge les termes *Flaurum* et *adamato*⁷.

L'alternance codique. L'ensemble « Citation » ainsi que la fonction « Description » prédominent⁸. Les occurrences appartenant au groupe « Citation » s'expliquent par un goût de l'auteur pour la citation exacte⁹. De même, l'utilisation d'extraits d'œuvres littéraires grecques contribuent abondamment à la structuration du récit, une fois leur sens premier réinvesti par des thématiques propres aux différentes facettes des Césars. La fonction « Description » apparaît fréquemment, bien que dans des proportions moindres. Elle permet d'établir un lien entre un objet ou une personne et une réalité que le grec est plus à même de décrire que le latin. Les néologismes de Caligula, ἀδιατρεψία, « indétournabilité », et ἀξιοθριάμβευτος, « digne de figurer au triomphe », témoignent de cette pratique¹⁰. Le substantif ἀδιατρεψία se rapporte à Caligula lui-même, tandis qu'ἀξιοθριάμβευτος désigne des Gaulois d'une grande taille.

La distinction entre alternances de code produites en contexte oral et écrit laisse entrevoir des différences assez significatives qui s'expliquent assez bien dans une dimension pragmatique. En contexte oral, la catégorie « Citation » est la plus représentée¹¹. En effet, les citations, le plus souvent littéraires et homériques, sont des outils qui permettent de construire la figure des Césars. En contexte écrit, c'est la fonction « Description » qui prédomine largement¹². La correspondance d'Auguste témoigne d'une langue façonnée dans un but de persuasion, de négociation et qui atteste de l'articulation complexe des relations¹³. En outre, son langage épistolaire contraste fortement avec son *habitus* linguistique, décrit par Suétone dans d'autres contextes. Le biographe souligne subtilement ces contradictions de manière à donner du relief à son commentaire. Les réticences d'Auguste à s'exprimer en grec confrontées

⁵ *Ner.*, 31, 1.

⁶ CIZEK (1977), p. 221.

⁷ *Vesp.*, 22.

⁸ Voir le tableau 1, p. 124, en annexe.

⁹ GASCOU (1984), p. 584.

¹⁰ *Calig.*, 29, 1 ; 47.

¹¹ Voir le tableau 3, p. 125, et le tableau 5, 127, en annexe.

¹² Voir le tableau 3, p. 125, en annexe.

¹³ ELDER et MULLEN (2019), p. 269.

à ses vers improvisés à Naples sont un exemple parfait de cette technique¹⁴ : l'utilisation de *componere* et de *compositum* dans ces deux situations oppose des réactions différentes.

Toutes ces manifestations linguistiques ne sont chargées d'aucune préconception, qui rendrait une pratique plus ou moins légitime qu'une autre. Le contexte de production des énoncés et, le cas échéant, l'intérêt qu'ils peuvent susciter dans la caractérisation des personnages paraissent motiver Suétone à intégrer ces occurrences dans des passages à tendance négative ou positive.

3. Les phénomènes de contact dans les autres voix des *Vies*. Les phénomènes de contact ne se manifestent pas exclusivement dans la voix des Césars¹⁵. Il arrive que Suétone cite également des vers et des expressions populaires, des « bons mots » de personnages secondaires. Lui-même, dans sa narration, intègre des termes grecs ou empruntés au grec. Ces pratiques participent également à la construction ainsi qu'à l'orientation des portraits.

Les personnages secondaires. Les énoncés liés aux personnages ou groupes de personnages secondaires jouent un rôle important dans la critique des Césars¹⁶. Ils expriment un avis extérieur, plus souvent négatif que positif, sur les personnages principaux et déterminent l'orientation plutôt positive ou négative que peuvent prendre certains portraits. On peut voir cette distinction se marquer dans le traitement de l'inscription *nunc demum agona esse*, « C'est maintenant que commence la lutte », qui est l'expression de la colère populaire contre Néron¹⁷, et celui des *imagines a ciuitatibus positae*, « les statues dressées par les cités », de la *Vie de Vespasien*. Sur ces dernières figure la formule ΚΑΛΩΣ ΤΕΛΩΝΗCΑΝΤΙ, « À un collecteur honnête », qui traduit la reconnaissance du peuple et donne à Vespasien une ascendance honorable¹⁸. L'utilisation du « gréco-latin » participe tout autant à donner une impression de l'appréciation des Césars. L'hybride ΑΡΚΙ¹⁹ en est l'exemple. Ce mot n'est, en lui-même, pas véritablement chargé d'une connotation positive ou négative, mais s'inscrit dans la critique du pouvoir de Domitien. Le recours à l'opinion « populaire » pour mettre en avant certaines caractéristiques des Césars fait, en quelque sorte, office d'*argumentum ad populum*²⁰.

¹⁴ *Aug.*, 89, 1 ; 98, 4.

¹⁵ Voir le tableau 4, p. 126, en annexe.

¹⁶ Cette caractéristique transparaît notamment dans la fonction la plus représentée parmi les alternances codiques : « Insulte / Moquerie », voir le tableau 6, p. 128, en annexe.

¹⁷ *Ner.*, 45, 2.

¹⁸ *Vesp.*, 1, 2.

¹⁹ *Dom.*, 13, 2.

²⁰ Plus généralement, sur l'utilisation des *rumores* par Suétone, consulter CIZEK (1977), p. 141-143, et GASCOU (1984), p. 703-206.

La narration. La voix du narrateur se saisit également des phénomènes de contact comme outil supplémentaire servant la construction du récit et des portraits des Césars. Les alternances codiques peuvent aussi être utilisées afin d’orienter certaines *Vies* autour de leitmotivs comme l’hellénomanie néronienne. L’ensemble « Sphère culturelle grecque (SCG) » est le plus représenté. Il répond au besoin du biographe d’évoquer des réalités propres au monde grec qui peuvent orienter un portrait. En outre, aux alternances de code se joignent les emprunts qui, de façon similaire, tendent à désigner une réalité culturelle particulière sur laquelle Suétone souhaite, à l’occasion, insister. On retrouve également une utilisation semblable de l’alternance de code dans la construction de l’inconséquence de Claude. Ainsi, la formule *minus μετεώρως*, « avec moins de *distraction* »²¹, apparaît dans la correspondance d’Auguste pour désigner son petit-neveu. À plusieurs chapitres d’intervalle, l’idée est reprise et appliquée à la critique populaire, qui s’étonne de son *obliuio*, son « étourderie », et de son *inconsiderantia*, son « inconséquence »²². Ces termes, Suétone les paraphrase en grec par les mots *μετεωρία*, « étourderie », et *ἀβλεψία*, « aveuglement », écho direct à la correspondance d’Auguste. La disposition de la matière donne donc de la profondeur au personnage de Claude. De fait, l’opinion populaire, celle du groupe indéfini des *homines*, vient appuyer les propos d’Auguste, qui fait office de figure d’autorité.

D’une manière générale, aucun avis défavorable n’est porté sur les pratiques langagières qui impliquent une situation de contact entre les langues en elles-mêmes. Seul le contexte dans lequel les passages concernés sont situés permet véritablement de caractériser positivement ou non les interventions grecques. Il arrive toutefois que Suétone exprime indirectement un jugement sur certaines pratiques qui pourraient relever de l’idéologie linguistique. La structure de sa biographie donne à Tibère une image d’inconstance dans son rapport aux langues et dépeint péjorativement son protectionnisme linguistique. De même, l’obligation pour un soldat hellénophone de parler en latin, ordonnée par Tibère²³, ainsi que celle de Claude pour un *splendidus uir Graeciae prouinciae*²⁴ sont, du fait de la construction des biographies, dans une position qui traduit une réprobation certaine de ces comportements. Parallèlement, le *De*

²¹ *Claud.*, 4, 5.

²² *Claud.*, 39, 1.

²³ *Tib.*, 71.

²⁴ *Claud.*, 16, 2.

grammaticis et rhetoribus pose la question du contrôle que pouvait exercer l'empereur sur la langue²⁵.

Se pose alors la question de l'originalité de Suétone. En quoi se distingue-t-il des autres biographes grecs ou latins ?

La spécificité de Suétone se marque avec netteté dans l'importance qu'il accorde à la culture de ses Césars, par rapport aux biographes antiques²⁶. En effet, si Cornélius Népos s'étend sur les capacités intellectuelles et les écrits de Caton l'Ancien ou d'Atticus²⁷, c'est parce que ces deux biographies font partie de son traité *Sur les historiens latins*. Népos considère donc ces deux personnages comme des écrivains et non des personnalités politiques. Au contraire, dans son traité *Sur les grands généraux des nations étrangères*, il est impossible de retrouver des considérations similaires²⁸.

La comparaison avec Plutarque apporte également un éclairage sur les spécificités du biographe des douze Césars. De fait, Plutarque, lorsqu'il présente Jules César, fait allusion à ses brillantes dispositions pour l'éloquence. Toutefois, il ne considère pas cet élément pour en préciser la nature, mais pour souligner que le dictateur préféra la puissance politique et militaire à la gloire oratoire²⁹. Dans la *Vie de Jules César*, Suétone consacre deux chapitres à cette même éloquence, ce qui est un indice de l'importance qu'il lui accorde³⁰. En outre, il la met sur un même plan que l'art militaire³¹. Il examine son talent oratoire comme un élément de caractérisation de sa personne et non pas pour y trouver les raisons de son succès, comme chez Plutarque.

Les *Caesares* d'Aurélius Victor accordent peu de développement aux connaissances littéraires de leurs personnages. En effet, chaque biographie prend davantage l'allure d'une courte notice dans laquelle d'autres informations sont privilégiées³². Dans l'*Epitome de Caesaribus*, de tous les Césars de Suétone, seules les études libérales d'Auguste et de Titus sont

²⁵ *Gram. et rhet.*, 22, 2.

²⁶ GASCOU (1984), p. 668.

²⁷ NEP., *Cato*, 3 ; *Att.*, 1, 3 ; 4, 1 ; 18.

²⁸ GASCOU (1984), p. 669.

²⁹ PLUT., *Caes.*, 3, 2-4.

³⁰ *Iul.*, 55-56.

³¹ *Iul.*, 55, 1 : *eloquentia militarium re aut aequavit praestantissimorum gloriam aut excessit*, « Au point de vue de l'éloquence et de l'art militaire, il égala ou surpassa la gloire des plus grands maîtres ».

³² Sur Auguste, il écrit : *doctorum, qui abunde erant, necessariorumque percultor, cum eloquentiae studio ac religionibus mire attineretur*, « Pour les savants, qui étaient nombreux, et pour ses amis, il avait beaucoup d'égards ; le goût de l'éloquence et la piété lui occupaient l'esprit de façon extraordinaire » (AUR. VICT., *Caes.*, 1, 5).

brèvement évoquées³³. En outre, ces passages, par la ressemblance de leur contenu et des thématiques qu'ils abordent, semblent avoir pour source les *Vies des Douze Césars*.

Du reste, l'*Histoire Auguste* s'inspire grandement du mode de rédaction *per species* de Suétone et s'inscrit dans une certaine continuité avec les *Vies des Douze Césars*³⁴. De même que Suétone, les auteurs de l'*Histoire Auguste* ne rechignent pas à employer des mots techniques ou populaires³⁵. Toutefois, le traitement de la culture des personnages de l'*Histoire Auguste* prend des proportions bien moins importantes. L'exemple de la *Vie d'Hadrien* est très parlant. Seules deux lignes mentionnent le goût de l'empereur pour la poésie et les lettres, dans une partie de l'œuvre qui s'intéresse à ses connaissances de manière générale : arithmétique, géométrie, peinture, musique, chant, éducation militaire³⁶. Ce passage n'est d'ailleurs pas sans rappeler des extraits de la *Vie de Tibère* et de la *Vie de Titus*³⁷.

Ainsi, la comparaison des *Vies des Douze Césars* avec d'autres œuvres, qui relèvent du genre biographique, permet de comprendre le rôle que joue la culture de ses personnages pour l'auteur. En effet, la description des goûts culturels, du style, des aptitudes intellectuelles, des écrits, du langage, fait partie des éléments qui contribuent à caractériser une personnalité et permet à Suétone d'orienter ses portraits³⁸. En conséquence, il livre l'ébauche d'une histoire intellectuelle des Césars, bien que développée de manière inégale. Ce tableau est unique dans les lettres latines³⁹.

³³ *Epit. de Caes.*, 1, 17 : *liberalibus studiis, praesertim eloquentiae, in tantum incumbens ut nullus, ne in procinctu quidem, laberetur dies quin legeret, scriberet, declamaret*, « Il s'appliquait tellement aux études libérales, et surtout à l'éloquence, qu'il ne laissa pas passer un jour, même sous les armes, sans lire, écrire et déclamer » ; 10, 1 : *iste a puero praeclaris studiis probitatis, militiae, litterarum instantissime deditus, quo contenderit animi et corporis moneribus ostendit*, « Dès l'enfance, il s'appliqua sans relâche à de brillantes études de la morale, des arts militaires et des lettres ; il montra par les dons de l'esprit et du corps vers où tendait son énergie ».

³⁴ PASCHOUD (2009), p. 177.

³⁵ PASCHOUD (2009), p. 178.

³⁶ SHA, *Hadr.*, 14, 8-10 : *fuit enim poematum et litterarum nimium studiosissimus, arithmeticae geometriae, picturae peritissimus. Iam psallendi et cantandi scientiam prae se ferebat. In uoluptatibus nimius. Nam et de suis dilectis multa uersibus composuit [amatoria carmina scripsit]. Idem armorum peritissimus et rei militaris scientissimus, gladiatoria quoque arma tractauit*, « Il eut, en effet, l'intérêt le plus vif, jusqu'à l'excès, pour la poésie et pour les lettres. Il était expert en arithmétique, géométrie et peinture. D'autre part, il se vantait de se scient de la cithare et du chant. Il était excessif dans ses plaisirs. Et, en effet, il composa de nombreuses pièces de vers à ceux qu'il chérissait [il écrivit des poèmes d'amour]. Il était à la fois très expert dans les armes et fort instruit quant à ce qui concerne la chose militaire. Il mania aussi les armes des gladiateurs ».

³⁷ *Tib.*, 70, 1 ; *Tit.*, 3, 2. Comme le met en évidence CHASTAGNOL (1972), p. 112, dans son relevé des passages similaires des *Vies des Douze Césars* et de l'*Histoire Auguste*.

³⁸ GASCOU (1984), p. 668-673.

³⁹ GASCOU (2001), p. 164.

La question de la place des langues dans l'œuvre de Suétone, sujet dense et complexe, semble être le témoin du regard d'un homme qui vécut à la charnière entre le I^{er} s. et le II^e s., chevalier et fonctionnaire de l'Empire, érudit et philhellène, sur les débuts de l'Empire. Au travers de ce travail, nous avons voulu mettre en avant les préoccupations linguistiques du biographe et des Césars, qui se démarquent à la fois dans des *rubricae* spécialisées et, en dehors de ce cadre formel, dans la narration des *Vies des Douze Césars*, sous forme d'anecdotes et autres *dicta*. Suétone, dans l'élaboration des portraits des Césars, exploite cette ressource linguistique et en fait l'une des stratégies lui permettant d'orienter les figures qu'il dépeint. L'utilisation de cette matière particulière que sont les compétences linguistiques est tout à fait remarquable, notamment en raison du relief qu'apporte le biographe à ces rubriques par une composition subtile de sa narration. C'est pourquoi une comparaison avec d'autres témoignages antiques, lorsqu'ils existent, est nécessaire à la bonne compréhension de l'œuvre.

Par la mise en perspective de ces éléments qui sont pluriels et appartiennent à divers *continua*, nous espérons avoir pu modestement contribuer à l'étude du rôle des langues dans la structuration des biographies des Césars. Si cette première approche a pu être réalisée sur le corpus assez bien cloisonné des *Vies des Douze Césars*, elle manque néanmoins de l'apport que pourrait procurer un examen plus attentif de l'ensemble de l'œuvre suétonienne. Il n'en demeure pas moins qu'en l'état de nos recherches, Suétone témoigne de compétences certaines et un intérêt pour les questions linguistiques. Ce faisant, il livre un portrait vivant et vivace de ses sujets et du monde dans lequel ils évoluèrent, quoique orienté et affecté par sa subjectivité.

ANNEXES

A. Figures

a. Inscription

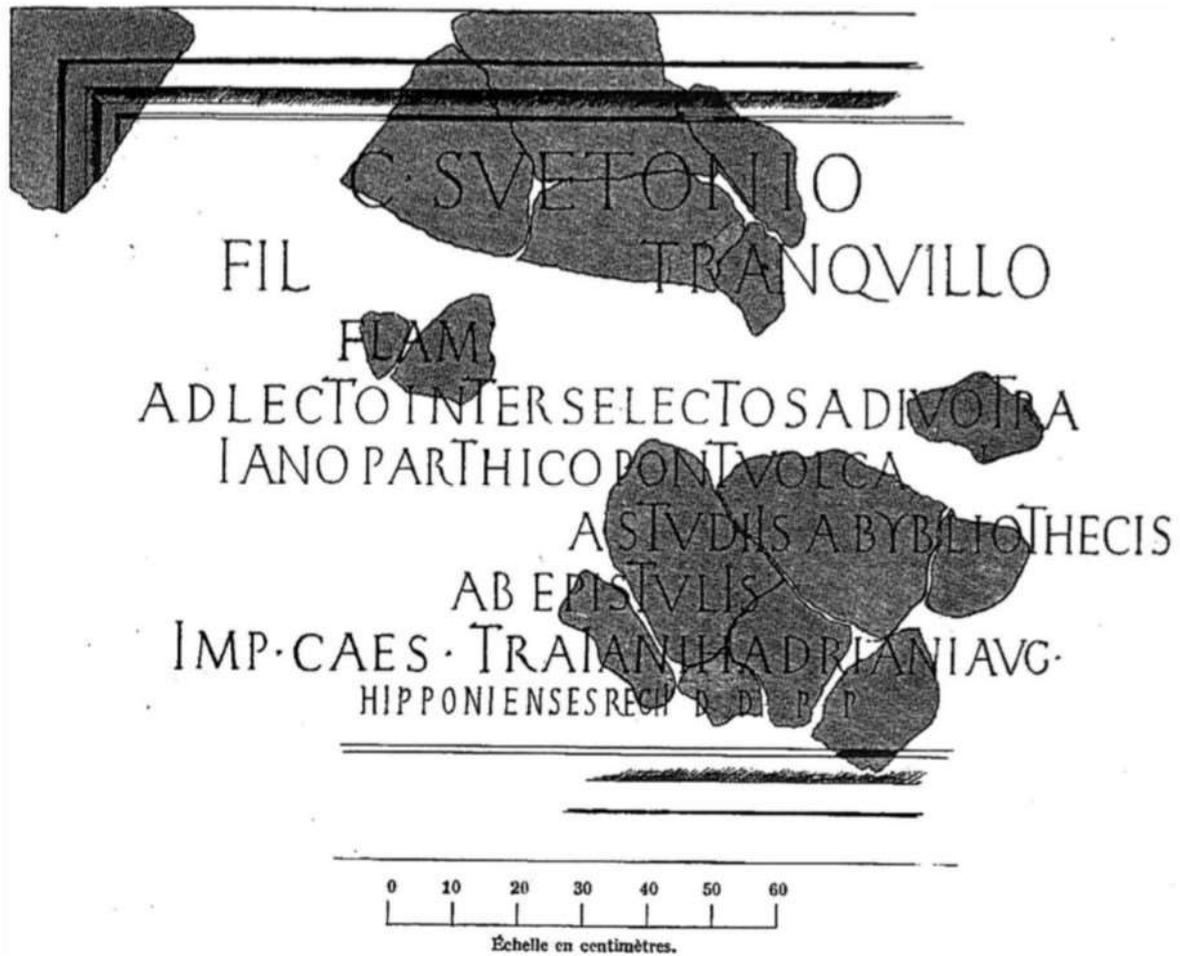


Fig. 1 : Dessin au trait de l'inscription d'Hippone en l'honneur de Suétone. Source : MAREC et PFLAUM (1952), p. 79.

b. Manuscrits

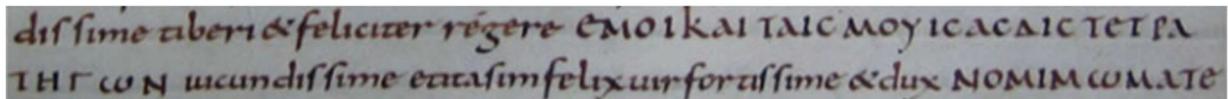


Fig. 2 : Par. Lat. 6115. Source : ROLLO (2019), p. 614.

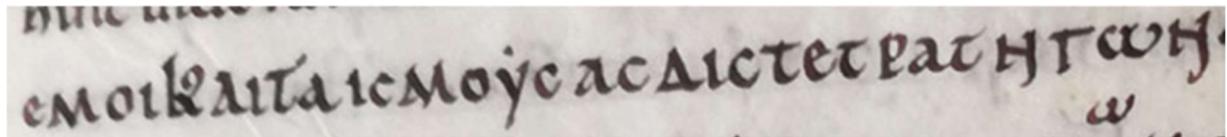


Fig. 3 : Par. Lat. 5801. Source : ROLLO (2019), p. 615.

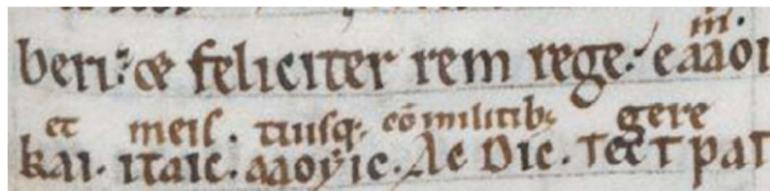


Fig. 4 : Montepess. H. 117. Source : ROLLO (2019), p. 615.

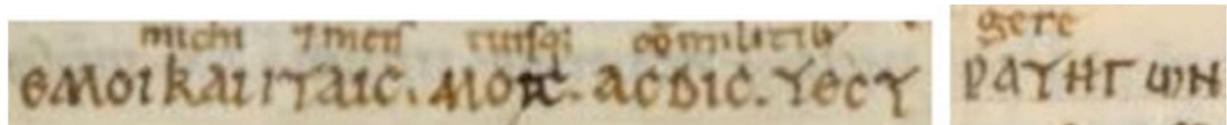


Fig. 5 : Laur. 68. 7. Source : ROLLO (2019), p. 615.

B. Les fonctions de l'alternance codique¹

Catégorie fonctionnelle	Description	Exemple
Citation	Cette catégorie est attribuée lorsque la fonction première de l'alternance de code semble être de communiquer des informations d'une autre langue mot pour mot (ou légèrement adapté). Les citations peuvent provenir de sources écrites ou orales, et peuvent provenir de la littérature ou d'ailleurs. Les sources / types de citations présents dans les <i>Vies des Douze Césars</i> sont : chant ; inscription ; littéraire ; parole ; pastiche littéraire ; proverbe ; vers populaire.	SUET., <i>Dom.</i> , 12, 3 : <i>generum fratris indigne ferens albatos et ipsum ministros habere, proclamauit, οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη.</i> (Citation : littéraire (Homère))
Citation d'un mot grec sous couvert de discussion	Mots grecs cités lorsqu'un auteur fournit une discussion plus large à leur sujet, souvent parce qu'il discute de leur signification ou de leur traduction en latin.	SUET., <i>Tib.</i> , 71 : <i>atque etiam cum in quodam decreto patrum ἔμβλημα recitaretur, commutandam censuit uocem et pro peregrina nostratam requirendam.</i>
Dénomination	Cette catégorie est affectée aux alternances de code dont la fonction principale est de communiquer ou de citer un nom propre grec. Les types spécifiques rencontrés dans les <i>Vies des Douze Césars</i> sont les suivants : surnom ; prénom ; nom de lieu ; titre d'œuvre.	SUET., <i>Aug.</i> , 98, 4 : <i>sed ex dilectis unum, Masgaban nomine, quasi conditorem insulae κτίστην uocare consueuerat.</i> (Dénomination : surnom)
Description	Cette fonction est assignée lorsque le but premier de l'alternance de code est la description.	SUET., <i>Tib.</i> , 21, 4 : <i>iucundissime et ita sim felix, uir fortissime et dux νομιμώτατε, uale.</i>

¹ Ce classement fonctionnel est tiré du travail d'ELDER et MULLEN (2019), p. 25-29. Seules les fonctions relevées dans l'étude des *Vies des Douze Césars* sont reprises ici. La traduction de l'anglais au français est personnelle. Quelques légères adaptations ont été apportées pour convenir à la présente étude. Les exemples donnés sont exclusivement extraits des *Vies des Douze Césars* – contrairement au travail d'ELDER et MULLEN (2019).

B. (suite)

Catégorie fonctionnelle	Description	Exemple
Instruction / Requête	Cette catégorie est utilisée lorsque la fonction principale de l'alternance de code est d'offrir une directive ou une partie d'une phrase directive ou de formuler une demande.	SUET., <i>Claud.</i> , 40, 3 : <i>nam illa eius cotidiana et plane omnium horarum et momentorum erant</i> : « <i>quid, ego tibi Telegenius uideor ?</i> » et : « <i>λάλει καὶ μὴ θίγγανε,</i> » <i>multaque talia etiam priuatis deformia.</i>
Insulte / Moquerie	Cette catégorie est assignée lorsque la fonction première du grec est d'insulter ou de se moquer de quelqu'un.	SUET., <i>Claud.</i> , 15, 4 : <i>ac ne cui haec mira sint, litigatori Graeculo uox in altercatione excidit</i> : <i>καὶ σὺ γέρων εἶ καὶ μωρός.</i>
Jeu de mots	Les alternances de cette catégorie sont utilisées de sorte que l'auteur s'engage dans un jeu de mots interne au grec ou dans un jeu de mots bilingue qui ne fonctionne qu'avec le latin.	SUET., <i>Aug.</i> , 92, 2 : <i>obseruabat et dies quosdam, ne aut postridie nundinas quoquam proficisceretur aut Nonis quicquam rei seriae incoharet, nihil in hoc quidem aliud deuitans, ut ad Tiberium scribit, quam δυσφημίαν nominis.</i>
Métalinguistique	Cette catégorie est utilisée pour décrire les alternances codiques qui commentent explicitement l'utilisation du langage : elle peut inclure des informations sur le ton, l'accent, l'intention ou l'effet.	SUET., <i>Claud.</i> , 4, 6 : <i>nam qui tam ἀσαφῶς loquatur, qui possit cum declamat σαφῶς dicere quae dicenda sunt, non uideo.</i>
Omen / Prophétie	Cette fonction est assignée là où le grec est utilisé pour fournir une prédiction sur le futur.	SUET., <i>Dom.</i> , 23, 2 : <i>ante paucos quam occideretur menses cornix in Capitolio elocuta est</i> : <i>ἔσται πάντα καλῶς, nec defuit qui ostentum sic interpretaretur : nuper Tarpeio quae sedit culmine cornix « est bene » / non potuit dicere, dixit : « erit. »</i>

B. (suite)

Catégorie fonctionnelle	Description	Exemple
Référentiel	Cette catégorie est attribuée lorsque l'alternance de code fait avancer le sens du texte, mais ne commente pas ou ne décrit pas explicitement quoi que ce soit dans l'autre langue.	SUET., <i>Aug.</i> , 87, 1 : <i>cotidiano sermone quaedam frequentius et notabiliter usurpasse eum litterae ipsius autographae ostentant.</i>
Sphère culturelle grecque (SCG)	Cette catégorie est utilisée pour décrire les alternances de code dont la fonction première semble être d'évoquer les associations culturelles du terme grec. Ces termes appartiennent souvent à des domaines avec une association particulièrement étroite avec les Grecs ou dans lesquels le vocabulaire grec était plus précis et plus étendu que le latin. Les sous-catégories répertoriées dans les <i>Vies des Douze Césars</i> sont : amour ; architecture ; concours / divertissement ; littérature / rhétorique / grammaire ; habillement ; médecine ; philosophie ; religion ; autre.	SUET., <i>Ner.</i> , 21, 1 : <i>neroneum agona ante praestitutam diem reuocauit flagitantibusque cunctis caelestem uocem respondit quidem in hortis se copiam uolentibus facturum.</i> (SCG : Concours / Divertissement)

C. L'alternance codique dans les *Vies des Douze Césars*

Tableau 1 : Les fonctions de l'alternance codique dans les *Vies des Douze Césars*

Fonctions	Nombre	Nbre en %
<i>Citation (total)</i>	28	20,7
Citation : inscription	1	0,7
Citation : littéraire (Euripide)	1	0,7
Citation : littéraire (Farce atellane)	1	0,7
Citation : littéraire (Homère)	10	7,4
Citation : littéraire (Inconnu)	4	3,0
Citation : littéraire (Ménandre)	1	0,7
Citation : pastiche littéraire	2	1,5
Citation : proverbe	4	3,0
Citation : vers populaire	4	3,0
Citation d'un mot grec sous couvert de discussion	1	0,7
<i>Dénomination (total)</i>	14	10,4
Nom de chant	1	0,7
Nom propre	4	3,0
Nom de lieu	2	1,5
Surnom	5	3,7
Titre d'œuvre	2	1,5
Description	18	13,3
Instruction / Requête	3	2,2
Insulte / Moquerie	11	8,1
Jeu de mots	6	4,4
Métalinguistique	3	2,2
<i>Omen / Prophétie</i>	8	5,9
Référentiel	12	8,9
<i>SCG (total)</i>	31	23,0
SCG Amour	1	0,7
SCG Architecture	2	1,5
SCG Autre	2	1,5
SCG Concours / Divertissement	16	11,9
SCG Habillement	2	1,5
SCG Littérature / Rhétorique / Grammaire	1	0,7
SCG Médecine	1	0,7
SCG Philosophie	1	0,7
SCG Religion	5	3,7
<i>Total</i>	135	100,0

Tableau 2 : L'alternance codique dans les *Vies des Douze Césars*

<i>Vie</i>	Occurrences	Nbre en %
César	3	2,7
Auguste	26	23,0
Tibère	11	9,7
Caligula	7	6,2
Claude	17	15,0
Néron	28	24,8
Galba	2	1,8
Othon	1	0,9
Vitellius	1	0,9
Vespasien	6	5,3
Titus	1	0,9
Domitien	10	8,8
<i>Total</i>	<i>113</i>	<i>100,0</i>

Tableau 3 : Les fonctions de l'alternance codique dans la correspondance d'Auguste

Fonctions	Nombre	Nbre en %
<i>Citation (total)</i>	2	10,5
Citation : littéraire (Homère)	1	5,3
Citation : littéraire (Inconnu)	1	5,3
Description	11	57,9
Jeu de mots	1	5,3
Métalinguistique	2	10,5
Référentiel	2	10,5
<i>SCG (total)</i>	1	5,3
SCG Médecine	1	5,3
<i>Total</i>	<i>19</i>	<i>100,0</i>

Tableau 4 : L'alternance codique dans les voix des *Vies des Douze Césars*

<i>Vie</i>	Césars	Nbre en %	Secondaires	Nbre en %	Narrateur	Nbre en %
César	1	1,8	0	0,0	2	5,4
Auguste	14	24,6	4	18,2	9	24,3
Tibère	5	8,8	2	9,1	4	10,8
Caligula	4	7,0	0	0,0	3	8,1
Claude	14	24,6	3	13,6	1	2,7
Néron	8	14,0	6	27,3	14	37,8
Galba	2	3,5	0	0,0	0	0,0
Othon	1	1,8	0	0,0	0	0,0
Vitellius	1	1,8	0	0,0	0	0,0
Vespasien	4	7,0	1	4,5	1	2,7
Titus	0	0,0	1	4,5	1	2,7
Domitien	3	5,3	5	22,7	2	5,4
<i>Total</i>	57	100,0	22	100,0	37	100,0

Tableau 5 : Les fonctions de l'alternance codique dans la voix des Césars

Fonctions	Nombre	Nbre en %
<i>Citation (total)</i>	21	35,0
Citation : littéraire (Euripide)	1	1,7
Citation : littéraire (Homère)	10	16,7
Citation : littéraire (Inconnu)	3	5,0
Citation : littéraire (Ménandre)	1	1,7
Citation : pastiche littéraire	2	3,3
Citation : proverbe	4	6,7
Dénomination	5	8,3
Nom de chant	1	1,7
Nom de lieu	2	3,3
Surnom	2	3,3
Description	14	23,3
Instruction / Requête	3	5,0
Jeu de mots	4	6,7
Métalinguistique	3	5,0
Référentiel	2	3,3
<i>SCG (total)</i>	8	13,3
SCG Amour	1	1,7
SCG Architecture	1	1,7
SCG Autre	2	3,3
SCG Concours / Divertissement	1	1,7
SCG Littérature / Rhétorique / Grammaire	1	1,7
SCG Médecine	1	1,7
SCG Religion	1	1,7
<i>Total</i>	60	100,0

Tableau 6 : Les fonctions de l'alternance codique chez les personnages secondaires

Fonctions	Nombre	Nbre en %
<i>Citation (total)</i>	7	23,3
Citation : inscription	1	3,3
Citation : littéraire (Farce atellane)	1	3,3
Citation : littéraire (Inconnu)	1	3,3
Citation : vers populaire	4	13,3
Citation d'un mot grec sous couvert de discussion	1	3,3
<i>Dénomination (total)</i>	5	16,7
Nom propre	2	6,7
Surnom	1	3,3
Titre d'œuvre	2	6,7
Description	2	6,7
Insulte / Moquerie	9	30,0
Jeu de mots	2	6,7
<i>Omen</i> / Prophétie	2	6,7
Référentiel	1	3,3
<i>SCG (total)</i>	1	3,3
Concours / Divertissement	1	3,3
<i>Total</i>	30	100,0

Tableau 7 : Les fonctions de l'alternance codique dans la voix du narrateur

Fonctions	Nombre	Nbre en %
<i>Dénomination (total)</i>	4	10,0
Nom propre	2	5,0
Surnom	2	5,0
Description	3	7,5
<i>Omen</i> / Prophétie	2	5,0
Référentiel	9	22,5
<i>SCG (total)</i>	22	55,0
Architecture	1	2,5
Concours / Divertissement	14	35,0
Habilleme nt	2	5,0
Littérature / Grammaire / Rhétorique	1	2,5
Religion	4	10,0
<i>Total</i>	40	100,0

D. Les citations littéraires dans les *Vies des Douze Césars*Tableau 8 : La littérature grecque dans la voix des Césars (répartition par *Vie*)

Type	Occurrences	Nbre en %
<i>César (total)</i>	2	10,0
Euripide (tragédie)	1	5,0
Ménandre (comédie)	1	5,0
<i>Auguste (total)</i>	5	25,0
Euripide (tragédie)	1	5,0
Homère	1	5,0
Inconnu (comédie)	1	5,0
Pastiche littéraire	2	10,0
<i>Tibère (total)</i>	3	15,0
Homère	1	5,0
Inconnu	2	10,0
<i>Caligula (total)</i>	2	10,0
Homère	2	5,0
<i>Claude (total)</i>	1	5,0
Homère	1	5,0
<i>Néron (total)</i>	2	10,0
Homère	1	5,0
Inconnu (tragédie)	1	5,0
<i>Galba (total)</i>	1	5,0
Homère	1	5,0
Othon	0	0,0
Vitellius	0	0,0
<i>Vespasien (total)</i>	2	10,0
Homère	1	5,0
Ménandre (comédie)	1	5,0
Titus	0	0,0
<i>Domitien (total)</i>	2	10,0
Homère	2	10,0
<i>Total</i>	20	100,0

Tableau 9 : La littérature grecque dans la voix des Césars (répartition par genre)

Type	Occurrences	Nbre en %
<i>Comique (total)</i>	4	20,0
Ménandre	2	10,0
Inconnu	1	5,0
<i>Homérique (total)</i>	10	50,0
Iliade	8	40,0
Iliade & Odyssée	2	10,0
Inconnu	2	10,0
Pastiche littéraire	2	10,0
<i>Tragique (total)</i>	3	15,0
Euripide	2	10,0
Inconnu	1	5,0
<i>Total</i>	20	100,0

E. Corpus de références

a. À propos du Tableau 10

Titre du champ	Description
Référence	Les références correspondent à l'édition de KASTER (2016a).
Source	Indique le contexte auquel appartient l'alternance de code.
Citation de l'alternance codique	L'alternance, telle qu'elle apparaît dans l'édition de KASTER (2016a), est indiquée.
Auteur	Indique le nom ou la désignation de l'auteur de l'alternance de code, qui est très souvent renseigné dans le texte.
Destinataire	Indique le nom ou la désignation du destinataire de l'alternance codique. Lorsque Suétone est l'unique auteur de l'alternance, le champ est rempli par le signe « / ».
Fonction(s)	Notre une ou plusieurs fonctions remarquables de l'alternance de code. Toutefois, il s'agit d'une interprétation qui, si elle tend à être objective, peut être soumise à discussion.

Tableau 10 : L'alternance codique dans les *Vies des Douze Césars*

Référence	Source	Citation de l'alternance codique	Auteur	Destinataire	Fonction(s)
<i>Iul.</i> , 37, 2	Narration	<i>lychnuchos</i>	Suétone	/	Référentiel
<i>Iul.</i> , 52, 1	Narration	<i>thalamego</i>	Suétone	/	Référentiel
<i>Iul.</i> , 82, 2	Citation : parole	καὶ σὺ τέκνον;	César	Brutus	<i>Omen</i> / Prophétie
<i>Aug.</i> , 4, 2	Citation : lettre	<i>collybo</i>	Cassius de Parme	Auguste	Référentiel
<i>Aug.</i> , 25, 4	Citation : parole	σπεῦδε βραδέως	Auguste	Inconnu	Citation : proverbe
	Citation : parole	ἀσφαλῆς γὰρ ἐστὶ ἀμείνων ἢ θρασὺς στρατηλάτης	Auguste	Inconnu	Citation : littéraire (Euripide)
<i>Aug.</i> , 45, 4	Narration	<i>xysticorum</i>	Suétone	/	SCG Concours / Divertissement
<i>Aug.</i> , 65, 4	Citation : parole	αἰθ' ὄφελον ἄγαιμός τ' ἔμειναι ἄγονός τ' ἀπολέσθαι	Auguste	Inconnu	Citation : littéraire (Homère)
<i>Aug.</i> , 68	Narration	<i>tympanizante</i>	Suétone	/	SCG Concours / Divertissement
<i>Aug.</i> , 70, 1	Citation (parole ?)	δοδεκάθεος	<i>uulgo</i>	Inconnu	Dénomination : surnom
<i>Aug.</i> , 71, 2	Narration	<i>autographa</i>	Suétone	/	Référentiel
	Citation : lettre	<i>geronticos</i>	Auguste	Tibère	Description
<i>Aug.</i> , 72, 2	Citation (parole ?)	τεγύφιον	Auguste	Inconnu	SCG Architecture
<i>Aug.</i> , 74	Narration	<i>aretalogos</i>	Suétone	/	SCG Concours / Divertissement
<i>Aug.</i> , 86, 2	Citation (parole ?)	<i>cacozelos</i>	Auguste / Suétone	Inconnu	SCG Littérature / Rhétorique / Grammaire
	Citation (parole ?)	<i>myrobrechis</i>	Auguste	Mécène (?)	Description ; Métalinguistique
<i>Aug.</i> , 87, 1	Narration	<i>autographae</i>	Suétone	/	Référentiel
<i>Aug.</i> , 92, 2	Citation : lettre	δυσφημίαν	Auguste	Tibère	Jeu de mots

Tableau 10 (suite)

Référence	Source	Citation de l'alternance codique	Auteur	Destinataire	Fonction(s)
Aug., 94, 4	Titre d'œuvre	<i>Theologumenon</i>	Asclépias de Mendès	/	Dénomination : titre d'œuvre
Aug., 94, 12	Narration	<i>thema</i>	Suétone	/	SCG Religion
Aug., 96, 2	Narration	<i>Eutychnus</i>	Suétone	/	Dénomination : nom propre ; <i>Omen</i> / Prophétie
	Narration	<i>Nicon</i>	Suétone	/	Dénomination : nom propre ; <i>Omen</i> / Prophétie
Aug., 97, 2	Citation : inscription	<i>aesar</i>	Inconnu	Inconnu	<i>Omen</i> / Prophétie
Aug., 98, 4	Citation : parole	κτίστην	Auguste	Inconnu	Dénomination : surnom ; SCG Autre
	Citation : parole	<i>Apragopolim</i>	Auguste	Inconnu	Dénomination : nom de lieu / surnom
	Citation : parole	κτίστου δὲ τύμβον εἰσορῶ προρούμενον	Auguste	Inconnu	Citation : pastiche littéraire ; <i>Omen</i> / Prophétie
	Citation : parole	ὄρῳ φάεσσι δὲ Μασγάβαν τιμώμενον;	Auguste	Thrasylle de Mendès	Citation : pastiche littéraire ; <i>Omen</i> / Prophétie
	Citation : parole	ἐπεὶ δὲ † ΤΙΑΧΟΙ † καλῶς τὸ παύρινον, ὄτε κρότον καὶ πάντες ἡμᾶς μετὰ χαρᾶς εὐθανασίαν	Auguste	Inconnu	Citation : œuvre (ou pastiche ?) littéraire (Inconnu)
Aug., 99, 2	Citation : parole	<i>εὐθανασίαν</i>	Auguste	Inconnu	SCG Autre
Tib., 6, 4	Narration	<i>asticis</i>	Suétone	/	SCG Concours / Divertissement
Tib., 11, 3	Narration	<i>antisophistas</i>	Suétone	/	SCG Philosophie
Tib., 21, 4	Citation : lettre	ἐμοὶ καὶ ταῖς Μούσαις στρατηγῶν	Auguste	Tibère	Citation : littéraire (Inconnu)
	Citation : lettre	νομιώτατε	Auguste	Tibère	Description

Tableau 10 (suite)

Référence	Source	Citation de l'alternance codique	Auteur	Destinataire	Fonction(s)
<i>Tib.</i> , 21, 5	Citation : lettre	καὶ τοσαύτην ἀποθυμίαν τῶν στρατευομένων	Auguste	Tibère	Description
<i>Tib.</i> , 21, 6	Citation : lettre	τούτου γ' ἐσπομένοιο καὶ ἐκ πυρός ἀιθομένοιο ἄμφορ νοστήσαιμεν, ἐπεὶ περιόιδε νοῆσαι	Auguste	Tibère	Citation : littéraire (Homère)
<i>Tib.</i> , 30	Narration	<i>monopolis</i>	Suétone	/	Référentiel
<i>Tib.</i> , 57, 1	Citation : parole	πῶλον αἴματι περιφραμένον	Théodore de Gadara	Tibère	Description ; Insulte / Moquerie
<i>Tib.</i> , 71	Citation : parole	<i>monopolium</i>	Tibère	<i>in senatu</i>	Référentiel
<i>Tib.</i> , 74	Narration	ἐμβλημα	Inconnu	Inconnu	Citation d'un mot grec sous couvert de discussion
<i>Calig.</i> , 20	Narration	<i>phari</i>	Suétone	/	Référentiel
<i>Calig.</i> , 22, 1	Citation : parole	<i>asticos</i>	Suétone	/	SCG Concours / Divertissement
<i>Calig.</i> , 22, 4	Citation : parole	εἷς κοίρανος ἔστω, εἷς βασιλεύς	Caligula	Inconnu	Citation : littéraire (Homère)
<i>Calig.</i> , 29, 1	Citation (parole ?)	ἢ μ' ἀνάειρ' ἢ ἐγὼ σέ	Caligula	Jupiter	Citation : littéraire (Homère)
<i>Calig.</i> , 35, 2	Narration	ἀδιατρεψίαν	Caligula	Inconnu	Description
<i>Calig.</i> , 47	Citation (parole ?)	<i>Colosseros</i>	Suétone	/	Dénomination : surnom
<i>Calig.</i> , 52	Narration	ἀξιοθριάμβευτον	Caligula	Inconnu	Description
<i>Claud.</i> , 1, 1	Citation : vers populaire	<i>cycladatus</i>	Suétone	/	SCG Habillement
		τοῖς εὐνοχοῦσι καὶ τρίμηνα παιδία	Inconnu	Inconnu	Citation : vers populaire ; Insulte / Moquerie

Tableau 10 (suite)

Référence	Source	Citation de l'alternance codique	Auteur	Destinataire	Fonction(s)
Claud., 4, 1	Citation : lettre	<i>artios</i>	Auguste	Livie	Description
	Citation : lettre	<i>holocleros</i>	Auguste	Livie	Description
Claud., 4, 2	Citation : lettre	ἡλαττώσθαι <i>sentimus eum et βεβλάφθαι</i> καὶ εἰς τὴν τοῦ σώματος καὶ εἰς τὴν τῆς ψυχῆς ἀρτίότητα	Auguste	Livie	Description ; SCG Médecine
	Citation : lettre	τὰ τοιαῦτα σκώπτειν καὶ μοκτιρηῖεν εἰωθόσιν	Auguste	Livie	Description
	Citation : lettre	μὴ προὔποκειμένον ἡμῖν	Auguste	Livie	Référentiel
	Citation : lettre	μετεώρωσ	Auguste	Livie	Description
	Citation : lettre	ἀτυχεῖ	Auguste	Livie	Description
Claud., 4, 5	Citation : lettre	ἐν τοῖς σπουδαίοις	Auguste	Livie	Description
	Citation : lettre	ἡ τῆς ψυχῆς αὐτοῦ εὐγένεια	Auguste	Livie	Description
	Citation : lettre	ἀσαφῶς	Auguste	Livie	Métalinguistique
Claud., 4, 6	Citation : lettre	σαφῶς	Auguste	Livie	Métalinguistique
	Citation : parole	καὶ σὺ γέρων εἶ καὶ μωρός	<i>ligatori Graeculo</i>	Claude	Description ; Insulte / Moquerie
Claud., 38, 3	Citation : titre d'œuvre	μωρῶν ἐπανάστασις	Inconnu	Inconnu	Dénomination : titre d'œuvre ; Insulte / Moquerie
Claud., 39, 1	Narration	μετεωρίαν <i>et</i> ἀβλεψίαν	Suétone	/	Description
Claud., 40, 3	Citation : parole	λάλει καὶ μὴ θύγγανε	Claude	Inconnu	Instruction / Requête
Claud., 42, 1	Citation : parole	ἄνδρ' ἀπαμύνασθαι, ὅτε τις πρότερος χαλεπήνη	Claude	<i>excubitori tribuno</i>	Citation : littéraire (Homère)
Claud., 43	Citation : parole	ὁ τρόσος ἴσεται	Claude	Britannicus	Citation : proverbe
Ner., 11, 2	Narration	<i>catadromum</i>	Suétone	/	Référentiel

Tableau 10 (suite)

	Source	Citation de l'alternance codique	Auteur	Destinataire	Fonction(s)
<i>Ner.</i> , 12, 4	Narration	<i>buthysiae</i>	Suétone	/	SCG Religion
<i>Ner.</i> , 21, 1	Narration	<i>agona</i>	Suétone	/	SCG Concours / Divertissement
<i>Ner.</i> , 22, 3	Narration	<i>agones</i>	Suétone	/	SCG Concours / Divertissement
<i>Ner.</i> , 23, 1	Narration	<i>agona</i>	Suétone	/	SCG Concours / Divertissement
	Narration	<i>hypocrita</i>	Suétone	/	SCG Concours / Divertissement
<i>Ner.</i> , 24, 1	Narration	<i>hieronicarum</i>	Suétone	/	SCG Concours / Divertissement ; SCG Religion
<i>Ner.</i> , 30, 2	Narration	<i>cercopithectum</i>	Suétone	/	Dénomination : surnom
<i>Ner.</i> , 33, 1	Citation : parole	<i>morari</i>	Néron	<i>inter homines</i>	Jeu de mots ; Insulte / Moquerie
<i>Ner.</i> , 37, 2	Narration	<i>polyphago</i>	Suétone	/	Référentiel
<i>Ner.</i> , 38, 1	Citation : parole	ἐμοῦ θανόντος γαῖα μεγάλῃτω πυρί	<i>quodam</i>	Inconnu	Citation : littéraire (Inconnu)
	Citation : parole	ἐμοῦ ζώντος	Néron	Inconnu	Instruction / Requête
<i>Ner.</i> , 38, 2	Titre d' œuvre	<i>Halosin Ilii</i>	Néron (?) ²	Inconnu	Dénomination : nom de chant
	Citation (parole ?)	Nέρων Ὀρέστης Ἀλκιμέων μητροκτόνος	Inconnu	Inconnu	Citation : vers populaire ; Insulte / Moquerie ; Dénomination : nom propre
<i>Ner.</i> , 39, 2	Citation (parole ?)	νεόμηφρον· Νέρων ἰδίαν μητέρα ἀπέκτεινε	Inconnu	Inconnu	Citation : vers populaire ; Insulte / Moquerie ; Jeu de mots
	Citation (parole ?)	<i>Hecatebeletes</i>	Inconnu	Inconnu	Dénomination : nom propre
<i>Ner.</i> , 39, 3	Citation : chant	ὠγίαινε πάτερ, ὠγίαινε μήτηρ	Datus	Inconnu	Citation : littéraire (Farce atellane) ; Insulte / Moquerie
<i>Ner.</i> , 40, 2	Citation (parole ?)	τὸ τέχνηιον ἡμᾶς διατρέφει	Néron	Inconnu	Citation : proverbe

² ROLFE (1998), p. 151.

Tableau 10 (suite)

Référence	Source	Citation de l'alternance codique	Auteur	Destinataire	Fonction(s)
<i>Ner.</i> , 43, 2	Narration	<i>epinicia</i>	Suétone	/	SCG Concours / Divertissement
<i>Ner.</i> , 45, 2	Citation : inscription	<i>agona</i>	Inconnu	Inconnu	SCG Concours / Divertissement
	Narration	<i>ascopa</i>	Suétone	/	Référentiel
<i>Ner.</i> , 46, 3	Citation : parole	θανεῖν μὲν ἄνωγε σύγγραμος, μήτηρ, πατήρ	Néron	Inconnu	Citation : littéraire (Inconnu)
<i>Ner.</i> , 49, 3	Citation : parole	οὐ πρέπει Νέρωνι, οὐ πρέπει - νήφειν δεῖ ἐν τοῖς τοιοῦτοις - ἄγε ἔγειρε σεαυτὸν	Néron	Néron	Instruction / Requête
	Citation : parole	ἵππων μὲν ὠκυπόδων ἀμφὶ κτύπος οὐσα βάλλει	Néron	Inconnu	Citation : littéraire (Homère)
	Narration	<i>porphyretici</i>	Suétone	/	Description
<i>Ner.</i> , 50	Narration	<i>synthesinam</i>	Suétone	/	SCG Habillement
<i>Ner.</i> , 51	Narration	<i>brabeutarum</i>	Suétone	/	SCG Concours / Divertissement
<i>Ner.</i> , 53	Narration	<i>Neropolis</i>	Suétone	/	Dénomination : nom de lieu
<i>Ner.</i> , 55, 1	Citation (parole ?)		Néron	Inconnu	<i>Omen</i> / Prophétie
<i>Galb.</i> , 4, 1	Citation : parole	καὶ σὺ τέκνον τῆς ἀρχῆς ἡμῶν παρατρέψῃ	Auguste	Galba	Citation : littéraire (Homère)
<i>Galb.</i> , 20, 2	Citation : parole	ἔτι μοι μένος ἔμπεδος ἐστίν	Galba	<i>laudanti cuidam</i>	Citation : littéraire (Homère)
<i>Otho</i> , 7, 2	Citation : parole	τί γάρ μοι καὶ μακροῖς αὐλοῖς;	Othon	Inconnu	Citation : proverbe
<i>Vit.</i> , 13, 2	Citation : parole	πολιούχου	Vitellius	Inconnu	SCG Religion
<i>Vesp.</i> , 1, 2	Citation : inscription	ΚΑΛΩΣ ΤΕΛΩΝΗCΑΝΤΙ	Inconnu	Inconnu	Citation : inscription
<i>Vesp.</i> , 20	Narration	<i>sphaeristerio</i>	Suétone	/	SCG Architecture

Tableau 10 (fin)

Référence	Source	Citation de l'alternance codique	Auteur	Destinataire	Fonction(s)
Vesp., 22	Citation : parole	<i>Flaurum</i>	Vespasien	Mestrius Florus	Jeu de mots ; Insulte / Moquerie
	Citation : parole	<i>adamato</i>	Vespasien	<i>admonente dispensatore</i>	Jeu de mots
Vesp., 23, 1	Citation : parole	μακρὰ βιβιάς, κραδάων δολιχόσκιον ἔγχος	Vespasien	Inconnu	Citation : littéraire (Homère)
	Citation : parole	ὦ Λάχης, Λάχης ἐπὶν ἀποθάνης, ἀθῆς ἐξ ἀρχῆς ἔσει σὺ Κηρύλος	Vespasien	Inconnu	Citation : littéraire (Ménandre)
Tit., 2, 1	Narration	<i>metoposcopum</i>	Suétone	/	SCG Religion
Dom., 4, 4	Narration	<i>chorocitharistae</i>	Suétone	/	SCG Concours / Divertissement
	Narration	<i>psilocitharistae</i>	Suétone	/	SCG Concours / Divertissement
Dom., 10, 2	Citation : parole	<i>eutacto</i>	Aelius Lamia	Inconnu	Insulte / Moquerie
	Citation : parole	μη̅ και̅ σὺ γαμῆσαι θέλεις;	Aelius Lamia	Titus	Insulte / Moquerie
Dom., 12, 3	Citation : parole	οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη	Domitien	Inconnu	Citation : littéraire (Homère)
Dom., 13, 2	Citation : inscription	ΑΡΚΙ	Inconnu	Domitien (?)	Jeu de mots
Dom., 14, 2	Citation : vers populaire	κἂν με φάγῃς ἐπὶ ρίζαν, ὅμως ἔτι καρποφορήσω ὄσον ἐπισπεῖσαι σοί, κάπρε, θοομένω	Inconnu	Inconnu	Citation : vers populaire ; Insulte / Moquerie
Dom., 18, 2	Citation : oeuvre littéraire	οὐκ ὀρέας ὄιος κἀγὼ καλὸς τε μέγας τε;	Domitien	<i>ad amicum</i>	Citation : littéraire (Homère)
Dom., 22	Citation (parole ?)	<i>clinopalen</i>	Domitien	Inconnu	SCG Amour ; SCG Concours / Divertissement
Dom., 23, 2	Citation : parole	ἔσται πάντα καλῶς	(Corbeau)	Inconnu	<i>Omen</i> / Prophétie

b. À propos du Tableau 11

Titre du champ	Description
Référence	Les références correspondent à l'édition de KASTER (2016a).
Citation	Les textes cités appartiennent à l'édition de KASTER (2016a).
Auteur	Indique le nom ou la désignation de l'auteur de la citation, qui est très souvent renseigné dans le texte.
Précisions éventuelles	Renseigne une précision qu'il est nécessaire d'apporter. Si aucun élément n'est ajouté à la présentation des citations, le champ est rempli par le signe « / ».
Provenance	Indique, si possible, la provenance de la citation avec une référence.

Tableau 11 : Les citations littéraires grecques dans les *Vies des Douze Césars*³

Référence	Citation	Auteur	Précisions éventuelles	Provenance
<i>Iul.</i> , 30, 5	<i>nam si uiolandum est ius, regnandi gratia uiolandum est ; aliis rebus pietatem colas</i>	César	Traduction latine	EUR., <i>Phoen.</i> , 524-525
<i>Iul.</i> , 32	<i>iacta alea esto</i>	César	Traduction latine	MEN., fr. 64, 5 K.-A. (<i>PCG</i> , VI, 2, p. 75)
<i>Aug.</i> , 25, 4	ἀσφαλῆς γὰρ ἐστ' ἀμείνων ἢ θρασὺς στρατηλάτης	Auguste	/	EUR., <i>Phoen.</i> , 599
<i>Aug.</i> , 65, 4	αἴθ' ὄφελον ἄγαμὸς τ' ἔμμεναι ἄγονός τ' ἀπολέσθαι	Auguste	/	HOM., <i>Il.</i> , III, 40
<i>Aug.</i> , 98, 4	κτίστου δὲ τύμβον εἰσορῶ πυροῦμενον ὄρῳς φάεσσι Μασγάβαν τιμώμενον;	Auguste	Trimètre iambique improvisé	AUG., <i>Carm.</i> , fr. 12 M.
<i>Aug.</i> , 99, 1	ἐπεὶ δὲ † ΠΙΛΑΧΟΙ † καλῶς τὸ παίγνιον, δοῦτε κρότον καὶ πάντες ἡμᾶς μετὰ χαρᾶς προπέμματα	Auguste	Vers de comédie	AUG., <i>Carm.</i> , fr. 13 M. <i>Adesp.</i> , fr. 925 K.-A. (<i>PCG</i> , VIII, p. 275)
<i>Tib.</i> , 21, 4	ἐμοὶ καὶ ταῖς Μούσαις στρατηγῶν	Auguste	/	Auteur inconnu AUG., <i>Ep.</i> , fr. 12 M.
<i>Tib.</i> , 21, 6	τούτου γ' ἐστομένοιο καὶ ἐκ πυρὸς αἰθομένοιο ἄμφω νοστήσοιμεν, ἐπεὶ περίοιδε νοῆσαι	Auguste	/	HOM., <i>Il.</i> , X, 246-247
<i>Tib.</i> , 53, 1	<i>si non dominaris... filiola, iniuriam te accipere existimas ?</i>	Tibète	Traduction latine	Auteur inconnu
<i>Calig.</i> , 22, 1	εἷς κοίρανος ἔστω, εἷς βασιλεὺς	Caligula	/	HOM., <i>Il.</i> , II, 204-205
<i>Calig.</i> , 22, 4	ἦ μ' ἀνάειρ' ἢ ἐγὼ σέ	Caligula	/	HOM., <i>Il.</i> , XXIII, 724
<i>Claud.</i> , 1, 1	τοῖς εὐτυχουσι καὶ τρίμηνα παιδία	Inconnu	Vers de comédie	<i>Adesp.</i> , fr. 926 K.-A. (<i>PCG</i> , VIII, p. 275)
<i>Claud.</i> , 42, 1	ἄνδρ' ἀπαμόνασθαι, ὅτε τις πρότερος χαλεπήγη	Claude	/	HOM., <i>Il.</i> , XXIV, 369 ; <i>Od.</i> , XVI, 72 ; XXI, 133

³ La recension des citations littéraires grecques des Césars s'appuie sur la liste établie par MITCHELL (2015), p. 335-338 : *Claud.*, 43, et *Ner.*, 40, 2, sont mis à l'écart en raison de leur caractère proverbial ; la correction « ἐμοῦ ζῶντος » apportée à *Ner.*, 38, 1, est considérée comme une « Instruction / Requête » plutôt que comme un pastiche.

Tableau 11 (fin)

Référence	Citation	Auteur	Précisions éventuelles	Provenance
<i>Ner.</i> , 38, 1	έμοῦ θανάοντος γαῖα μειχθήτω ποτρί	Inconnu	Vers de tragédie	<i>Adesp.</i> , fr. 513 K.-S. (<i>TrGF</i> , II, p. 145)
<i>Ner.</i> , 46, 3	θανεῖν μ' ἄνωγε σύγγαμος, μήτηρ, πατήρ	Néron	Vers de tragédie	<i>Adesp.</i> , fr. 8 K.-S. (<i>TrGF</i> , II, p. 15)
<i>Ner.</i> , 49, 3	ἵππων μ' ὠκυπόδων ἀμφὶ κτύπος οὐατα βάλλει	Néron	/	HOM., <i>Il.</i> , X, 535
<i>Galb.</i> , 20, 2	έτι μοι μένος έμπεδος έστιν	Galba	/	HOM., <i>Il.</i> , V, 254 ; <i>Od.</i> , XXI, 426
<i>Vesp.</i> , 23, 1	μακρὰ βιβάς, κραδάων δολιχόσκιον έγχος	Vespasien	/	HOM., <i>Il.</i> , VII, 213
	ὃ Λάχης, Λάχης έπὸν ἀποθάνης, σῶθις έξ ἀρχῆς έσει σὺ Κηρύλος	Vespasien	Adaptation de deux vers	MEN., fr., 430 K.-A. (<i>PCG</i> , VI, 2, p. 256) ; MEN., <i>Theophroroumene</i> , fr. 1, 2 Sandbach
<i>Dom.</i> , 12, 3	οὐκ άγαθόν πολυκοιρανίη	Domitien	/	HOM., <i>Il.</i> , II, 204
<i>Dom.</i> , 18, 2	οὐχ όράας όίος κάγώ καλός τε μέγας τε;	Domitien	/	HOM., <i>Il.</i> , XXI, 108

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

- CCSL *Corpus Christianorum, Series Latina*, 1953-.
- CIL HENZEN W., HUELSEN C., MOMMSEN T. *et al.* (éds), *Corpus Inscriptionum Latinarum*, Berlin, 1863-.
- CPL DEKKERS E. et GAAR A., *Clavis Patrum Latinorum. Editio tertia aucta et emendata (Corpus Christianorum, Series Latina)*, Bruges, 1995.
- CSRL O. ELDER, P. GARDNER-CHLOROS, P. JAMES, Sc. VANDERBILT, A. MULLEN et R. STROUD, *Code-Switching in Roman Literature*. (<https://csrl.classics.cam.ac.uk>)
- GLK H. KEIL, *Grammatici Latini*. 8 vol., Leipzig, 1961² [1857-1923].
- Gloss. Lat. LINDSAY W. M. (éd.), *Glossaria Latina IV*, Paris, 1930.
- H.-A. HURST D. et ADRIAEN M., *Commentariorum in Matheum libri IV*, Tournhout, 1969.
- Hyperbase CNRS et UNIVERSITÉ DE NICE SOPHIA ANTIPOLIS, Hyperbase. (<http://hyperbase.unice.fr/hyperbase/>)
- K.-A. KASSEL R. et AUSTIN C., *Poetae Comici Graeci (PCG)*, Berlin et New York, 1983-2001.
- K.-S. KANNICHT R., SNELL Br. et S. RADT (éds), *Tragicorum Graecorum Fragmenta*. 6 vol., 1971-2004.
- LSJ H. G. LIDDELL, R. SCOTT, H. S. JONES, *A Greek-English Lexicon*, Oxford, 1996.
- M. MALCOVATI H., *Imperatoris Caesaris Augusti Operum Fragmenta*, Turin, 1969⁵ [1921].
- OCD HORNBLLOWER S., SPAWFORTH A. et EIDINOW E. (éds), *The Oxford Classical Dictionary (4 ed.)*, Oxford, 2012.

- OLD GLARE P. G. W. (éd.), *Oxford Latin Dictionary. 2nd Edition*, Oxford, 2012.
- PCG KASSEL R. et AUSTIN C., *Poetae Comici Graeci (PCG)*, Berlin et New York, 1983-2001.
- PHI Latin Texts THE PACKARD HUMANITIES INSTITUTE, *Classical Latin Texts. A Resource Prepared by the Packard Humanities Institute.*
(<https://latin.packhum.org>)
- TGL HASE C. B., *Thesaurus Graecae linguae ab Henrico Stephano : post ed. Anglicam nouis additamentis auctum. VI, 5*, Paris, 1842-1847.
- TLL *Thesaurus Linguae Latinae*, Berlin [Leipzig], 1900-.
- TrGF KANNICHT R., SNELL Br. et S. RADT (éds), *Tragicorum Graecorum Fragmenta. 6 vol.*, 1971-2004.
- VdH² VAN DEN HOUT M. P. J., *M. Cornelii Frontonis Epistulae*, Leipzig, 1988² [Leiden, 1954].

Références bibliographiques

- ADAMS J. N., *The Latin Sexual Vocabulary*, Londres, 1982.
- , *Bilingualism and the Latin Language*, Cambridge, 2003a.
- , JANSE M. et SWAIN S. C. R. (éds), *Bilingualism in Ancient Society: Language Contact and the Written Text*, Oxford, 2002.
- , « ‘Romanitas’ and the Latin Language », *CQ* 53 (2003b), 184-205.
- ADLER A., *Suidae Lexicon*, Leipzig, 1928-1938.
- AILLOUD H., *Suétone, Vie des douze Césars : tome 1. César, Auguste*, Paris, 1931.
- , *Suétone, Vie des douze Césars : tome 2. Tibère, Caligula, Claude, Néron*, Paris, 1932.
- , *Suétone, Vie des douze Césars : tome 3. Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus, Domitien*, Paris, 1964² [1932].
- ANDRÉ J., *Emprunts et suffixes nominaux en latin*, Paris, 1971.
- ANDREAU J., *La vie financière dans le monde romain. Les métiers de manieurs d’argent (IV^e siècle av. J.-C. – III^e siècle ap. J.-C.)*, Rome, 1987.

Bibliographie

- ARNAUD P., « 'Toi aussi, mon fils, tu mangeras ta part de notre pouvoir' : Brutus le tyran ? », *Latomus* 51 (1998), p. 61-71.
- BAGGE P., *De elocutione C. Suetonii Tranquilli*, Upsal, 1874.
- BALDWIN B., *Suetonius*, Amsterdam, 1983.
- BARATIN M., « Le *De Grammaticis et Rhetoribus* de Suétone : un texte polémique ? », *HEL* 20 (1998), p. 81-90.
- BARDON H., *Les empereurs et les lettres latines, d'Auguste à Hadrien*, Paris, 1940.
–, *La littérature latine inconnue. I. L'époque républicaine*, Paris, 1952.
- BARTELINK G. J. M., « Suetonius over het taalgebruik van enige Romeinse keizers », *Hermeneus* 53 (1981), p. 18-22.
- BARWICK C., *Flavii Sosipatri Charisii Artis grammaticae libri V*, Leipzig, 1964² [1925].
- BECKER G., « Zur Literatur des Suetonius », *Neue Jahrbücher für Philologie* 87 (1863), p. 193-208.
- BERTHET J.-F., « La culture homérique des Césars d'après Suétone », *REL* 56 (1978), p. 314-334.
- BERTRAND-ÉCANVIL E., « Présages et propagande idéologique : à propos d'une liste concernant Octavien Auguste », *MEFRA* 106 (1994), p. 487-531.
- BEST E. E. Jr., « Suetonius: The Use of Greek among the Julio-Claudian Emperors », *CB* 53 (1977), p. 39-45.
- BILLERBECK M., « Philology at the Imperial Court », *G&R* (1990), p. 191-203.
- BIRCH R. A., « The Correspondence of Augustus. Some Notes on Suetonius, Tiberius 21.4-7 », *CQ* 31 (1981), p. 155-161.
- BIVILLE Fr., « L'emprunt lexical, un révélateur des structures vivantes de deux langues en contact (le cas du grec et du latin) », *RPh* 65 (1991), p. 45-58.
–, « Bilinguisme gréco-latin et créations éphémères de discours », in FRUYT M. et NICOLAS Chr. (éds), *La création lexicale en latin : actes de la table ronde du IX^e colloque international de linguistique latine organisée par Michèle Fruyt à Madrid le 16 avril 1997*, Paris, 2000, p. 91-107.

- , « The Graeco-Romans and Graeco-Latin: A Terminological Framework for Cases of Bilingualism », in ADAMS J. N., JANSE M. et SWAIN S. C. R. (éds), *Bilingualism in Ancient Society: Language Contact and the Written Text*, Oxford, 2002, p. 101.
- BLOCH R., *Les prodiges dans l'Antiquité classique. Grèce, Étrurie, Rome*, Paris, 1963.
- BORTHWICK K., « Suetonius' Nero and a Pindaric Scholium », *CR* 15 (1965), p. 252-256.
- BORZA É., « Néron, assassin de sa mère : ou comment un récit historique devient un récit mythique », in MEURANT A. (éd.), *Les liens familiaux dans la mythologie*, Lille, 2004, p. 57-72
- BOUCHÉ-LECLERCQ A., *Histoire de la divination dans l'Antiquité*, Paris, 1882.
- BOULVERT G., *Esclaves et affranchis impériaux sous le haut-Empire romain*, Naples, 1970.
- BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, 1982.
- BRADLEY K. R., *Suetonius' Life of Nero. An Historical Commentary*, Bruxelles, 1978.
- BRAUN E., « *Harena sine calce* », *JÖAI* 38 (1950), col. 229-232.
- BRENK Fr. E., « Caesar and the Evil Eye or What to do with 'καὶ σὺ, τέκνον' », in SCHMELING G. L. et MIKALSON J. D., « *Qui miscuit utile dulci* » : *Festschrift essays for Paul Lachlan MacKendrick*, Wauconda, 1998, p. 31-49.
- BRIQUEL D., « Que savons-nous des *Tyrrhenika* de l'empereur Claude ? », *RFIC* 116 (1988), p. 448-470.
- BÜCHELER Fr., *De Ti. Claudio Caesare Grammatico*, Elberfeld, 1856.
- BUONGIOVANNI C., « Augusto 'letterato' nella biografia svetoniana e la dimensione pubblica dell'otium », *Maia* 68.2 (2016), p. 362-373.
- CALBOLI G., « The Asiatic Style of Antony: Some Considerations », in CZAPLA B., LEHMANN T. et LIELL S. (éds), *Vir bonus dicendi peritus. Festschrift für Alfons Weische zum 65. Geburtstag*, Wiesbaden, 1997.
- , art. « Asianism », *Brill's New Pauly* II (2003), col. 156-157.
- CÉBEILLAC GERVASONI M., *Les magistrats des cités italiennes de la Seconde guerre punique à Auguste : le Latium et la Campanie*, Rome, 1998.

Bibliographie

- CHAMPEAUX J., « L'*Etrusca disciplina* dans Suétone, Vies des douze Césars », in BRIQUEL D. et GUITTARD Ch. (éds), *Les écrivains de l'Etrusca disciplina de Claude à Trajan*, Tours, 1995, p. 63-87.
- CHAMPLIN E., « Sex on Capri », *TAPhA* 141 (2011), p. 315-322.
- CHANTRAINE P., *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots. Vol. II*, Paris, 1980.
- CHASTAGNOL A., « L'Histoire Auguste et les 'Douze Césars' de Suétone », in ALFÖLDI A. (éd.), *Bonner Historia Augusta-Colloquium, 1970*, Bonn, 1972, p. 109-123.
- CIZEK E., *Structures et idéologie dans « Les Vies des douze Césars » de Suétone*, Bucarest, 1977.
- , « Claude chez Suétone : un personnage énigmatique ? », in Y. BURNAND et Y. LE BOHEC, *Claude de Lyon, empereur romain : actes du colloque Paris-Nancy-Lyon, novembre 1992*, Paris, 1998, p. 47-58.
- COCKBURN Ol. Cl., *Los verbos latinos en -izare (-issare, -idiare): adaptación, uso y desarrollo del morfema griego -izein en el latín antiguo. Resultados lexemáticos en iberorromance* (thèse de doctorat), Universidad Autónoma de Madrid, Madrid, 2012.
- CORBIER M., « L'écriture en liberté : les graffitis dans la culture romaine », in CORBIER M. et SAURON G. (éds), *Langages et communication : écrits, images, sons*, Paris, 2017, p. 11-26.
- COUSSIN J., « Suétone physiognomoniste dans les Vies des XII Césars », *REL* 31 (1953), p. 234-256.
- CUGUSI P., « Studi sull' epistolografia latina II. Le età Ciceroniana e augustea », *AFLC* 38 (1972), p. 7-167.
- DALMASSO L., *La grammatica di C. Suetonio Tranquillo*, Turin, 1906.
- DANGEL J., *Accius, Œuvres (fragments)*, Paris, 1995.
- D'ANNA G., *Le idee letterarie di Suetonio*, Florence, 1954.
- DE BIASI L. et FERRERO A. M., *Cesare Augusto Imperatore, gli atti compiuti e i frammenti delle opere*, Turin, 2003.

DE CONINCK L., *Suetonius en de Archivalia*, Bruxelles, 1983.

DELLA CORTE F., *Suetonius eques romanus*, Florence, 1967² [Milan-Varèse, 1958].

D'HAUCOURT A., « Auguste et les banquiers : un motif de propagande politique romaine », *Latomus* 56 (1997), p. 800-810.

DIETSCH R., *Eutropii Breviarium historiae romanae*, Leipzig, 1883.

DUBUISSON M., « Toi aussi, mon fils ! », *Latomus* 39 (1980), 881-890.

–, « *Vtraque lingua* », *AC* 50 (1981), p. 274-286.

–, « Y a-t-il une politique linguistique romaine ? », *Ktèma* 7 (1982), p. 187-210.

–, « Purisme et politique : Suétone, Tibère et le grec au Sénat », in DECREUS Fr. et DEROUX C. (éds), *Hommages à Jozef Veremans*, Bruxelles, 1986, p. 109-120.

–, « L'ᾠδιατρῆψία de Caligula (Suét., *Cal.*, 29, 1) », *Latomus* 57 (1998), p. 589-594.

–, « *Verba uolant*. Réexamen de quelques 'mots historiques' romains », *RBPh* 78 (2000), p. 147-169.

–, « Le grec d'Auguste : notes pour un réexamen », in DEFOSSE P. (éd.), *Hommages à Carl Deroux. Volume 2 : prose et linguistique, médecine*, Bruxelles, 2002, p. 152-163.

–, « Suétone et la fausse impartialité de l'érudit », in LACHENAUD G. et LONGRÉE D. (éds), *Grecs et Romains aux prises avec l'histoire : représentations, récits et idéologie. Colloque de Nantes et Angers*, Rennes, 2003, p. 249-261.

–, « Suétone et la question des langues », in POIGNAULT R. (éd.), *Présence de Suétone : actes du colloque tenu à Clermont-Ferrand, 25-27 novembre 2004 : à Michel Dubuisson in memoriam*, TOURS, 2009, p. 34-41.

DYCK A. R., *A Commentary on Cicero, De Officiis*, Michigan, 1996.

ECK W., art. « Plautus [II 6] L. Aelius Lamia P. Aelianus », *Brill's New Pauly* XI (2007), col. 359-360.

–, art. « Vespasianus », *Brill's New Pauly* XV (2010), col. 334-338.

EDER W., art. « C. Dolabella, Cn. », *Brill's New Pauly* III (2003), col. 811.

EKTOR J., « L'impassibilité et l'objectivité de Suétone », *LEC* 48 (1980), p. 317-326.

ELDER O. et MULLEN A., *The Language of Roman Letters*, Cambridge, 2019.

Bibliographie

- ELVERS K.-L., art. « Cassius [I 18] C. Parmensis, C. », *Brill's New Pauly* II (2003), col. 1168.
- FEDERICO E., « Masgaba: uno scomodo libico alla corte di Augusto », *QS* 25.50 (1999), p. 163-171.
- FÉVRIER C., « Le bestiaire prodigieux : merveilles animales dans les littératures historique et scientifique à Rome », *REL* 81 (2003), p. 43-64.
- FISHMAN J. A., *The Sociology of Language*, Rowley, 1972.
- FRUYT M., « L'emprunt suffixal du latin au grec », *BSL* 83 (1987), p. 227-255.
- GALAND-HALLYN P., « Bibliographie suétonienne (Les 'Vies des XII Césars') 1950-1988. Vers une réhabilitation », *ANRW* II, 33/5 (1991), p. 3577-3622.
- GALLI Fr., *Svetonio. Vita di Domiziano. Introduzione, traduzione e commento*, Rome, 1991.
- GARCEA A., *Caesar's De Analogia*, Oxford, 2012.
- GARRETT A., « Reconstructing the Lost Beginning of Suetonius' Divus Iulius », *Antichthon* 49 (2015), p. 110-134.
- GASCOU J., *Suétone historien*, Paris, 1984.
- , « L'utilisation de documents de première main dans les Vies des Douze Césars de Suétone », *VL* 133 (1994), p. 7-21.
- , « Histoire et historiographie : Suétone », in LECLANT J. et CHAMOIX Fr. (éds), *Colloque « Histoire et historiographie dans l'Antiquité » : actes*, Paris, 2001, p. 155-165.
- GELSOMINO R., « Il greco e i grecismi di Augusto : la vita privata », *Maia* 11 (1959), p. 120-131.
- GELZER M., *Caesar, der Politiker und Staatsmann*, Wiesbaden, 1960.
- GOMBERT J.-É., *Le développement métalinguistique*, Paris, 1990.
- GRIMAL P., *La littérature latine*, Paris, 1996.
- GREEN R. P. H., *Ausonii opera*, Oxford, 1999.
- GUMPERZ J. J., *Discourse Strategies*, Cambridge, 1982.

- HADAS-LEBEL J., *Le bilinguisme étrusco-latin. Contribution à l'étude de la romanisation de l'Étrurie*, Louvain, 2004.
- HAHN L., *Rom und Romanismus im griechisch-römischen Osten*, Leipzig, 1906.
- HALM C., *Rhetores Latini minores ex codicibus maximam partem primum adhibitibus*, Leipzig, 1858.
- HARDINGHAUS B., *Tacitus und das Griechentum*, Münster, 1932.
- HELLEGOUARC'H J., « Histoire et biographie : le principat vu par Suétone (de Tibère à Néron) », *VL* 133 (1994), p. 7-21.
- HERMAN J., *Vulgar Latin*, Philadelphie, 2000.
- HOFFMANN C., *An Introduction to Bilingualism*, Londres et New York, 1991.
- HOLDER A., *Pomponi Porphyrius Commentum in Horatium Flaccum*, Leipzig, 1874.
- HOLLAND Ph., *Suetonius: History of the Twelve Caesars*, Londres et New-York, 1930 [1606].
- HORSFALL N., « La coerenza ortografica del Latino », *SCI* 25 (2005), p. 225-228.
- HUDSON-WILLIAMS A., « Suetonius. *Vesp.* 22 », *CR* 2 (1952), p. 72-73.
- HURLEY D. W., *An Historical and Historiographical Commentary on Suetonius' Life of Caligula*, Atlanta, 1993.
- , *Suetonius: Diuus Claudius*, Cambridge, 2001.
- HYMES D., *Language in Culture and Society*, New York, 1964.
- IHM M., *C. Suetonius Tranquillus, Opera. Vol. I De uita Caesarum libri VIII*, Leipzig, 1908.
- JAL P., « Historiographie annalistique et historiographie thématique dans l'antiquité classique : quelques remarques », *REL* 76 (1998), p. 27-37.
- JONES B. et MILNS R., *Suetonius: The Flavian Emperors*, Bristol, 2002.
- KAIMIO J., *The Romans and the Greek Language*, Helsinki, 1979.

Bibliographie

- KASTER R. A., *C. Suetoni Tranquilli, De uita Caesarum libri VIII et De grammaticis et rhetoribus liber*, Oxford, 2016a.
–, *Studies on the Text of Suetonius' De uita Caesarum*, Oxford, 2016b.
- LABOV W., *Sociolinguistics Patterns*, Philadelphie, 1972.
- LACERENZA G., « Masgaba, 'dilectus Augusti' », in CASABURI M. C., LACERENZA G. et ZACCAGNINI C. (éds), *Lo specchio d'Oriente: eredità afroasiatiche in Capri antica : atti del convegno, Capri, 3 novembre 2001*, Naples, 2002, p. 73-92.
- LACHAPELLE G. Fl. de, *Vies des Douze Césars*, Paris, 2016.
- LANGSLOW D. R., « Approaching Bilingualism in Corpus Languages », in ADAMS J. N., JANSE M. et SWAIN S. C. R. (éds), *Bilingualism in Ancient Society: Language Contact and the Written Text*, Oxford, 2002, p. 23-51.
- LA PENNA A., « Cassio Parmense nella storia del teatro latino », *SCO* 19-20 (1970-1971), p. 286-292.
- LINDSAY W. M. (éd.), *Sexti Pompei Festi. De uerborum significatu quaesupersunt cum Pauli Epitome. Thewrewkianis copiis usus edidit*, Leipzig, 1913.
- LEFEBVRE L., « L' 'optimus princeps' et les lettres », in PERRIN Y. et SOUZA M. de (éds), *Néronia VIII : bibliothèque, livres et culture écrite dans l'Empire romain de César à Hadrien : actes du VIIIe Colloque international de la SIEN (Paris, 2-4 octobre 2008)*, Bruxelles, 2010, p. 290-300.
- LE GUENNEC M.-A., « De l'usage de jetons à motifs érotiques : les *spintriae* romaines », *RN* 72/10 (2017), p. 421-426.
- LEHMANN Y., « Divination et prédestination à Rome. Enjeux doctrinaux et politiques », in SMADJA E. et GENY E. (éds), *Pouvoir, divination et prédestination dans le monde antique*, Besançon, 1999, p. 249-258.
- LENTANO M., « Sbatti il mostro in fondo al mare: Caligola e le 'spintriae' di Tiberio », *I Quaderni del Ramo d'Oro On-Line* 3 (2010), p. 292-319.
- LEUMANN M., *Lateinische Laut- und Formenlehre*, Munich, 1977.

- MAREC E. et PFLAUM H.-G., « Nouvelle inscription sur la carrière de Suétone, l'historien », *CRAI* 96 (1952), p. 76-85.
- MAROUZEAU J., *Traité de stylistique appliquée au latin*, Paris, 1935.
- MARROU H.-I., *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, 1965² [1948].
- MILLAR F., *The Emperor in the Roman World (31 B.C.–A.D. 337)*, Londres, 1977.
- MILNS R. D., « Suetonius and Vespasian's Humour », *AC* 53 (2010), p. 117-123.
- MILROY L. et MUYSKEN P. (éds), *One Speaker, Two Languages. Cross-Disciplinary Perspectives on Code-Switching*, Cambridge, p. 1995.
- MITCHELL J., « Literary Quotations as Literary Performance in Suetonius », *CJ* 110/3 (2015), p. 333-335.
- MULLEN A., *Southern Gaul and the Mediterranean: Multilingualism and Multiple Identities in the Iron Age and Roman Periods*, Cambridge, 2013.
- MURISON Ch. L., *Suetonius: Galba, Otho, Vitellius*, Londres, 2001² [1992].
- NEWBOLD R. F., « Non-Verbal Communication in Suetonius and 'The Historia Augusta': Power, Posture and Proxemics », *AC* 43 (2000), p. 101-118.
- NIKITINA V., *Standardisation and Variation in Latin Orthography and Morphology (100 BC - AD 100)* (thèse de doctorat), Université d'Oxford, Oxford, 2015.
- OLIVER R. P., « The Claudian Letter F », *AJA* 53 (1949), p. 249-257.
- ORTH W., *Die Provinzialpolitik des Tiberius*, Munich, 1970.
- PALLOTTINO M., *Elementi di lingua etrusca*, Florence, 1936.
- PASCHOUD Fr., « Les enfants de Suétone », in POIGNAULT R. (éd.), *Présence de Suétone : actes du colloque tenu à Clermont-Ferrand, 25-27 novembre 2004 : à Michel Dubuisson in memoriam*, TOURS, 2009, p. 175-183.
- PINTO M. A. et EL EUCH S., *La conscience métalinguistique*, Laval, 2015.
- PIROVANO L., *Emporio, Svetonio e l'infanzia di Giulio Cesare*, *Historia* 61 (2012), p. 430-457.

Bibliographie

- POPLACK S., « Sometimes I'll Start a Sentence in Spanish Y TERMINO EN ESPAÑOL: Toward a Typology of Code-Switching », *Linguistics* 18 (1980), p. 581-618.
- , *Conséquences linguistiques du contact entre les langues : un modèle d'analyse variationniste*, *L&S* 43 (1988), p. 23-48.
- POULLE B., « Aspects du conservatisme religieux de Suétone dans les *Vies des douze Césars* », in POIGNAULT R. (éd.), *Présence de Suétone : actes du colloque tenu à Clermont-Ferrand, 25-27 novembre 2004 : à Michel Dubuisson in memoriam*, Clermont-Ferrand, 2009, p. 121-131.
- POWELL J. G. F., « Augustus and the Muses (Suetonius, Tiberius, 21.4) », *CQ* 40 (1990), p. 579-580.
- REEKMANS T., « Verbal Humour in Plutarch and Suetonius' Lives », *AncSoc* 23 (1992), p. 189-232.
- REIFFERSCHIED A., *C. Suetoni Tranquilli praeter Caesarum libros reliquiae*, Leipzig, 1860.
- RISPOSATI B., *M. Terenti Varronis. De vita populi Romani : fonti – esegesi. Edizione critica dei frammenti*, Milan, 1972² [1939].
- ROCHETTE Br., *Augustus Latinus. Purisme, pouvoir, politique et idéologie sous Auguste*, Liège, 1995.
- , *Le latin dans le monde grec*, Bruxelles, 1997.
- , « Traces du bilinguisme dans la correspondance de Pline le Jeune », in GARCEA A., LHOMMÉ M.-K., VALLAT D. (éds), *Polyphonia Romana. Hommages à Frédérique Biville. Série Spudasmata 155.1*, Hildesheim, 2013, p. 469-481.
- , « Suétone et le bilinguisme des Julio-Claudiens », in DEVILLERS O. (éd.), *Autour de Pline le Jeune. En hommage à Nicole Méthy*, Bordeaux, 2015, p. 155-168.
- ROLFE J. C., *Suetonius: in Two Volumes. II*, Londres, 1920.
- ROLLO A., « Notes on Suetonius' *Graeca* », *CQ* 68 (2018), p. 612-620.
- ROMAINE S., *Bilingualism*, Oxford, 1995² [1989].
- ROSSBACH O., art. « Emblema », *R.-E.* V, 2 (1905), col. 2487-2490.
- ROSTOVITZ M., *The Social and Economic History of the Roman Empire, VI*, Oxford, 1957.

- ROTH C. L., *C. Suetoni Tranquilli De grammaticis et rhetoribus de perditorum librorum reliquiae*, Leipzig, 1858.
- RUSSELL J., « Julius Caesar's Last Words: A Reinterpretation », in MARSHALL B. (éd.), *Vindex Humanitatis. Essays in Honour of John Huntly Bishop*, Armidale, 1980, p. 123-128.
- SAALFELD G. A. E. A., *Tensaurus Italograecus : Ausführliches Historisch-Kritisches Woerterbuch Der Griechischen Lehn-Und Fremdwoerter Im Lateinischen*, Hildesheim, 1964² [Vienne, 1884].
- SANCERY J., *Galba ou l'armée face au pouvoir*, Paris, 1983.
- SANDBACH F. H., *Menandri Reliquiae Selectae*, Oxford, 1972.
- SCHANZ M. et HOSIUS C., *Geschichte der römischen Literatur bis zum Gesetzgebungswerk des Kaisers Justinian*, Munich, 1927.
- SCRAMUZZA V. M., *The Emperor Claudius*, Cambridge, 1940.
- SHERWIN-WHITE A. N., *Roman Citizenship*, Oxford, 1973² [1939].
- SKUTSCH O., *The Annals of Q. Ennius*, Oxford, 1985.
- SMALLWOOD E. M., *Documents Illustrating the Principates of Gaius Claudius and Nero*, Cambridge, 1967.
- SPAHLINGER L., *Sueton-Studien I : Sueton, 'Divus Iulius' 55-56*, *Philologus* 147 (2003), p. 114-128.
- STEIDLE W., *Sueton und die antike Biographie*, Munich, 1963² [1951].
- THOMASSON B. E., « Provinces et gouverneurs sous Claude », in BURNAND Y., LE BOHEC Y. et MARTIN J.-P., *Claude de Lyon, empereur romain : actes du colloque, Paris-Nancy-Lyon, novembre 1992*, Paris, 1994, p. 229-236.
- TOWNEND G. B., « The Sources of the Greek in Suetonius », *Hermes* 88 (1960), p. 98-120.
- TSCHIEDEL H. J., *Caesars « Anticato ». Eine Untersuchung der Testimonien und Fragmente*, Darmstadt, 1981.

Bibliographie

- TUPET A.-M., « La mentalité superstitieuse à l'époque des Julio-Claudiens », *REL* 62 (1984), p. 206-235.
- VALETTE-CAGNAC E., « *Vtraque Lingua*. Critique de la notion de bilinguisme », in DUPONT Fl. et VALETTE-CAGNAC E. (éds), *Façons de parler grec à Rome*, Paris, 2005, p. 7-35.
- VANSÉVEREN S., *Interférence linguistique et statut des langues (grec, hittite, arménien)*, in COLIN Fr., HUCK O. et VANSÉVEREN S. (éds), *Interpretatio. Traduire l'altérité culturelle dans les civilisations de l'Antiquité*, Paris, 2015, p. 15-34.
- WALLACE-HADRILL A., *Suetonius. The Scholar an his Caesars*, Londres, 1983.
–, *Rome's Cultural Revolution*, Cambridge, 2008.
- WARDLE D., « Did Suetonius Write in Greek ? », *AClass* 36 (1993), p. 91-103.
–, *Suetonius' Life of Caligula. A Commentary*, Bruxelles, 1994.
–, *Suetonius. Life of Augustus*, Oxford, 2014.
- WARMINGTON B. H., *Suetonius. Nero*, Bristol, 1977.
- WATT W. S., *M. Tulli Ciceronis Epistulae. Vol. III*, Oxford, 1958.
- WEINREICH U., *Languages in Contact*, New-York, 1953.
- WENSKUS O., « Zitatzwang als Motiv für Codewechsel in der lateinischen Prosa », *Glotta* 71 (1993), p. 205-216.
–, « Wie schreibt man einer Dame? Zum Problem der Sprachwahl in der römischen Epistolographie », *WS* 114 (2001), p. 215-232.
- WOODS D., « Tiberius on Caligula the Snake and Other Contextual Problems », *Arctos* 41 (2007), p. 117-127.
- ZADOROJNYI A., « Transcripts of Dissent? Political Graffiti and Elite Ideology Under the Principate », in BAIRD J. A. et TAYLOR C. (éds), *Ancient Graffiti in Context*, Londres, New-York, 2011, p. 110-133.

ZECCHINI G., « Cesare e la retorica greca », *De Rebus Antiquis* 1 (2011), p. 63-72.

–, « Auguste selon Suétone », in LUCIANI S. et ZUNTOW P. (éds), *Entre mots et marbres. Les métamorphoses d’Auguste*, Bordeaux, 2016, p. 209-2018.

ZILLIACUS H., *Zum Kampf der Weltsprachen im oströmischen Reich*, Helsinki, 1935.

ZINN T. L., « A Pun in Suetonius », *CR* 1 (1951), p. 10.

ZIOGAS I., « Famous Last Words: Caesar’s Prophecy on the Ides of March », *Antichthon* 50 (2016), p. 134-153.

ZEHNACKER H., « Les mots grecs dans la correspondance de Pline le Jeune avec l’empereur Trajan », in DEVILLERS O. (éd.), *Autour de Pline le Jeune. En hommage à Nicole Méthy*, Bordeaux, 2015, p. 145-153.

INDEX LOCORUM¹

A. SUÉTONE

1. *Les Vies des Douze Césars*

Divus Iulius

1 : 9 (1).
4, 1 : 10 (9).
20, 2 : 99 (54).
30, 5 : 10 (14), 86, 139 t. 11.
32 : 10 (14), 87 (196), 139 t. 11.
37, 2 : 107 (104), 131 t. 10.
42, 1 : 3 (16) ; 44, 2 : 10 (15).
52, 1 : 107 (104), 131 t. 10.
55-56 : 2, 116 (30).
55, 1 : 3 (12), 3 (13), 10, 116 (31).
56, 1 : 11 (21) ; 56, 2 : 11 (22) ; 56,
3 : 12 (23) ; 56, 4 : 12 (24) ;
56, 5-7 : 12 (26) ; 56, 6 : 19
(69).
82, 2 : 10 (13), 81, 83, 87 (201), 131
t. 10.
88 : 104 (84), 104 (86).

Divus Augustus

4, 2 : 56 (41), 90, 131 t. 10.
9 : 2 (6).
25, 4 : 46 (250), 131 t. 10, 139 t. 11.
36 : 70 (118).
40, 5 : 85 (185).
45, 4 : 107 (104), 131 t. 10.

51, 3 : 72 (123).
65, 4 : 46 (250), 131 t. 10, 139 t. 11.
68 : 107 (104), 131 t. 10.
70, 1 : 131 t. 10.
71, 2 : 46 (250), 57, 63 (80), 107
(104), 131 t. 10.
72, 2 : 131 t. 10.
74 : 107 (104), 131 t. 10.
84-89 : 2, 12 (33).
84, 1 : 3 (12), 3 (13), 3 (16), 13, 21
(83).
86, 1 : 14 ; 86, 2-3 : 15 ; 86, 2 : 21
(85), 33 (167), 131 t. 10.
87, 1 : 71 (121), 107 (104), 123, 131
t. 10 ; 87, 2 : 49 (2), 50, 56
(40), 88 (205).
88 : 17, 18.
89, 1 : 13 (40), 19, 22 (89), 33 (163),
37 (196), 46 (249), 57 (50), 62
(75), 67 (98), 67 (99), 68 (103),
114 (14) ; 89, 3 : 20 (80).
90-92 : 58 (58).
92, 2 : 46 (250), 58, 122, 131 t. 10.
94, 2 : 104 (82) ; 94, 4 : 109 (116),
132 t. 10 ; 94, 7 : 106 (95) ;
94, 12 : 107 (104), 132 t. 10.

¹ Les numéros des notes sont donnés entre parenthèses. L'abréviation « t. » suivie d'un numéro correspond aux tableaux en annexe.

96, 2 : 107 (104), 132 t. 10.
97, 2 : 102 (76), 103, 110 (118).
98, 4 : 20 (72), 37 (196), 46 (250), 66,
85 (187), 114 (14), 122, 132 t.
10, 139 t. 11.
99, 1 : 46 (250), 132 t. 10, 139 t. 11 ;
99, 2 : 132 t. 10.

Tiberius

6, 4 : 107 (104), 132 t. 10.
10-14 : 22 (91).
11, 1 : 94 (26) ; 11, 3 : 107 (104),
132 t. 10.
12, 1 : 62 (76).
21, 3 : 59 (64) ; 21, 4-6 : 46 (250) ;
21, 4 : 59, 121, 132 t. 10, 139 t.
11 ; 21, 5 : 60 (69), 61, 85
(185), 132 t. 10 ; 21, 6 : 60
(69), 61, 86 (190), 133 t. 10, 139
t. 11.
30 : 24 (103), 96, 107 (104), 133 t. 10.
43, 1 : 52, 52 (20).
53, 1 : 88 (202), 139 t. 11.
56 : 22 (94), 94 (26).
57, 1 : 22 (90), 93, 95 (32), 133 t. 10.
62, 3 : 75 (140).
70-71 : 2.
70, 1 : 3 (12), 3 (16), 21, 117 (37).
71 : 22, 24, 24 (109), 26, 33 (164), 34
(172), 46 (251), 57 (50), 62
(75), 96, 112 (3), 115 (23), 121,
133 t. 10.
74 : 107 (104), 133 t. 10.

Gaius Caligula

1-6 : 99 (55).
3, 1 : 27 (126) ; 3, 2 : 27 (127), 33
(170).
8, 1 : 99 (54).
16, 1 : 52 (20).
20 : 29 (138), 107 (104), 133 t. 10.
22, 1 : 27 (129), 28 (137), 46 (255),
133 t. 10, 139 t. 11 ; 22, 4 : 27
(129), 28 (137), 46 (255), 86
(190), 133 t. 10, 139 t. 11.
23, 2 : 26 (122).
29, 1 : 28 (137), 69, 93 (22), 113 (10),
133 t. 10.
30, 1 : 85 (185).
34, 2 : 27 (128), 27 (130), 46 (254).
35, 2 : 107 (104), 133 t. 10.
47 : 28 (137), 69, 113 (10), 133 t. 10.
52 : 107 (104), 133 t. 10.
53 : 2 ; 53, 1 : 3 (12), 3 (16), 23 (96),
27 ; 53, 2 : 28 (131), 28 (133),
29.
54 : 29 (143).
55, 1 : 26 (123).
57, 4 : 93 (21).

Diuus Claudius

1 : 99 ; 1, 1 : 99, 133 t. 10, 139 t. 11 ;
1, 5 : 99 (58).
3 : 62 ; 3, 1 : 3 (16) ; 3, 2 : 65 (87).
4 : 99 (59) ; 4, 1-2 : 46 (250) ; 4, 1 :
58 (57), 63, 134 t. 10 ; 4, 2 :
64, 134 t. 10 ; 4, 3 : 15 (47) ;
4, 5-6 : 46 (250) ; 4, 5 : 64, 108

Index locorum

(109), 115 (21), 134 t. 10 ;
4, 6 : 65, 122, 134 t. 10.
11, 2 : 33 (171).
15, 4 : 94, 122, 134 t. 10.
16, 2 : 34, 47 (259), 95 (29), 115 (24).
38, 3 : 95 (31), 109 (116).
39, 1 : 107, 107 (104), 115 (22), 134
t. 10.
40 : 2 (9), 70 (115) ; 40, 1 : 70 (116) ;
40, 3 : 3 (13), 3 (16), 71, 122,
134 t. 10.
41-42 : 2.
41 : 30, 72 (125) ; 41, 1 : 3 (12), 30
(146) ; 41, 3 : 30.
42, 1 : 32, 47 (258), 72 (124), 94 (27),
134 t. 10, 139 t. 11 ; 42, 2 : 33
(168).
43 : 72, 134 t. 10, 139 (3).

Nero

7 : 35 ; 7, 1 : 35 (183) ; 7, 2 : 37
(191).
10, 2 : 36 (186), 37 (188).
11, 2 : 107 (104), 134 t. 10.
12 : 108 ; 12, 3 : 37 (189), 97 (46) ;
12, 4 : 107 (104), 135 t. 10.
20, 1-2 : 96 (37) ; 20, 1 : 37 (190),
73, 73 (127), 92 (17) ; 20, 2 :
37 (190), 68 (102), 74.
21, 1 : 96 (40), 107 (104), 123, 135 t.
10.
22, 3 : 96 (40), 107 (104), 135 t. 10.
23, 1 : 96 (40), 107 (104), 135 t. 10.
24, 1 : 107 (104), 135 t. 10.

30, 2 : 107 (104), 135 t. 10.
31, 1 : 113 (5).
33, 1 : 3 (11), 53, 88 (206), 95 (31),
109 (116), 135 t. 10 ; 33, 2 : 3
(11).
35, 4 : 3 (11).
37, 2 : 107 (104), 135 t. 10.
38 : 75 ; 38, 1 : 37 (190), 75, 135 t.
10, 139 (3), 140 t. 11 ; 38, 2 :
135 t. 10.
39, 2 : 38 (198), 100, 135 t. 10 ; 39,
3 : 101 (69), 135 t. 10.
40 : 77 ; 40, 2 : 37 (190), 76, 85 (186),
135 t. 10, 139 (3).
43, 2 : 107 (104), 136 t. 10.
45, 2 : 95, 96 (40), 107 (104), 114
(17), 136 t. 10.
46, 1 : 106 (95) ; 46, 3 : 136 t. 10, 140
t. 11.
47, 3 : 78 (153).
48, 3 : 78 (155).
49, 1 : 78 (155) ; 49, 3 : 37 (190), 78,
136 t. 10, 140 t. 11.
50 : 107 (104), 136 t. 10.
51 : 107 (104), 136 t. 10.
52 : 2, 3 (12), 3 (16), 36.
53 : 107 (104), 136 t. 10.
55, 1 : 67 (95), 136 t. 10.

Galba

1 : 102 (75).
4-5 : 38 (199).
4, 1 : 38, 82, 83, 136 t. 10.
5, 1 : 3 (16), 39 (205).

20, 2 : 39 (206), 136 t. 10, 140 t. 11.

Otho

3, 2 : 99 (54).

7, 2 : 39 (208), 79, 136 t. 10.

Vitellius

3, 2 : 52 (20).

9 : 106 (95).

13, 2 : 40 (212), 80, 136 t. 10.

Divus Vespasianus

1, 2-3 : 42 (221).

1, 2 : 98 (53), 110 (120), 114 (18), 136 t. 10.

18 : 42 (225).

20 : 107 (104), 136 t. 10.

22-23 : 41.

22 : 41, 42 (223), 54, 55, 88 (207), 113 (7), 137 t. 10.

23, 1 : 42 (222), 137 t. 10, 140 t. 11.

Divus Titus

2, 1 : 42 (226), 107 (104), 137 t. 10.

3, 1 : 42 (227), 42 (228) ; 3, 2 : 23 (100), 43 (230), 117 (37).

4, 2 : 43 (234).

6, 1 : 43 (236).

Domitianus

1, 1 : 43 (237).

2, 2 : 44 (239).

4, 4 : 45 (241), 107 (104), 137 t. 10.

8, 3 : 45 (246).

9, 1 : 85 (185).

10, 1 : 45 (248) ; 10, 2 : 92, 137 t. 10.

12, 3 : 121, 137 t. 10, 140 t. 11.

13, 2 : 97, 114 (19), 137 t. 10.

14, 2 : 101 (70), 137 t. 10.

15, 2 : 103 (79).

18, 2 : 45 (244), 137 t. 10, 140 t. 11.

20 : 2, 3 (12), 3 (16), 44.

22 : 137 t. 10.

23, 2 : 102 (76), 106, 109 (117), 122, 137 t. 10.

2. Autres œuvres de Suétone

De grammaticis et rhetoribus

1, 1 : 3 (17).

10 : 56 (41) ; 10, 3 : 70 (118).

14 : 56 (41).

15, 3 : 3 (17).

22 : 23 ; 22, 2 : 21 (86), 23 (101), 112 (4), 116 (25).

25, 3 : 14 (41).

28, 1 : 13 (37).

Reliquiae

47, p. 61 Reifferscheid : 56 (41).

80, p. 92, 3 Reifferscheid : 3 (18).

Vita Horatii

40, p. 45, 47 Reifferscheid : 56 (41).

B. AUTRES AUTEURS

Accius

fr. 47 Dangel : 85 (185).

Appien

Bella ciuilia

II, 140 : 87 (197).

III, 47 : 85 (184).

Aristophane

Paix

1200 : 91 (9).

Auguste

Carmina

fr. 12 M. : 139 t. 11.

fr. 13 M. : 139 t. 11.

Epistulae

fr. 12 M. : 139 t. 11.

Aulu-Gelle

Nuits attiques

XIII, 31, 3 : 73 (129).

XV, 7, 3 : 14 (42).

XIX, 8, 1 : 25 (113).

Aurelius Victor

Caesares

1, 5 : 116 (32).

9, 1 : 41 (218).

Aurelius Victor (pseudo)

Epitome de Caesaribus

1, 17 : 14 (42), 117 (33).

5, 7 : 78 (152).

10, 1 : 117 (33).

Ausone (éd. Green)

Epigrammata

43 (p. 85) : 52 (19).

Cicéron

Brutus

187 : 60 (67).

252 : 9 (2).

253 : 12 (27).

261 : 11 (17).

262 : 11 (22).

274 : 25 (111).

De divinatione

I, 79 : 104 (82).

II, 84 : 59 (60).

De finibus,

III, 19 : 75 (138) ; 52 : 23 (98) ; 64 :
75 (138).

De natura deorum,

II, 39 : 19 (70).

De officiis

III, 82 : 10 (14), 87 (194).

De oratore

III, 210 : 71 (119) ; 274 : 92 (18).

Epistulae ad Atticum,

II, 16, 2 : 80 (161) ; 20, 3 : 10 (11).

VII, 3, 10 : 14 (45).

IX, 6a : 12 (29) ; 7c : 12 (29) ; 13a :
12 (29) ; 14 : 12 (29) ; 16 : 12
(29).

X, 8b : 12 (29).

XII, 1, 2 : 58 (54) ; 6, 1 : 91 (10).

Epistulae ad familiares

VII, 26, 2 : 51 (10).

Epistulae ad Quintum fratrem

II, 15, 4 : 10 (14).

In Verrem

II, 4, 49 : 25 (111).

XI, 4, 37 : 25 (111) ; 4, 54 : 25 (111).

Orationes Philippicae

III, 21-22 : 16 (52).

Fragmenta

fr. 4 Watt : 11 (18).

Consentius

p. 392 *GLK*, V : 18 (65).

Cornélius Népos

Atticus

1, 3 : 116 (27).

4, 1 : 116 (27).

18 : 116 (27).

Caton

3 : 117 (27).

Dion Cassius

XLIV, 19, 5 : 10 (13), 81 (165).

XLVIII, 44, 5 : 99 (56).

LI, 3, 7 : 19 (70).

LVI, 29, 4 : 104 (88).

LVII, 1 : 21 (84) ; 15, 1 : 24 (106),

24 (109) ; 15, 2 : 24 (107) ;

15, 3 : 25 (114), 95 (27) ; 17,

1-3 : 22 (87) ; 19, 4 : 38 (202),

82 (172), 83 (173).

LVIII, 23, 4 : 75 (139).

LX, 8 : 32 (162) ; 17, 4 : 34 (173) ;

33, 2² : 35 (184).

LXI, 16, 1 : 96 (35) ; 16, 22² : 100

(61) ; 20 : 74 (136).

LXII, 16, 1 : 75 (140).

LXIII, 7, 1-2 : 79 (159) ; 22, 5-6 :

100 (62) ; 27, 2 : 76 (146) ;

29, 2 : 78 (154).

LXIV, 1, 1 : 38 (202) ; 7, 1 : 39

(209).

LXVII, 18, 1-2 : 106 (100).

Emporius

Praeceptum demonstratiuae materiae

p. 567-574 Halm : 9 (4).

p. 568, 17-22 Halm : 9 (7) ; p. 568,

22-26 Halm : 9 (8).

Ennius

Annales

363 Skutsch : 85 (185).

Euripide

Phéniciennes

524-525 : 87 (195), 139 t. 11.

599 : 139 t. 11.

Eutrope

VII, 21, 1 : 43 (233), 43 (235).

Festus Grammaticus

s.v. *orata*, p. 196, 27-28 Lindsay (=

Gloss. Lat., IV, p. 298b) : 54

(31).

s.v. *Plotos*, p. 274, 9 Lindsay (= *Gloss. Lat.*, IV, p. 344b) : 54 (32).

Flavius Josèphe

Antiquités juives

XVIII, 206 : 28 (136).

XIX, 208-9 : 28 (136); 213 : 32 (161).

Flavius Sosipater Charisius

Ars Grammatica

p. 271, 16-18 Barwick² : 22 (87);
p. 271, 18-20 Barwick² : 22 (88).

Fragments d'auteurs comiques

fr. 925 K.-A. : 139 t. 11

fr. 926 K.-A. K.-A. : 99 (57), 139 t. 11.

Fragments d'auteurs tragiques

fr. 8 K.-S. : 140 t. 11.

fr. 513 K.-S. : 75 (138), 140 t. 11.

Fronton

Epistulae

p. 123, 2-10 VdH² : 14 (43); p. 123, 3-5 VdH² : 11 (20); p. 123, 4-6 VdH² : 19 (71).

Hirtius

Bellum Gallicum

VIII, *praef.* : 12 (23).

Histoire Auguste

Vita Hadriani

14, 8-10 : 117 (36).

Vita Heliogabali

33, 1 : 52 (21).

Homère

Iliade

II, 204-205 : 27 (129), 28 (137), 46 (255), 139 t. 11 ; 204 : 140 t. 11.

III, 40 : 139 t. 11.

V, 254 : 39 (206), 140 t. 11.

VII, 213 : 42 (222), 140 t. 11.

X, 246-247 : 61 (73), 139 t. 11 ; 535 : 140 t. 11.

XVIII, 98-99 : 85 (184).

XXI, 108 : 45 (245), 140 t. 11.

XXIII, 724 : 27 (129), 28 (137), 46 (255), 139 t. 11.

XXIV, 369 : 139 t. 11.

Odyssée

XVI, 72 : 139 t. 11.

XXI, 133 : 39 (206), 139 t. 11 ; 426 : 140 t. 11.

Isidore de Séville

Étymologies

I, 25, 2 : 19 (70).

Jérôme de Stridon

Commentarii in Mattheum

III, 21, 12-13, p. 113 H.-A. : 91 (11).

Jules César

Bellum Gallicum

V, 48, 4 : 10 (12).

Lucien de Samosate

Harmonides

1 : 73 (128).

Ménandre

Fragmenta

fr. 64, 5 K.-A. (=PCG, VI, 2, p. 75) :

87 (198), 139 t. 11.

fr. 430 K.-A. (=PCG, VI, 2, p. 256) :

42 (222), 140 t. 11.

Theophoroumene,

fr. 1, 2 Sandbach : 42 (222), 140 t. 11.

Ovide

Pontiques

II, 5, 55-56 : 27 (125).

Fastes

I, 24 : 27 (125) ; 357-358 : 101 (71).

Pétrone

Satyricon

37, 6 : 53 (23).

113, 11 : 52 (21).

Pline l'Ancien

Histoire naturelle

praef., 11 : 43 (231).

II, 89 : 43 (232) ; 137 : 103 (81) ;

138-145 : 103 (77) ; 138 : 103

(78) ; 139 : 103 (78) ; 140 :

103 (78) ; 143 : 103 (78).

XIX, 132 : 51 (10).

XXXIII, 156 : 25 (112).

XXXV, 163-165 : 80 (162).

XXXVI, 185 : 25 (112).

Pline le Jeune

Epistulae

I, 18, 1 : 84 (180) ; 24, 4 : 4 (24).

IV, 22, 1 : 97 (43) ; 22, 3 : 97 (43) ;

22, 7 : 97 (43).

X, 75, 2 : 97 (43) ; 118, 2 : 97 (43).

Plutarque

Alexandre

8, 2 : 85 (184).

26, 1-7 : 85 (184).

Antoine

2, 8 : 16 (53).

César

3, 1 : 10 (9) ; 3, 2-4 : 116 (29) ;

3, 2 : 11 (19).

32, 8 : 87 (197).

Othon

1, 1 : 39 (210), 79 (159).

Pompée

60, 2 : 87 (197).

Quaestiones coniuales

639c : 58 (53).

Pomponius Porphyrius

Epistulae

I, 3, 2, p. 271 Holder : 21 (84).

Priscien

Institutio de arte grammatica

p. 15, 1-9 *GLK*, II : 31 (155).

p. 42, 7-16 *GLK*, II : 31 (152).

p. 533, 13 *GLK*, II : 15 (46).

Quintilien

Institutio oratoria

I, 5, 38 : 14 (45) ; 6, 27 : 17 (56) ;
7, 11-27 : 17 (61) ; 7, 26 : 31
(154) ; 7, 30 : 17 (62).

II, 4, 28 : 25 (112).

III, 1, 17 : 22 (91), 22 (92) ; 1, 19 :
93 (23).

IV, *praef.*, 3 : 45 (242).

VI, 3, 23 : 92 (19) ; 3, 99 : 92 (19).

VIII, 1, 2-3 : 25 (113) ; 3, 56 : 16
(51).

X, 1, 114 : 11 (20) ; 1, 130 : 29 (140).

Rhetorica ad Herennium

4, 17 : 14 (44).

Sénèque l'Ancien

Suasoriae

II, 16 : 16 (51).

Sénèque le Jeune

Apocoloquintose

5, 4 : 30 (147).

De clementia

II, 2, 2 : 75 (138).

De tranquillitate animi

14, 1 : 23 (99).

Epistulae

120, 4 : 25 (113)

Quaestiones naturales

V, 16, 4 : 25 (113)

Silius Italicus

Guerre punique

III, 618-621 : 45 (242).

Souda

s.v. ἀρωστία, A 3998 Adler : 61
(72).

Tacite

Annales

II, 33, 1 : 25 (110).

IV, 52, 6 : 88 (203).

VI, 1, 12 : 52 (21) ; 20, 3 : 38 (202),
82 (172), 83 (173).

XI, 13, 2 : 31 (149) ; 14, 3 : 31 (149),
31 (150).

XII, 25-26 : 35 (184) ; 58 : 37 (192).

XIII, 3, 2 : 13 (38), 14 (43), 19 (71),
23 (95) ; 3, 4 : 11 (20).

XIV, 16, 1 : 28 (135).

XV, 33, 2 : 37 (195), 68 (102), 74
(136) ; 34, 1 : 37 (195), 68
(102), 74 (136).

Dialogus de oratoribus

21, 5 : 11 (20).

25, 3 : 11 (20).

28, 6 : 9 (3).

34 : 11 (16).

Histoires

I, 13, 3 : 40 (211) ; 47 : 79 (159) ;

71 : 79 (159).

II, 80, 2 : 41 (219), 42 (224).

IV, 86, 2 : 44 (240).

CIL, VI

553 : 31 (157).

918 : 31 (157).

5045 : 31 (157).

5064 : 31 (157).

6605 : 31 (157).

5012 : 31 (157).

16707 : 31 (157).

30607, 4 : 31 (157).

36158 : 31, 31 (157).

Valère Maxime

II, 2, 2-5 : 26 (116).

CIL, IX

616 : 31 (157).

5686 : 31 (157).

Varron

De uita populi Romani

IV, 126, p. 316 Risposati : 98 (47).

CIL, X

2895 : 31 (157).

6638 : 31 (157).

6638c : 31, 31 (157).

Virgile

Énéide

I, 284 : 85 (185).

CIL, XI

3199 : 31 (157).

Géorgiques

II, 537 : 85 (185).

C. INSCRIPTIONS

CIL, I²

584 : 31 (156).

CIL, IV

2514-2518 : 19 (70).

D. MANUSCRITS

Laur. 68. 7 : 60 (65), 120.

Montepess. H. 117 : 60 (65), 120.

Par. Lat. 6 : 60 (65), 120.

Par. Lat. 5801 : 60 (65), 120.